Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, mardi 21 juillet 1970, 86e année, no 167, 48 pages, 4 cahiers ★★★ 10¢

La mariée... insatisfaite

Les avatars d'un régime d'austérité risquent d'être plus nombreux qu'on ne serait porté à le croire. Inette Nathan, 21 ans, ne le prend pas ainsi. Son mari, Bernard, économe et rempli de bons sentiments, avait jugé sage de lui refuser la robe à $15 qu'elle lui demandait. En guise de protestation, elle s'est rendue dans les couloirs du métro de Toronto, une semaine après l'hyménée, habillée du grand apparat, boîte à lunch en mains (celle de son mari). L'époux, il n'en faut pas douter, n'a mis guère de temps à se décider à se rendre à la demande de la jeune stratège.

Par ordre du CRTC

CFCM-TV doit changer de mains

par Claude TURCOTTE

OTTAWA — Le conseil de la Radio-Télévision Canadienne a menacé formellement la télévision de Québec Limitée de lui retirer son permis d'exploitation pour les stations CKMI-TV et CFCM-TV de Québec, si la majorité des actions n'est pas transférée à des intérêts canadiens.

En fait, le CRTC accorde à la télévision de Québec jusqu'au 31 mars 1971 pour se soumettre aux conditions établies.

On sait que le Gouverneur général en conseil a adressé au CRTC une instruction en date du 20 septembre 1968, stipulant qu'après le 1er septembre 1969 le Conseil ne pourrait plus accorder aux citoyens étrangers et aux sociétés détenues à plus de 50% par des étrangers le renouvellement de leur licence.

Or, dans le cas de la télévision de Québec, c'est Famous Players Canadian Corporation Ltd., une société contrôlée par des intérêts américains, qui détient plus de 50% des actions. Une première tentative, en vue de transférer les actions à Teltron Communications Ltd. n'a pas été endossée par le CRTC. Le Conseil a accordé une autre chance à cette compagnie de se conformer au règlement. Télévision de Québec perdra sa licence si elle ne fait pas les changements requis d'ici au 31 mars 1971. Par la suite, le CRTC sera libre de donner les fréquences à d'autres entreprises de télédiffusion.

Par ailleurs, le CRTC a refusé deux demandes d'une compagnie de Kitchener en Ontario, en invoquant le danger de la concentration de média d'information. La demande a été faite par Electrohome Ltd. qui est déjà installé dans la région pour fabriquer des postes récepteurs de radio-télévision.

Copie Z suit

Le CRTC a signalé que par cette transaction, la famille Pollock détiendrait environ 54% des actions dans la nouvelle compagnie de gestion.

Claude Robert à EDIMBOURG

Aujourd'hui, l'envoyé spécial de LA PRESSE aux Jeux du Commonwealth, à Edimbourg, raconte comment une intervention de Guy Morin, en cyclisme, a amené les responsables des épreuves du cyclisme à renverser une décision, eux qui venaient de disqualifier Jocelyn Lovell, dans le 1,000-mètres-sprint. Puis il nous parle d'un exploit sans précédent pour le Canada, qui a remporté trois médailles dans une même épreuve pour la première fois de son histoire, en natation, des espoirs du cycliste Magella Tremblay, et de la déception du boxeur montréalais Paride Baldassarre.

Conflit des postes

La norme de six pour cent ne lie pas nécessairement le gouvernement

— Mackasey

TORONTO (PC) — "Le gouvernement fédéral n'est pas nécessairement lié, en ce qui concerne les négociations sur le conflit des postes, par le plafonnement de 6 pour cent fixé aux augmentations de salaires par la Commission des prix et des revenus", a déclaré, hier soir, le ministre fédéral du Travail, M. Bryce Mackasey, au cours d'une conférence de presse.

D'autre part, un autre collaborateur gouvernemental, le Dr Stanley Haidasz, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, M. John Munro, a révélé, lundi, dans une interview, qu'il a écrit la semaine dernière au premier ministre Trudeau pour demander que le gouvernement fasse un plus grand effort en vue de sortir les négociations de l'impasse.

Faisant valoir que le taux de 6 pour cent ne constitue qu'une directive générale ("only guidelines"), le ministre du Travail a pour sa part souhaité que l'augmentation de 6.3 pour cent recommandée par le juge René Lippé, dans son rapport de conciliation, serve de base de règlement au conflit des postes. "A ma connaissance, toutefois, le gouvernement ne s'est pas rendu jusque-là dans ses offres, mais les syndicats ne sont pas non plus descendus jusqu'à ce niveau dans leurs exigences", a-t-il dit.

Blâmes

Député libéral de Toronto-Parkdale aux Communes, le Dr Haidasz a pour sa part porté un jugement sans équivoque sur les demandes salariales des postiers. Il a fait valoir qu'au rythme où évolue le coût de la vie, il doit lui-même compter ses sous. Il sympathise donc avec les postiers qui doivent se débrouiller pour vivre avec $100 ou moins par semaine.

"Et lorsqu'ils voient tous les autres obtenir des augmentations qui varient entre 10 et 20 pour cent, je comprends ce qu'ils peuvent ressentir", a-t-il ajouté.

Soulignant qu'il reçoit de nombreuses plaintes de ses électeurs au sujet de la situation postale, le Dr Haidasz a précisé: "Certains blâment les postiers, mais la majorité d'entre eux blâment le gouvernement de n'avoir pas réussi à présenter une solution à ce conflit".

AUJOURD'HUI

- Le sort des enseignants sans emploi — page 3
- Match sans point ni coup sûr de Bill Singer — page 13
- Alexis Nihon ...le lutteur! — page 14
- Lockheed lance un avion géant — page 27

sommaire

Annonces classées / 38 à 46
Arts et Spectacles / 32 - 33
Bandes dessinées / 34
Cinéma / 33
Décès, naissances, etc. / 47
Editorial / 4
Etes-vous observateur ? / 44
Finance / 8 à 10
Horoscope / 26
Informations étrangères / 37
Informations nationales / 2 et 25
L'auto / 20 à 23
Les secrets de polichinelle / 26
Mots croisés / 39
"Mot-mystère" / 34
Radio et télévision / 33
Sports / 13 à 19, 22, 23, 35
Tribunaux / 11
Terre des Hommes / 31
Vie dans les parcs / 34
Vie féminine / 26 et 28 à 30
Vie mondaine / 29
Votre médecin / 30

Pédiatres en alerte!

Une épidémie de rubéole se dessine au Canada

WINNIPEG (PCF) — La Société canadienne de pédiatrie a adopté, hier, une résolution demandant aux services de santé de tous les ordres de gouvernement d'instaurer des programmes de vaccination massive, de façon à circonscrir l'épidémie de rubéole qui se dessine au Canada.

La résolution, adoptée à la réunion annuelle de la Société, souligne qu'un bon nombre d'enfants, qui naîtront au cours de l'hiver prochain au Canada, pourraient être atteints de troubles divers si aucun effort n'est entrepris pour combattre la maladie.

Le président du comité des maladies infectieuses de la société, le Dr Donald McLean, a déclaré que malgré les dangers que cette maladie représente pour les futurs enfants, les services de santé ne semblent pas prendre avantage du nouveau vaccin contre la rubéole, qui est à leur disposition depuis le mois de mai.

Voir EPIDEMIE en page 6

Cinq milliards d'hommes menacés de famine d'ici trente ans

Spécial à La Presse et au Washington Post

ROME — Dans la plupart des pays du monde, des experts particulièrement aptes à voir au-delà du présent s'alarment. Ils prévoient qu'à la fin de notre siècle il y aura quelque sept milliards d'humains sur notre planète, soit le double de la population actuelle. Déjà la moitié de celle-ci souffrant de la faim, on peut aisément envisager que quatre ou cinq milliards d'hommes ne pourront pas s'alimenter dans une trentaine d'années.

De surcroît, ils n'auront pas l'espace vital suffisant, même par rapport aux normes actuelles qui comportent des entassements et des congestions pénibles. Les plus riches pourront peut-être vivre à 50,000 milles du plus proche gratte-ciel, mais les plus pauvres habiteront des réduits de béton ressemblant à des termitières et couvrant toute la surface de la terre.

Il y aura une tragique pénurie d'espace, de parcs, de forêts où fuir les villes aux dimensions quasi infinies. Il se peut même que manque l'espace pour les déplacements libres, l'air respirable, l'eau potable, etc.

Ainsi le lac de Zurich n'est plus rien d'autre aujourd'hui qu'une étendue d'eau morte irrémédiablement, tout comme le lac Erié; le Rhin est plus pollué que l'Hudson; les forêts suédoises dépérissent par la faute de pluies acides qui proviennent du bassin de la Ruhr; des Japonais, des Finlandais, des Hollandais meurent après avoir consommé des poissons qui eux ont absorbé des eaux contenant une trop forte quantité de mercure.

De la mer Caspienne disparaissent l'esturgeon et le caviar; l'oxygène disparaît des eaux de la Baltique à un rythme alarmant. A cause de la brume et de la pollution de l'air un Milanais vit maintenant trois ans de moins que d'autres citadins italiens.

Des barrages artificiels auraient provoqué des tremblements de terre; des déserts se formeraient à la suite de l'épuisement de certains sols. Un nouvel âge glaciaire pourrait survenir, causé par des interventions humaines dans l'atmosphère, par la mort de la faune marine et par des inondations terrestres.

Il s'agit de problèmes dont l'immensité ne nous est pas encore totalement connue, loin de là. Des spécialistes se réunissent en conférences internationales pour en discuter; ils se servent des ordinateurs pour faire les calculs nécessaires. Faut-il bannir la technologie, le progrès économique, industriel et revenir à la vie simple et naturelle?

Question à laquelle aucun pays ne peut répondre seul, si riche soit-il et si savants et bien outillés que soient ses experts. Les pays communiquent entre eux par l'atmosphère, par les cours d'eau, etc.

La Baltique, déjà mentionnée, se trouve à l'intérieur des terres et ne communique que par un étroit canal avec l'Atlantique. D'où difficulté de vidanger ses eaux polluées dans cet océan. Il faudrait plus de 30 ans pour le faire. Ces eaux polluent aussi les pays environnants, Danemark, Suède, Allemagne, Pologne, Finlande, URSS, etc.

Un mètre cube de pétrole léger peut se répandre sur un kilomètre carré en deux jours. Alors on peut imaginer la pollution des eaux résultant de l'éventrement d'un navire-citerne transportant 250,000 tonnes de pétrole. Le pétrole tue toute vie marine et produit des effets incalculables dans l'atmosphère, sans parlerd es ravages causés à la faune terrestre des environs.

L'été dernier, M. Kossyguine et des représentants de la Suède, après avoir visité la Baltique, ont décidé qu'il est d'une importance extrême de faire quelque chose pour la nettoyer. Mais quoique l'URSS et la Suède fassent, ainsi que les autres pays concernés directement, rien n'assure que ce sera suffisant, efficace. Par exemple, les vents peuvent contrecarrer leurs efforts. A Hiroshima, il est arrivé que les vents, en transportant des retombées radioactives, ont fait des dégâts encore beaucoup plus considérables, en quinze jours, bien au-delà de la ville. Les vents ont aussi transporté des insecticides depuis l'Afrique jusqu'aux Antilles. En un quart de siècle, les glaces de l'Arctique ont été empoisonnées par quelque 2,000 tonnes de DDT.

Bref, si notre expèce ne veut pas disparaître d'ici l'an 2,000, nous avons d'incommensurables problèmes d'écologie à résoudre.

Aujourd'hui une mer humaine, demain un raz-de-marée.

Une commission enquêtera sur la grève des dockers

LONDRES (UPI) — Une commission formée de trois membres a entrepris une enquête sur la grève des 47,000 débardeurs britanniques qui a commencé il y a une semaine et paralyse tous les ports du Royaume-Uni pour la première fois depuis 44 ans.

Le gouvernement conservateur, au pouvoir depuis tout juste un mois, espère pour le moment un règlement rapide du conflit qui serait fondé sur les conclusions de l'enquête de la commission, organisme impartial qui jugera du bien-fondé des revendications des débardeurs et des torts de chacune des parties. Cette commission, dirigée par lord Pearson, juge de la cour d'appel, a commencé à entendre le point de vue des débardeurs.

En cas d'échec, le gouvernement tient en réserve ses pouvoirs extraordinaires que le Parlement a approuvé hier soir, mais après que les Travaillistes eurent mis le gouvernement en garde contre l'utilisation de la troupe pour forcer la main aux syndicats.

Les policiers "pensent" aussi aux libérations conditionnelles

par Jean DE GUISE

Les policiers n'aiment pas qu'on libère un criminel aussitôt qu'ils l'arrêtent.

La Conférence internationale des associations de policiers, en congrès à l'hôtel Bonaventure, cherche une solution à ce problème.

Les autorités, pourtant interrogées, ne veulent pas se prononcer pour le moment.

"Attendez la fin du congrès", a-t-on dit au représentant de LA PRESSE.

On leur a demandé: "La Commission des libérations conditionnelles, qu'est-ce que vous en pensez ?"

La réponse: on y pense.

Guy Marcil, président de la Fraternité des policiers de Montréal, hôte de cette conférence, ne tient pas à se prononcer pour le moment.

Voir POLICIERS en page 6

météo

Ensoleillé aujourd'hui devenant nuageux tard dans l'après-midi. Clair la nuit prochaine. Demain, partiellement nuageux. Venteux.

Max.: 75°. Min.: 70° Détails à la page 6

POLLUTION

Pollution de l'air à Montréal: 0.01 partie par million d'anhydride sulphureux. Niveau dangereux: 0.10

IL Y A PLUS QUE L'ARGENT...

Le gérant de succursale de la Banque Canadienne Nationale peut vous aider de bien des manières. Consultez-le.

la presse

MONTREAL, MARDI 21 JUILLET 1970 — 86e ANNEE — No 167 REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICI LE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272 /3

200 enseignants, réunis à Montréal, formulent des propositions afin d'améliorer le sort de 1,500 de leurs confrères sans emploi

par Lysiane GAGNON

Au cours d'une assemblée passablement houleuse où les représentants du ministère de l'Education et de la Fédération des Commissions scolaires ont été plus d'une fois pris à partie, près de 200 enseignants et normaliens fraîchement diplômés ont transmis hier soir au ministre de l'Education une série de recommandations visant à faire place, dans le système scolaire, aux quelque 1,500 enseignants qui seraient actuellement sans emploi.

L'Assemblée a entériné, à quelques amendements près, les treize recommandations proposées par le Comité des Enseignants sans emploi — lequel, avec le soutien de la Fédération des enseignants de l'île de Montréal, a commencé de regrouper cette nouvelle catégorie de "chômeurs instruits".

Les enseignants réclament, entre autres mesures, la diminution du rapport maître-élèves défini dans la convention collective (un enseignant par 27 élèves à l'élémentaire, par 17 au secondaire), ce qui aurait évidemment pour effet d'augmenter le nombre d'enseignants.

Limites précises

Ils recommandent l'établissement de limites précises à la charge d'enseignement (pas de cours du soir excédant la charge normale, pas de concessions, même rémunérées, au régime de double horaire qui prévaut dans plusieurs écoles, diminution de la charge d'enseignement pour assurer la suppléance à même le peronnel régulier, libération partielle des enseignants qui suivent des cours de perfectionnement, engagement d'enseignants à plein temps pour les activités parascolaires, mise sur pied du régime de tutorat, etc.). Toutes ces mesures seraient évidemment susceptibles de faire place aux nouveaux venus, en empêchant les enseignants déjà en exercice de cumuler plusieurs fonctions.

L'assemblée a enfin demandé au ministère d'exercer des pressions auprès des universités pour qu'elles acceptent les inscriptions des enseignants sans emploi qui voudraient poursuivre leurs études (la date-limite des inscriptions est passée).

Ce à quoi le directeur adjoint de la direction générale de l'enseignement supérieur au ministère, M. Pierre-Yves Paradis, qui était invité à "comparaître" devant l'assemblée, a répondu que le ministère accepterait de faire des démarches auprès des universités, à condition qu'on lui présente des demandes d'inscriptions précises et individuelles.

On a en outre recommandé l'élargissement d'un projet soumis récemment au ministère : un programme de formation d'animateurs pédagogiques en collaboration avec l'Université du Québec. Selon les porte-parole du comité, le ministre aurait donné son assentiment verbal, et deux commissions scolaires se seraient engagées à y collaborer. Selon la première phase du projet, une centaine d'enseignants déjà expérimentés recevraient une formation d'animateurs, ce qui libérerait autant de postes.

On demande maintenant l'extension de ce projet à plusieurs centaines d'enseignants.

Permis temporaire

Autre problème, sur lequel M. Paradis s'est longuement étendu parce que c'est l'un des facteurs du manque des débouchés dans l'enseignement : la présence dans les commissions scolaires, en 1969-70, d'environ 2,000 enseignants qui ont un permis d'enseignement temporaire (ces personnes ont généralement un diplôme universitaire, mais pas de formation psycho-pédagogique), et un nombre indéterminé de gens qui enseignent illégalement, c'est-à-dire sans les qualifications requises et sans même de permis temporaire : dans ce cas-là, la responsabilité est directement imputée aux commissions scolaires. Mais tout cela, précise M. Paradis à l'agacement manifeste de l'auditoire, fait encore l'objet d'études. La question des débouchés, a-t-il expliqué, est un problème complexe — et ses solutions aussi. Pour l'instant, le ministère poursuit son enquête par l'intermédiaire d'une mission spéciale, et l'on a interrompu l'émission de permis temporaires.

L'assemblée d'hier soir, toutefois, loin d'être satisfaite des explications d'ordre technique fournies par les représentants du ministère, a clairement manifesté son impatience : "Le ministère avait prévu cette baisse de la natalité, ces surplus d'enseignants dans certaines disciplines... Pourquoi nous avez-vous laissés étudier ? Pourquoi n'avez-vous rien fait ? Et l'an prochain, la situation s'empirera ?"

Le président de l'Alliance des professeurs de Montréal, M. Matthias Rioux qui, avec des représentants d'autres syndicats d'enseignants, assistait à l'assemblée, a fait part, quant à lui, au reporter de LA PRESSE de deux solutions qui pourraient régler au moins temporairement le problème des enseignants sans emploi: outre la formation d'animateurs (particulièrement pour le programme-cadre de français qu'on va mettre sur pied sans préparation suffisante), l'engagement d'un personnel de soutien à l'élémentaire, qui répondrait à un besoin urgent, en permettant une certaine spécialisation.

Première élection à la mairie de St-Lambert depuis 15 ans

par Claude MASSON

Pour la première fois en 15 ans, les 10 000 citoyens majeurs de la ville de Saint-Lambert, municipalité mi-anglophone et mi-francophone de la rive sud de Montréal, auront à se choisir un maire, le premier dimanche de novembre.

En effet, l'entente cordiale qui existait depuis 15 ans, à savoir, de faire élire à l'unanimité, et tour à tour, un maire de langue anglaise et un maire de langue française, n'existe plus.

Le maire actuel, M. James K. Stewart, qui termine son premier mandat après avoir succédé "automatiquement" au maire Filion, a décidé de briguer à nouveau les suffrages.

Et il aura de l'opposition.

Au moins deux autres candidats, dont un est actuellement conseiller municipal, ont annoncé qu'ils seraient sur les rangs lors de cette élection du 1er novembre.

M. Léo A. Thibault, un homme d'affaires, qui est conseiller municipal depuis un an, a déjà commencé sa campagne électorale.

Une lutte un peu vive?

Un autre homme d'affaires, M. John Gravel, a également confirmé sa candidature à la mairie de Saint-Lambert.

Les trois personnalités sont bien connues. Le maire Stewart, qui occupe une importante fonction à Shell Canada, a été remarqué depuis quelques années par ses prises de position fermes face à l'avenir de la rive sud, en général. M. Thibault, un imprimeur, a participé à plusieurs organismes dans cette région. M. Gravel, un propriétaire de garage d'autos, est lui aussi très connu.

La lutte électorale promet d'être au moins un peu vive: tout d'abord parce qu'il n'y en a pas eu depuis 15 ans, et ensuite parce que la population de Saint-Lambert est presque séparée également entre francophones et anglophones; d'où l'aspect linguistique qui entrera en ligne de compte.

Depuis près de deux semaines, il fait la grève de la faim

M. Paul DeBois, président du Comité des assistés sociaux du Québec, qui poursuit une grève de la faim depuis près de deux semaines pour forcer le gouvernement à appliquer immédiatement la loi-cadre d'aide sociale, a déclaré, lundi, qu'il proposera au ministre de la Santé, en guise de compromis, que cette loi soit appliquée dès le 1er septembre au lieu du 1er novembre.

Si le ministre Castonguay n'accepte pas le compromis qu'il lui suggère, M. DeBois a l'intention de rejoindre tous les groupes d'assistés sociaux du Québec en vue d'organiser une "manifestation continue" devant le Parlement.

Le président du CASQ a révélé par ailleurs que quelques animateurs sociaux l'accompagneront dans son jeûne vendredi.

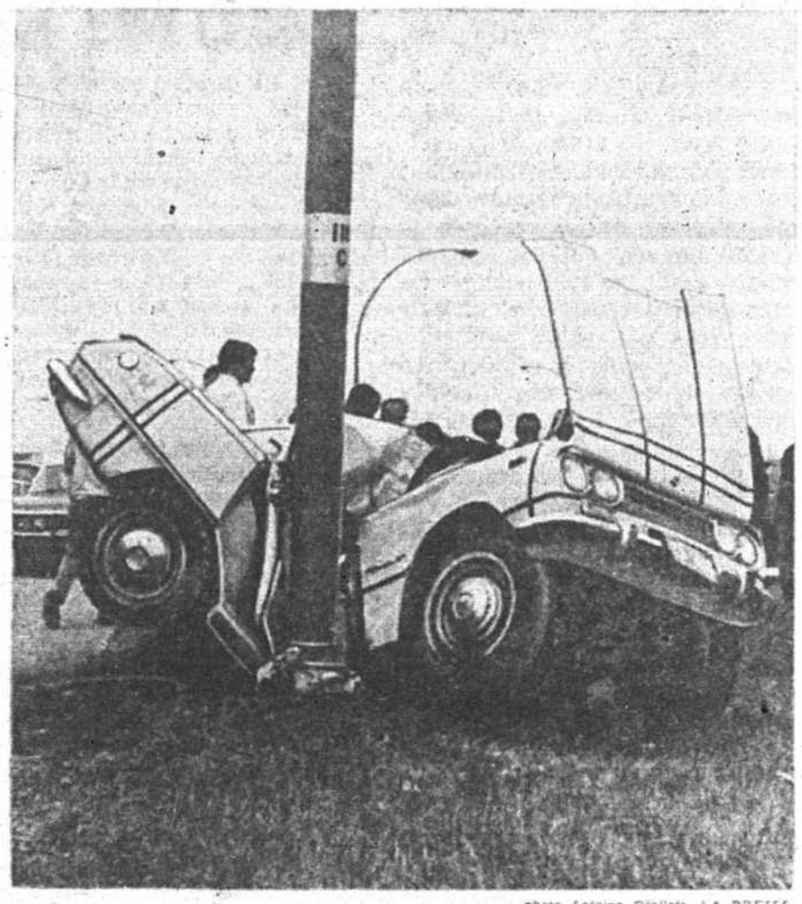

photo Antoine Désilets, LA PRESSE

Jeune femme blessée

Il est quasi providentiel que la jeune femme qui conduisait cette voiture (ou ce qu'il en reste) sur la Transcanadienne, hier après-midi, ait échappé à la mort. Elle est toutefois sérieusement blessée. L'accident est survenu sur l'autoroute, à la hauteur de Côte-Vertu, à Ville Saint-Laurent. Le véhicule a fait une embardée — sans cause apparente — et a percuté contre un lampadaire. Des automobilistes ont porté secours à la jeune femme avant l'arrivée des policiers.

Importants changements au ministère de l'Education

par Lysiane GAGNON

Deux changements d'importance se préparent actuellement au ministère de l'Education.

- La nomination d'un nouveau sous-ministre associé de foi protestante, en remplacement de M. C.W. Dickson, et l'élargissement du champ d'action du titulaire de ce poste (qui assure de fait la représentation de l'élément anglophone au sein de l'équipe des sous-ministres). Selon des sources fiables, le successeur de M. Dickson serait un haut fonctionnaire de carrière qui est présentement directeur général adjoint à la direction de l'élémentaire et du secondaire, M. Kennieth Annett.

- La nomination d'un nouveau sous-ministre adjoint, qui remplacerait vraisemblablement M. Eugène Houde (qui fut, rappelons-le, l'organisateur de la campagne à la direction de l'UN de l'ex-ministre Cardinal, et, aux dernières élections, candidat unioniste défait dans le comté de Montmorency).

La nomination de M. Annett comme successeur de M. Dickson (qui doit prendre sa retraite) s'accompagnera aussi d'une réforme du poste en question.

En effet, la structure du ministère prévoit, outre les postes de sous-ministre (détenu par M. Yves Martin) et de sous-ministres adjoints (postes détenus par Mlle Thérèse Baron et M. Eugène Houde), deux postes de sous-ministres associés, l'un de foi catholique (occupé par M. Jean-Marie Beauchemin), l'autre de foi protestante. Ce dernier poste équivaut aussi, implicitement, à assurer à l'élément anglophone une représentation dans l'équipe des sous-ministres. En principe, les sous-ministres associés sont secrétaires des comités catholique et protestant du Conseil supérieur de l'Education... ce qui, de l'avis de plusieurs, ne constitue pas une tâche "à plein temps". En outre, au cours d'une entrevue qu'il accordait la semaine dernière à LA PRESSE, le ministère de l'Education évoquait la nécessité de donner plus de responsabilités au sous-ministre associé de langue anglaise.

En fond de scène: le sentiment, assez répandu dans les milieux anglophones, et exacerbé des derniers mois par la menace" du bill 62 et le style nationaliste de l'ex-ministre Cardinal, d'être à toutes fins utiles exclus du ministère... où, d'ailleurs, les fonctionnaires anglophones sont extrêmement minoritaires. Il semble, en outre, que les anglophones ont eu l'impression de n'être pas assez fortement "protégés" par M. Dickson... qui, selon ceux qui l'ont fréquenté, aurait une personnalité attachante mais assez effacée, ne cherchant jamais à imposer ses vues. Ces deux dernières années, il aurait été profondément "tiraillé", dit-on, entre son milieu d'origine et son réel souci de travailler à l'intérêt public.

Quant à M. Annett, il passe pour être lui aussi préoccupé du "bien public", ayant acquis à l'instar de M. Dickson une mentalité de "serviteur de l'Etat" par une longue carrière au ministère. Ceux qui le connaissent le décrivent comme un homme discret, pragmatique, responsable et minutieux, qui parle bien français. On estime qu'il pourrait être plus efficace que M. Dickson, lequel, en outre, n'était pas très bien vu dans les milieux anglophones.

La "relavorisation" du poste de sous-ministre associé de foi protestante, la nomination à ce poste d'un homme énergique, ainsi que la présence du Dr Goldbloom au ministère (comme ministre d'Etat), devrait normalement avoir pour effet de donner à l'élément anglophone le sentiment de participer davantage aux politiques scolaires.

En ce qui concerne la nominaiton d'un nouveau sous-ministre adjoint (il s'agirait d'un remplacement, précisait la semaine dernière le ministre Saint-Pierre, sans indiquer de qui il s'agirait), on peut penser que c'est M. Houde qui se verra remplacé par quelqu'un d'autre : la déduction, en tout cas, paraît s'imposer d'elle-même à cause du passé très "politisé" de M. Houde.

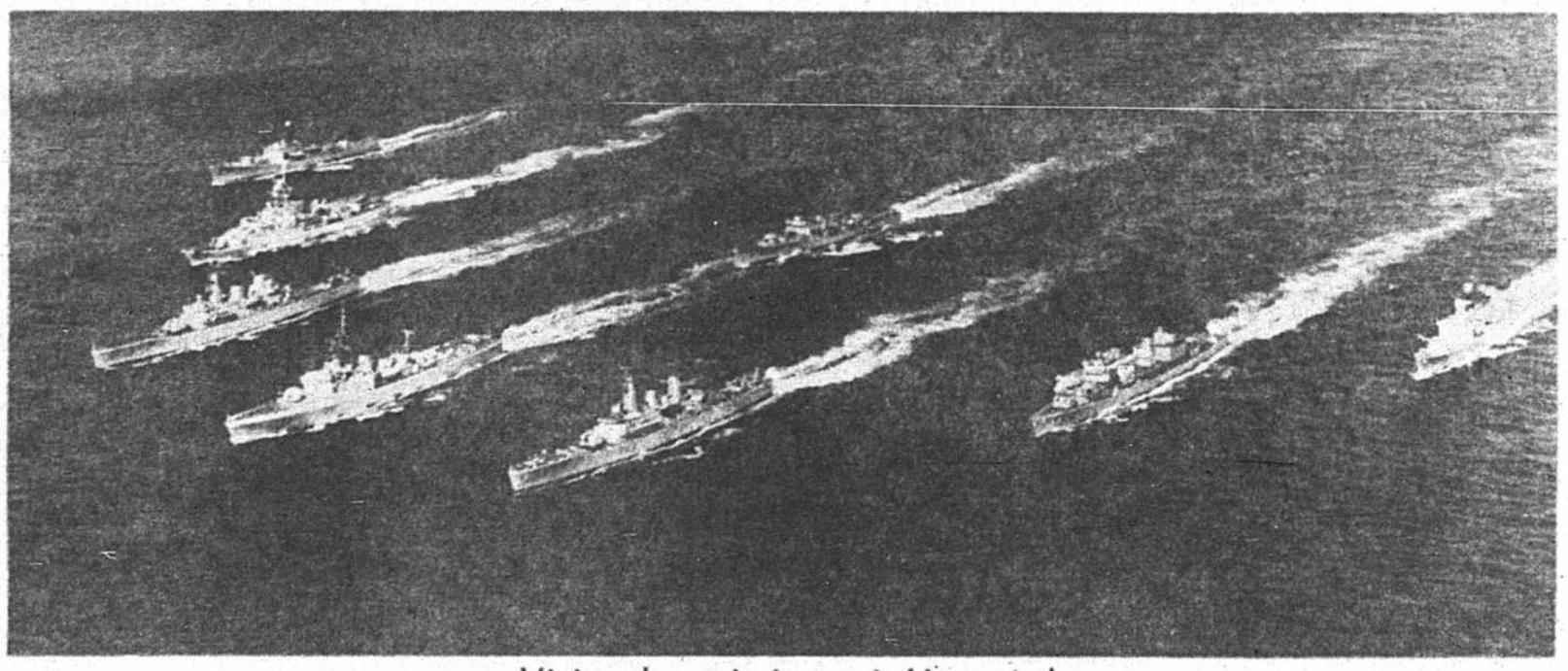

Visite de trois jours à Montréal

Une escadre de cinq navires de guerre, représentant cinq nations de l'OTAN, accostera au quai du bassin Bickerdike, face au complexe Habitat, samedi le 25 juillet, à 9 h, pour une visite de trois jours à Montréal. L'escadre, commandée par le commodore D. S. Boyle, de Revelstoke, C.-B., fait partie d'une force navale permanente formée en 1968. Celle-ci comprend le destroyer porte-hélicoptères canadien Nipigon, le destroyer de l'Allemagne de l'Ouest Hessen, le destroyer américain Richard E. Kraus, la frégate portugaise Almirante Gago Coutinho et la frégate britannique Bacchante.

Montréal-Est: pas de sollicitation commerciale par les policiers!

par Florian BERNARD

Un conflit d'une nature particulière oppose la Fraternité des policiers de Montréal-Est aux membres du conseil municipal. Le litige porte sur la sollicitation commerciale que font les policiers auprès des marchands de la ville, en vue d'obtenir des annonces publicitaires pour leur revue professionnelle.

Or, le maire Edouard Rivest ne semble pas du tout apprécier cet "à-côté commercial" des gardiens de la paix. Dans une lettre qu'il adressait le 14 juillet au président de la Fraternité, M. Marcel Burns, le maire signalait que l'autorisation accordée en 1968, et tolérée en 1969 ne serait définitivement pas renouvelée cette année. Il ajoutait que la "permission spéciale" accordée en 1968 ne valait que pour un an. Cette disposition était contenue dans la résolution du 2 juillet 1968.

S'adressant aux membres du conseil, hier après-midi, le maire Rivest a signalé que cette sollicitation commerciale place les policiers dans un certain conflit d'intérêt. Il a ajouté que la ville de Montréal-Est est saturée de sollicitation pour diverses revues, programmes ou autres bulletins.

Le conseiller juridique de Montréal-Est devait toutefois quelque peu refroidir les espoirs du maire Rivest de mettre fin à la sollicitation des policiers. Selon le conseiller juridique, les policiers ne font pas eux-mêmes la sollicitation d'annonces publicitaires, mais confient ce travail à d'autres personnes, de sorte que toute poursuite judiciaire deviendrait difficile. "Ils font, aussi je crois, de la sollicitation par téléphone. C'est comme ça qu'ils m'ont sollicité personnellement. Je pense que c'est également comme ça pour beaucoup d'autres".

Selon le conseiller juridique, le contrat de travail des policiers stipule que ces derniers ne doivent, en aucun moment, se trouver dans un conflit d'intérêt. Mais, il a ajouté que si les policiers ne sollicitent pas directement les commerçants, il devient difficile de "monter une cause".

En conclusion de cet exposé, les membres du conseil ont décidé de charger le maire Edouard Rivest de rencontrer, personnellemnt, le président de la Fraternité, M. Marcel Burns, et de faire rapport au conseil à la prochaine séance.

La Fédération de la construction du Québec dénonce un document, et se retire de la négociation

par Hervé DUFF

Dénonçant le document remis par les médiateurs aux sept parties en cause dans le conflit de la construction comme une "intervention gouvernementale", l'une des cinq associations patronales à la table des négociations, la Fédération de la construction du Québec s'est retirée hier de la négociation.

La FCQ a alors demandé au gouvernement du Québec de cesser toute intervention et de "corriger la situation qu'il a provoquée en déclarant que conformément au pacte du 10 juillet 1969 il n'y aura pas de parité salariale universelle dans l'industrie de la construction".

Devant ce retrait, les médiateurs ont ajourné indéfiniment les négociations, qui reprenaient hier, après plus d'un mois et demi d'interruption et la présentation du document des médiateurs le 8 juillet. Ce document, selon les médiateurs, représente la position du gouvernement dans le présent conflit et recommande la parité salariale.

"Cette intervention de l'Etat dans les négociations, dit le communiqué remis hier à la presse, alors que les parties mettent pour la première fois la nouvelle loi ("bill 49") à l'essai, est inacceptable et dévie complètement de la philosophie de la loi, laquelle reconnait à des groupes représentatifs le droit exclusif de négocier et de conclure des ententes.

"Le gouvernement, par cette intervention, remplace certaines parties à la table de négociations ou, pour le moins, contrôle leurs droits à la négociation directe."

Selon la FCQ, le document des médiateurs ainsi que la déclaration faite par le ministre du Travail, M. Pierre Laporte, à ce moment, à l'Assemblée nationale, ont "provoqué" la grève dans le secteur de la construction.

Si la parité salariale était adoptée, comme le veut le gouvernement, il en résulterait, selon la FCQ, une hausse à long terme du coût de la construction au Québec de 25 p. 100 et, jusqu'à 50 p. 100 dans le cas des travaux routiers.

"Nous sommes convaincus, ajoute la FCQ, que les ministres du présent cabinet seront surpris d'apprendre que le coût de leurs écoles, hôpitaux, ponts, routes, etc., seront accrus de 25 à 50 p. 100 et qu'ils auront sans doute à refaire leur budget."

La FCQ se dit, par ailleurs, persuadée que, n'eût été ce qu'elle qualifie "d'intervention du gouvernement", les dernières clauses de la première convention collective provinciale de travail dans le secteur de la construction du Québec auraient été réglées "à court terme" par "le libre-jeu de la négociation". La FCQ rappelle, à cette fin, qu'après cinq mois de négociations, les négociateurs des cinq associations patronales et des deux grandes centrales syndicales (CSN et FTQ) avaient pu régler 60 p. 100 des clauses du futur contrat de travail de la construction.

Aux dires de la fédération, la mesure du ministère du Travail laisserait supposer qu'une fois la négociation par secteur, instaurée au Québec, les autres secteurs industriels feraient les objets des mêmes "pressions" de la part de ce ministère.

D'autre part, contrairement à la FCQ, la Corporation des maîtres électriciens du Québec, avait jugé bon jeudi dernier, de faire sienne la position gouvernementale en acceptant le principe de la parité salariale. La CMEQ est une autre association patronale qui fait partie de la négociation dans le présent conflit de la construction.

Paul E. TALBOT O.D. OPTOMÉTRISTE
6741, rue SAINT-HUBERT
272-7611 • 7616
HEURES DE BUREAU :
Lundi au jeudi : 9 h à 6 h
Vendredi : 9 h à 9 h
Samedi : 9 h à 1 h

Vente d'armes à l'Afrique du Sud

Le Royaume-Uni tente de s'expliquer devant l'ONU

NATIONS-UNIES, N.Y. (AFP) — Répondant à un réquisitoire prononcé par les orateurs africains de la séance du 17 juillet contre l'intention du gouvernement britannique d'accroître ses ventes d'armes à l'Afrique du Sud, le représentant du Royaume-Uni, M. F.A. Warner, a commencé son plaidoyer en donnant lecture au Conseil de sécurité de la déclaration faite à ce sujet à la Chambre des communes par le secrétaire au Foreign Office, sir Alec Douglas Home. A cette déclaration de politique, M. Warner a ajouté les considérations suivantes:

"Il ne s'agit pas de lever l'embargo dans son ensemble: il sera généralement maintenu. Tout ce dont il est question est l'examen de toute demande qui pourrait être reçue à l'avenir portant sur l'achat de catégories limitées d'armes destinées à la défense des voies maritimes.

"Quelle que sera la décision prise en définitive, le gouvernement britannique est résolu à éviter toute fourniture d'armes destinées au renforcement de l'apartheid et aux répressions intérieures. On a pu soulever des doutes durant les débats du Conseil sur la validité d'une telle distinction, mais je dois souligner que mon gouvernement y croit."

Le Ghana accuse...

Le représentant du Ghana, M. Richard Akwei, estime pour sa part qu'il y a lieu de penser que les fabricants européens d'armes en tous genres ont établi des filiales en Amérique latine — en Argentine et au Brésil notamment — pour pouvoir violer l'embargo à leur aise. Le représentant ghanéen cite la France, la Belgique, la Suisse, l'Italie, le Canada et les Etats-Unis parmi les fournisseurs d'armements et de matériel de guerre à l'Afrique du Sud. Il met particulièrement l'accent sur les fournitures par la France d'hélicoptères et de sous-marins.

Protestations afro-asiatiques

Après une suspension du débat du Conseil pour permettre à ses membres d'assister à la cérémonie de la remise à l'ONU par les Etats-Unis d'un fragment de roche lunaire, le représentant du Sierra Leone, M. Davidson Nicol, souligne notamment que le gouvernement britannique et les autres pays fournisseurs d'armes à l'Afrique du Sud feraient preuve de force et non pas de faiblesse s'ils s'associaient à la mise en quarantaine de ce pays.

Pour le Népal, le général Padma Bahadur Khatri fait valoir que grâce au renforcement de son potentiel militaire, l'Afrique du Sud est devenue "un camp retranché d'où l'on est prêt à frapper dans n'importe quelle direction": lui fournir des armes représente un acte d'"irresponsabilité internationale". Le représentant du Pakistan, M. Agha Shahi souligne qu'aucun embargo ne sera efficace s'il ne s'applique pas aussi au potentiel industriel de l'Afrique du Sud, à l'émigration vers ce pays de personnel technique pour les industries d'armement et à l'apport de capitaux à ces industries.

Les USA maintiennent l'embargo

"Le gouvernement des Etats-Unis n'a pas l'intention de modifier sa politique à l'égard de l'Afrique du Sud", a déclaré le porte-parole du département d'Etat, en réponse à une question portant sur l'annonce de Londres.

Cette déclaration équivaut à une réaffirmation de l'embargo américain sur toute fourniture d'armes au gouvernement de Pretoria.

Réaction en Afrique du Sud

Dans les milieux officiels du Cap, on interprète la déclaration de sir Alec Douglas Home comme indiquant que les ventes d'armes britanniques seront limitées au domaine naval et aéro-naval.

On rappelle en outre, dans les milieux gouvernementaux, que la future coopération militaire anglo-sud-africaine n'affectera en rien — comme l'avait souligné récemment le ministre de la Défense, M. P.W. Botha — les programmes d'achat d'armes modernes déjà en cours d'exécution ou à l'état de projets à long ou à moyen terme.

Cela est notamment vrai en ce qui concerne la France, qui va livrer cette semaine, à Nantes, le premier des trois sous-marins du type "Daphné", commandés en 1967 par l'Afrique du Sud, le "Maria Van Ribeek", et qui a conclu en 1969 avec Pretoria un accord portant sur la cession à l'Afrique du Sud des licences de production avec assistance technique française, du système de défense anti-aérien "Cactus" utilisant des fusées du type "Crotale".

téléphotos PC

Un sport épuisant... | Le jeune Alex Yurcak, âgé de 10 ans, de Brantford en Ontario, semble trouver que la pêche est un sport fort épuisant. Aussi a-t-il décidé de faire un petit somme, histoire d'enlever le surplus de fatigue.

le TEMPS qu'il fera

Nuageux

Alors que Dorval prévoyait plus tôt dans la journée que la région de Montréal serait la seule ensoleillée dans la province, les météorologistes revisaient leurs prévisions et annonçaient, vers midi, un ciel couvert pour le reste de la journée, avec quelques averses en soirée également.

Le ciel devrait être dégagé demain et la température devrait être sensiblement la même qu'aujourd'hui, ne dépassant guère les 75 degrés.

Le ciel des régions d'Ottawa, des Laurentides, des Cantons de l'Est et de Québec restera aussi terne que celui de Montréal.

Maximum aujourd'hui : 75°
Minimum la nuit prochaine : 70°

Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Montréal :

Régions d'Ottawa et de Montréal : ensoleillé aujourd'hui, devenant nuageux, avec possibilité d'une averse. Demain, partiellement ensoleillé. Minimum et maximum aujourd'hui et demain : 70 à 75. Minimum la nuit prochaine : de 55 à 60.

Régions des Laurentides, des Cantons de l'Est, de Québec : nuageux avec quelques averses aujourd'hui. Maximum : près de 70. Généralement ensoleillé demain, avec un maximum de 70 à 75. Minimum la nuit prochaine : 55.

Régions du Lac-Saint-Jean, du Saint-Maurice, de Sale-Comeau et de Rimouski : nuageux avec quelques périodes de pluie légère aujourd'hui. Maximum : ce 70 à 75 dans les régions du Sud et près de 60 pour les régions du Nord. Demain, le temps deviendra généralement ensoleillé vers le milieu de la journée. Maximum : près de 65. Minimum la nuit prochaine : de 50 à 55.

Régions de Sept-Iles et Gaspé : périodes de pluie aujourd'hui. Demain, généralement nuageux avec quelques averses dans l'avant-midi. Maximum aujourd'hui et demain : environ 60. Minimum la nuit prochaine : 55.

Fête : saint Laurent de Brindisi

Après l'accalmie, une nouvelle "action" des postiers de l'ouest du pays ne tarderait pas à venir

OTTAWA (PC) — Une heure et demie de discussions, hier matin, ont convaincu une fois de plus les représentants du Conseil du Trésor fédéral et ceux du Conseil des unions des postes qu'il n'y avait eu aucun changement dans leurs positions respectives.

Un porte-parole du gouvernement et un autre du syndicat ont tous deux dit ignorer l'heure de la prochaine réunion, prévue pour aujourd'hui. En fin d'après-midi, selon eux, cette heure n'avait pas été déterminée.

Les deux parties se sont rencontrées de 10 h. 30 à midi, hier, autour de la même table de l'édifice de la Confédération, où elles se réunissent maintenant depuis plusieurs mois.

Un porte-parole gouvernemental a affirmé que la séance n'avait produit "aucun résultat perceptible" et l'on a d'autre part appris que ni les syndicats ni le gouvernement n'ont fait de nouvelles propositions.

Par ailleurs, ce fut hier une accalmie complète dans le service postal. On ne rapportait, au début de la journée, aucune grève tournante des employés postaux, ni fermeture de bureaux de poste au Canada.

C'était, pour le public et pour le gouvernement, une agréable surprise que l'on n'avait point connue depuis le 2 juillet.

Un porte-parole gouvernemental explique que c'était probablement à cause de la livraison des chèques de pensions et d'allocations familiales que les employés postaux avaient interrompu leurs grèves tournantes.

Le CUP s'était engagé, il y a une dizaine de jours, à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la distribution de ces chèques, tout en rejetant à l'avance le blâme sur le gouvernement s'il y avait retard.

En fin d'après-midi, des rumeurs mentionnaient cependant qu'une nouvelle "action" des employés postaux de l'Ouest du pays ne tarderait pas à venir.

L'Homme n'a pas fait le moindre petit bond vers la paix — Thant

d'après AFP-UPI

De brèves cérémonies ont marqué, hier, à Washington, New York et Jefferson City, le premier anniversaire de la conquête humaine de la Lune par l'équipage de la mission Apollo-11, Neil Armstrong, Michael Collins et Edwin Aldrin.

A Washington, le président Richard Nixon a notamment déclaré que cet exploit "avait apporté un moment de grandeur que nous avons tous partagé, un instant inestimable qui a permis à tous les peuples de la Terre de s'unir dans la joie et l'émerveillement d'un rêve réalisé". Et M. Nixon a ajouté que "l'esprit d'Apollo a été un esprit de fraternité, un esprit de camaraderie et de réalisation humaine. C'est dans cet esprit que nous célébrons cet anniversaire".

A New York, le secrétaire général des Nations unies, U Thant, a reçu des mains des astronautes un fragment de roche lunaire et le drapeau de l'ONU que l'équipage avait emporté sur la Lune.

En remerciant les astronautes de leurs cadeaux, M. Thant n'a pu s'empêcher de mettre un accent politique dans ses paroles. "On a pu parler, a-t-il dit, d'un bond de géant pour l'humanité, quand Neil Armstrong a posé le pied sur la Lune, mais il est regrettable et même désolant que dans l'année qui s'est écoulée depuis, l'Homme, sur terre, n'a pas fait le moindre petit bond vers la paix dans des zones atrocement dévastées par la guerre comme l'Indochine et le Moyen-Orient".

U Thant a ajouté : "Si seulement les nations du monde, particulièrement les deux super-puissances qui sont à la pointe du progrès dans l'espace, pouvaient consacrer à la paix les ressources, la résolution, la coopération et la vision qui ont permis le triomphe d'Apollo-11, les horizons de l'Homme sur Terre seraient infiniment plus lumineux".

Plus tôt dans la journée, l'équipage d'Apollo-11, accompagné de M. Thomas O. Paine, directeur général de la NASA, s'était rendu à Jefferson City, dans le Missouri, où se trouve actuellement la cabine spatiale "Colombia" qui voyage de ville en ville aux Etats-Unis à l'occasion d'expositions.

"Nous avons laissé quelques empreintes de pas sur la Lune, a dit Edwin Aldrin. Nous les y avons laissées particulièrement pour la population des Etats-Unis et pour tous les peuples du monde".

Pour sa part, Neil Armstrong a rappelé qu'à leur retour, les astronautes d'Apollo-11 avaient effectué un voyage à travers le monde sans jamais rencontrer d'hostilité.

EPIDEMIE

SUITE DE LA PAGE 1

"Nous ne parvenons pas à les persuader du fait qu'il y a une épidémie qui nous menace," a soutenu le microbiologiste de l'université de Colombie-Britannique, au cours d'une conférence de presse.

Le Dr McLean a précisé qu'une femme enceinte, exposée à une maladie infectieuse au cours des trois premiers mois de sa grossesse, a de 30 à 40 pour cent de chances de donner naissance à un enfant qui souffre de cataractes, de trouble cardiaque, d'arriération mentale ou de troubles auditifs.

Année critique

Les médecins affirment que, si tous les enfants âgés de un à 11 ans étaient vaccinés, toute possibilité d'épidémie serait éliminée.

L'un des spécialistes va même jusqu'à affirmer : "C'est l'année où il ne faut pas avoir d'enfant."

Les enfants âgés de un à 11 ans sont plus susceptibles d'avoir la rubéole que les personnes qui l'ont déjà eu ou que les enfants immunisés au cours de l'épidémie de 1964.

Les deux types de vaccins, le HPV 77 et le Cendehill, sont offerts aux gouvernements à un coût de $1 par enfant.

"Plusieurs régions du Canada ont échappé à l'épidémie de 1964, précise le Dr McLean, mais, cette fois, nous n'y échapperons pas. Il faut que nous soyons prêts au pire."

Les spécialistes soulignent qu'une femme qui contracte la maladie au cours de son premier mois de grossesse a 60 pour cent de chance de donner naissance à un enfant souffrant de troubles graves.

Seulement en Colombie-Britannique, le nombre de cas de rubéole pour les mois d'avril, mai et juin, ont décuplé.

Il signale aussi que les symptômes sont souvent si bénins — légère pigmentation saumonée, glandes enflées et fièvre légère — que, pour chaque cas qui est rapporté, on estime qu'il y en a trois ou quatre qui ne sont pas décelés.

Déjà cent questions à l'ordre du jour de l'ONU

NATIONS-UNIES, N.Y. (AFP) — Cent questions sont déjà inscrites à l'ordre du jour provisoire de la 25ème Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies, qui ne commencera que le 15 septembre.

Parmi les questions inscrites figurent notamment la célébration du 25ème anniversaire de l'ONU (à laquelle doivent assister de nombreux chefs d'Etat ou de gouvernement), le 10ème anniversaire de la Déclaration de l'Indépendance des pays et peuples coloniaux, la question du désarmement, celle des conséquences économiques et sociales de la course aux armements et de ses effets nuisibles (proposée par la Roumanie), celle de la jeunesse et de son éducation dans le respect des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales, celle de l'expansion du siège de l'ONU à New York, etc.

Non inscrite, mais objet de nombreuses consultations privées, sera la succession du secrétaire général U Thant dont le mandat de cinq ans vient à expiration à la fin de l'année 1971. M. Thant n'a pas encore indiqué clairement s'il accepterait un renouvellement de son mandat.

Par ailleurs, le porte-parole de l'ONU a déclaré hier que le secrétaire général U Thant n'avait pas été officiellement informé de la décision du général Odd Bull de quitter son poste de chef de la mission d'observation de l'ONU au Proche-Orient, mais l'officier norvégien vient de le confirmer à Amman.

Au cours d'un voyage à New York, au printemps dernier, le général Bull avait déjà déclaré à la presse qu'il avait l'intention d'abandonner prochainement ses fonctions "pour raisons de famille", mais il se pourrait qu'il reste à la disposition de M. Thant.

La décision du général Bull n'est donc pas considérée à l'ONU comme une surprise, même si la lettre de démission de l'officier — en retraite — de l'armée norvégienne n'a pas encore été envoyée.

Moyen-Orient, Vietnam, Laos... et l'économie

Nixon rassure les Américains

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon a convoqué, hier après-midi, les journalistes accrédités à la Maison Blanche pour tenir une conférence de presse-surprise, la seconde depuis son avènement à la présidence.

Dans son exposé, le chef de l'exécutif américain a fait un tour d'horizon pour expliquer ses politiques présentes et à venir sur les principaux points chauds du globe : Moyen-Orient, Vietnam, avec une incursion au Laos. Il a mentionné les contacts américano-chinois de Varsovie pour conclure ensuite avec prospective sur la situation économique de l'Union.

Voici les principaux points de cette conférence de presse de 40 minutes :

Moyen-Orient

Tant les Etats-Unis que l'URSS tiennent à éviter une confrontation entre super-puissances, que ce soit en Asie, au Moyen-Orient ou ailleurs. Une escalade militaire se traduisant par l'introduction d'hommes et d'armements dans une région telle que le Moyen-Orient augmente le risque d'une telle confrontation: "C'est pourquoi, a dit M. Nixon, les Etats-Unis accordent une importance aussi grande à la dernière de leurs initiatives de paix, c'est pourquoi ils s'abstiennent d'annoncer quelque livraison d'armes que ce soit à Israël." Lorsque l'administration Nixon a dit qu'elle pourrait être amenée à devoir expulser les Soviétiques de la RAU, elle n'entendait pas faire croire qu'elle s'apprêtait à intervenir militairement. Une fois un règlement négocié intervenu, nulle puissance étrangère n'éprouvera le besoin d'envoyer des armes ou des soldats dans ce secteur.

"En attendant, a ajouté le Président, il est essentiel de préserver le rapport des forces existant de façon à dissuader l'une et l'autre parties de déclencher une offensive de grande envergure."

Vietnam

Les Etats-Unis rejettent l'idée d'un gouvernement de coalition au Sud-Vietnam qui ne résulterait pas d'un choix librement exprimé par le peuple sud-vietnamien lui-même. M. Nixon a rappelé que les Etats-Unis étaient prêts à négocier n'importe quoi, sauf le droit du peuple sud-vietnamien à l'autodétermination.

"Ce droit, a-t-il ajouté, ne saurait s'exercer qu'au travers d'élections libres, sous supervision internationale, et tant Washington que Saïgon sont d'accord sur ce point. Je comprends pourquoi le président Thieu a exprimé certaines inquiétudes concernant l'usage du mot coalition", a dit M. Nixon. Ce choix doit nécessairement refléter le rapport des forces existant, mais il est "hautement improbable" qu'une solution politique puisse être atteinte directement entre le gouvernement de Saïgon et l'opposition communiste, que ce soit à Paris ou au Sud-Vietnam même.

M. Nixon s'est refusé à dire s'il entendait impartir à M. David Bruce, le nouveau chef de la délégation américaine à Paris, des instructions modifiant l'actuelle position américaine, mais il a affirmé que cet ambassadeur de haut rang jouira d'une grande liberté de manoeuvre pour la discussion de toutes les propositions de paix sur le tapis, qu'elles soient publiques ou privées, qu'elles viennent de Washington, de Saïgon, de Hanoï ou du FNL. M. Bruce sera libre, également, d'offrir ses propres suggestions.

D'ici à avril prochain, les Etats-Unis retireront 150,000 soldats de plus du Sud-Vietnam, mais s'il y a quelque progrès d'accompli, soit à Paris, soit sur le plan de la "vietnamisation" du conflit, soit sur celui de la diminution des hostilités, le rythme de ces retraits pourrait être accéléré.

Laos

Les Etats-Unis n'ont pas l'intention d'envoyer des troupes au Laos pour assurer l'interdiction de la piste Ho Chi Minh. M. Nixon a indiqué cependant que l'interdiction aérienne de cette même piste se poursuivra comme il l'avait réaffirmé lors de son bilan final sur l'intervention américaine au Cambodge. Le bombardement de cette piste s'étend sur toute la région frontière, tant au Laos que du Cambodge avec le Sud-Vietnam.

Varsovie

Le Président a laissé entendre que les contacts bilatéraux qui se poursuivaient à Varsovie entre les Etats-Unis et la République populaire de Chine en étaient actuellement au point mort:

"Nous espérons, a-t-il dit, que ces conversations reprendront, mais je n'ai rien de nouveau à vous dire à ce sujet pour le moment".

Economie

Le président Nixon a promis à ses concitoyens que "la deuxième moitié de l'année en cours verra, très certainement, une amélioration de la conjoncture économique et une augmentation de la productivité". Il a souligné que la normalisation de la situation économique, c'est-à-dire le ralentissement de l'inflation sans récession, rencontrait deux obstacles: l'humeur dépensière du Congrès, qui ne cesse d'ajouter des dépenses au budget de l'Etat, et le fait que l'économie américaine vit en état de transition d'une économie de guerre à une économie de paix.

POLICIERS

SUITE DE LA PAGE 1

Le congrès se termine mercredi soir. On n'a pas voulu y inviter de "politiciens".

L'affaire se déroule en chambre close, à toutes fins utiles.

On a formulé la décision de "descendre dans la rue"... si besoin il y a.

On veut que le législateur pense au sort du criminel... et à celui du policier.

Les quelque 200 délégués, qui représentent environ 250,000 policiers, depuis Ste-Rose à Panama, sont accompagnés pour la plupart de leurs femmes et de leurs enfants.

Ils disent en général : "La loi, elle fait défaut !"

On a parlé, à ce congrès, du 7 octobre dernier à Montréal.

Les policiers canadiens, en général, sont mieux traités que leurs collègues des Etats-Unis.

On se demande si on a le droit de grève, jusqu'à quel niveau les salaires devraient grimper, quelles sont les responsabilités sociales... et le reste.

Mais

On a décidé: de descendre dans la rue, s'il le faut ; de demander des contrats de travail à la mesure des exigences du métier.

Selon M. Marcil, la Fraternité des policiers de Montréal, pour sa part, présentera d'ici à deux ou trois semaines au Conseil de sécurité publique de la Communauté urbaine de Montréal un contrat type susceptible de régir le travail des autres services policiers de la région.

La loi qui régit la Communauté urbaine prévoit qu'on devra procéder, à compter du premier janvier, à une intégration tout au moins partielle des services de police du territoire métropolitain.

Pat Murphy, un sergent de la police de Washington, déclarait: "Vous allez vite, vous autres !"

Projet de la CUM

Enfouir tous les fils électriques

par Florian BERNARD

La Communauté urbaine de Montréal a l'intention de faire disparaître, d'ici la fin de 1971, la jungle des fils électriques dans les 29 municipalités de la région métropolitaine.

Le projet consiste à construire un vaste conduit souterrain, genre pipeline, reliant les municipalités de la CUM, et contenant tout ce qu'il y a de fils aériens sur le territoire de la CUM.

Ce conduit souterrain serait rentable puisqu'il serait loué, selon des critères à établir, à l'Hydro-Québec ou autres organismes ou sociétés commerciales.

C'est le maire de Pointe-aux-Trembles, M. Bernard Benoit, qui a divulgué ce projet à la suite d'une entrevue qu'il a eue avec le secrétaire exécutif de la CUM, M. Jean-Charles Desjardins.

L'exploitation et l'administration de ce tunnel communautaire seraient confiées à l'Office hydro-électrique de Montréal, un organisme municipal destiné à être intégré à la CUM dans un avenir rapproché.

S'adressant au conseil, le maire Benoit a dit que sa ville retardait actuellement un projet de construction de trottoirs jusqu'en 1971, afin de permettre la construction du tunnel en question. Il a également ajouté que le déplacement de certains poteaux de l'Hydro-Québec, à Pointe-aux-Trembles, est également retardé par ce projet.

A la suite de son entrevue avec le secrétaire de la CUM, le maire Benoit a signalé au conseil que cette disparition des fils aériens constitue une heureuse initiative dans le domaine de l'embellissement et de l'aménagement du territoire métropolitain. Les municipalités du Québec, a-t-il ajouté, ont toujours été enlaidies par la jungle des fils.

Répondant aux questions de LA PRESSE, le maire Benoit a ajouté, à l'issue de la séance, que la CUM a déjà entamé une série de consultations avec les municipalités en vue de réaliser ce projet. Il a toutefois précisé qu'aucune décision n'a encore été prise et qu'un rapport détaillé devra faire l'objet d'une acceptation du comité exécutif de la CUM avant le dépôt d'un projet de loi devant les maires des banlieus et les représentants de Montréal.

Victime d'un avortement

NEW YORK (UPI) — Une première victime a succombé à un avortement, a-t-on découvert lundi, à New York, à peine trois semaines après la légalisation de cette opération médicale.

Le Dr Milton Helpern, après examen, a déclaré que Mme Carmen Rodrigue était tombée dans le coma le 12 juillet, après avoir subi l'avortement dans un hôpital de New York. Elle succombait quatre jours plus tard.

La victime avait souffert, dans le passé, de rhumatisme articulaire aigu et de légers troubles cardiaques qui ont contribué à sa mort, selon le Dr Hel-

de Mme Rodriguez a fait manifestation de la part Lord" un groupe d'activistes portoricains. Ils ont qualifié l'hôpital de boucherie.

AU CANADA

Législation visant à réduire les activités des pêcheurs étrangers au large des côtes

OTTAWA (PC) — L'inquiétude que ressent le gouvernement canadien au sujet de l'épuisement éventuel des ressources en pêcheries a donné naissance à une législation fédérale destinée à réduire les activités des chantiers étrangers au large des côtes Est et Ouest.

Par la même occasion, le gouvernement se donne des armes en vue de renforcement de la sécurité et de la lutte contre la pollution, au large de ces mêmes côtes.

Le projet de loi 203 qui est officiellement destiné à amender la Loi sur les zones territoriales de pêche, adoptée en 1964, a été critiqué publiquement par les Etats-Unis. Le Japon, de son côté, a exprimé sa désapprobation par voie diplomatique, et d'autres nations ont laissé entendre qu'elles sont mécontentes du projet de loi 203.

Nonobstant, le gouvernement semble bien décidé à obtenir l'approbation du Parlement, au cours de la présente session. Les responsab les fédéraux espèrent que ce projet de loi va précipiter l'adoption d'une loi internationale sur les ressources marines.

Lorsque le projet de loi aura été approuvé et appliqué, le Canada aura un territoire marin de 12 milles, alors qu'il n'a actuellement qu'un territoire de trois milles et une zone contiguë de neuf milles réservée aux pêcheurs canadiens.

Etant donné que les Etats, normalement, ne permettent pas à des pêcheurs étrangers d'exploiter leur territoire marin, cet aspect de la législation ne change pas vraiment la situation.

Il permettra cependant au gouvernement d'être en meilleure posture pour surveiller les navires qui causent de la pollution au large des côtes, tout en protégeant la sécurité nationale en exerçant un contrôle plus serré sur les navires étrangers.

Aspect révolutionnaire

L'aspect le plus révolutionnaire de ce projet de loi, et celui qui a soulevé le plus d'intérêt à l'étranger, c'est qu'il fermerait aux navires de pêche étrangers des milliers de milles carrés d'eaux appartenant au Canada. Il prévoit ce qui, d'après le ministre des Pêcheries Jack Davis, est "un nouveau concept dans le domaine des pêcheries internationales" c'est-à-dire des lignes de démarcation à l'entrée du golfe Saint-Laurent, sur la côte Est, et à l'entrée du détroit de la Reine Charlotte, du côté Ouest.

Ces endroits seront sujets aux lois de pêcheries du Canada, mais pas nécessairement aux autres lois canadiennes. Une distinction est maintenue entre le territoire canadien, d'une part, et ses eaux de pêcheries, d'autre part.

La difficulté que comporte cette décision réside dans le fait que de nombreux pays y envoient leurs flottes de pêche depuis des années, et dans certains cas, depuis des siècles.

Retrait progressif

Avec sept de ces pays, le Canada a promis de négocier un retrait progressif. Ce sont la Grande-Bretagne, la France, la Norvège, le Danemark, le Portugal, l'Italie et l'Espagne.

Les négociations avec la France seront compliquées du fait que les droits de pêche de ce pays, dans certaines des eaux territoriales désignées, sont couverts par un traité, et du fait également de l'impossibilité pour la France et le Canada d'en venir à une entente sur la ligne de démarcation entre Terre-Neuve et St-Pierre-et-Miquelon.

Le pays qui a fait le plus de bruit autour de cette initiative canadienne, les Etats-Unis, est en fait menacé de perdre très peu de choses, sinon rien du tout, lors de la mise en vigueur de ce projet de loi.

En effet, les activités des pêcheurs américains dans les eaux canadiennes sont couvertes par un traité et autres ententes réciproques, que les deux parties ont avantage à voir maintenus.

Mais les Etats-Unis s'opposent à cette décision du Canada pour la même raison qui les a faits s'opposer à la législation canadienne destinée à établir un régime de contrôle de la pollution sur une étendue de 100 milles à partir de l'archipel de l'Arctique.

"Nous craignons que cette décision du Canada si nous ne nous y opposons pas, soit considérée comme un précédent dans d'autres parties du monde et encourage d'autres infractions unilatérales la liberté des mers", a déclaré Washington, le 16 avril.

Washington a même suggéré que cette controverse au sujet des pêcheries et de la pollution dans l'Arctique soit soumise au tribunal international de La Haye.

Cette politique gouvernementale adoptée par le Canada a pour premier mobile un sentiment croissant de crainte que les abondantes ressources de poissons d'eau salée du pays soient menacées par les activités libres des chalutiers étrangers.

"Nous ne pouvons attendre plus longtemps que la communauté internationale réalise le danger et adopte les mesures nécessaires pour l'enrayer", a déclaré M. Mitchell Sharp, ministre des Affaires extérieures.

Depuis nombre d'années, le Canada réclame des règlements internationaux délimitant légalement la largeur des eaux territoriales et des zones contiguës. Lors de la conférence de 1958, à Genève, il a tenté en vain d'obtenir le consensus sur la formule trois-plus-neuf, et en 1960 il a fait des tentatives infructueuses en vue de l'adoption de la formule six-plus-six, à un niveau international.

"J'espère que ce ne sera pas jugé comme un signe d'antiaméricanisme, mais uniquement comme un signe d'affirmation de canadianisme, si je dis que nous ne sommes pas disposés, à la lumière de ces événements, à accepter la proposition qui veut qu'il soit toujours souhaitable de procéder de façon multilatérale plutôt que de façon unilatérale", a déclaré M. Sharp.

En Italie, incertitude et divergences

ROME (AFP) — Les dés sont jetés: depuis hier après-midi, les quatre partis de la coalition de centre-gauche, Démocratie chrétienne, Socialistes italiens, Sociaux démocrates et Républicains, connaissent les grandes lignes du programme politique et économique du gouvernement que le président-pressenti, M. Giulio Andreotti, tente de former.

M. Andreotti a, en effet, remis aux secrétaires des quatre partis un document d'environ quarante pages dactylographiées destiné, comme il l'a déclaré, à faire émerger "La volonté politique de collaboration gouvernementale et à mettre en évidence les lignes directrices du ministère à reconstituer".

Partie délicate

La partie que livre M. Andreotti est d'autant plus délicate et complexe que l'antagonisme entre les Socialistes italiens, favorables au dialogue avec les Communistes, et les Sociaux democrates, opposés à ce dialogue, continue sans exclusion de coups. Hier encore les Sociaux-démocrates accusaient les Socialistes italiens d'appartenir au "parti de la reddition au Communisme". Ils condamnent le PSI qui dimanche, dans un éditorial de son organe officiel "Avanti", a affirmé que l'on ne pouvait pas, en Italie, gouverner "sans ou contre le PSI, sans ou contre la Gauche catholique, contre les syndicats, contre toute la Gauche"... Et ils rappellent que "le centre gauche est né justement pour isoler le parti communiste.

Les partis feront connaître leurs vues au cours des prochaines 24 heures.

c'est du meilleur
c'est du Maurier

Des jeunes Louisianais visitent le Québec

QUEBEC (PC)—Quelque 126 Louisianais, âgés de 12 à 24 ans, sont arrivés à Québec à bord de trois avions, pour venir perfectionner ou apprendre le français.

Le groupe était dirigé par M. Léo Leblanc, représentant du Québec en Louisiane, et Mlle Marie Roy, responsable du projet Louisiane pour L'Office franco-québecois pour la jeunesse OFQJ.

Soixante des 126 visiteurs sont allés, dès dimanche soir, s'installer à Jonquière où ils suivront des cours plus intensifs de français. Ce groupe vient au Québec spus l'initiative du ministère de l'Education de Louisiane.

Les 66 autres jeunes gens sont venus au Québec dans le cadre de l'OFQJ et paient toutes leurs dépenses. Ils se sont dirigés vers l'Auberge de Jeunesse à St-Pierre de l'Ile d'Orléans. Leur séjour, qui prendra fin le 19 août, ne sera qu'une suite de visites des principaux coins du Québec et toute activité sera l'initiative des jeunes de chacune des régions qu'ils visiteront.

Ces jeunes Louisianais visiteront entre autres les régions du Saguenay — Lac Saint-Jean, de la Côte-Nord, et plusieurs villes, dont Laval, Vaudreuil et St-Jacques-de-Montcalm, ville jumelée avec celle de Manon, en Louisiane.

Montréal est accusée de drainer les fonds fédéraux

CALGARY, (PC) — Accusant la ville de Montréal de drainer les fonds du gouvernement fédéral aux dépens des autre villes canadiennes, le maire de Calgary, M. Rod Sykes, a déclaré que les citoyens de Calgary n'accepteraient pas de financer la tenue des Jeux olympiques d'été de 1976.

Au cours d'une émission radiodiffusée dimanche, le maire Sykes a de plus accusé les administrateurs montréalais d'avoir fait fausse route dans le choix de leurs priorités.

"Ils ont réalisé des spectacles magnifiques, a-t-il lancé, au sujet d'Expo '67 et de Terre des Hommes mais ils n'ont pas réussi à régler les problèmes de leur système d'égouts : ils déversent toujours leurs eaux usées dans le fleuve."

Quant au projet de jumelage de la ville de Québec et de Calgary, le maire Sykes a été catégorique : "Cette question de jumelage devra se traduire autrement que par de la perte de temps. Nous verrons à ce que les choses marchent de façon constructive".

Abandon des recherches

CORNWALL, Ont. (PC) — Les hommes-grenouilles ont cessé hier leurs recherches pour repêcher le corps de la neuvième et dernière victime du naufrage du Eastcliffe Hall, cargo qui s'est échoué dans la Voie maritime, du Saint-Laurent, mardi dernier, à une vingtaine de milles au large de Cornwall.

Un porte-parole de la Police provinciale de l'Ontario, a fait savoir qu'on a perdu tout espoir de retrouver le cadavre du marin Freeman Barter, de la Nouvelle-Ecosse. On présume qu'il se trouvait sur le pont lorsque le navire a donné sur un récif et aurait été balayé par les flots.

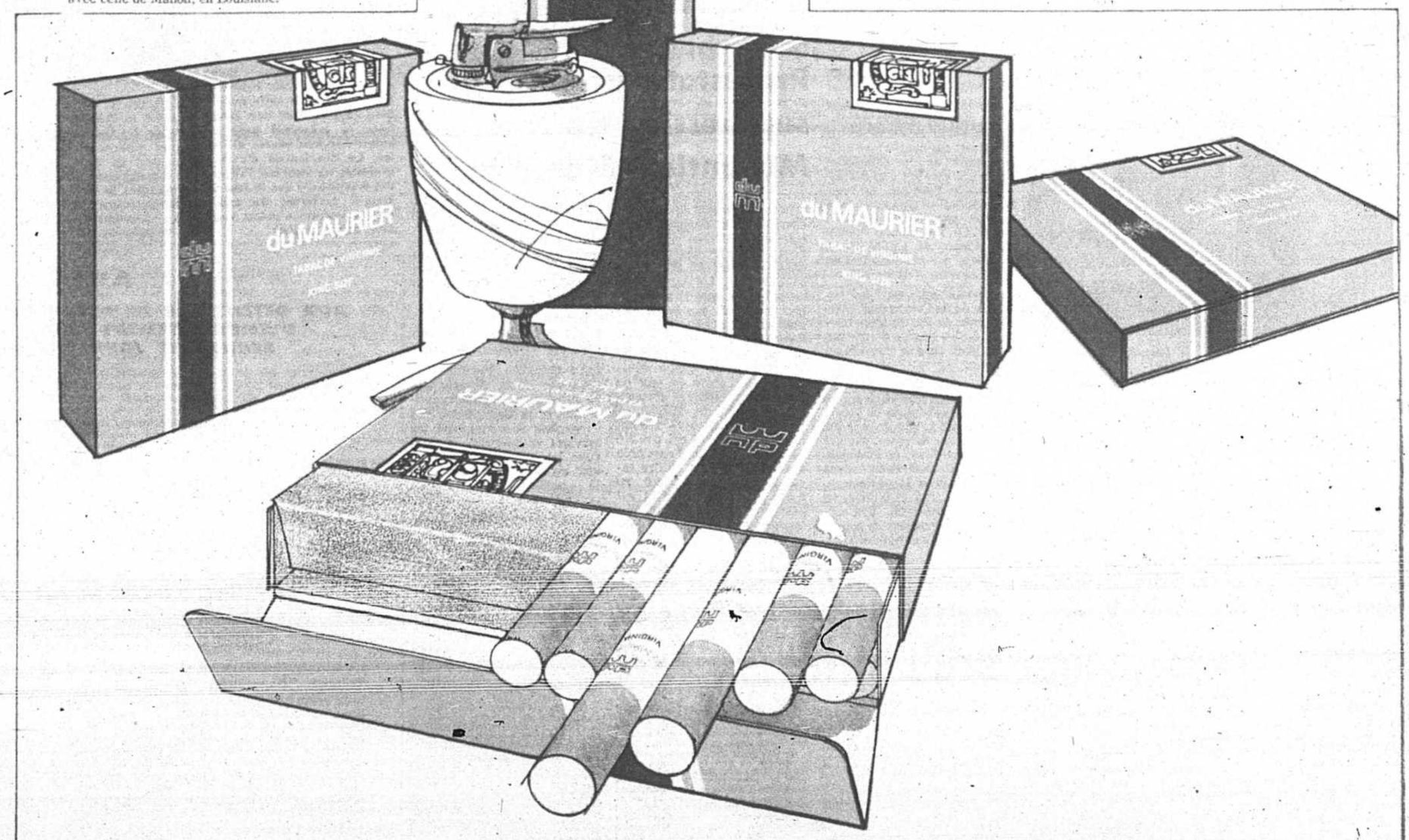

...un rendez-vous avec le goût!

En vigueur à compter de 1972

Grâce au Dépôt des valeurs, les transferts d'actions seront graduellement remplacés par une comptabilité par ordinateur

TORONTO (PC) — Plusieurs institutions financières canadiennes ont collaboré à l'établissement d'un organisme unique qui devrait apporter une solution aux principaux problèmes dont souffre le commerce des valeurs.

Le Dépôt des valeurs du Canada est une corporation formée par quatre Bourses importantes, des banques, des fonds mutuels, et des courtiers. Son but est de réduire les transferts d'actions et de les remplacer par une comptabilité par ordinateur.

Le Dépôt commencera à fonctionner en août 1972. Quelques 140 changements aux législations tant fédérales que provinciales seront nécessaires avant que le système puisse fonctionner.

Le président M. C. Ivor Murray a déclaré que le Dépôt offrira aux participants les mêmes services qu'un compte de chèques pour les particuliers.

Les membres déposeront l'inventaire des valeurs qu'ils détiennent et recevront en retour des reçus non négociables. Tous les transferts de sécurités entre les firmes participantes se feront alors par l'intermédiaire de l'ordinateur de la chambre de compensation.

Cette procédure, a dit M. Murray, éliminera les lenteurs de la livraison des certificats d'une maison de courtage à une autre.

Cependant, a-t-il précisé, l'investisseur individuel ne sera pas nécessairement affecté. "Ils recevront encore leurs certificats pour leurs actions. Je pense qu'éventuellement, l'ordinateur pourra éliminer le besoin de certificats, mais ça ne se fera pas avant longtemps".

La principale raison qui a motivé la création du dépôt a été l'accroissement du volume des transactions depuis 10 ans.

"Depuis 200 ans, on émet des certificats pour les actions. Mais avec l'augmentation du volume des transactions que nous avons connue au cours des 10 dernières années, il est devenu pratiquement impossible de continuer à émettre des certificats pour chaque transaction."

Le travail sera grandement simplifié dans les bureaux des maisons de courtage, a déclaré M. Murray.

Dans sa phase initiale, le système couvrira toutes les transactions de valeurs listées sur les Bourses de Montréal, Canadienne, Toronto et Vancouver.

Plus tard, il pourra être étendu aux valeurs non listées et au comptoir. Dès ses débuts il couvrira Montréal, Toronto et Vancouver.

Une opération qui pouvait prendre jusqu'à cinq jours avec le régime actuel, pourra désormais être complétée en un jour seulement. De plus, il se perdra moins de certificats.

L'ordinateur sera programmé pour fournir des informations complètes sur l'état du portefeuille et sur les personnes qui possèdent des actions. Cela éliminera une grande partie des dividendes non réclamés, a dit le président de l'organisme.

A Toronto

Le dépôt possède déjà un début d'organisation. A Toronto, dans un immeuble presque entièrement vacant du secteur financier de la ville, 12 personnes travaillent déjà. Si les amendements à la législation actuelle sont adoptés le personnel sera porté à 150, dont 75 à Toronto.

Canamara d'Alberta a acquis une filiale de Residential Resorts, N.W.L. Financial

Residential Resorts Developments Ltd., a annoncé la vente de ses intérêts dans N.W.L. Financial Corp. de Vancouver, B.C. à Canamara Enterprises Limited d'Edmonton, Alberta, qui contrôle Cosmopolitan Life Assurance Company et Seaboard Life Insurance Company, dont les bureaux-chefs sont situés dans l'Ouest canadien.

Canamara a acquis 668,400 actions dans N.W.L. Financial Corp. de Residential Resorts Developments Ltd. Canamara est maintenant le plus gros actionnaire de N.W.L. Financial Corp. grâce à cette transaction. Gerlad E. Sklar, vice-président exécutif de Canamara, déclare "cette nouvelle acquisition fera de Canamara une des principales compagnies d'assurance et de finance dans l'Ouest du Canada".

L'Ouest aurait été oublié par M. Benson

WINNIPEG (PC) — Les hommes d'affaires manitobains soupçonnent que les propositions fédérales de révision du système fiscal ont été pensées en fonction du centre du Canada, et non de l'Ouest.

Ils ont formulé cette critique à plusieurs reprises, devant une section du comité parlementaire des finances, venue d'Ottawa pour tenir une série d'audiences dans l'ouest du pays sur la question du Livre blanc sur la réforme fiscale.

Les représentants des Chambres de commerce de Winnipeg et de Brandon et ceux de la maison James Richardson and Sons Ltd., des courtiers établis à Winnipeg, ont tous déclaré devant le comité, composé de 10 députés, que les propositions du gouvernement en vue d'établir un nouveau système de taxation des compagnies et de leurs actionnaires, tendaient à exercer une discrimination contre l'Ouest du Canada, où les affaires et l'industrie sont moins développées qu'en Ontario et au Québec.

Selon un représentant de la Chambre de commerce de Winnipeg, le contexte du Livre blanc implique que ses thèmes centraux tiennent compte du haut développement industriel du sud ontarien et des régions du Québec, au détriment des régions où la population est dispersée et relativement sous-développées, ce qui, en termes d'étendue, comprend la plus grande partie du Canada actuel.

Paralysie

Pour la Chambre de commerce de Brandon, le projet d'abolition du taux privilégié d'imposition sur le revenu des sociétés — 21 pour cent au lieu de 50 pour cent sur les premiers $55,000 de revenus des sociétés, actuellement — "sonnerait le glas des petites entreprises et aurait pour effet de paralyser l'économie du Manitoba occidental".

Les représentants de la maison Richardson ont fait valoir les mêmes arguments, soulignant de plus que le projet de réforme de la fiscalité aurait pour effet d'encourager les Canadiens à investir dans des actions de sociétés solidement établies payant des impôts à plein tarif. Ainsi, ces actionnaires bénéficieraient du taux complet du crédit d'exemption fiscale pour les revenus procurés par ces actions.

Il en résultera, selon les représentants de la maison Richardson, que les acheteurs d'actions canadiennes auront tendance à ne pas investir dans les sociétés "jeunes", en croissance, comme les mines de l'Ouest canadien, les puits de pétrole et les industries qui, souvent, ne paient pas de pleins impôts ni ne distribuent de bénéfices aux actionnaires, par suite des lourdes dépenses qu'elles encourent en démarrant.

La firme a ajouté que la proposition fédérale de taxer les gains de capital — principalement les gains provenant de l'achat et de la vente d'actions de sociétés en pleine croissance — aurait également pour effet de tendre à décourager l'investissement dans les sociétés jenues, nouvelles.

Atco fournira de l'assistance technique à la SNIB en Algérie

Un contrat unique relatif à l'exportation des connaissances techniques d'une compagnie de l'Ouest canadien a été signé avec le gouvernement algérien.

ATCO Industries Ltée, de Calgary, a accepté de fournir une assistance technique à la Société Nationale des Industries du Bois (SNIB), agence du gouvernement algérien chargée de développer l'industrie de préfabrication du bois dans ce pays.

Après avoir fait part du contrat, John J. Urbas, directeur du projet TCO pour l'Algérie, a dit que sa compagnie avait affecté au projet des spécialistes dans le domaine de l'étude, de la production, de la commercialisation et des matériaux.

L'assistance technique fournie par ATCO, d'après M. Urbas, apportera à SNIB la technologie devant améliorer tous les aspects de l'industrie algérienne de l'habitat préfabriqué.

Le contrat entre dans le cadre de l'actuelle politique étrangère du Canada, qui incite les compagnies canadiennes à exporter leur "savoir-faire" aussi bien que leurs produits.

cours des obligations

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
4¼, 1er sept.	1972	95⅞	96¼
3¾, 1er juin	1976	80	81
7¼, 1er avril	1972	100¾	101⅓
6, 1er avril	1971	99½	100
7, 1er avril	1973	100¾	101⅓
7, 1er avril	1973	100¾	100
8, 1er oct.	1974	104	104¾
6¼, 1er dec.	1973	98	99
7¼, 1er avril	1974	100⅓	101⅓
5½, 1er oct.	1975	92	93
5½, 1er août	1980	84¼	85¼
4½, 1er sept.	1983	73	74
5¼, 1er mai	1990	71½	73
5¼, 1er sept.	1992	76	78
6½, 1er oct.	1995	83	85
C.N., 4, 1er fev.	1961	70½	72
C.N., 5½, 16 dec.	1971	96¼	98¼
C.N., 5¼, 1er jan.	1965	78	80
C.N., 5, 1er oct.	1987	70	72
Perpetuel		40	42
MUNICIPALITES			
VdeM 9¼, 15 mars	1975-90	100	102
TorMet 9¼, 2 mars	1990	100	102
GOUVERNEMENT PROVINCIAUX		Achat	Vente
Alta Tel 1er mars	1990	102½	104½
BC El 6½, 7 avril	1990	78	80
Man Hyd 1er av	1990	102	104
NB 9, 2 juil.	1975-94	100½	102½
NFLD, 9½, 15 mars	1990	102	104
Ont. Hyd 9, 1er fev.	1995	101	103
Que 9¼, 1er aout	1977-91	99½	101½
NE 9¼, 15 juin	1990	99½	101½
IPE 9½, 15 mars	1990	100½	102½
INDUSTRIELLES			
Abitibi 7¼	1987	80	82
Bq N.E.	1987	81	83
Can Cement 3¾	1975	75	80
C.P. 8¼ nov.	1989	101½	102½
Domtar	1987	76	78
GMAC 7	1986	78	80
GMAC 8¼	1974	95	96
Gulf Oil 8½, 2 dec	1969	100½	101
Im. Oil 8½ dec	1989	101	101½
Raymar 7½ 1er nov	1973	93	95
Raymor 7¾ 1er nov	1978	90	92
Simpsons 9½	1989	100	101
St Law Corp 5	1978	81	83
Weston G 6¼	76	78	
SERVICES PUBLICS			
Alberta Gas	1989	108	110
Alta Gas C 9¾	1990	100¾	101¼
BC Tel 9¼	1990	102½	103½
Bell 8, 15 janv	1989	102½	103
Bell E	1977	93½	95½
Mari Tel 9¼ juin	1990	101½	102½
NB Tel 9¼, 1er juin	1990	101½	102½
Noranda 7½, 1er oct	1988	83	85
North C Gas 8	1989	83	85
North C Gas 9½	1991	100½	101
Que Nat Gas	1990	75	—
Que Tel 9½	1991	98½	99½
TC Pipeline 5.85	1987	69	71
CONVERTIBLES			
TC Pipeline 6	1989	77	79
W Coast 5½ Ex	1988	73	75

Hausse des tarifs du "Canadien"?

CP Rail vient de soumettre à la Commission des Transports du Canada un plan dont les points principaux sont une augmentation de 25 pour cent du tarif global pour la ligne Montréal - Toronto - Vancouver, la réduction de ce service à trois départs par semaine seulement, sauf durant la saison d'été, et la réduction du nombre des voitures par train. Le prix du transport simple serait majoré de 10 pour cent.

Ce projet a pour but de réduire les pertes résultant de l'exploitation du service voyageurs transcontinental qu'assure le "Canadien".

Le 18 juin, la Commission avait donné à CP Rail jusqu'au 20 juillet pour soumettre son projet de rationalisation. Selon l'ordonnance, le déficit d'exploitation du "Canadien" se chiffrait à $15,171,024 en 1968, dernière année pour laquelle les chiffres étaient alors disponibles. L'ordonnance intimait au chemin de fer de maintenir l'exploitation du service même si la Commission la jugeait non rentable dans le présent comme dans l'avenir.

Devises étrangères

Source: Banque Canadienne Nationale		
Afrique du Sud	Rand	1.4545
Allemagne	D. Mark	.2845
Angleterre	Livre	2.4679
Argentine	Peso	.2648
Australie	Dollar	1.1520
Autriche	Schilling	.0490
Belgique	Franc	.0208
Brésil	Cruzeiro	.2277
Chili	Escudo	.1065
Danemark	Couronne	.1379
Espagne	Peseta	.0150
France	Franc	.1873
Hollande	Florin	.2865
Italie	Lire	.001643
Japon	Yen	.002895
Mexique	Peso	.0828
Etats-Unis	Dollar	1.03 5-16
Norvège	Couronne	.1477
Nouvelle-Zélande	Dollar	1.1681
Pérou	Sol	.0248
Suède	Couronne	.1992
Suisse	Franc	.2401
Tchécoslovaquie	Couronne	.1447
Vénézuéla	Bolivar	.2305

cote des grains

MARCHE A TERME

WINNIPEG

	Ouvert.	Haut	Bas	Clot.
LIN				
Juil.	2.83½	2.83½	2.82¾	2.83½
Oct.	2.73⅝	2.73⅝	2.71½	2.71⅝
Nov.	2.65	2.65	7.64	2.64¼
Dec.	2.61½	2.61½	2.60⅞	2.60⅝
Mai	2.64¼	2.64¼	2.63⅝	2.63⅝
GRAINE-COLZA				
Juil.	2.80½	2.84½	2.80½	2.82¾
Nov.	2.67⅞	2.72½	2.65¾	2.71⅞
Jan.	2.59¼	2.65½	2.59⅝	2.63½
Mars	2.57½	2.60¾	2.57¼	2.59¼
Mai	—	—	—	2.55¼
AVOINE				
Juil.	75¼	—	—	75¼
Oct.	76¼	—	—	76¼
Dec.	—	—	—	76¼
Mai	—	—	—	77⅛
ORGE				
Juil.	1.11½	—	—	1.11½
Oct.	1.13¼	—	—	1.13¼
Dec.	1.13½	1.13½	1.13¼	1.13¼
Mai	1.16⅛	—	—	1.16⅛
SEIGLE				
Juil.	96½	96½	96	95¾
Oct.	1.00¼	1.00¼	99⅝	99⅝
Oct.	1.00¼	1.00¼	99⅝	99⅝
Dec.	—	—	—	1.00⅛
Mai	—	—	—	1.05⅝

MARCHE AU COMPTANT

AVOINE: 2 cw 75¼, ex ¾ cw 73½; 3 cw et ex 1 four. 72¾; 1 four. 73; 2 four. 68; 3 four. 65; four. mélanges 32.

ORGE: 1 et 2 cw 6 rang et 1 cw 2 rang 1.11½; 2 cw 2 rang et 3 cw 6 rang 1.09½; 3 cw 2 rang et 1 four. 1.07½; 2 four. 1.05¼; 3 four. 1.01¼.

SEIGLE: 1 et 2 cw 96; 3 cw 90¾; 4 cw 75¼; ergotee 65¾; sur-voie 95¾.

LIN: 1 cw 2.83½; 2 cw 2.78½; 3 cw 2.57½; sur-voie 2.83½.

GRAINE-COLZA: No. 1 Canadienne 2.82¼; No. 2 Canadienne 2.67¾.

CHICAGO

	Ouvert.	Haut	Bas	Clot.
BLE				
Juil.	1.41¼	1.41¾	1.40⅞	1.41⅝
Sept.	1.43⅛	1.44	1.42¾	1.43½
Dec.	1.48	1.48¼	1.47⅛	1.48¼
Mars	1.51	1.51½	1.50⅝	1.51
Mai	1.50¼	1.50⅝	1.49¾	1.50
MAIS				
Juil.	1.37¼	1.37¼	1.35½	1.36¼
Sept.	1.34	1.34⅛	1.33½	1.33½
Dec.	1.28½	1.29	1.27¾	1.28½
Mars	1.33½	1.33½	1.32¼	1.32¼
Mai	1.35½	1.36⅛	1.35	1.35½
AVOINE				
Juil.	66¼	66¼	63¾	64¼
Sept.	63½	63½	63	63⅛
Dec.	66½	66⅝	66¼	66¼
Mars	68⅜	68¾	68⅜	68½
Mai	69½	69½	69½	69½
SEIGLE				
Juil.	—	—	—	1.00½
Sept.	—	—	—	1.04
Dec.	—	—	—	1.08¼
Mars	—	—	—	1.13½
FEVES SOYA				
Juil.	2.93½	2.97¼	2.93½	2.95
Aout	2.93	2.97½	2.92½	2.95¼
Sept.	2.94	2.98¼	2.93½	2.97
Nov.	2.96	2.99½	2.94½	2.98¼
Jan.	3.01	3.04¾	2.99¾	3.03¾
Mars	3.03½	3.09½	3.03½	3.08½
Mai	3.07½	3.12¾	3.07	3.11¾

CANADIAN PAPER BOX MANUFACTURERS ASSOCIATION

PIERRE-A. MOISAN

Lors de la dernière convention annuelle de Canadian Paper Box Manufacturers Association, (Association Canadienne des Manufacturiers de boîtes de carton) tenue à Niagara Falls le 19 juin 1970, M. Pierre-A. Moisan des Cartonniers Standard Ltée, Montréal, a été élu président pour l'année 1970-71.

CIGARES IMPORTÉS!
• De CUBA (y compris Montecristo)
• De la JAMAIQUE
en vente chez
Simpsons
dunhill humidor
Entrée rue Metcalfe, Montréal
Entrée rue Bay, Toronto

CARRIÈRES et PROFESSIONS

OFFRE D'EMPLOI
POSTE OFFERT

DIRECTEUR GENERAL SECRETAIRE-TRESORIER

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LA VERENDRYE

FONCTIONS : Assurer la gestion de l'ensemble de la commission scolaire régionale, à titre de principal administrateur.

QUALITES REQUISES : Formation au niveau d'une Licence en administration scolaire et/ou en administration générale (formation académique : 17 ans de scolarité ou l'équivalent). Expérience pertinente en administration.

Traitement: Selon la compétence et l'expérience.

— Les applications seront reçues jusqu'au 25 juillet 1970.

— Adressez le curriculum vitae : histoire académique,
histoire professionnelle,
histoire sociale.

à :
La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec,
Direction générale de la gestion scolaire,
Concours 10-1340-8,
Division de la gestion du personnel
1001, avenue Bégon, C.P. 490
Sainte-Foy, Québec 10e.

DIRECTEUR DE PUBLICITE

Echelle de salaire
$14,000 — $19,000 +

LE POSTE — Chargé d'exécution et du développement continuel d'un programme imaginatif et agressif de publicité et de promotion de la vente, pour une entreprise commerciale de renommée. Ses responsabilités comprendront la planification et l'établissement des prévisions budgétaires sur toutes promotions de ventes et programmes d'événements spéciaux pour l'année.

COMPETENCE
MINIME — Formation au degré universitaire dans les Arts.
Expérience dans le secteur du commerce de détail (publicité).
Expérience dans l'administration de rigueur.
Bilingue.
Devra être en mesure de s'assurer que les présentations et adaptations soient formulées dans un français ou anglais impeccable.

Les communications reçues seront traitées confidentiellement.

Veuillez vous adresser à

Case 11,375 La Presse

COMPTABLE

Jusqu'à $10,000

Demandé par un hôtel montréalais d'importance moyenne. Les candidats doivent être bilingues et pouvoir assumer la responsabilité de la compilation des rapports quotidiens de revenus au comptant, de la préparation des états financiers mensuels, ainsi que la responsabilité des renseignements statistiques relatifs à ce commerce. Expérience de la comptabilité d'hôtel serait un atout.

Les candidatures seront traitées de façon strictement confidentielle.

Veuillez écrire à :

CASE 11365, *LA PRESSE*

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

— RENSEIGNEMENTS :

Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de .95 la ligne agate. Nous acceptons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de casse postale et du retour du courrier est .50 pour la durée de l'annonce et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 2 jours avant la date de parution.

Téléphoner à 874-7245, 7246 ou 7258

Demandez
Mlle Pierrette Lalumière ou écrivez à LA PRESSE
7, rue St-Jacques, Montréal

UNE CARRIÈRE DANS LA *fonction publique municipale* VOUS INTÉRESSE-T-ELLE?

Si vous possédez les qualités requises, nous serons heureux d'accueillir votre candidature pour le poste suivant :

CHEF DE LA PRODUCTION
(Centre d'Informatique)

Salaire initial jusqu'à $17,980

RESPONSABILITES : Administration d'une vaste équipe de traitement en informatique incluant les sections suivantes : opération de l'ordinateur, contrôle de la qualité, cédule et perforation.

QUALITES REQUISES : Détenir un diplôme universitaire compatible avec la fonction et posséder quelques années d'expérience à la tête d'une vaste équipe de production. Facilité d'élocution en français et en anglais.

Le poste constitue une excellente opportunité de carrière avec une organisation offrant une bonne sécurité d'emploi et des avantages sociaux très généreux.

S'inscrire en complétant le questionnaire "demande d'emploi" que l'on peut se procurer par la poste ou au service du Personnel, bureau no 403, à l'hôtel de ville, et qui devra être retourné au service du Personnel, accompagné des certificats requis et de trois photos récentes (format passeport). Téléphone : 872-3236 ou 37.

VILLE DE MONTRÉAL

GERANTS — SERVICE DES PRODUITS

Salaire jusqu'à $13,000

Notre client, un manufacturier fabricant une variété de produits de consommation annoncés par tout le pays, offre, dans son service de marketing, plusieurs postes administratifs rémunérateurs et très intéressants.

Les titulaires, qui rendront compte de leur activité au directeur senior du service de marketing, assumeront entière responsabilité concernant le plan de mise en marché d'une série de produits, comprenant la publicité et la promotion des ventes, le perfectionnement des produits nouveaux, études des marchés, création d'emballages et relations avec vendeurs, distributeurs et agences de publicité.

Les candidats souhaités auront fait des études universitaires (diplômés de préférence) et sauront communiquer avec facilité en français et en anglais. Ils devront posséder imagination, dynamisme et bon jugement dans le domaine commercial, de plus ils auront 2 ou 3 ans d'expérience dans la vente ou travail connexe.

Pour entrevue personnelle, téléphoner à

866-8391
vous référant au dossier MC 1026
(Tous les frais sont assumés par notre client)

H. V. CHAPMAN & ASSOCIATES LIMITED

CONSEILS EN PLACEMENT DE PERSONNEL DE DIRECTION
SUITE 333, 1255 UNIVERSITE, MTL 110 — TELEPHONE 866-8391

PLANIFICATEURS
pour travaux d'entretien

Les responsabilités comprennent la préparation des analyses et programmes de travaux d'entretien en utilisant les normes et standards établis par le département du Génie Industriel, l'estimation ou calcul du temps requis pour la réalisation des projets de réparation, l'établissement de normes standards, estimation de la main-d'oeuvre, des matériaux et outillage requis, lecture et interprétation des plans, rédaction des rapports et directives écrites, compilation des temps passés et comparaison avec l'estimation pour la préparation de statistiques.

Les candidats doivent posséder des connaissances techniques et l'expérience dans un ou plusieurs des métiers suivants : ajustage mécanique, tuyauterie, électricité, instrumentation, montage de machinerie et réparation générale et une bonne connaissance de la langue française et la faculté de s'exprimer clairement verbalement et par écrit. Ils doivent également avoir la faculté d'écouter le point de vue d'autrui et de dialoguer et raisonner avec leurs subalternes et collègues.

Les intéressés sont priés de soumettre un résumé détaillé de leurs connaissances et expérience avec copie des diplômes et références à l'appui au :

Directeur du Personnel
Tioxide du Canada Ltée
C.P. 3, Sorel, P.Q.

stelco

SPECIALISTE en THERMODYNAMIQUE APPLIQUEE

LE POSTE : Conception et selection d'appareils à combustibles liquides et gazeux, fours industriels, services auxiliaires d'usine, chauffage et ventilation.

LE CANDIDAT : Doit avoir au moins 4 années d'expérience pertinente et l'équivalence d'un diplôme de collège technique. Préférence accordée à une personne bilingue.
Envoyer curriculum complet et indiquer la rétribution désirée au :

Surveillant de l'emploi
The Steel Company of Canada, Limited
C.P. 460
Montréal 101, Québec.

GERANTS

CENTRE DE SERVICE

Compagnie pétrolière majeure requiert hommes d'affaires avec expérience dans la direction du personnel et l'administration au niveau d'un centre de service.

Les candidats devront avoir complété un cours secondaire, être bilingues et être acceptables pour cautionnement.

Salaire proportionnel aux capacités des postulants. Bénéfices marginaux et possibilités d'avancement sont offerts.

Faire parvenir résumé incluant une photo récente au :

Bureau du personnel,
B.P. 6048,
Montréal 101, P.Q.

HOPITAL ST-JOSEPH DE ROSEMONT
demande

TECHNICIEN en radiologie, de soir
TRAVAILEUR SOCIAL diplômé
— POUR LES SOINS A DOMICILE —
TRAVAILEUR SOCIAL
PHYSIOTHERAPEUTE

S'adresser au :
BUREAU DU PERSONNEL
5689, BOUL. ROSEMONT, MONTREAL

FINA

DEVELOPPEMENT DU MARCHE

Situation d'avenir dans notre service de marketing pour personne dynamique intéressée au développement du marché.
Les candidats devront être bilingues et posséder plusieurs années d'expérience de vente au détail dans l'industrie pétrolière ou connexe. Des connaissances dans l'immeuble seront un atout.
Préférence sera donnée aux candidats diplômés d'université mais ceux possédant au moins un diplôme d'école secondaire et l'expérience précitée seront également pris en considération.

LIEU DE TRAVAIL : VILLE DE QUEBEC
Les demandes devront être adressées par écrit à

SERVICE DU PERSONNEL
PETROFINA CANADA LTEE
1, PLACE VILLE-MARIE
MONTREAL 133

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Alcan	700	$21¼	21¼	21¼	
Alcan 4¼ pr	25	$26½	26½	26½	+½
Aquitaine	425	$19⅝	19	19	—⅝
Asbestos	50	$27	27	27	+½
Bank Mont	1184	$15	15	15	
Bank NS	600	$16⅞	16⅞	16⅞	
Banq CN	200	$11⅞	11⅞	11⅞	+⅛
Banq PC	601	$10	10	10	
Bell Can	2105	$42⅝	42⅜	42½	
Bombardr	700	$12¼	12¼	12¼	+⅛
Brascan	807	$13⅝	13⅝	13⅝	—⅛
BC Phone	550	$59	59	59	+3
Brinco	100	410	410	410	
Can Cem	234	$36⅜	36	36	
Cdn Brew	900	$6½	6½	6½	—⅛
Can Hydro	1400	$12⅛	12⅛	12⅛	+⅛
C Imp Bk	400	$19	18⅞	18⅞	—¼
CIL	260	$8½	8½	8½	—¼
C Pac In pr	560	$20¼	20½	20½	—½
C Pac In wt	325	460	460	460	—10
CPR	530	$53¼	53	53	—¼
Cent Del R	100	900	900	900	—10
Cent Dyn	2100	70	70	70	
Cockfield	350	$5¼	5¼	5¼	—⅛
Con Bath	435	$11¾	11¾	11¾	—⅛
Denison	100	$26¾	26¾	26¾	
Dist Seag	474	$46½	46¼	46½	+½
Dome Pete	100	$46	46	46	—1⅛
Dofasco	100	$20½	20½	20½	—⅛
Dom Glass	1100	$10½	10½	10½	
Dom Stores	500	$12⅝	12⅝	12⅝	—⅛
Dom Text	380	$10½	10½	10½	
Domtar	100	$12⅞	12⅞	12⅞	
Falcon	475	$145½	145	145	
Glengair	200	225	225	225	
Greyhound	100	140	140	140	—10
Hawker S	700	180	175	180	+5
Hollinger	125	$29½	29½	29½	+¼
Home A	100	$14	14	14	
Hud Bay M	1200	$21¾	21½	21¾	
Hud Bay Co	4000	$13¼	13⅛	13⅛	—¼
Husky Oil	610	$8	8	8	—⅛
Imp Oil	363	$16½	16½	16½	+¼
Imp Tob	1010	$13½	13½	13½	
Ind Acc	760	$13¾	13⅝	13⅝	+⅛
Int Nick	3425	$40½	40¼	40⅜	+⅛
Int Util	275	$21⅜	21¼	21¼	—⅜
Int PL	6035	$22¼	22⅛	22¼	+½
IOS Ltd	500	210	205	205	—10
Ivaco	100	$6	6	6	—⅛
Macmilin	1000	$22¼	22⅛	22⅛	+⅛
Mass Ferg	970	$9⅝	9⅝	9⅝	
Molson A	2900	$13⅞	13⅝	13⅝	
Molson B	2700	$13¾	13¼	13½	—½
Moore Cp	10	$29½	29½	29½	+⅛
NB Tel	100	$11⅜	11⅜	11⅜	
Noranda	1271	$27¼	27⅛	27¼	—⅛
Pac Pete	250	$22	22	22	
Petrofina	565	$15¾	15¾	15¾	
Placer	1500	$31¼	31¼	31¼	—1¼
Price	300	$7⅝	7⅝	7⅝	—⅛
Rio Algom	175	$18	18	18	
Royal Bank	1550	$21	21	21	+⅛
Scott Las	100	$22	22	22	—½
Shell Can	430	$28⅛	28⅛	28⅛	+⅛
S Will pr	25	$80	80	80	—4
Sicard 6 pr	100	$19	19	19	—1
Southam	100	$49	49	49	
Steel Can	185	$21½	21½	21½	
Steinbg A	100	$14¼	14¼	14¼	—⅛
Superior El	1150	375	370	370	—5
Texaco Can	100	$21½	21½	21½	
Tor Dom	105	$18	18	18	
Un Corp B	100	$13	13	13	
Velcro Ind	200	$19	19	19	—¼
Walk GW	600	$41¼	41¼	41¼	+¼
Wdward	2400	$15¾	15¾	15¾	+½
Zellers	250	$9⅛	9⅛	9⅛	+¼

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Belgium	20	$20	20	20	
C Inv Trst	100	$41⅝	41⅝	41⅝	+7⅝
Comodore	1000	335	335	35	
Cross WB	500	350	350	350	
Inland Ch	100	230	230	230	+5
Kambern	1100	215	205	255	
Proflex	800	165	160	160	—15
Res Resort	800	275	275	275	—15
Sogena	300	$10	10	10	—1
Visa Bella	400	235	230	230	—10

MINES

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Ameran	48500	14	12½	13	+1
Cadillac	100	335	35	335	+5
Cannon	1000	18½	18½	18½	—1
Canuc	400	100	100	100	
Capri	3500	45	43	43	—2
Caprive	5000	14	13½	14	
Cominga	36500	21	18	18	—2
C Manitob	2000	20½	20½	20½	—½
Corge M	5000	45	43	45	+5
Credo	1500	33	33	33	
Duvan Cop	12000	5½	5½	5½	
Eagle M	400	153	151	153	+2
East Sull	100	575	575	575	
Fab Metal	500	5½	5½	5½	
Fano Min	550	9	9	9	
Fidelity	500	14	14	14	+4
Fontana	2500	4	4	4	
Glen Lake	1500	64	64	64	—2
Imp Min	500	14	14	14	—1½
James Bay	1000	16½	16½	16½	—½
Mal Hyg	2200	290	285	285	+5
Mars Bsn	2500	85	83	85	
Mistango	6000	23½	21½	22	—1½
Monteagle	1000	85	81	81	—1
Monteagle	1000	85	81	81	—1
Mt Laurier	4500	58	58	58	+3
Mt Pleasant	1000	41	41	41	—1
N Formaq	6500	6½	6	6	—1
N Am Rare	3500	30	29	29	—1
N W Canal	4000	5	5	5	
Pac Nickel	2000	51	50	50	—3
Patino	100	$37¼	37¼	37¼	—¾
Paudash	500	3	3	3	—½
Phoenix Can	300	525	515	515	—5
Pr Potash	6500	6	5	6	
Probe	500	12	12	12	
Que Exp	2500	8	8	8	
Ranger	200	865	865	865	—5
StL Col	1000	270	270	270	—15
St Lucie	4500	40	37	37	—4
TwentC Ex	11800	137	137	137	+3
West Hill	1000	25	25	25	+3
Wisconsin	1000	20	20	20	—2

INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Var. 20 juillet	+0.46	+1.12	—0.84	+0.47	+0.03
Clôt. 20 juillet	155.73	125.73	163.65	151.23	81.35
Haut 1970	195.96	1 4.30	193.63	183.63	125.35
Bas 1970	144.35	115.86	148.29	129.22	81.20
Haut 1969	207.15	159.30	206.12	197.97	136.47
Bas 1969	167.75	137.14	156.73	162.14	103.98

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	10.30	Ch. net
AbbotL 1.10	3	64¾	64½	64¾	+½
Addres 1.40	10	26¼	25¾	26	—⅜
Admirl	2	7⅝	7½	7½	+⅛
AirRed .40e	6	15⅜	15⅛	15⅜	—¼
Alcan 1.20	12	20½	20½	20½	
AllegC .10e	20	6½	6¼	6½	+⅜
AllegL 2.40	12	28⅛	28	28⅛	
Alld C 1.20	31	18	17⅞	17⅞	—⅛
AllisChalm	11	16½	16⅜	16⅛	+⅛
AHess .15r	7	30⅛	30	30⅛	—⅛
AAirlin .80	37	17⅛	17	17⅛	+⅛
ABrnd 2.10	16	37⅜	37	37	—⅛
ABC 1.20	8	24	23⅞	23⅞	—¼
AmCan 2.20	12	41⅛	41	41	—⅛
ACyan 1.25	53	28¾	28⅜	28⅜	—⅜
AmEIP 1.64	135	25⅝	25⅜	25⅜	
AHome 1.50	34	57⅝	57⅛	57¼	—⅜
AHosp .24	27	34⅜	34⅛	34⅜	+⅛
AmMot	1004	6⅛	5⅞	6	—⅛
AmPhot .12	13	8⅝	8½	8½	
AmStd 1	18	33⅛	33⅛	33⅛	
AT T 2.60	103	45⅝	45½	45½	—⅛
Anacond 1.90	16	23⅜	23⅛	23⅜	+⅛
Arlans .20	7	7⅜	7⅛	7⅛	—⅛
Armco 1.60	25	21½	20⅞	21	—⅜
ArmC .80	43	24⅜	24¼	24⅜	
ArmRub 1.60	11	25½	25½	25½	
AtlRich 2	109	57	56½	56¾	
Avco .60e	20	10½	10⅛	10⅛	—¼
Avon 1.10	33	68¼	68	68	—1
Babck .50	33	16¾	16½	16¾	+¼
Bathl	1	10⅛	10⅛	10⅛	+⅛
Baxter .10	32	25	24⅞	25	+½
Beckmn .50	7	22½	22⅜	22⅜	
BeechA .75b	9	9⅛	8⅞	9⅛	+⅛
BellH .60	5	25¼	25½	25½	+⅛
Bndix 1.60	5	24	24	24	
BenF 1.60	9	39	39	39	+⅛
BethSt 1.80	21	23	22¾	22¾	—⅛
BlackD 1.20	8	69⅛	69½	69½	—⅛
Boeing .40	57	14⅛	14⅛	14⅛	
Bordn 1.20	33	21¼	21⅛	21⅛	—⅛
Borg 1.25	3	21¼	21¼	21¼	—⅛
BristMy 1.20	47	53½	53	53	+⅛
Brown	3	5	5	5	+⅛
Brnswk .10	17	13⅜	13½	13⅜	+⅛
BucyEr 1.20	2	17½	17½	17½	
Budd .80	13	9	9	9	
Burrghs .60	102	92	91¼	91½	—⅞
CampSp 1.10	7	26⅜	26⅜	26⅜	+⅛
CPR 2.20	3	51⅛	51⅛	51⅛	—⅛
Carrier .60	29	32¼	32⅛	32¼	—⅛
CartW .40a	45	13⅛	13½	13⅛	—⅛
Case JI	6	12¼	12¼	12¼	—⅛
CatTr 1.20	19	33⅜	33⅛	33⅜	
Celanese 2	4	57¼	57¼	57¼	—¼
Cessna .80b	3	13⅛	13⅛	13⅛	+⅛
ChesOh 4	3	44⅛	44⅛	44⅛	+⅛
ChrisCtt .30t	1	6⅛	6⅛	6⅛	—⅛
Chrysir .60	157	20⅛	20⅛	20⅛	—⅛
CitFn 1.80	1	35⅛	35⅛	35⅛	—⅛
CitiesSv 2.20	22	46⅛	45⅞	46⅛	+½
Cluett P .90	15	16⅛	16⅛	16⅛	
CocaCol 1.44	40	74	73¼	73⅝	+1⅛
ColPal 1.30	11	38⅜	38⅛	38⅜	
CollAik 1	1	28¼	28¼	28¼	—⅛
CollinR .20p	12	10⅛	10⅛	10½	+⅛
CBS 1.40b	27	27½	27½	27½	
ColuGas 1.68	11	30⅛	30⅛	30⅛	
ComEd 2.20	57	31¼	31	31⅛	
COilRef .60	27	19⅜	19⅛	19⅛	
ConEd 1.80	34	25¼	25⅛	25¼	+⅛
CFds 1.10	2	30⅛	30⅛	30⅛	+⅜
ContCan 2.40	3	66⅛	66⅜	66⅛	
ConOil 1.50	50	22⅞	22⅜	22⅜	—⅛
CnrData	107	30	29⅞	29⅞	—⅛
Coopin 1.40	17	25⅜	25⅛	25⅜	+⅛
CPCIntl 1.70	5	29⅛	29⅛	29⅛	
Crane 1.60b	3	31⅛	31⅛	31⅛	+¼
Cr Zell 1.60	13	29	28⅞	28⅞	—⅛
Curtiss Wr 1	2	11⅛	11⅛	11⅛	—⅛
Cyprus 1.60	2	55	55	55	—½
DanR .25p	3	8⅛	8	8	
Dartl .30b	3	29⅜	29⅜	29⅜	—⅛
Deere 2	7	32⅛	32⅛	32⅛	—⅛
Dexter .24	46	18½	18½	18½	—⅛
DiaSh 1	10	13	13	13	—½
Diversin .36	13	10	9½	9½	—½
DowC 2.60	78	69	68⅛	68⅜	—1
Dresin 1.40	5	27¼	27⅛	27¼	+¼
duPon 2.50e	67	119½	118¼	118¼	—3
DuqLt 1.66	16	21⅛	21⅛	21⅛	—⅛
EastAir	81	13⅛	13⅛	13⅛	+⅜
EastK 1a	40	67⅛	67½	67⅛	—⅛
Elect As	2	4⅛	4½	4⅛	+½
ElPasNG 1	5	17⅛	17⅛	17⅛	
EmerEl 1	266	51	50⅛	50⅛	+¼
ESB 1.20	5	18⅛	18⅛	18⅛	—⅛
EthylCp .84	7	19⅛	19⅛	19⅛	—⅛
ExCel 1.25	7	19⅛	19⅛	19⅛	
Fairch .50	98	24	23⅛	23⅛	—1
Firest 1.60	2	42⅛	42⅛	42⅛	+⅛
FChart 2.29t	3	36⅛	36⅛	36⅛	—⅛
Flintkote 1	16	22¼	22¼	22¼	—⅛
FlaPw 1.60	16	43½	43½	43½	+¼
Ford 2.40	68	45½	45⅛	45⅛	—½
Frueh 1.70	4	24⅛	24⅛	24⅛	
GAF .40	34	9⅛	9½	9⅛	+⅛
GenDyn 1	14	20⅛	20	20	—¼
GenEle 2.60	77	75⅛	75⅛	75⅛	—⅛
GFds 2.60	5	79⅛	79⅛	79¼	+¼
GMC 1.70e	51	66⅛	65⅞	65⅞	—⅛
GPubU 1.60	33	19⅛	19	19	—⅛
GTelEl 1.52	1027	23⅛	22¼	23	—1
GTire 1b	7	16⅛	16⅛	16⅛	—⅛
Gilletta 1.40	19	42⅛	42¼	42⅛	+⅛
Goodrh 1.72	27	22⅛	22	22⅛	—⅛
Gdyr .85	53	26	26	26	
Grace 1.50	20	24¼	23⅛	23⅞	+¼
GrndU .80	x20	28	27¾	27¾	—¼
Gt A&P 1.30	3	26	26	26	—¼
G W Fin	2	18⅛	18⅛	18⅛	
Greyhnd 1	16	13¼	13⅛	13⅛	—⅛
GrumAir 1	71	15⅛	15¼	15⅛	—⅛
GulfO 1.50	108	26⅛	25⅞	26	+⅛
GulfWI .50	38	12⅜	12⅛	12¼	
Heinz .92	35	33	33	33	+⅛
HeleneCurt	6	8½	8⅜	8⅜	—⅛
Hmstk .40	20	23½	23½	23½	+⅛
Hnywl 1.30	32	74⅝	74¼	74⅜	+⅛
HFC 1.10	5	34⅛	34½	34½	—⅛
Howmet .70	2	13	13	13	+⅛
HuntChm .12	26	17	16½	16½	—⅛
IllCent 1.14	8	18¾	18½	18½	—¼
INA 1.40	26	26	25½	25½	—1⅛
IngRand 2	3	37½	37⅛	37½	
InlandStl 2	6	25¼	25¼	25¼	
IBM 4.80	32	258½	256¾	257	—1
IntFF .50b	3	56½	56½	56½	—½
IntHar 1.80	15	24¼	24⅛	24¼	+½
IntMnr	5	11	11	11	
IPap 1.50	37	35⅛	35	35	—¼
IntT&T 1.05	194	37⅛	37	37⅛	—⅛
Ipco .34	3	23⅛	23⅛	23⅛	—⅛
ITEC .60	13	22½	22⅛	22½	+⅛
JnMan 1.20	7	32⅛	32⅛	32⅛	—⅛
JohnJ .32	81	50	50	50	+⅛
JoneL .34p	2	12⅛	12⅛	12⅛	+⅜
Joy 1.40	7	41⅛	41¼	41¼	+¼
KaiserAl 1	6	27⅛	27⅛	27⅛	—⅛
Kellogg 1.70	3	42	41⅛	41⅛	—⅛
Kendall .60	6	30⅛	29⅛	29⅛	+¼
Kennec 2.60	15	44	43½	44	
KerrM 1.50	1	81½	81½	81½	—½
KimbC 1.20	11	34⅛	34⅛	34⅛	+⅛
Kresge .44	34	38	37⅛	38	+⅛
Kroenl .20p	7	14⅛	13⅛	13⅛	—⅛
Leasco	22	8⅛	8⅛	8⅛	+⅛
LehPC .40	6	10½	10½	10½	+⅛
LibbMcN	4	5⅛	5⅛	5⅛	—⅛
Ling .33p	13	11½	11⅛	11½	—⅛
Litton 1.12t	85	16⅛	16¼	16½	—⅛
Lock A	59	8⅛	8⅛	8⅛	
Loews .13	25	23	22⅛	22⅛	—⅛
Mgnvx 1.20	38	28⅛	28⅛	28⅛	
Marathn 1.60	202	23	22⅛	23	+⅛
MartM 1.10	10	13⅛	13⅛	13⅛	
MascoCp .24	11	35	35	35	+⅛
MassF 1	26	9⅛	9½	9⅛	
McDnD .40	24	16½	16	16	—⅛
McGEd 1.40	2	26⅛	26⅛	26⅛	
McGrH .60a	6	14½	14⅛	14⅛	—⅜
Memrx	33	55⅛	54½	54½	—⅜
MidldR 1.40	4	17¼	17⅛	17¼	
MMM 1.75	22	78⅛	78⅛	78¾	—⅜
Mobil 2.40	20	47¼	47¼	47⅛	—¼
Msant 1.80	11	33⅛	32⅞	32⅞	—½
Motrla .60	5	35	35	35	—⅛
NatBisc 2.20	6	45⅛	45	45	
NatCan .45	3	21⅛	21⅛	21⅛	
N Cash .72	27	34½	34⅛	34⅛	+¼
NDist .90	8	15½	15½	15½	+¼
Nat Genl .20	12	12⅛	11⅞	11⅞	—½
NGyps 1.05	17	18⅛	18⅛	18⅛	
NLead .85e	19	20⅛	20	20⅛	
NatStl 2.50	3	36¼	36⅛	36¼	+⅛
NatTea .80	8	11⅛	11⅛	11⅛	—¼
Newmt 1.04	27	28½	28¼	28¼	
NiaMo 1.10	15	14⅛	14½	14½	
NoAmR 1.20	13	15¼	15¼	15¼	+¼
Nthgate .25e	1	10⅛	10⅛	10⅛	
NwstAir .45	20	16	15¾	16	+¼
NortS .99t	27	33½	33⅛	33½	
Occidt 1b	130	14	13⅛	14	+⅛
OlinCp .88	32	15⅛	15⅛	15⅛	
OutbMar 1	2	15⅛	15⅛	15⅛	
OwensC 1.40	1	72½	72½	72½	—½
PacGEl 1.50	45	26⅛	26¼	26¼	—⅜
PanA	45	9	8⅞	9	
ParkeD .60	29	16⅛	15⅞	16⅛	+⅜
PenCn	75	6⅛	6	6⅛	+⅛
PenneyJC	3	40⅛	40⅛	40⅛	—⅛
Pennzo .80	13	20⅛	20½	20½	—½
PepsiCo 1	8	48⅛	48⅛	48⅛	+⅛
Pfizer .60	425	31½	31⅛	31¼	—⅜
PhelD 2.10	19	44½	43⅞	43⅞	—⅜
PhilMr 1	42	38½	38¼	38¼	—⅜
PhilP 1.30	114	27¾	27⅛	27¼	—¼
PitneyB .68	2	24	24	24	+¼
Pitstn .30	43	30⅞	30½	30½	—⅜
Polroid .32	105	57⅛	56¼	56⅛	
Ralst P .70	4	23⅜	23⅜	23⅜	+¼
Raythn .60	2	19	19	19	
RCA 1	67	20¼	20½	20¼	+⅛
RepSt 2.50	3	29⅛	29⅛	29⅛	
Revere 1.50	1	17⅛	17⅛	17⅛	+¼
RexCh 1.50	4	27⅛	27⅛	27⅛	—⅜
RichM .90	7	51⅛	51⅛	51⅛	
Ronsn .40	2	6¼	6¼	6¼	+¼
RoyD 1.03e	5	38	37⅞	37⅞	—⅛
Safew 1.10	22	28⅛	28¼	28¼	
StReg 1.60	40	33	33	33	+⅛
SaFel 1.60	46	18⅛	18½	18⅛	—⅜
Schenl 1.40	2	21½	21½	21½	
Schlbg 1.40	19	71	71	71	—½
Scientif	9	3	2⅞	3	+⅛
SCM .60b	8	13¼	13⅛	13⅛	—⅛
ScottPap 1	14	24⅛	24	24	
SrsR 1.20a	56	60⅜	60⅛	60⅛	—⅜
ShellO 2.40	16	43⅛	43⅛	43¼	+¼
Simmn 1.40a	2	46⅛	46¼	46⅛	+⅛
Singer 2.40	6	55⅛	55⅛	55⅛	—⅛
SkilCp .90	2	15⅛	15⅛	15⅛	+⅛
SmitA 1.40	7	31¼	31	31¼	+⅜
Smith KF 2	13	45⅛	45⅛	45⅛	—⅛
SouPac 1.80	21	27⅛	26⅞	26⅞	—⅛
SouRy pf 1	1	12⅛	12⅛	12⅛	—¼
SpryR .37e	35	26¼	26	26	
StdBr 1.60	53	42½	42½	42½	—⅛
StOCal 2.80	71	43	42¾	42¾	+⅛
Stdlnd 2.30	24	45¾	45½	45¾	+¼
StdNJ 1.80e	84	59⅜	59⅛	59⅛	
StdOh 2.70	12	62¼	62¼	62¼	+¼
SterlDr .75	15	33¼	33¼	33¼	+¼
StewW 1.80	1	25¼	25¼	25¼	+⅛
StudeW 1	39	44⅛	44¼	44¼	—⅜
SunOil pf2.25	4	35⅛	35½	35⅛	
Sunbm .80	30	18⅛	18⅛	18⅛	
Swift .60	18	27¼	27½	27½	—¼
Teledn 1.09t	42	14½	14⅛	14⅛	—⅜
TelexC	76	12¾	12½	12½	
Tenco 1.32	13	19⅛	19⅛	19⅛	
Txco 1.60	101	29⅛	28¾	28¾	—⅜
TexGS .60	38	14⅛	13⅞	13⅞	—⅛
Textr .90	7	19⅛	19⅛	19⅛	
Thiok .40	5	8⅛	8¼	8⅛	
Time 1.90a	3	33⅛	33½	33⅛	
Timkn 1.80	12	27⅛	27⅛	27⅛	+¼
TWAir	7	12¼	12¼	12¼	—¼
Transm .55	101	13⅛	13⅛	13⅛	+⅛
Transctl	25	5½	5⅛	5⅛	—⅛
TriC 2.24e	19	25⅛	25⅛	25⅛	—⅜
TRWInc 1	5	28½	28½	28½	—¼
TwntC	3	8⅛	8⅛	8⅛	—⅛
UALInc 1	18	13⅛	13½	13½	—⅛
Un Carb 2	58	38½	38¼	38⅜	—⅛
UOilC 1.60	9	30	29⅞	30	—⅛
UAIrc 1.80	28	31⅜	31	31⅜	+⅜
UnFin Cal	1	6⅞	6⅞	6⅞	—⅛
UnNuclr .92f	15	10	9⅞	10	
USSmlt 1b	3	23⅛	23½	23½	—⅜
USStl 2.40	12	30⅛	30⅛	30⅛	—⅜
Vorna	1	9½	9½	9½	+¼
WarnL 1.20	31	61¾	61⅛	61¾	+⅜
WnUnion 1.40	13	35¼	35	35¼	+¼
WstgEl 1.80	4	64⅛	64⅛	64⅛	+¼
WheelPitt Stl	5	11	11	11	
WhiteC .40	6	11⅛	11¼	11⅛	
WhteMt .50p	43	11½	11⅛	11⅛	—⅜
Wwth 1.20	25	31⅛	31⅛	31⅛	+⅜
Xerox .60	103	74⅛	73⅛	73⅛	+⅛
YngstSD 1.20	2	17½	17¼	17½	
Zenith 1.40	11	27⅛	27⅛	27¼	+⅜

américaine

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	10.30	Ch. net
Barnes E	1	7½	7½	7½	
Brascan 1	9	13⅛	13	13	
Camp Ch	5	7⅛	7⅛	7⅛	+1-16
Cdn Javelin	14	8⅛	8⅛	8⅛	+⅛
Creole 2.60	9	27⅛	27⅛	27⅛	—¼
Dome Pet	7	45½	44¾	45	+¼
FiltDyn .01g	1	10¼	10¼	10¼	
ImpOil .50a	19	16⅛	15⅞	16	+⅛
Molybd 1.96f	8	32⅛	32	32	—⅛
NewPk	15	4⅛	4⅛	4⅛	
Nuclear A	15	2⅛	2⅛	2⅛	+⅛
Plantind	2	14⅛	14⅛	14⅛	+⅛
Seeman Br	5	5⅛	5⅛	5⅛	—⅛
Syntex .40b	12	23⅛	22½	22½	—⅜
Techcol .40b	7	8⅛	8⅛	8⅛	
U Asb .07e	5	3 1-16	3	3	
Wheelab .60a	5	20¼	20½	20½	—¼
WorkWr .60	1	9⅛	9⅛	9⅛	+¼
WrHarg	16	1 11-16	1 11-16	1 11-16	+⅛

fruits et LEGUMES

(PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par le ministre de l'Agriculture.

Pommes: MacIntosh A. C., $3.50 8 cellos de 5 lbs; Cortland, $2 à $2.25; A. C. $3 le boisseau.

Fraises: $2.50 à $3.50 pour 12 chop.

Framboises: $4 à $4.50 pour 12 chop.

Bleuets: $3.50 à $3.45 pour 12 chop, $8.50 à $9 pour 16 pintes.

Brocoli: $3 la douz.

Chicorée et escarole: $1.50 la douz.

Betteraves: .35 à .45 la ½ douz.; $2.50 à $3 pour 50 lbs.

Carottes: .90 la douz.

Choux de Bruxelles: $6 pour 16.

Choux: verts, $1.25 à $1.35 pour 16; rouge et savoy $2.50 à $3 pour 18.

Choux chinois: $2.75 à $3 pour 12.

Choux-fleurs: $2.75 à $3 pour 12.

Ciboulette: .90 à $1 la douz.

Concombres: de couches, .75 à .90 la douz.

Gourganes: $2.75 à $3 les 20 lbs.

Fèves jaunes: $1.50 à $1.75; vertes: $1.75 à $2 les 20 lbs.

Epinards: $2 à $2.25 le minot; $2.25 pour 12 cellos de 10 onces.

Persil: .50 la douz.

Céleri: $3.50 pour 24; jumbo: $3 pour 15.

laitue: frisée, $1 à $1.50 pour 16; Iceberg, $1 à $1.50 pour 18; Romaine, $1.25 à $1.50 pour 20.

Navets: $2 à $2.25 la manne.

Oignonnets: $1.25 à $1.50 pour 3 douz.

Poireaux: $1 à $1.25 la douz.

Pommes de terre: Nouvelles: $2.60 à $2.75 les 50 lbs.

Radis: .50 à .65 la douz.; $1.75 à $2 les 30 cellos de 6 ozs.

Rattini: $3 pour 2 douz.

Rutabaga: $6 à $7 les 50 lbs; .50 paquet de six.

Tomates: rouges: $5 à $5.50; roses: $6.50 à $7 pour 20 lbs.

Zucchini: $2 à $2.50 les 20 lbs.

calgary

20 JUILLET

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Yukon Pro	20000	15	15	15	

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Calcorp	1000	15	15	15	—5
Columbia	1000	52	52	52	
Duke	500	70	70	70	
Flagstone	1000	25	25	25	+1
Flin Flon	7500	12	10	10	
Matrix	1200	55	55	55	—2
New Rice	5000	8	6	8	+3
Rapid Riv	7500	18	18	18	
Pac Copper	200	210	205	205	—15
Studer	1000	30	30	30	
Terra	250	500	500	500	
Trans Yuk	1000	7	7	7	

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Acroll	1500	80	79	80	
Amalta	1000	25	25	25	+2
Barclay	500	18	18	18	—2
Clarepine	500	28	28	28	—2
Globe	500	18½	18½	18½	
Lassiter	1000	20	20	20	
N Unisph	500	45	45	45	+6
New York	500	50	50	50	
Nitracell	6000	53	50	50	—4
Quinalta	3000	6	5½	5½	+1
Twin Riche	1000	30	30	30	

Total des ventes : 63,150.

marché des BESTIAUX

PC — Les arrivages étaient moyens et le commerce actif lundi aux marchés de Montréal. La demande était bonne et les prix étaient stables.

Arrivages : 499 bêtes à cornes, 453 veaux, 17 porcs et 3 ovins.

Les bons **bouvillons** se vendaient de 3.75 à 32.35, les moyens de 29.25 à 29.75, les communs de 26.25 à 28.75.

Les **génisses** de qualité moyenne valaient 25, les communes de 20.50 à 24.50.

Les bonnes **vaches** ont rapporté de 23 à 25, les moyennes de 21.50 à 23.25, les communes de 20 à 21.25, pour la **charcuterie** et la **mise en conserve** de 16.75 à 18.

Les bons **taureaux** se vendaient de 26.50 à 29.50, les moyens et les communs de 24.25 à 28.75.

Les **veaux** de qualité moyenne ont rapporté de 36 à 39.50, les communes de 30 à 35.50.

Il n'y a en aucune vente de **porcs et d'ovins.**

Réunion de la CECLA en Argentine

BUENOS AIRES (AFP) — Vingt-trois pays d'Amérique latine participent à la réunion extraordinaire de la "CECLA" (Commission spéciale de coordination latino-américaine) qui s'est ouverte lundi à Buenos Aires afin d'examiner le problème des relations commerciales et financières du continent avec les pays de la Communauté économique européenne.

Les délibérations se poursuivront jusqu'au 29 juillet. Elles seront présidées, à partir de lundi prochain, par les ministres des Affaires étrangères des pays participants.

Selon l'ordre du jour provisoire établi par l'Argentine, les pays d'Amérique latine exprimeront à la CEE leur préoccupation devant les restrictions opposées par les nations européennes à l'entrée de leurs produits traditionnels.

La conférence, qui tiendra ses délibérations à huis clos, prépare un front commun pour le développement des relations avec les pays de la CEE. Parmi les sujets qui y seront abordés figurent l'intensification des échanges commerciaux, l'octroi de crédits, des conditions plus favorables pour la transmission des connaissances technologiques et des programmes accélérés en vue d'une augmentation de la production en Amérique latine.

du parquet de la bourse

Wall Street se replie, léger gain à Montréal

La phase de consolidation qui sous la pression des prises de bénéfices a été amorcée hier à Wall Street à la suite des fortes hausses qui ont été enregistrées la semaine dernière se poursuit ce matin dans un marché modérément actif.

Le nombre des baisses l'emporte sur celui des hausses par un léger avantage et l'indice industriel de Dow Jones, baromètre des "blue chips", qui avait clôturée en baisse hier (—1.17) pour la première fois depuis les neuf dernières séances, se replie davantage de 5.61 à 728-30, environ une heure après l'ouverture du marché.

* * *

La tendance des cours qui a terminé légèrement en hausse hier à la **BOURSE DE MONTREAL** continue de gagner un peu plus de terrain ce matin dans un marché modérément actif.

Presque tous les secteurs s'inscrivent en hausse sauf celui des banques qui est pratiquement inchangé par rapport à hier et dont l'indice se replie étroitement de 0.02.

Les indices des industrielles, des services publics et des papeteries enregistrent des gains de 0.38 — 0.46 et 0.24 respectivement. L'indice combiné à 151.59 s'inscrit en hausse de 0.36.

* * *

TORONTO. PC — Les prix étaient en légère hausse ce matin, à l'ouverture de la Bourse de Toronto.

Home A a avancé de ½ à 14⅞; Moore, ⅛ à 28½; Asbestos, ¼ à 27; Cassiar, ¼ à 20¼ et Inco, ⅛ à 40⅜.

Slater Steel a fléchi de ⅛ à 12⅜; Mattagami, ½ à 22; Patino, ¼ à 37¼; Hudson Bay Co., ⅛ à 21⅝ et Vulcan, ¼ à 9.

* * *

La **Bourse de Londres** se raffermit légèrement après un début de séance quelque peu hésitant. Quelques achats sélectifs sont enregistrés parmi les leaders industriels mais l'avance des cours est loin d'être générale. Vers l'approche de la clôture l'indice industriel du Financial Times s'inscrit en hausse de 1 point à 344.4.

* * *

PARIS — Les bonnes dispositions dont avait fait preuve en fin de séance hier la Bourse de Paris s'estompent quelque peu aujourd'hui, le marché se montre toutefois bien résistant avec quelques traces d'irrégularité.

La rente Pinay s'effrite de 0.40 à 157.8 et la parité de l'once d'or s'est établie à 36.07 dollars.

* * *

L'indice des 225 titres clés à la **Bourse de Tokyo** aujourd'hui clôture en hausse de 15.05 à 2,148,94, ce qui équivaut à une hausse de 81.18 points depuis sa clôture de jeudi dernier. L'indice général à 159.93 gagne 0.54, soit 0.34 pour cent.

titres au comptoir

	Ventes	Haut	Bas
A G F Special	300	200	200
Alscope Cons	1500	80	80
Black Cricket	2000	30	30
Chessbar wts	1300	285	270
CSC Yachts	1100	225	200
Cons Durham	6000	190	155
J L P Div	4400	175	16
G-B Automated	300	625	588
Gaspe Copper	50	$48	48
Gray Ind	100	325	325
Grt Lk Nick	100	375	375
Home Superm	2700	45	45
Hytec Elect	400	263	200
Janus Mns	4000	13	12
Killarney	6000	32	30
Lk Beaver	12000	18	17
Macland Expl	1500	95	95
Murky Fault	500	40	40
Natl Malartic	300	190	190
New Assoc Dev	1500	40	29
Newbaska Mns	2000	25	25
North Que Expl	9000	75	65
Nouvelle Mng	1000	57	52
Paramaque Mns	1000	4	4
Parr Mns Ltd	3500	92	85
Peoples Dept	100	800	800
Richore	1000	10	10
San Judas	3600	130	130
Sklar Mfg	1000	85	85
Spar Aerospace	100	100	100
Supersol Ltd	600	375	313
Systems Dim	200	700	613
Wingait Div	2000	400	400
Yellowknife B	1000	14	14

COURS du dollar

NEW YORK — Le dollar canadien par rapport à la devise américaine est en baisse aujourd'hui de 1/64 à $0.96 53/64 et la livre sterling de 1/32 à $2.38 27/64.

MONTREAL — Le dollar américain par rapport à la devise canadienne est inchangé à $1.03 9/32 et la livre sterling est en baisse de 1/16 à $2.46⅛.

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Aetna In	300	100	100	100	—10
Agnico	2000	216	208	210	—6
Allied Mng	1362	52	52	52	—5
Am Larder	1584	58	58	58	
Argosy	1000	40	40	40	
Armore	3000	12	12	12	
Atl C Cop	1000	50	50	50	
Bankeno	3700	290	280	290	+5
Belcher	1000	40	40	40	—1
Betim	131	$12⅞	12⅞	127	
Black Bay	4000	8	8	8	
Bral Can F	1300	210	210	210	+5
Brameda	2150	250	250	250	
Brunswk	280	505	505	505	—5
Bunker H	1000	9	9	9	—2½
Camflo	2000	225	225	225	
Camp RL	z50	$23	23	23	
C Tung	2200	212	207	207	—3
C Jamiesn	200	200	200	200	—5
C Lencour	1000	17	16½	17	
Cdn Nisto	500	13	13	13	
Cassiar	1300	$20¼	20	20	
Chemaloy	500	130	130	130	—10
Chimo	500	126	126	126	—4
Chrom	300	155	155	155	
Coniagas	1000	25½	25½	25½	+½
Con Fardy	z22	135	125	135	
C Marben	2400	330	330	330	+10
C Morisn	5000	195	191	195	
Con Nichol	1000	9½	9½	9½	—½
C Rambler	z300	82	82	82	
C Red Pop	500	6½	6½	6½	+½
Conwest	310	930	925	930	—20
Coprcorp	2000	43	42	43	+1
Cop Fields	700	149	147	147	
Coulee	500	27	27	27	+1
Craigmt	1000	$107	10⅞	10⅞	+⅜
Crobk	46000	22	17	17	—3
D'Aragon	1000	19	19	19	
D'Eldona	9500	99	96	96	—3
Denison	1471	$27¼	26¾	26¾	—¼
Dome	100	$55	55	55	
D Explor	9100	112	105	109	+2
Donalda	3000	29	28½	28½	—½
Dunraine	667	23	23	23	
Dynasty	225	680	680	680	—10
East Sull	100	580	580	580	
Endako	600	$12¾	12½	12¾	+¼
Farwest	500	8	8	8	—1
F Mar	1200	115	115	115	
Frobex	z14	21	21	21	
Gnt Masct	150	285	285	285	+4
Goldray	1000	85	85	85	+5
Goldrim	500	26	26	26	
Gortdrm	200	330	330	330	+5
Grandroy	2000	27	27	27	
Granduc	2100	810	810	810	
Gunnar	500	120	119	119	—1
High-Bl	100	280	280	280	+5
Huds Bay	750	$21⅞	21⅝	21⅞	+⅛
Int Halliw	100	270	270	270	—15
Int Mogul	437	$10	990	10	—⅛
Irish Cop	1000	11	11	11	—1
Iso	5000	155	152	155	+4
Jelex	1000	20½	20½	20½	
Jonsmith	500	11	11	11	—1
Jorex Ltd	500	100	100	100	
Jowsey	z333	28	28	28	
Kerr Add	600	$10⅛	10¼	10⅛	+⅛
K Anacon	2400	38	38	38	
Kirk Twns	2000	36	34	34	—2
Lab Min	100	$29	29	29	+½
Lacanex	700	100	100	100	
L Dufault	925	$16⅛	16	16⅛	+⅛
L Osu	6000	11	11	11	+½
L Shore	333	335	330	330	+5
Louvicrt	z300	8	8	8	
Lytton M	500	226	225	226	—6
Madeleine	z55	380	380	380	
Madsen	z150	85	85	85	
Man Bar	z11	50	50	50	
Martin	1000	10½	10½	10½	—½
Match	3000	11	10	10	
Mattgml	2100	$22¼	22	22¼	—¼
M Adam	18300	90	89	89	—1
Mc Intyre	z60	$160½	160½	160½	
Mentor	6000	52	52	52	+2
Moneta P	z10	70	70	70	
Mt Wright	5000	28½	28	28	—½
Multi-Mi	1000	57	57	57	—3
New Bid	500	5½	5½	5½	+½
New Cal	3000	24	24	24	
N Imperal	600	165	165	165	—3
N Senator	2000	14	14	14	+1
Noble M	6000	165	145	145	—30
Norlex	14000	30½	30	30	
N Coldstm	100	102	102	102	—3
Northgat	1400	$10	10	10	
Obaska	14500	16½	16	16	—1
Opemska	420	$12⅝	12¼	12⅜	+⅛
Orchan	200	335	335	335	+10
Osisko	6000	32	32	32	
Pamour	200	182	182	182	—5
Patino	310	$37¼	37¼	37¼	—¼
Pce Expl	1000	71	71	71	—1
Pick Crow	250	22	22	22	
Pine Point	120	$30¼	30¼	30¼	—⅛
Preston	350	910	910	910	+10
Pure Silv	100	240	240	240	+5
Q Mattgml	1000	40	40	40	
Radiore	1000	30	30	30	—1
Rayrock	700	131	130	130	
Rio Algom	1075	$18	18	18	—⅛
Roman	800	740	700	710	—40
Sherritt	1275	$18¾	18½	18½	—¼
Silvmq	4500	25	25	25	
Sisco	2600	185	185	185	—2
Stanrck	z100	70	70	70	
Steep R	385	305	305	305	+5
Sud Cont	1000	38	38	38	—2
Sullivan	z57	590	575	590	
Teck Cor A	1200	580	570	570	—20
Texore	2500	24	22	22	—2
Trin Chib	2000	12	11	12	+1
Upp Can	1900	146	145	145	
West Mine	600	430	420	430	
Willroy	7700	150	150	150	+5
Wr Harg	150	147	147	147	—3
Yk Bear	250	425	420	420	
Yukon C	200	105	105	105	—15

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Alt East G	1800	390	390	390	—5
Alminex	z20	460	460	460	
Am Leduc	1000	9	9	9	+1
Asamera	1600	$11⅛	10½	10⅝	
Banff	6400	920	905	905	—5
BP Oil Gas	3100	275	360	365	—5
CS Pete	1900	295	285	285	—10
C Ex Gas	200	345	340	340	
C Homestd	2100	615	600	600	—15
C Ll Pete	1500	72	72	72	+2
Cdn Sup O	360	$26⅞	26⅝	26⅝	
Cent Del	1500	905	900	900	—5
Chieftan D	300	680	675	675	—15
Clark Can	1590	161	140	140	—23
Dynamic	1800	113	111	111	—1
French Pt	900	505	500	500	—10
Mill City	200	126	126	126	—4
Nat Pete	1500	155	153	155	
N Davies	2000	9	9	9	
Northld	3100	33	33	33	—2
Numac	800	525	510	510	—15
Pinnacle P	500	72	72	72	—3
Place G	3250	110	106	110	+1
Rang	12185	880	835	835	—40
Scurry Rn	200	$14	13⅞	14	
Siebens	300	640	640	640	—10
Spooner	2525	130	126	126	—2
Syracuse	5200	190	187	189	—3
Un Bata	10925	289	281	287	+6
U Canso	200	360	360	360	
Un Reef P	1000	17	17	17	+1
Ulster Pet	2200	160	155	155	—1
Wespac	z100	17	17	17	
W Decalta	1050	410	400	400	—5

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Abitibi	725	$7⅛	7⅛	7⅛	
Acklands	200	$5⅜	5⅜	5⅜	—⅛
Acres Ltd	420	$9⅝	9⅝	9⅝	—⅛
A.G.F.M	100	440	440	440	
Aimco Ind	1200	$10⅛	10	10	—⅛
Alta Gas T	8435	$41½	41¼	41½	+¼
Alta Nat	400	$19	19	19	
Algo Cent	245	$6½	6½	6½	—⅛
Algoma St	1400	$12½	12⅜	12⅜	
Alcan	1835	$21⅜	21¼	21¼	
Alcan pr	200	$26¼	26⅛	26¼	+⅛
Anglo-c pr	100	$13¼	13¼	13¼	
Aquitaine	580	$19⅛	19	19	—⅛
Argus C pr	150	$8½	8½	8½	—¼
Asbestos	350	$27	27	27	+¼
Atco Ind	10	$9½	9½	9½	+½
Atl Rich	20	$58⅛	58⅛	58⅛	+5⅛
Bank Mtl	779	$15	15	15	—⅛
Bank N S	3028	$17	16¾	16¾	—¼
Bartaco	100	$7¼	7¼	7¼	—¾
Beavr Eng	100	$5⅛	5⅛	5⅛	—⅛
Beaver L	700	$9⅝	9⅝	9⅝	—¼
Becker B p	100	$6¼	6¼	6¼	—¼
Bell Canad	2655	$42⅜	42⅜	42⅜	+⅛
Bell A pr	99	$49¾	49¾	49¾	
Block Bros	1500	300	300	300	—5
Bombrder	z60	$12½	12⅛	12½	
Bow Valy	200	$10½	10½	10½	—⅛
Bramalea	600	300	290	290	—5
Brascan	550	$13⅜	13½	13½	—⅛
BC Forest	300	$23⅞	23½	23⅞	+⅜
BC Sugar p	z20	$14½	14½	14½	
Brinco	705	405	405	405	
Budd Auto	z50	415	415	415	
Cad Dev	z80	480	480	480	
CAE Ind	z50	405	405	405	
Calgary P	700	$20¾	20⅛	20⅛	—⅜
Campeau	35	325	310	325	+10
CD Sugar	40	$32	32	32	+⅛
Can Cem L	125	$36⅛	36	36	
Can Perm	z15	$10	10	10	
Cdn Brew	1910	$6⅛	6⅛	6⅛	
CGE pr	z75	$23⅛	23⅛	23⅛	
CG Sec A	z50	$8⅛	8⅛	8⅛	
C Goldie	200	290	285	290	+15
C Hydro	900	$12¼	12	12⅛	+⅛
C Imp Bank	1910	$19	18⅞	19	—⅛
CGOL	10215	$9	8⅞	8⅞	+¼
CIL	1400	$8½	8½	8½	—¼
C Intrurb p	400	$6¼	6¼	6¼	—⅛
CP Inve pr	550	$20½	20½	20½	—¼
CP Inve w	2200	465	455	455	—20
CPR	490	$53¼	53⅛	53⅛	—⅛
CPR $3 pr	200	$8⅛	8⅛	8⅛	
C Utilties	z5	$31	31	31	
C Util 5 pr	50	$58	58	58	+3¼
Canron	200	$13⅛	13⅛	13⅛	
Capit Div	200	115	115	115	+5
Cara	100	$5	5	5	+25
CDRH Ltd	200	400	400	400	
Chemcell	100	490	490	490	+5
Chrysler	1370	$21⅛	20½	20½	—⅜
CHUM B	300	$5⅛	5⅛	5⅛	—¼
Clairton	400	40	40	40	
Clairton w	200	4	4	4	
Columbi p	400	$14⅛	14⅛	14⅛	+⅛
Cominco	400	$20	20	20	—⅛
C Holiday I	400	$8	8	8	—⅛
Compro	100	220	220	220	+15
Con Bath	2100	$11¾	11¾	11¾	—¼
Con Bldg	400	97	97	97	—2
Con Textle	300	$12	12	12	
Cons Gas	2430	$15⅛	15⅛	15⅛	—¼
C Glass	10000	$13½	13½	13½	+¼
Corby vt	510	$23	23	23	
Cornat Ind	300	110	110	110	
Coron 2w	300	15	15	15	
Crain R L	z50	$12	12	12	
Crwn Life	100	$21½	21½	21½	+⅛
Cygnus A	165	430	430	430	—20
Cygnus B	100	415	415	415	—25
Distl Seag	225	$46⅛	46⅛	46⅛	
Dome Pete	275	$46⅛	45½	45½	—2
D Bridge	525	$14⅛	14⅛	14⅛	+⅛
D Citrus	100	$5⅛	5⅛	5⅛	
Dofasco	1200	$20⅛	20⅛	20⅛	
Dofasco p	50	$71	71	71	+1⅛
Dom Store	540	$12⅛	12⅛	12⅛	—⅛
Domtar	125	$12⅛	12⅛	12⅛	+⅛
DRG Ltd	2100	$9⅛	9⅛	9⅛	
Dupont	z25	$17½	17½	17½	
Dylex D A	100	403	400	400	—10
E-L Fin w	z25	190	190	190	
Falcon	1370	$145	145	145	—⅛
Fam Play	230	$9⅛	9⅛	9⅛	—⅛
Fed Farm	z50	175	175	175	
Fleet Mfg	300	86	86	86	—4
Ford USA	z75	$46⅛	46⅛	46⅛	
Ford Cnda	700	$56½	56⅛	56⅛	—½
Gaz Metr	604	350	350	350	
Gen Distrb	100	$9⅛	9⅛	9⅛	
GMC	25	$68½	68½	68½	
Genstar L	215	$8½	8½	8½	
Glendale	500	380	380	380	—5
Glengair	300	220	220	220	—5
Goodyer	z10	$87	87	87	
GL Paper	2100	$17½	17½	17½	
GN Capital	200	420	410	420	+15
Gt W Life	33	$41½	41½	41½	
Greyhnd	200	$10½	10½	10½	+⅛
Guar Trst	180	$8⅛	8⅛	8⅛	+⅛
Gulf Can	1715	$15½	15¼	15⅛	+⅛
Hardee	1000	79	79	79	+3
Hard Crp A	100	$9⅛	9⅛	9⅛	
Harveys F	100	130	130	130	+15
Hawker S	z12	175	175	175	
Home A	3000	$14⅛	13⅞	13⅞	
H Bay Co	3775	$13¼	13⅛	13⅛	—⅛
HB Oil Gas	65	$35⅛	35⅛	35⅛	—⅛
Huron Erl	800	$16	15½	16	
Husky Oil	2350	$8⅛	8	8⅛	—⅛
Imp Oil	5077	$16½	16⅛	16⅛	+⅛
Imp Tob	900	$13⅛	13½	13⅛	+⅛
Indusmin	340	$13⅛	13⅛	13⅛	—⅛
Ind Accept	590	$13⅛	13⅛	13⅛	
In Acc	100	450	450	450	
Inland Gas	z20	$9	9	9	
Inland G p	240	$13⅛	13½	13⅛	+⅛
Inter-City	100	56	6	6	+⅛
IBM	30	$269¾	269¾	269¾	—1¼
Int Nickel	2449	$40½	40¼	40¼	+⅛
Int Util	1482	$22	21⅛	21⅛	—⅛
Int Div	400	100	100	100	
Infpr Pipe	3344	$22¼	22	22	+⅛
Inf Pipe w	400	900	885	895	+20
Inv Grp A	100	$6⅛	6⅛	6⅛	
Inv Grp 5 p	130	$17½	17½	17½	
In Ovrseas	100	56	6	6	—⅛
IOS Ltd	8300	210	200	205	—10
Irwin Toy	z50	$10⅛	10⅛	10⅛	
Ivaco Ind	100	$6	6	6	—⅛
IWC Ind	400	185	185	185	+5
James Ind	200	74	74	74	
Jefferson	200	$8	8	8	—⅛
Jeffersn w	300	140	130	130	—10
Jocsey A p	125	$7⅛	7⅛	7⅛	—⅛
Kaiser Re	1460	$13	13	13	
Kaps Tran	250	$7¼	7¼	7¼	—⅛
Keeprite P	z50	$9⅛	9⅛	9⅛	
Labatt	535	$23¾	23¾	23¾	
LOnt Cem	450	190	190	190	
Lau Fin	z25	370	370	370	
Leigh Inst	2000	$11⅞	11⅞	11⅞	—⅛
Levy	z1	$15	15	15	
Living w	150	400	400	400	+50
Lob Co A	1050	$5⅞	5⅞	5⅞	—⅛
Lob Co B	700	$6	5⅞	5⅞	—⅛
Lob G A pr	200	$19¾	19¾	19¾	+½
Lob G B pr	100	$21	21	21	—¼
Loeb M	1300	$5	495	495	+5
Logistec C	200	$6½	6½	6½	+⅛
MH Cable	100	425	425	425	—10
MB Ltd	1486	$22⅜	22½	22⅜	+¼
Magnetcs	400	93	93	93	+3
Maritime	200	$16⅛	16⅛	16⅛	+⅛
Markboro	500	330	330	330	
Mass-Fer	2054	$10	9¾	9¾	—⅛
Met Stores	100	$17½	17½	17½	
Met Trust	100	$15⅛	15⅛	15⅛	—⅜
Microsyst	242	$6⅛	6⅛	6⅛	
Molson A	600	$14	13⅞	13⅞	+⅛
Moore	2045	$29½	29⅛	29⅛	
Nabrs Dlg	300	$8	8	8	
Nat Groc p	z100	$21¾	21⅛	21⅛	
Nat Hees	z10	180	180	180	
Neonex I	1450	335	335	335	
Noranda	875	$27¼	27	27	—¼
Nor Ctl G	710	$11½	11⅛	11⅛	—⅛
NS L P	z110	$7¼	7¼	7¼	
NS Savngs	100	$7½	7½	7½	
NuWest H	1400	390	390	390	
OSF Ind	6050	450	415	430	—20
Oshawa A	550	$12⅛	12⅛	12⅛	—⅛
Oshawa w	z12	195	195	195	
Pac Pete	1707	$22⅛	21½	21½	—½
Pembina	300	$18⅛	18⅛	18⅛	—⅛
Penningtn	z10	$6	6	6	
Petrofina	390	$15¾	15¾	15¾	
Phillips Cb	100	$7⅛	7⅛	7⅛	—⅛
Pow Corp	100	$6	6	6	
Price Com	200	$7⅛	7⅛	7⅛	—⅛
Reichhold	175	$5¼	5¼	5¼	—⅛
Rileys D	½100	105	105	105	
Rothman	325	$9⅛	9⅛	9⅛	—⅛
Rothmn w	500	195	190	190	
Rothm A p	150	$71½	71	71	+1
Rothm B p	2200	$12⅛	12½	12⅛	—⅛
Royal Bnk	2225	$21⅛	21	21	
Russell H	100	$16⅛	16⅛	16⅛	+⅛
StL Corp p	50	$68	68	68	
Sayvette	100	305	305½	305	+5
Scotts	1100	$7⅛	7⅛	7⅛	—⅛
Seaway M	200	$9⅛	9⅛	9⅛	+⅛
Seaway pr	600	$5	490	5	
Secur Cap	z25	350	350	350	
Selkirk A	100	$11½	11½	11½	
Shell Inv p	550	$27¼	26¾	26¾	—¼
Shell Inv w	½875	$12⅛	12¼	12¼	—⅛
Shell Can	1515	$28½	28	28⅛	—⅛
Silverwd A	150	$15⅛	15⅛	15⅛	+⅛
Simpsons	200	$15	15	15	
Slater Stl	500	$12⅛	12¼	12⅛	—⅛
Soby Stor	z45	$7⅛	7½	7⅛	
Southam	450	$49	48¾	49	+⅛
St Brodcst	200	$9½	9½	9½	
Steel Can	903	$21½	21⅛	21⅛	—⅛
Suptst com	150	$8⅛	8⅛	8⅛	
Tamblyn	z25	$20	20	20	
Texaco	600	$21¾	21¼	21½	+¼
Texas Gu S	100	$14½	14½	14½	—¼
Tor Dm Bk	1705	$18	18	18	—⅛
Traders A	1100	$8½	8½	8½	+¼
Trader 69 w	100	170	170	170	—5
Tr Can PL	478	$27	27	27½	
Tr Can A pr	70	$53¾	53¾	53¾	+¼
Tr Can P w	z10	665	665	665	
Trans Mt	625	$15⅛	15⅛	15⅛	
Un Carbid	z25	$12	12	12	
Un Gas	2550	$13⅛	13	13	—¼
U Sections	200	$6⅛	6⅛	6⅛	+⅛
Van Der e	100	365	365	365	—10
Van Ness	100	60	60	60	+10
Versatile	100	275	275	275	+20
Vulcan	200	$9	9	9	—¼
Wainoco O	200	270	270	270	+20
Walk GW	1855	$41½	41¼	41½	+¼
Westc'st	250	$16⅛	16⅛	16⅛	+⅛
Westeel	2201	$9⅛	9⅛	9⅛	+⅛
W Cdn Seed	400	220	215	215	—5
W Pacific	225	425	425	425	+5
W Realty	200	440	440	440	+10
Weston	125	$21⅛	21⅛	21⅛	
White P A	240	$19	19	19	
Woodwd A	600	$15½	15½	15½	+¼
Zellers	1003	$9⅛	9⅛	9⅛	—¼
Zenith	1000	135	135	135	+5

INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

	Ind.	Aur.	Mét.	Pét.
Var. 20 juillet	+0.65	+0.20	—0.40	+2.45
Clôt. 20 juillet	154.44	151.75	90.77	137.66
Haut 1970	187.18	190.01	121.00	231.00
Bas 1970	141.43	138.77	81.66	108.14
Haut 1969	198.77	276.96	122.54	310.73
Bas 1969	164.25	141.02	97.85	181.54

vancouver

20 JUILLET

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Abitibi	100	$7¾	7¾	7¾	
Austin Inv	800	50	50	50	
Balco	100	$6¾	6¾	6¾	
Block Br	6975	305	285	300	+25
Burr Mtge	1600	275	270	275	
Capt Int	400	310	300	310	+15
Cominco	150	$20¼	20¼	20¼	
C Cred pr	3700	140	140	140	—5
Cuninghm	100	$9	9	9	
Dist Seag	4000	$46	46	46	
Doman	200	3⅛	3⅛	3⅛	
Driver D	2400	$37	34	34	
EDP Indus	100	140	140	140	
Gt N Land	1500	$80	80	80	
Grt P Ind	100	3¼	3¼	3¼	
Grouse M	100	130	130	130	—5
H Stein	50	3⅛	3⅛	3⅛	
Hys Con	100	300	300	300	
Inter Br	100	430	430	430	
Intl Hyd	400	180	170	170	—20
Intl Util	100	$22	22	22	
Ionarc	10550	195	180	195	+15
Johnston	100	$6⅛	6⅛	6⅛	
Key Indust	1000	35	35	35	
Keystone	100	395	395	395	
MacMil	100	$22	22	22	
Melton R	200	105	105	105	+5
Micro G	1000	$45	45	45	+5
Natl N Ho	400	165	165	165	+5
Neonex	100	3⅛	3⅛	3⅛	
Noranda	100	$28	28	28	
Pace	1350	130	110	110	—25
PWA	700	$9	8½	8½	—1
Tokar	200	160	160	160	
T C Glass	300	425	405	425	
Tr Mtn	150	$15⅛	15⅛	15⅛	
U Equities	300	185	185	185	—5
Wall Redek	200	280	280	280	+25
Wardair	1000	120	105	105	—10
W Realty	600	440	440	440	
Whonnock	100	5⅛	5⅛	5⅛	

BANQUES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Bank BC	143	$18⅛	18⅛	18⅛	

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Adanac	1500	1½	1½	1½	
Adera	2900	34	33	34	
Ajax	1000	10½	10½	10½	—½
Alice Lk	5500	31	30	31	+1
Alwin	1600	109	106	106	—1
Anuk	3500	21	20½	20½	—½
Ardo M	19000	32	32	32	—2
Arlington	5500	27	26	26	—1
Arctic	7650	19	17	18	+1
Atlas	48550	124	100	115	+15
Avino	3400	125	115	115	—15
Bathurst	6500	51	58	58	—3
Beaumt	80600	52	41	45	—2
Benson	1000	22	22	22	
Beth Cop	30	12½	12½	12½	
Black Gt	2100	105	105	105	—5
Blue Gulch	11500	52	48	52	
Bornite	10500	26	25	25	—1
Boswell	1000	46	48½	48½	—1½
Brameda	200	252	252	252	—3
Brenda	790	960	935	960	+10
Brenmac	12350	46	45	46	
Brycon	4200	125	110	110	+5
Buchanan	1000	9	9	9	
Buval Ex	12000	30	28	28	—2
Calico	5000	15	15	15	
Calta	2600	40	40	40	—1
C Barranca	1000	46	46	46	
Capri	1500	46	46	46	
Car Bell	200	68	68	68	
Car Gold	1000	88	85	85	
Casino	5000	192	180	180	—15
Churchill	900	230	220	220	—20
Coast Sil	5500	29	29	29	—1
C Canyon	1556	32	30	30	
Coleman B	200	285	285	285	
Columbia R	1100	55	55	55	
C Skeena	12000	40	38	38	—7
C Vantor	6500	17	16	17	
C Cinch	2000	17	17	17	
C McKinney	1000	11	11	11	
C Potash	1000	6	6	6	
CPR Gt	1935	33	30	31	
Cop Ridge	5400	58	55	55	—1
Cor Gulf	1000	35	35	35	+2
Coronet	4000	32	30	30	
Crownex	16900	40	38	39½	—1½
Croyden	2000	27	27	27	—1
Davis Keay	1360	300	290	290	—10
Dolly Var	1300	39	38	38	—2
Dundee	34000	37	32	35	—1
Early Bird	13150	47	45	47	
Falaise	3500	46	46	46	—1
Fortune C	27000	148	130	148	+11
Frontier E	1300	39	38	38	—2
Gt Masc	1955	285	280	285	
Gibraltar	5800	420	410	420	+5
Gunn M	6000	55	53	53	
Hart Riv	1500	40	40	40	—3
Hearne	600	22	22	22	
Hi Chief	400	18	18	18	
Himont	3100	295	290	290	
HBay Mtn	10000	16½	15	15	—1
In Pv Sil	1500	18	18	18	—1
Int Tech	6500	80	75	80	+3
Iskut	500	18	18	18	
Jason Ex	1500	39	39	39	
Jersey	5000	13	13	13	
Jericho	1000	8½	8½	8½	+¼
Kalco	500	24½	24½	24½	—½
Kamad	27000	76	65	74	—3
Kimberly	300	28	28	28	
Kopan	5500	11	10	10	
Largo	3700	52	52	52	
Laura	6000	27	25	27	+4
Lon Pride	1000	19	19	19	
Lornex	300	675	660	660	—5
Madrona	4300	35	33	35	+2
Magnum	35	100	100	100	
Mariner	18900	35	30	34½	+1½
Marshall	1500	15	15	15	
Mercury Ex	6500	25	22	23	+1
Minex	500	21	21	21	
Molymine	4700	18½	18	18	—1
Nadina	900	160	155	155	
New Imp	200	170	170	170	
New Terr	3500	19	18	19	+1
Norcan	29500	29	28	28½	—1½
NEW Vent	1500	100	100	100	
Omega	2000	19	18	18	
Pac Asb	10700	173	165	165	—7
Paramt	1000	39	39	39	—1
Peel	5500	13	12½	13	+1
Pinnacle	2000	29	29	29	
Placer	500	32¾	32¾	32¾	
Quatsino	2000	14	14	14	
Radex	2500	15	15	15	—½
Riviera	1500	35	35	35	+2
Ring Hill	3500	33	32	32	—1
R Agassiz	1000	31	31	31	
Shield D	100	160	160	160	—5
Sileurian	4000	31	30	30	—½
Silver City	2000	50	48	50	
S Chief	500	70	70	70	
Silver Lee	10000	40	40	40	
Silverqk	500	27	27	27	
S Standrd	1600	150	145	150	
Slocan	2000	24	24	24	
S Seas	1500	46	42	45	
Spartan	1000	29	29	29	
Stannex	1000	48	48	48	
T C Explor	4000	35	34	35	
Taseko	6000	30	29	29	—1
Tay Riv	1000	33	33	33	
Texacal R	5800	85	76	80	—5
Torwest	12500	36	35	35	—1
Trojan	2000	54	53	53	+1
Utica	9000	90	78	[illegible]	—7
Val Cop	75	860	875	[illegible]	[illegible]
Vanada	3500	11	10	[illegible]	[illegible]
Vanguard	2500	20	18	18	
Ventures	5500	12	11	12	
Venus M	1500	137	135	136	2
W C Res	50	24	23	23	
Wesin Buff	1000	25	25	25	
Western M	1000	430	425	430	—10

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Yukon R	3600	73	65	68	—2
Yukon Ant	2000	27	25	25	—1
Balindery	3100	85	84	85	
Bison	131	170	170	170	—5
C Fortune	1000	15	15	15	
Canarctic	500	46	46	46	
Comercl	500	15	15	15	
Five Star	500	23	23	23	
Manhat	1022	40	39	40	+1½
Merland	100	39	39	39	—5
Midland	7000	7	7	7	
P R Pete	500	8	8	8	
Plains P	3250	25	23	24	
Pondery	5200	80	78	78	—1
R C Ven	1000	70	70	70	
Share	500	12	12	12	
S P Pete	6000	16	15	15	
Stmpede	18400	170	165	167	—3
Sunlite	200	2¼	2¼	2¼	
TC Res	1150	68	68	68	
Untd Bata	2800	285	283	283	—4
Western Ex	500	20	20	20	

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Abbey Nth Am Fund	1.01	1.01
Adanac	1.79	1.96
A.G.F. Special	2.03	—
All Cdn Com	6.13	6.70
All Cdn Div	7.15	7.82
All Cdn Ven	3.07	3.35
American Growth	4.19	4.60
Beaubran	36.84	40.00
Andreae Equity	3.60	3.93
Associate Investors	4.49	4.54
Beacon Growth	5.39	5.89
Canada Growth	4.66	5.12
Canagex	8.16	8.50
Cdn Gas Energy	11.41	12.54
Cdn Invest Fund	3.92	4.36
Cdn Scudder Fund	16.67	16.67
Cdn Sec Growth	4.08	4.48
Cdn S.A. Gold Fund	4.80	5.25
Cdn Trusteed	4.46	4.87
Canafund	52.19	54.90
Capital Growth	7.37	7.56
xChase Fund	6.88	7.52
Champion Mutual	6.44	7.04
Collective Mutual	4.91	5.39
Commonwealth Intl	10.81	11.85
xCompetitive Capital	5.45	5.97
Corporate Investors	4.66	5.09
Corporate Invest Stock Fund	4.26	4.66
Commonwealth Intl Lev	2.67	2.93
Dominion Compound	4.21	4.58
xDreyfus	9.78	10.72
Entarea Investment	4.94	5.39
Exec Fund Cda	5.54	6.07
Exec Inv Intl	3.56	—
xFidelity Trend	19.02	20.79
xFirst Participating	14.23	15.55
Fonds Desjardins A	3.50	—
Fonds Desjardins B	4.28	—
Fonds Collectif A	5.57	6.09
Fonds Collectif B	4.74	4.88
Fonds Collectif C	7.45	8.14
Fonds P.E.P.	2.86	3.11
Fraser Growth	7.38	7.61
Gis Compound	7.00	7.65
Gis Income	2.73	2.99
Growth Equity	5.36	5.89
Growth Oil and Gas	16.81	—
Guardian Growth	6.31	—
Harvard	5.75	6.30
IOS Intl	4.58	5.02
IOS Venture	3.00	3.28
Industrial Growth	4.65	5.11
Ivest	12.12	13.25
Investors Growth	9.39	10.26
Investors Intl Mutual	5.71	6.24
Investors Mutual	4.62	5.04
Keystone Cda	5.11	5.62
xKeystone Cust S-1	15.34	16.77
xKeystone Cust S-4	3.44	3.77
xKeystone Cust K-2	4.04	4.42
xKeystone Polaris	2.96	3.24
xLexington Research	12.14	13.27
Magna Carta	1.82	1.97
Maritime Equity	2.62	2.86
Marlborough	3.61	3.94
Mutual Accumulating	4.22	4.64
Mutual Bond	8.39	8.79
Mutual Growth	3.67	4.04
Mutual Income	4.13	4.54
Natrusco	10.53	11.07
Natural Resources	6.36	6.95
N.W. Equity	4.15	4.56
N.W. Financial	3.33	3.66
N.W. Growth	3.89	4.27
xOne William Street	12.10	12.10
xOppenheimer Fund	6.31	6.90
Pension Mutual	6.14	6.73
xPerformance Plus	2.57	2.81
Planned Resources	4.88	5.36
Principal Growth	3.49	3.83
Provident Mutual	5.73	6.26
Prov Stock Fd	4.64	5.08
xPutnam Growth	8.29	9.06
Radisson	2.48	—
Regent Fund	7.03	7.68
Royfund	4.59	4.73
Sav Inv Pref et Rev	5.35	5.88
Sav Inv Am Pref	5.42	5.95
Spec	7.31	7.98
Taurus	3.66	4.02
xTechnol	5.99	6.53
Timed Investment Fund	5.87	5.87
United Accumulative	4.07	4.47
United Horizon	2.33	2.55
United American	1.83	2.01
United Venture	3.19	3.51
Universal Savings Equity	5.77	6.30
Western Growth	5.28	5.80
xWinfield Growth	3.50	3.83
Xanadu	3.25	3.56
York Fund Cda	4.00	4.35

X — Fonds américains.

Importations de talc au Québec

Le Dr J.H. Morgan, président de Baker Talc Ltd., a annoncé hier que la nouvelle usine de la compagnie située à Highwater, Qué., est maintenant en mesure de livrer du talc de première qualité grâce à des importations de 10,000 à 11,000 tonnes des Etats-Unis en 1969.

Le Dr Morgan a déclaré aux actionnaires de la compagnie lors de l'assemblée annuelle et générale qui avait lieu ici que le nouvel assortiment "Super Hi-Talc" de Baker possède la plus petite dimension granulométrique du talc produit au Canada et qu'il se prête à la fabrication des peintures.

Début des négociations des Six avec la G.-B.

BRUXELLES (AFP) — A la veille du début des négociations avec la Grande-Bretagne, les Six ont eu hier à Bruxelles une journée laborieuse, constructive, et en somme satisfaisante.

1. Préparation de la rencontre d'aujourd hui avec les Britanniques.—Il faut en retenir surtout le parfait accord entre les Six. Ceux-ci admettent, bien sûr, que l'entrée dans le Marché commun agricole pose au Royaume-Uni des problèmes à première vue insolubles. Ils demandent aux Britanniques de dire franchement et carrément comment ils conçoivent leur intégration dans le système, et comment ils conçoivent la négociation — c'est-à-dire que les Six sont d'accord pour ne pas se laisser entrainer sur le terrain des marchandages de détail.

2. L'Europe politique — On a posé en pleine lumière un principe qui n'avait jamais été exprimé d'une façon aussi nette. C'est que la Communauté économique débouche inéluctablement sur la Communauté politique, et que toute idée de dissocier l'économie du politique (c'est-à-dire, éventuellement, de les opposer) est écartée. Ceci admis, il va de soi que "L'Europe politique" n'est pas mûre. On aborde sa construction avec prudence, en commençant par une concentration au niveau des laboratoires diplomatiques.

3. Harmonisation des politiques économiques — Les six ministres des Finances et des Affaires économiques n'ont pas acompli un progrès très spectaculaire dans le volet du "plan Barre" inscrit à leur ordre du jour: le concours financier à moyen terme en faveur d'un membre en difficulté. En revanche, ils ont pris, à l'unanimité, une position très ferme dans la lutte commune contre l'inflation et pour le retour coordonné aux "équilibres fondamentaux".

COTES de l'or

Le fixing de l'or aujourd'hui sur le marché de Londres reste inchangé par rapport à la veille à $35.37 l'once.

A Zurich, son prix est aussi inchangé, $35.25-35.35 tandis qu'à Francfort il gagne 1 cent à $35.35.

A Paris, le fixing du kilo gagne 5 francs à 6,390 francs.

denrées agricoles

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Beurre : arrivages courants, 92 points .64 ; 93 points .65. Prix de vente de la Commission canadienne du lait : .65.

Fromage : livré à Montréal, arrivages courants, Québécois coloré 47.8, blanc 47½.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation no 1 en sacs 20 à 22, procédé par rouleau no 1 en sacs 19 à 19½. Pour nourrissage en sacs 17-17½.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage : 15, poudre de lait, 3¼ à 3½.

Pommes de terre : prix de gros, Québec, nouvelle récolte blanche $2.60 à $2.75 les 50 livres, N.-B. $3.25 à $3.50 les 50 livres, .70 à .73 les 10 livres.

Prix des oeufs : en cartons d'une douzaine. A extra gros 58.4, A gros 55.3, A moyens 48.3, A petits 38.5.

Le Canada aux Jeux du Commonwealth

Claude Robert à EDIMBOURG

Guy Morin intervient et le Canada a gain de cause

EDIMBOURG — "C'est incroyable", s'est exclamé Mike Breckon directeur technique de l'équipe cycliste du Canada. Jocelyn Lovell a été à deux doigts de secouer le contingent canadien. Il a été disqualifié.

Durant 45 minutes, Lovell a été disqualifié pour avoir refusé de prendre le départ de l'épreuve, tel que l'exigeaient les officiels d'Edimbourg. Il s'est suicidé: il a dit non! C'est un fait unique dans les annales de cette rencontre internationale.

"Veut-on que je me tue pour faire plaisir aux spectateurs?" a demandé Lovell. La pluie avait rendu la piste glissante. Voire dangereuse, presque mortelle.

Guy Morin, juge international depuis les jeux, est intervenu. Tous se sont inclinés.

Il ne crie pas uniquement au Québec. Ici, à Edimbourg, le président de l'Association cycliste du Canada s'est imposé. Lovell n'est plus disqualifié. Il a été réinstallé. Tous les pays ont approuvé Lovell, et le Canada a été soutenu tellement fort que tout est rentré dans l'ordre après 45 minutes de délibérations qui feront date dans les annales du cyclisme mondial.

Le Canada a eu chaud. Les milliers de spectateurs sont sortis glacés de cet épouvantable après-midi. 50 degrés au soleil et sans un seul rayon pourtant, ici à Edimbourg.

Une journée que personne ne peut oublier. Lovell, lui, avait le sourire. Barry Harvey est lui devenu le héros sur la piste, et le favori logique pour remporter une médaille d'or du sprint.

"Ça va, dit-il, arborant une médaille d'or qu'il porte au cou, celle que son épouse Mell lui a offert le jour de son mariage, le 6 mai 1970. L'ex-champion du monde, le Britannique Regg Harris lui a offert le modèle, dit-il, avec lequel il a remporté le championnat du monde 1954, contre l'Italien Mastes.

"Il me faut une vraie médaille d'or pour l'offrir", ajoute Harvey.

Mais c'est Lovell qui une nouvelle fois aura retenu l'attention. Refuser de courir n'est pas chose courante; mais pour Lovell le sérieux avait remplacé le ton de PLAISANTERIE, qui est habituelle pourtant chez lui.

"Ils son fous les juges, a-t-il précisé. Moi, je veux gagner des médailles d'or, mais pas me tuer pour laisser le Canada faire une collecte pour mes obsèques!" Tel est Lovell. Le Torontois était tellement sincère qu'on le croit facilement.

Sa disqualification n'est heureusement pas demeurée trop longtemps, mais encore est-il facile de comprendre dans quel état d'esprit se trouvait l'équipe de cyclisme du Canada, mais aussi toute l'équipe du Canada, qui s'était rendue immédiatement sur les lieux pour constater ce qui a risqué de faire, hier, à Edimbourg, la plus grande discussion de toute l'histoire des Jeux du Commonwealth.

Comme Harvey il s'est finalement qualifié pour les quarts-de-finale du sprint.

Curieuses qualifications elles aussi. Fantasque, ce Lovell, jusqu'au bout des pédales.

Les milliers de spectateurs ont assisté hier à un spectacle de clowneries, mais c'est Lovell qui était encore et quand même le roi le vrai, le seul.

Il s'est embarqué sur la piste comme sur celle du cirque, tellement confiant qu'il en avait oublié son adversaire de la Guyanne. Ce dernier avait ri aussi, et voyant Lovell enfourcher son vélo à l'envers: "Pour rigoler, précise-t-il, mais je ne trouvais pas le guidon." Oui, réenchérit Maurice Jeoffries, son directeur technique, mais , il a été battu, précise ce dernier et pourtant, c'est vrai, Lovell avait été battu.

Il s'est repris en triomphant par la suite, et il a enfin gagné les repêchages mais pourtant devait faillir être disqualifié. Une pitrerie que le drame est venu près de transformer en catastrophique dénouement. Heureusement, Guy Morin était là aussi. Sinon le Canada perdait Lovell et les médailles d'or que tout le monde espère encore ici.

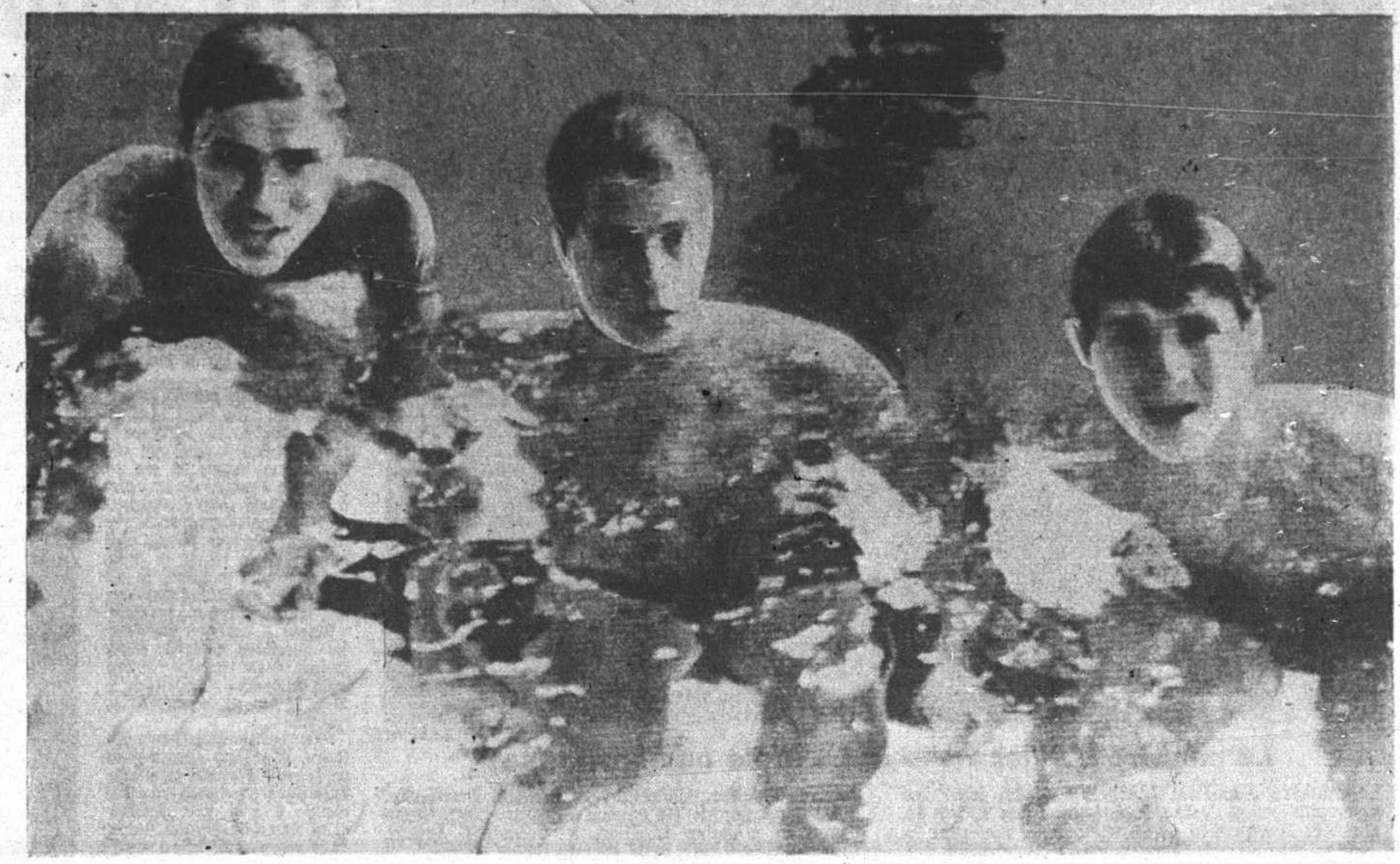

téléphoto AP

Un triplé canadien

Le Canada a réussi un exploit sans précédent dans ses annales sportives, en balayant les honneurs d'une épreuve en natation, quand Byron Macdonald (au centre), Toomas Trusoo (à gauche) et Ron Jacks ont terminé dans l'ordre, en finale du 100-mètres-papillon.

Le Canada gagne les trois médailles du 100-mètres-papillon

EDIMBOURG (PC-AFP) — Les temps ont bien changé.

Jadis, les athlètes canadiens étaient au comble du bonheur de gagner une médaille. Oui, une seule petite médaille.

Aujourd'hui, les nôtres trouvent le moyen de manifester du mécontentement après avoir raflé les trois médailles d'une même épreuve de natation.

L'exploit des Canadiens Byron MacDonald, Toomas Arusoo et Ron Jacks, qui ont terminé dans l'ordre le 100-mètres-papillon, a été le fait saillant de la journée aux Jeux du Commonwealth. C'était le premier balayage canadien en natation dans une compétition internationale.

Au chapitre des médailles, le Canada a ajouté une seule médaille d'or à son total mais il a continué à s'approcher du deuxième rang, détenu par l'Angleterre.

Les nageurs et plongeurs canadiens ont mérité une médaille d'or, trois d'argent et une de bronze au cours de la troisième journée de compétition.

Les meneurs, les Australiens, ont remporté trois autres victoires et totalisent 35 médailles. L'Angleterre suit avec 20, trois de plus que le Canada.

Revenons au succès des trois nageurs canadiens... et à leur mécontentement.

Tout d'abord, c'est le vainqueur, Byron MacDonald, un Canadien qui réside à Chicago, qui se dit déçu de son temps en finale.

"J'espérais être en dessous de 57 secondes", a dit MacDonald, qui a gagné en 58.44 secondes. Il pense pouvoir battre le record du monde de 55.6 de l'Américaine Mark Spitz, mais "pas cette année, peut-être l'an prochain. De toutes façons, je vise surtout les Jeux Olympiques de Munich en 1972", a ajouté l'étudiant de l'Université du Michigan.

MacDonald et les deux autres gagnants de médailles Arusoo et Jacks, se sont plaints amèrement du système de départ employé au cours des Jeux, c'est-à-dire, un klaxon et un choc électrique qu'ils recoivent au départ. Ils estiment que le klaxon avec le revolver traditionnel serait préférable.

"Cette méthode de départ est terrible. Les Européens semblent y être habitués et s'ils la critiquent, ils sont bannis de leur équipe nationale", a dit Arusoo.

Au sujet des critiques canadiennes, Norman Bursfield, secrétaire de l'association anglaise de natation et membre de l'organisation mondiale, a déclaré: "Je n'ai qu'un mot pour les qualifier, arriérés. Il s'agit d'un nouveau système mondial et les nageurs n'ont qu'à s'y habituer".

Ken Sully, de White Rock, Colombie-Britannique, était un autre Canadien heureux, de même que Ron Friesen, de Saskatoon, qui ont remporté les médailles d'argent et de bronze derrière l'Australien Don Wagstaff en plongeon sur tremplin de trois mètres.

"J'étais beaucoup plus confiant ici qu'à Mexico", a dit Sully. Wagstaff a totalisé 557.63 points, contre 497.37 pour le jeune Canadien de 19 ans.

Sue Smith, d'Edmonton a terminé deuxième dans le 100-mètres papillon.

En haltérophilie, le poids moyen montréalais Pierre St-Jean s'est assuré une médaille de bronze. Du même coup, il a perdu son record du Commonwealth. Le champion australien, Neville Pery a soulevé 908 livres, éclipsant le record que St-Jean détenait depuis les jeux de Kingston, Jamaïque en 1966. A Perth, en 1962, St-Jean avait gagné une médaille d'argent, puis une d'or à Kingston en 1966.

En boxe, le poids lourds Jack Meda, de Prince George, C.B., a vaincu son premier adversaire, un représentant du Ghana, et est assuré de remporter une médaille.

Le Montréalais Paride Baldassare a subi la défaite par décision unanime aux mains d'un boxeur indien.

Hier, seulement huit titres de Jeux ont été déterminés, la moitié allant à des athlètes australiens.

Lutteurs... de père en fils!

EDIMBOURG (AP) — Alexis Nihon, l'athlète le plus riche qui participe présentement aux Jeux du Commonwealth, venait de jeter un coup d'oeil sur un chariot rempli de nourriture, qu'un valet venait d'apporter dans sa luxueuse suite, à l'Hôtel Edimbourg. "Ça semble appétissant", disait-il, "mais je ne peux pas me permettre de manger ces plats. Il faut absolument que je perde trois livres avant le début des compétitions de lutte, demain".

Puis, ne voulant pas gaspiller cette nourriture, le millionnaire a ajouté: "Allez porter ça à mon fils, Kiki, et ajoutez du bon vin. Dans son cas, il lui faut gagner six livres. Il aura besoin de ces plats."

Nihon, 58 ans, originaire de Belgique, a fait fortune au Canada. Il fait parti de l'équipe de lutte des Bahamas en compagnie de ses fils, Kiki, 24 ans, et Robert, 20 ANS. Si lui et ses fils remportent des médailles durant les Jeux, ils établiront un record.

"Je crois posséder plus de chances de victoire que mes fils", affirme ce "Crésus", qui a inventé les pneus sans tube et qui est propriétaire de 13 milles de plage sablonneuse aux Bahamas.

Magella Tremblay impressionne vivement à l'entraînement

EDIMBOURG — Le cyclisme est, quoi que l'on puisse dire, devenu la passion ici à Edimbourg, où se déroulent les Jeux du Commonwealth. Où il fait aussi un froid épouvantable, où des dizaines de personnes souffrent d'une grippe affreuse, en plein mois de juillet. J'en suis hélas une de ses victimes, et heureusement les bonnes nouvelles viennent quand même de l'eau pour le Canada.

Cette eau de la piscine, où les Canadiens poursuivent une récolte sous-marine de ce précieux métal qu'est l'or. Hier encore une fois, le Canada a fait mal aux autres pays.

Trois médailles dans la même épreuve! Celle du 100-mètres-papillon, où les Canadiens sont venus s'adjuger les trois première places, sans jamais avoir été mis en difficulté. Mais cependant dans des temps relativement moyens. Les héros de cet exploit sans précédent: Byron Macdonald, Toomas Arusoo et Ron Jacks. Arusoo, seul Montréalais de ce trio unique dans les annales de l'histoire de la natation canadienne était heureux mais aussi déçu.

Il terminait second après avoir dominé sur les trois quarts du parcours. "Je voulais gagner. Heureusement, le Canada s'est imposé. C'est l'équipe qui en a profité. L'honneur est sauf, mais j'aurais tellement aimé remporter une médaille d'or."

Les trois médailles revenaient cependant au Canada, soit une médaille d'or, une médaille d'argent et une médaille de bronze.

Mais si le Montréalais Paride Baltassarre est venu s'incliner de justesse, hier, en huitième-de-finale, lors du tournoi de boxe, il n'en reste pas moins que le cyclisme, avec Gino Cadorin et surtout Magelle Tremblay, risque de causer de très agréables surprises, mieux, des sensations que l'on appelle aussi exploits.

"Nos gars sont prêts, et moi j'ai confiance", a reconnu Guy Morin, qui ne savait, en arrivant, cet incroyable concours de circonstances: "J'ai appris que j'étais juge suprême en me faisant enguirlander", avoue-t-il en souriant. Le président des Jeux M. Campbell lui parlait à la troisième personne et en... français, depuis hier soir.

Mais c'est Tremblay qui l'impressionne.

"Il est formidable, ce petit gars", dit le président. Magella n'a même pas sprinté, au moment où il aurait pu gagner la course avec trois longueurs en avance s'est exclamé Guy Morin. 60 coureurs au départ, et pourtant Tremblay est devenu la grande vedette sur route et le grand favori, aussi incroyable que cela puisse paraître pour ces Jeux du Commonwealth. Même les anglais le redoutent. Ils en ont peur et on lui a proposé de faire partie de l'équipe du Commonwealth, qui disputera le Tour d'Ecosse, à partir du 27.

C'était donc à cet effet que Tremblay a déclaré hier soir:

"Moi j'aime bien le Canada, mais c'est un honneur, je pense, de pouvoir participer au Tour d'Ecosse, puisque les plus grandes équipes au monde vont y être et que, en compagnie de Paul Morris et de Max Grant, je vais pouvoir participer à un Tour sensationnel. Et ce qui m'intéresse ce serait de pouvoir amener à la Malbaie et à tous mes amis une médaille d'or. Elle se gagnera ici, à Edimbourg.

"Mais, devait terminer le jeune cycliste de la Malbaie, il pleut, il vente à Edimbourg et c'est dommage pour ceux qui aiment le sport et rêvent de soleil. Lui, Magella Tremblay, rêve surtout d'or. Et c'est ce qui est aussi très important, ici à Edimbourg où il pleut continuellement.

Ce matin à Edimbourg

Une 2e médaille d'or pour Mahoney et Smith

EDIMBOURG (PC et AFP) — Bill Mahoney de New Westminster, Colombie-Britannique, a enlevé sa deuxième médaille d'or des Jeux du Commonwealth, aujourd'hui. Il l'a emporté dans le 100-mètres-brasse masculin, devant le Montréalais Peter Cross et l'Australien Paul Jarvie.

Mahoney, un étudiant de 20 ans qui suit des cours à l'université du Machigan, a devancé son compatriote de justesse. Il a été chronométré en 1:09.0, soit 0:00.4 de mieux que Cross. Samedi, dans le 200-mètres-brasse, il avait remporté une première médaille d'or.

L'Australienne Lynn Watson a devancé Donna-Marie Gurr de Vancouver dans le 200-mètres-dos féminin. Mlle Gurr est âgée de 15 ans. L'Australienne Debbie Cain a terminé 3e.

Mike Whittaker de Calgary s'est contenté d'une 4e place dans le 100-mètres-dos masculin.

La victoire de Mahoney constituait une première pour le Canada aux Jeux de cette année. Il devenait en effet le premier athlète à remporter deux premières places. Il devait recevoir sa médaille des mains de la reine Elizabeth, dont l'arrivée, ainsi que celle du prince Philip, du prince Charles et de la princesse Anne, devait retarder le début des Jeux de huit minutes.

A souligner, la performance de l'Australienne Lynn Watson, vainqueur du 200-mètres-dos. Elle a établi un record des Jeux en franchissant la distance en 22.86 secondes.

Quelques minutes après la victoire de Mahoney, un deuxième Canadien obtenait sa deuxième médaille d'or. Il s'agit de George Smith d'Edmonton qui enlevait le 200-mètres-quatre-nages individuel.

Les épreuves de pentathlon et de décathlon ont débuté.

Dans le 100 m-haies du pentathlon féminin, les Canadiennes Jennifer Meldrum et Diane Jones ont pris respectivement les 3ème et 4ème places de leur série respective. Meldrum a été créditée de 14"2 et 1.018 points tandis que Jones en 15"5 totalisait 858 points. Dans le décathlon, les Canadiens Steve Spencer et Gordon Stewart se classaient respectivement 5ème et 2ème du 100-m. messieurs. Spencer en 11"6 totalisait 665 points tandis que Stewart avec 11"3 était crédité de 733 points.

Par ailleurs, en cyclisme dans le 4,000 individuel (poursuite) ¼ème de finale, les Canadiens Christopher Hooker et May Grace devaient s'incliner. Dans la 5ème série, Hooker devait être battu par l'Anglais William Moore en 5'13"93 contre 5'22"97 au Canadien, tandis que dans la sixième série, Grace (5'44"92) devait s'incliner devant Brian Lidster (Ber) 5'29"70. En 8ème série cependant le Canadien Frank Ludtke parvenait à se qualifier pour les quarts-de-finale en disposant du Trinité en Robert Farrell (5'22"66 contre 5'26"91).

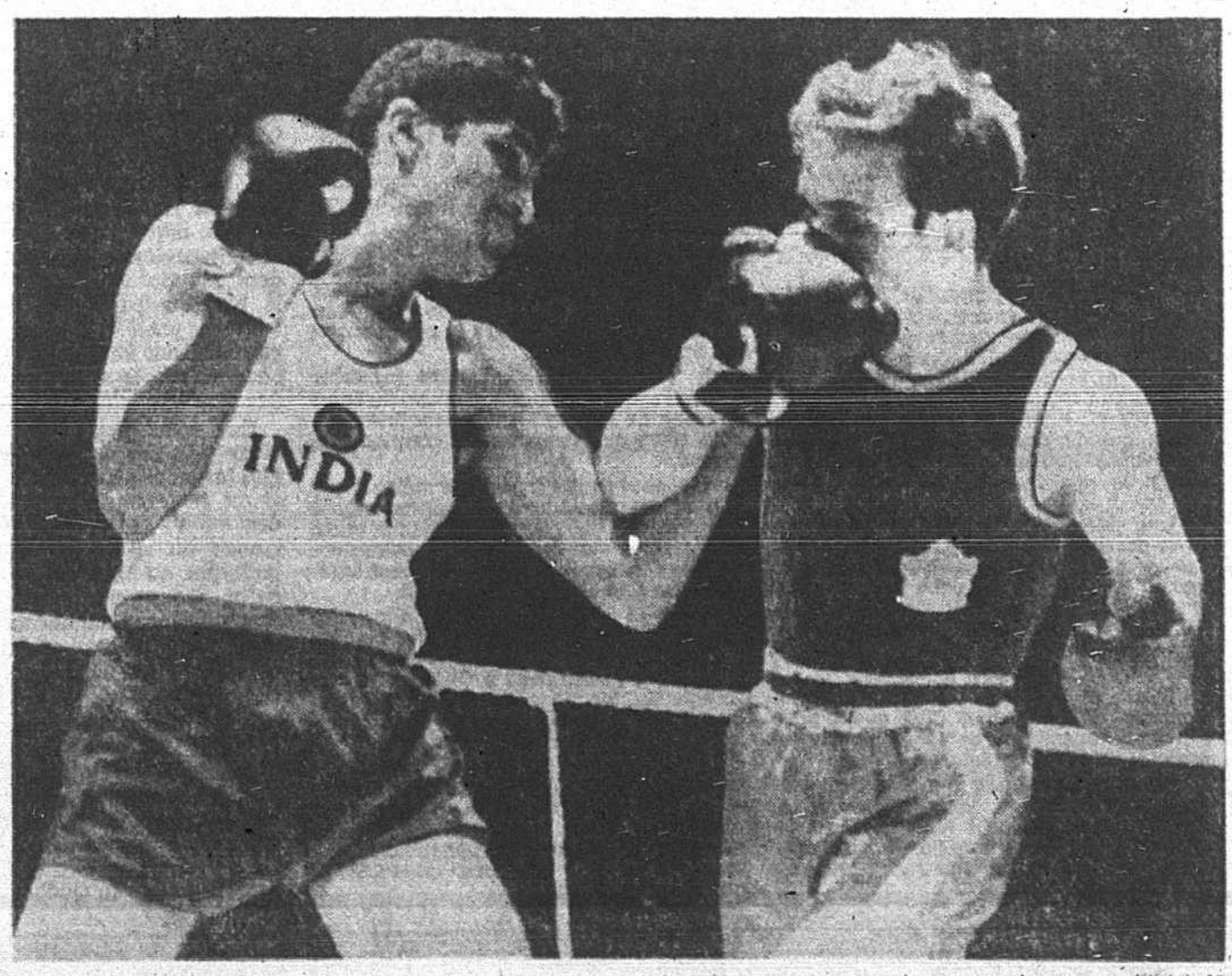

téléphoto AP

L'Indien Bhouslos atteint le Montréalais Baldassarre

LE CENTRE D'ACHATS DE L'AUTO

Nos voitures sont inspectées et vendues avec GARANTIE écrite 100%

70 Renault 10 Transmission manuelle, balance de garantie 12 mois, 12,000. **$1795**

69 Renault R-8 Transmission manuelle, intérieur drap tan. **$1295**

67 Renault 10 Transmission automatique, verte, intérieur drap, radio. **$950**

67 Renault 8 Automatique, rouge, intérieur simili-cuir. **$850**

67 Oldsmobile Delta 88, Custom, 4 portes, hardtop tout équipée, air climatisé, comme neuve. **$1950**

68 Renault 10 Transmission automatique, verte, intérieur cuirette tan, radio. **$1175**

68 Renault 10 Transmission manuelle, bronze, cuirette noire. **$1050**

67 Renault 16 Grand luxe, intérieur simili-cuir. Teile quelle. **$750**

63 Pontiac 6s automatique, Laurentian, 2 portes. Très propre. **$350**

68 Renault R-8 Gordini. Voiture de compétition, complètement équipée, moteur 1300 c.c. Roll-Bar, sièges baquets, amortisseurs Koni, etc. Condition parfaite **$1500**

61 Comet, 6, automatique, 45,000 milles original, parfait état mécanique. **$150**

67 Cougar V-8, automatique, freins à disques assistés, direction assistée, pneus Michelin, un vrai bijou. **$1750**

RENAULT MONTREAL Dauphine

VENTE - SERVICE - PIECES D'ORIGINE RENAULT

12050, boul. Laurentien, Montréal

331-6130

1969 FORD "Fairlane", convertible **$2975**
1968 COMET 2 portes, hardtop **$1795**
1968 CHRYSLER "300" **$2650**
1967 COUGAR 2 portes, hardtop **$1950**
1967 METEOR 4 portes **$1675**
1966 METEOR 2 portes, hardtop **$1695**
1966 AUSTIN **$595**
1966 RAMBLER 4 portes **$950**

COUSINEAU CABOURY LIMITÉE

10380 PIE-IX coin FLEURY **324-1300**

LIQUIDATION SPÉCIALE
(jusqu'au 31 juillet)
CORTINA 1970
2 PORTES
$1,888.00 plaque 1x6006

29 VOITURES TOUTES NEUVES
MODELES GT — 2 PORTES — 4 PORTES
Les frais généraux très bas rendent ces aubaines possibles chez . . .

CHOMEDEY FORD SALES LIMITED

Concessionnaires: Thunderbird/Galaxie/Fairlane/Falcon/Mustang/Anglia Cortina/camions Ford
2445 BOULEVARD LABELLE / LAVAL — 688-9200 / 332-9754
à la sortie 8 de l'autoroute des Laurentides

Si vous pouvez vous permettre de changer de voiture tous les deux ans, songez à ce que vous économiserez si vous n'avez pas à le faire.

VOLVO

SERVICE COURTOIS ET RAPIDE exécuté par nos experts
- Pièces
- Généreuse allocation d'échange

Choix d'autos usagées.
Nos vendeurs expérimentés se feront un plaisir de vous renseigner.

Delisle Automobile Enrg.
2815 EST, SHERBROOKE, MTL.
Tél. 523-1122

AUBAINE

RETOUR DE LOCATION, TRES PROPRE, 1 SEUL CONDUCTEUR :
1968, Chevrolet Bélair, 6 passagers, station-wagon, V8, Transmission automatique, radio, $1,650.
1969, Chevrolet Bélair, 4 portes, sedan, tout équipée, moteur neuf, $2,050.
Dodge Monaco 1968, 4 portes, hardtop, tout équipée, toit vinyle, $2,050.
1968 Ford XL, 2 portes, fastback, tout équipée, 24,000 milles, $2,100.
1968 Pontiac Laurentian, 4 portes, sedan, V8 automatique, servo-direction, radio, horloge électrique, $1,600.
1968 Dodge Polara 500, 2 portes, hardtop, tout équipée, toit vinyle, $1,900.
1968 Plymouth Fury III, 4 portes, hardtop, tout équipée, 41,000 milles, $2,000.

VENTE AU COMPTANT SEULEMENT
Tilden Rent a Car Company
1200, STANLEY
MONTREAL
878-2771

VOLKSWAGEN 65, moteur neuf, radio $495, 365-6317.
VOLKSWAGEN 1969, à vendre, très propre, 20,000 milles, aubaine, 322-1482.
VOLKSWAGEN 1969, radio AM-FM, tout équipée, 274-1826.
VOLKSWAGEN 1968 De Luxe, comme neuve, 688-6101.
VOLKSWAGEN 70 DEMONSTRATEUR Modèle de luxe, radio, balance de garantie, M. Laforest, 363-5000.
VOLKSWAGEN 1965, De Luxe, bonne mécanique, carrosserie, intérieur et pneus en bon état, $385, 272-4413.
VOLKSWAGEN 1966, modèle 1500, très bonne condition, peut financer, 276-5022.
VOLKSWAGEN 69 tout équipée, comme neuve, 767-6770, 666-3792.
VOLKSWAGEN 1966, 33,000, excellente condition, chaufferette à gaz, $575, 932-6969.
VOLKSWAGEN 1966, excellente condition, bas millage, pneus d'hiver, $600, 738-9664.
VOLKSWAGEN 1967, de luxe, radio, chaufferette gaz, $775, particulier, 387-8534.
VOLKSWAGEN 1967, fastback, radio, chaufferette, $750, 274-8577.
VOLKSWAGEN 64, bon mécanisme, aurait besoin peinture, $225, 351-6100.
VOLKSWAGEN 1964, en ordre, $350, soir, 739-1890.
VOLKSWAGEN deluxe 67, equipée au complet, 352-2164, après 6 h.
VOLKSWAGEN autobus 1969, 7 passagers, excellente condition, idéal camping, 321-5030.
VOLKSWAGEN de luxe 1967, 2 portes, très bonne condition, termes et échange, Gilrouard, 769-4501.

1966 VOLKSWAGEN de luxe, parfaite condition, radio, pneus, freins neufs, pneus d'hiver, bon marché, 843-8918.
VOLKSWAGEN 1970, 1445, Am-Fm, 9,000 milles, 273-0059 ou 526-4224 demander M. Duchesne.
VOLKSWAGEN 1966, 544, parfaite condition, radio, $875, particulier, 387-8534.
VOLKSWAGEN 1967, 2 portes sedan, 4 vitesses au plancher, radio, doit être vu, 744-6359.
VOLVVO, 1969, 1445, 4 portes, grise, intérieur rouge, am-fm, particulier, 725-1892.
VOLVO, station-wagon, 1964, état mécanique remarquable, $400, 388-6122.
VOLVO 1968, modèle 1425, parfaite condition, cause départ, $2,200, 665-8698.
VOLVO 1965 MODELE 122 Vrai bijou, M. Laforest, 363-5000

Une primeur : la nouvelle Citroën GS

Voici la nouvelle Citroën GS qui sera présentée et commercialisée en septembre en Europe. Il s'agit d'une traction avant, 4 portes, 5 places avec moteur 4 cylindres à arbre à cames en tête et suspension hydropneumatique. Ce modèle est destiné à venir s'intercaler entre l'Ami 6 et la série des ID 20 et DS 21 afin de permettre à Citroën de prendre place sur un marché dans lequel il ne possédait, jusqu'à maintenant, aucune représentation. Selon nos renseignements, la voiture devrait se vendre aux environs de $3,000 et peut-être même un peu moins au Canada. Aucune autre information ne sera publiée sur cette voiture avant le 27 août prochain.

Les Américains à Leningrad

MOSCOU (AFP) — Les athlètes américains qui participeront les 23 et 24 juillet au 9ème rencontre d'athlétisme USA-URSS sont arrivés ce soir à Leningrad.

Conduits par MM. Stam Wright, président du comité d'athlétisme de l'A.A.U., et Leroy Walker, entraîneur de l'équipe américaine, ils ont débarqué d'un avion spécial venant de Stuttgart.

La sélection américaine, hommes et femmes, a été immédiatement conduite à l'hôtel "Spoûnik", où elle résidera pendant le séjour à Leningrad, et où la rejoindra à partir de demain la sélection soviétique.

Parmi les supporteurs des athlètes américains se trouvait l'ancien recordman du saut en hauteur Ralph Boston.

Les rumeurs qui avaient fait état d'une possible participation hors-concours des athlètes américains aux championnats d'athlétisme de l'URSS juniors à Moscou les 26 et 27 ne se confirment pas.

BASEBALL MINEUR

AUJOURD'HUI
Match d'étoiles au Parc Jarry, 8 h.

HIER
Match d'étoiles remis à cause de l'état détrempé du terrain.

CLASSEMENT
Ligue Montréal junior

Division Est

	G	P	Moy.	Diff.
Imm.-Conception	20	9	.683	—
P.-aux-Trembles	16	10	.615	2½
Longueuil	18	12	.600	2½
Ville Marie	14	16	.466	6½
St-Barnabé	13	15	.464	6½
Rosemont	13	16	.448	7
Concorde	11	17	.428	8½
Anjou	8	22	.266	12½

Division Ouest

	G	P	Moy.	Diff.
Aigles	24	4	.857	—
L.S.A.	23	4	.845	½
St-Henri	16	13	.552	8½
Mont-Royal	13	11	.541	9
Lachine	13	15	.464	11
St-Laurent	9	20	.285	16
Ste-Thérèse	6	9	.240	16½
Dorval	6	21	.222	17½

Jim Wynn passerait aux Cubs

HOUSTON (U.P.I.). — Jim Wynn, des Astros de Houston, qui à $57.000 est sûrement le receveur de l'enclos de pratique le mieux payé du baseball, sera probablement échangé aux Clubs de Chicago en retour du receveur Don Kessinger et un lanceur.

La rumeur a recommencé à circuler au cours de la série de quatre matches entre les deux clubs au cours du week-end.

Wynn et le duo formé du gérant Harry Walker et du gérant général Spec Richardson ne font pas bon ménage depuis la période d'entrainement.

Au début du mois, Walker a décidé de faire réchauffer le banc des joueurs à Wynn parce qu'il ne faisait pas compter suffisamment de points.

Les Cubs seraient prêts à sacrifier Kessinger dans l'espoir d'obtenir un voltigeur de centre qui frappe avec puissance.

Sommaire des Expos

Expos	Ab	P	Cs	Pp
Staehle (2eb)	4	0	1	0
Jones (cg)	4	0	0	0
Reed (l)	0	0	0	0
Staub (cd)	3	0	1	0
Fairly (1erb)	3	0	0	0
Gosger (cc)	3	1	2	0
Bateman (r)	3	0	0	0
Laboy (3eb)	4	0	1	0
Wine (ac)	2	0	1	1
Marshall (l)	2	0	0	0
Ralley (cc)	2	0	1	0
Total	30	1	7	1
San Diego	**Ab**	**P**	**Cs**	**Pp**
Dampbell (2eb)	4	0	1	0
Huntz (ac)	4	1	1	0
Arcia (ac)	0	0	0	0
Brown (cd)	4	2	2	1
Ferrara (cg)	3	0	1	1
Stahl (cc)	1	0	0	0
Colbert (1erb)	4	0	1	1
Murrell (cc)	3	0	1	0
Spiezio (3eb)	3	0	2	0
Cannizzaro- (r)	3	0	0	0
Dobson (l)	2	0	0	0
Total	31	3	9	3

Expos 000 000 001— 1
San Diego 000 101 01x— 3

Erreurs: Jones, Cannizzaro, Campbell.

Double-jeu: Expos 1, San Diego 3. Laissés sur les buts: Expos 8, San Diego 5.

Double: Laboy, Murrell, Brown, Clr. Brown (2Se). Sacrifice Dobson, Wine.

	m	cs	p	pm	bb	r
Marshall LP (0-2)	7	8	2	2	0	4
Reed	1	1	1	1	0	0
Dobson LG (6-10)	9	7	1	1	5	5

Durée: 2:13. Assistance 2,735.

Champions à la fastball

Une équipe de Providence a remporté, en fin de semaine, le tournoi de fastball Invitation de Molson. Cette formation a pris, en finale, la mesure du Oshawa 11-1.

Bob Quinn n'a accordé que deux maigres coups sûrs au Oshawa pour remporter un triomphe. Par ailleurs, les vainqueurs ont obtenu 19 coups sûrs pour réussir à compter leurs 11 points. Paul Gibbons a réussi un circuit pour marquer le seul point du Oshawa.

Le trophée Jean Béliveau, décerné au meilleur frappeur du tournoi, a été décroché par Bill Solomon qui a conservé une moyenne de .563. Le Providence a conservé une fiche intacte de 5 victoires contre aucune défaite.

NUMÉRO MAGIQUE
87-47-111
pour tout genre d'annonces.
Tenez-le à votre portée.

Le professeur Donald Hebb, nouveau chancelier de l'Université McGill en est arrivé à la conclusion, après cinq années passées à travailler avec des chimpanzés, qu'il existe, sans aucun doute, "une aptitude fondamentale, chez les animaux supérieurs, à l'amitié et à l'entraide".

"Vous constaterez que je suis fort aimable avec les clients, surtout si ce sont des hommes".

Voyez ce que vous pouvez obtenir de Chrysler à $2120.*

La sedan Sunbeam Arrow disponible avec transmission automatique.

Les caractéristiques de la Sunbeam standard comprennent:

console avec cendriers et compartiment pratique • tableau de bord garni de noyer • moteur de 73 chevaux • servo-freins à disques à l'avant • verrou de la colonne de direction • verrous des portes arrières pour protéger les enfants • sièges baquets enveloppants • recouvrement de vinyle à l'intérieur • système de ventilation Flow-Through avec appareil désembueur de la lunette arrière • chaufferette et dégivreur à soufleur, deux vitesses • alternateur • odomètre réglable • moquette porte à porte • étagère sous le tableau de bord • déflecteurs sans courant d'air • enjoliveurs de roues • butoirs • accoudoirs à l'avant et à l'arrière • compartiment à gants avec serrure • indicateur d'essence • indicateur de température • lampe de l'ampère-mètre • avertisseur lumineux de la pression d'huile • déclencheur intérieur du capot • réflecteurs sur les côtés • phares de recul • tableau de bord rembourré • appuie-tête qui absorbent les chocs • accoudoirs de sécurité • vitre de pare-brise laminée • rétroviseur extérieur à gauche • système de freins doubles et avertisseur lumineux du frein à main • clignotants d'urgence • rétroviseur intérieur amovible • ceintures de sécurité et harnais pour les épaules, 2 ceintures à l'avant et 2 à l'arrière • pare-soleil rembourrés • essuie-glace à 2 vitesses • centre de volant rembourré • boutons intérieurs de sécurité pour les portières • roues à jantes de sécurité • entretien et pièces Sunbeam dans tout le pays.

Aucune autre voiture offre autant à si peu de frais.

Voyez votre concessionnaire Chrysler/Sunbeam bientôt.

Sunbeam ARROW

CHRYSLER CANADA LTÉE

*Prix courant suggéré, ports d'entrée côte est. Taxes provinciales et locales en sus.

Plus de 1000 concessionnaires Chrysler/Sunbeam en Amérique du Nord.

GARAGE TOUCHETTE LTEE
8055, boul. Lajeunesse
276-8583

BOULEVARD DODGE CHRYSLER LTEE
330, boul. Crémazie ouest
389-7871

TOUCHETTE AUTOMOBILE LIMITEE
2175, rue Papineau
526-6691

Festival du printemps
WOODLAND AUTOMOBILE
1000, avenue Woodland
Verdun
769-8501

LA PINIERE AUTO INC.
1255, chemin Chambly
Longueuil
674-6271

votre horoscope

LES ENFANTS NES CE JOUR seront estimés pour leur probité, leur constance, leur énergie et leur modestie. Leur esprit vétilleux et leur goût rigoureux de la logique irriteront fréquemment leurs proches. Dans le domaine sentimental, ils seront enclins à un scepticisme qui les privera de bien des satisfactions, notamment s'ils ont une peine de coeur au cours ou à la fin de leur adolescence.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Tenez-vous sur vos gardes pour ne pas être mêlé à des incidents fâcheux. La prudence sera particulièrement nécessaire dans votre milieu professionnel. Vous obtiendrez des éclaircissements au sujet d'un fait qui avait troublé votre jugement.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Restez à l'écart des gens brouillons pour ne pas être entraîné dans des affaires compliquées. Exposez franchement votre point de vue à votre conjoint; vous éviterez ainsi un malendu. Vous ferez la connaissance d'une personne sur laquelle vous pouvez compter.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

N'attachez pas trop d'importance aux propos que vous entendez. Comportez-vous avec modération dans ce que vous entreprendrez notamment s'il s'agit d'argent. Un interlocuteur particulièrement bien renseigné vous fera d'utiles suggestions.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Laissez les événements suivre leur cours, sans chercher à les modifier. En attachant plus d'importance à vos désirs qu'à vos réalités, et en défiant les obstacles rencontrés, vous risquez de vous mettre dans une position embarrassante.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Mettez-vous en frais d'amabilité avec les gens auxquels vous avez affaire. Les satisfactions qui en découleront vous encourageront à l'optimisme. Tenez-vous sur vos gardes pour vous protéger contre les agissements de certaines personnes indiscrètes.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Ne cédez pas à vos tentation si vous voulez éviter de sévères discussions. Vous recevrez probablement une proposition dont les suites pourraient être avantageuses. Méfiez-vous de vos étourderies. Certains problèmes financiers réclamerons votre attention.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Ne dispersez pas vos efforts. Agissez sans idées préconçues afin d'éviter des fausses manoeuvres. Grâce à votre présence d'esprit et à votre dynamisme vous bénéficierez d'un imprévu. Ne soyez pas trop dépensier.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Vos préoccupations vous énervent, établissez méthodiquement le programme de vos loisirs. N'improvisez pas. Tenez-vous sur vos gardes pour éviter des discussions désagréables. Veillez à ne pas vous créer des soucis d'ordre financier.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE.

Vous aurez l'occasion de recevoir quelqu'un qui vous évoquera des souvenirs. Montrez-vous sociables malgré vos préoccupations. Vous aurez à prendre une décision concernant une affaire délicate. oVus pourrez agir sans crainte.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Votre prudence vous mettra dans une position avantageuse pour le règlement d'un litige. Un déplacement vous procurera d'agréables impressions. Une amitié nouvelle vous vaudra des satisfactions. Une fausse manoeuvre risque de faire échouer votre projet.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

La prudence vous apportera le succès. Réfléchissez soigneusement avant de mettre vos interlocuteurs au courant de vos affaires personnelles. Une certaine confusion règnera dans votre entourage. Soyez diplomate et très prudent.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Vous aurez l'occasion d'exposer vos ambitions à une personne compétente et bienveillante. Des changements se produiront dans votre entourage. Efforcez-vous de vous adapter aux circonstances. On appréciera votre bonne volonté.

Photos Keystone

La tunique remplace la chemise

La chemise masculine est morte. Vive la tunique ! Les grands couturiers l'adoptent désormais. Nos hommes en feront-ils autant ? C'est pourtant une mode qui n'a rien d'efféminée. Photo du haut, la tunique sport en jersey imprimé, fendue sur les côtés, longue patte de boutonnage, col aux pointes longues arrondies. La large ceinture de cuir est de rigueur. Ci-dessus, un modèle plus habillé en velours noiré, ceinture de métal cette fois.

Survol des nouveautés de la mode italienne

ROME (Reuters) — Les manufacturiers d'ornements en forme de glands vont réaliser de bonnes recettes cette année.

Le couturier italien Valentino, qui avait acquis une renommée en créant la robe de noces de madame Aristote Onassis, utilise beaucoup ces ornements dans sa nouvelle collection automne-hiver, récemment présentée à Rome.

De minuscules pompons dorés enjolivent les souliers de bal ou des bottillons en satin. Des glands confectionnés en fil de chanvre ou de lin, pendent de la fermeture à glissière sur les vêtements sport, alors que des houppes en fil de soie se dandinent en frange au bord d'un châle triangulaire ramené sur une épaule.

D'autres ornements du genre trainent au sol, depuis la longue écharpe d'une robe du soir en crêpe georgette.

Les capes avec capuchons caractérisaient également cette collection dans le cadre de la semaine de mode comprenant la participation de 57 maisons de haute couture italiennes.

Ainsi, on a pu voir le capuchon d'un parka esquimau bordé de lynx, dans un modèle de cape blanche en flanelle réversible, se plissant un peu autour du cou pour donner l'effet du contour des lignes d'épaules.

Cet ensemble était complété par des bottes à talons de deux pouces, épousant la forme des jambes.

Dans la section de vêtements pour hommes de la collection Valentino, se trouvaient des capuchons bordés de fourrure, fixés à des parkas en daim beige, parfois avec des poches en relief comme pour la veste safari.

Contrairement à plusieurs autres couturiers, Valentino ne propose aucun kimono à la japonaise, mais s'inspire plutôt des miniatures persanes pour des robes en mousseline de laine, dont le corsage est retenu à la taille par un ceinturon plissé, sur une jupe descendant à la cheville, et comportant aussi le capuchon.

La petite robe noire est offerte en plusieurs variantes, dont un modèle d'une grande sobriété en jersey noir, avec col de type clérical et le long corsage chemisier.

Dans un autre style, un tissu à motifs de pastilles est utilisé pour une robe à manches longues, corsage garni d'un volant, et jupe volantée à mouvement de sarong, courte à l'avant pour retomber jusqu'au mollet à l'arrière.

Les pantalons étaient absents, mais on voyait quelques modèles de knickers et jupes-culottes.

Pour un ensemble cocktail à garniture de paillettes, le corsage ajusté s'accompagnait d'une culotte courte, mais celle-ci disparaissait presque sous la double jupe.

Time perd son procès

PALM BEACH, Floride (PA) — Le magazine Time vient d'être condamné à verser à Mme Mary W. Firestone, épouse divorcée du millionnaire Russell A. Firestone, fils, une somme de $100,000 en dommages-intérêts à la suite d'un article publié dans le numéro du 22 décembre 1967 de Time. Le jugement découle d'une accusation de Mme Firestone voulant qu'elle ait été torturée mentalement par un article relativement à son divorce en 1967 de M. Firestone, héritier de l'immense fortune de la société de caoutchouc Firestone.

Taxis au féminin même la nuit!

TORONTO (PC) — Une femme chauffeur de taxi, qui avait participé à la Résistance française durant la seconde guerre mondiale, a finalement obtenu l'autorisation de conduire son véhicule la nuit à Toronto et les environs.

Mme Cécile Arrault a réussi à persuader la Commission métropolitaine pour l'octroi des permis, qu'elle pouvait bien se débrouiller toute seule, après la nuit tombée, de même que ses collègues féminines.

Elle commencera son service de nuit la semaine prochaine. Auparavant, les femmes conduisant des taxis n'avaient pas la permission de véhiculer des passagers entre sept heures du soir et sept heures du matin.

C'était une mesure de précaution prise par la Commission dans le but de protéger les femmes au volant des taxis.

On a aboli l'interdiction en invoquant son aspect discriminatoire à l'endroit des femmes.

Tel-Aide: des confidents à l'écoute

par Hélène SABOURIN

On en a vu naître plusieurs ces dernières années, mais aucun de ces services secours téléphoniques n'a fonctionné bien longtemps. Tel-Aide ne veut pas durer ce que durent les roses: quand il sera à l'écoute cet automne, il compte y être pour y demeurer.

Tel-Aide est un organisme sans but lucratif, non confessionnel, bilingue. Mis sur pied par un groupe de bénévoles pour venir au secours des personnes en détresse. "Un SOS téléphonique, dira l'un des responsables, qui cherche simplement à assurer aux personnes désemparées la présence d'un ami dévoué, compréhensif, discret et qui ne demande pas mieux que d'écouter."

Pour "écouter" 24 heures par jour et 7 jours par semaine, on doit recruter plus de deux cents bénévoles. Tel-Aide a lancé, il y a quelques semaines, un premier appel: 150 personnes ont répondu. Parmi elles, une vingtaine commençaient hier soir une série de cours, à raison d'un soir par semaine. Le responsable, M. Albert Ménard, orienteur professionnel et dévoué à la cause du bénévolat depuis fort longtemps, nous donne une idée de ce que sont ces cours.

"Les "confidents" apprendront tout d'abord à se familiariser avec les différentes ressources communautaires afin de pouvoir, le cas échéant, en informer l'interlocuteur. Ils apprendront ensuite l'art d'écouter qui consiste essentiellement à amener la personne à se confier, à s'expliquer, sans pour autant tenter de lui donner des solutions.

"Le confident doit confirmer l'autre dans sa capacité de se prendre en charge. Il doit reconnaître que tout modèle est inadéquat lorsqu'il s'agit d'évaluer le comportement de l'autre."

Jeux de rôles

"Pendant les cours, les professeurs mettront les bénévoles en face de situations diverses — au téléphone —, situations pour lesquelles ils devront trouver des solutions. C'est ce que nous appelons des jeux de rôles."

Enfin, il y aura des conférences sur les sujets qui amènent le plus souvent une personne à se confier au téléphone: sexe, drogue, solitude, alcoolisme, tentative de suicide. Ces conférences seront données par des spécialistes, eux-mêmes bénévoles; elles se poursuivront d'une façon permanente, et toujours suivies d'une période de questions et d'autocritique.

Très équilibrés

Au départ, les candidats doivent être très équilibrés. S'ils ont quelque problème émotif, cela est acceptable, à condition qu'ils puissent les résoudre. Il ne faut surtout pas qu'ils les projettent sur autrui. L'interlocuteur est souvent dans un état surexcité; face à lui, le "confident" doit être calme, sûr de lui, capable d'absorber un choc. Il n'oubliera jamais que la personne qui appelle Tel-Aide est seule, au point qu'elle ne peut plus supporter sa solitude.

On demande aussi au bénévole d'avoir l'esprit très ouvert, d'avoir assez de lucidité pour ne pas être influencé par ses préjugés, d'être en mesure de prendre des responsabilités, d'en assumer les conséquences et d'accepter de faire des erreurs. "Le confident est un être humain, note M. Ménard, il faut qu'il admette l'échec."

Un parmi d'autres

Tel-Aide sera un service gratuit. Il suffira de composer un numéro de téléphone spécial pour qu'immédiatement une personne compétente réponde. En français ou en anglais.

Cet organisme ne veut absolument pas supplanter les agences sociales, les services psychiatriques ou autres, il veut être là parmi les autres. Pour aider la population.

Un service comme celui-là existe dans la plupart des grandes villes d'Amérique du Nord. C'est un besoin. "On ne connaît pas assez le drame des personnes seules, conclut M. Ménard. Dans une ville, il est peut-être plus grand. Imaginez la solitude quand vous êtes entourés de gens, de gens qui ne savent pas écouter."

Les personnes intéressées à ce genre de bénévolat sont invitées à composer le numéro suivant: 866-5572.

Les secrets de polichinelle

glanés par Lyse Rossignol — collaboration spéciale

Au lieu de garder le lit garder la chaise longue

L'enfant est malade. Il doit garder le lit pendant quelques jours. Ça n'est pas un cadeau pour personne. Dans sa chambre, il se sent tout seul. Pourquoi ne pas utiliser en pareil cas votre longue chaise de toile de jardin. Comme le dossier s'abaisse et se relève à volonté, le malade y est plus confortablement assis que dans son lit où il faut sans cesse lui replacer les oreillers derrière le dos. Se déplaçant plus facilement qu'un lit, on peut installer cette chaise un peu partout dans la maison avec peu d'efforts, selon les heures de TV, de jeu ou de repos.

Par contre, l'enfant peut avoir à garder la chambre absolument parce qu'il est en quarantaine. Voici deux idées qui lui rendront la vie plus agréable pendant ce temps. Il s'agit de créer des surfaces solides sur lesquelles l'enfant pourra jouer, écrire ou manger:

1. prenez la table à cartes. Ouvrez-en deux pattes parallèles qui se poseront sur le sol. Les deux autres pattes resteront pliées. Ce bout de table-ci sera posé sur le lit et sur des gros livres ou une pile de magazines, pour s'équilibrer avec l'autre bout. L'enfant pourra ainsi facilement glisser ses jambes étendues sous la table qui lui donnera en surface amplement d'espace pour y étaler ses jouets, livres et cahiers.

2. on peut aussi utiliser une planche à repasser dont la hauteur est réglable à volonté. On la glisse, via la pointe, au-dessus du lit.

Futurs petits soldats tanzaniens ?

DAR ES SALAAM (AFP) — Répondant aux critiques sur le comportement des jeunes filles engagées dans l'armée tanzanienne, M. Rashidi Kawawa, deuxième vice-président, a déclaré devant l'Assemblée nationale que "seules 170 jeunes femmes sur les trois mille engagées s'étaient trouvées enceintes"; ajoutant que des mesures très strictes seraient prises désormais contre le port de la mini-jupe.

M. Kawawa a précisé que sur les 170 jeunes femmes concernées, vingt étaient enceintes des oeuvres d'officiers et quarante-cinq de civils. D'autre part, quarante-cinq avaient refusé de nommer le père de leur enfant, les autres s'étant déclarées incapables de donner un nom précis...

Règle à mesurer S.O.S.

Que ce soit à la maison ou ailleurs, dans un magasin par exemple, si vous avez besoin de mesurer quelque chose et que vous êtes prises sans règle ou ruban à mesurer, vous trouverez dans votre sac à main une règle s.o.s. Un billet de deux dollars mesure juste six pouces. Les autres billets à peu près la même chose. Soient six pouces moins une ligne.

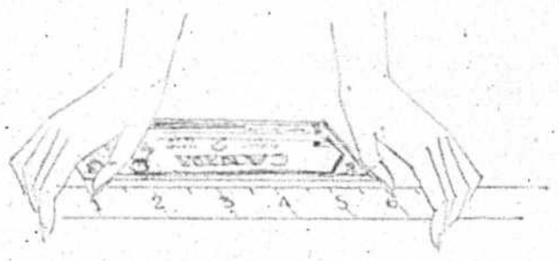

PAR LISE MOREAU collaboration spéciale

Je vous écrit pour la deuxième fois au sujet de l'horoscope de ma famille. J'espère que vous me répondrez. Voici pa. ordre: Mon époux est né le 23 avril 1923 (j'ignore l'heure de sa naissance) mais je sais qu'il est né durant la nuit. Moi-même, je suis née le 2 septembre 1925 à minuit une minute. Un fils, le 29 juillet à 2 heures 25 P.M., un fils le 29 août 1949 à 7 heures 45 P.M., un fils le 30 avril 1951 à 1 heure 30 P.M., un fils le 27 janvier 1953 à 12 heures 5 minutes P.M., une fille le 13 mars 1954 à 9 heures 6 minutes A.M. et une fille le 26 septembre 1956 à une heure 50 A.M.

Merci d'avance,
Madame V., de Granby.

Comme vous le voyez, tout vient à point à qui sait attendre. Vous me voyez dans l'obligation d'abréger votre demande d'horoscope; néanmoins, voici les ascendants de votre grande famille. Votre mari est Taureau, et du fait qu'il soit né la nuit, il est probable que son ascendant soit Poisson. Vous êtes née sous le signe de la Vierge, avec un ascendant Scorpion. Vous êtes bien faits pour vous entendre vous et votre mari, à cause du complémentarisme de vos signes.

Voici par ordre, la nomenclature des signes de vos enfants qui mettent bien en relief leurs parents. Un fils Lion ascendant Scorpion. Un fils Vierge ascendant Poisson. Un fils Taureau ascendant Lion. Un fils Verseau ascendant Taureau. Une fille Poisson Ascendant Taureau. Une fille Balance ascendant Lion.

la presse

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

PUBLICITE
Grandes annonces : 874-7306
Télé-Presse : 874-7306
Vacances/Voyages : 874-7306
Cahiers spéciaux : 874-7306
Carrières et professions : 874-7245
Nominations : 874-7246
Annonces classées : 874-6868
874-7111

PROMOTION
Service de la promotion : 874-7100
874-7294

TIRAGE
Livraison à domicile 8 a.m. à 6 p.m. du lundi au vendredi 8 a.m. à 5 p.m. le samedi : 874-6911

COMPTABILITE
Grandes annonces : 874-6892
Annonces classées : 874-6900

PERSONNEL
Jour, soir, samedi, Service du personnel : 874-7383
dimanche : 874-7272

COMMUNICATIONS
Relations publiques : 874-6800
Information générale : 874-7272

RÉDACTION
le jour du lundi au vendredi
Pupitre : 874-7061
Sports : 874-7008
Spec Télé-Presse : 874-7029
Finance : 874-7016
Arts et lettres : 874-7014
Vie féminine : 874-7023
Nuit (en tout temps) : 874-7061

Un nouveau cours en voie de préparation: la chiropraxie

par Lise BLAIS

Le recteur de la constituante de Trois-Rivières de l'Université du Québec, M.Gilles Boulet, a confirmé à LA PRESSE hier soir que des études ont effectivement été réalisées en vue de lancer un nouveau module de cours qui mènerait à l'obtention d'un diplôme en chiropraxie au Québec.

Un peu plus tôt au cours de la journée, le président de l'Ordre des chiropraticiens du Québec, M. Pierre Gravel, avait déclaré, lors d'une conférence de presse, à Montréal, que la constituante de Trois-Rivières n'attendait plus que le veto du gouvernement pour instituer ce cours.

Joint au téléphone, M. Boulet a déclaré qu'un comité chargé d'étudier cette question lui a déjà remis un rapport complet sur le projet.

"Je ne présenterai ce rapport que lorsque le gouvernement aura légalisé la chiropraxie", a cependant ajouté le recteur après avoir dit que la Commission des Etudes de la constituante ainsi que le Conseil des Etudes de l'Université du Québec devront préalablement en prendre connaissance.

Selon M. Boulet le comité qui a étudié cette question était formé de représentants de la constituante de Trois-Rivières et de l'Ordre des chiropraticiens du Québec.

"Le cours que nous nous proposons d'instituer, dit-il, serait un véritable cours d'universitaire qui pourrait s'échelonner sur trois, quatre ou cinq années et conduire à l'obtention de diplômes reconnus."

Lors de la conférence de presse convoquée par l'Ordre des chiropraticiens, M. Gravel avait déclaré que ce cours universitaire créerait un précédent en ce sens qu'aucune institution francophone ne donne actuellement un enseignement dans cette matière.

"Pour suivre un cours en chiropraxie, les étudiants du Québec doivent aller à Toronto, aux Etats-Unis ou en Angleterre."

Projet de loi

Au cours de la conférence d'hier, l'Ordre des chiropraticiens a annoncé qu'il présenterait au comité des bills privés, dès l'automne, un projet de loi en vue de faire reconnaître la chiropraxie.

Selon M. Gravel, ce sera la trentième fois que les chiropraticiens reviendront à la charge devant le gouvernement avec un semblable projet pour se faire reconnaître comme professionnels de la santé.

"Lors des négociations entre le gouvernement du Québec et les différents groupes de professionnels qui s'occupent de la santé publique, dit-il, le gouvernement a dialogué avec les médecins, les dentistes et les optométristes. Nous, les chiropraticiens, n'avons même pas été contactés, de quelque façon que ce soit. Les demandes que nous avons faites ont tout simplement été commodément oubliées".

Le président de l'Ordre qui groupe 275 des 350 chiropraticiens en exercice au Québec a également dénoncé "les jeux de politique" qui empêchent cette profession d'être reconnue ici.

"Les soins dispensés par les chiropraticiens sont couverts par l'Assurance-santé dans cinq provinces du Canada, dit-il. Cela se fait actuellement en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario et cela se fera bientôt au Nouveau-Brunswick."

Choquette: Québec devra remédier au problème de la carte électorale

par Gilles NORMAND

Avant que de graves problèmes ne surviennent, a déclaré hier, à Montréal, le ministre de la Justice du Québec, le gouvernement devra remédier au problème de la carte électorale d'ici le déclenchement de toute autre élection.

Portant la parole sur les ondes d'une station radiophonique de Montréal, M. Jérôme Choquette a dit que des mesures avaient déjà été prises pour qu'un comité de la Chambre étudie ce problème sous tous ses aspects, non seulement en ce qui concerne le mécanisme électoral, c'est-à-dire la procédure d'élection, mais aussi en ce qui touche la représentation de la population.

Le ministre s'est bien défendu de débattre un problème créé par son gouvernement. "C'est un problème qui existe de longue date au Québec et qui subsiste probablement dans tous les pays du monde", a-t-il dit.

Dans tous les pays du monde, le mouvement démographique a été poussé vers l'urbanisation.

"Si vous allez par exemple en Ontario, poursuit le député d'Outremont, si vous allez aux Etats-Unis et si vous poussez une fine pointe dans n'importe quel autre pays du globe, vous vous rendrez compte, étant donné l'exode rural, que les campagnes se vident et que la population des villes augmente."

Qu'est-ce qui se produit ?

Pendant ce temps, les comtés ne changent pas à la même vitesse que les déplacements de population et l'on remarque toujours une certaine résistance aux changements, de la part des occupants des campagnes.

Cette résistance, selon M. Choquette, s'explique du fait que ces gens ont leur comté et éprouvent un grand besoin de contact personnel avec leur représentant au Parlement. "Ceci parce que les gens des campagnes touchent de plus près leurs problèmes, suivant l'Etat, que ceux des villes".

Avant de citer d'autres obstacles à la modification de la carte électorale, c'est-à-dire que plusieurs comtés ont été "gelés" par la constitution, comme dans les Cantons de l'Est, M. Choquette a mentionné que les députés ruraux, chaque lundi, ont toujours à faire face à quelque cent visiteurs de leur comté. "Ils ont un besoin immédiat de l'Etat".

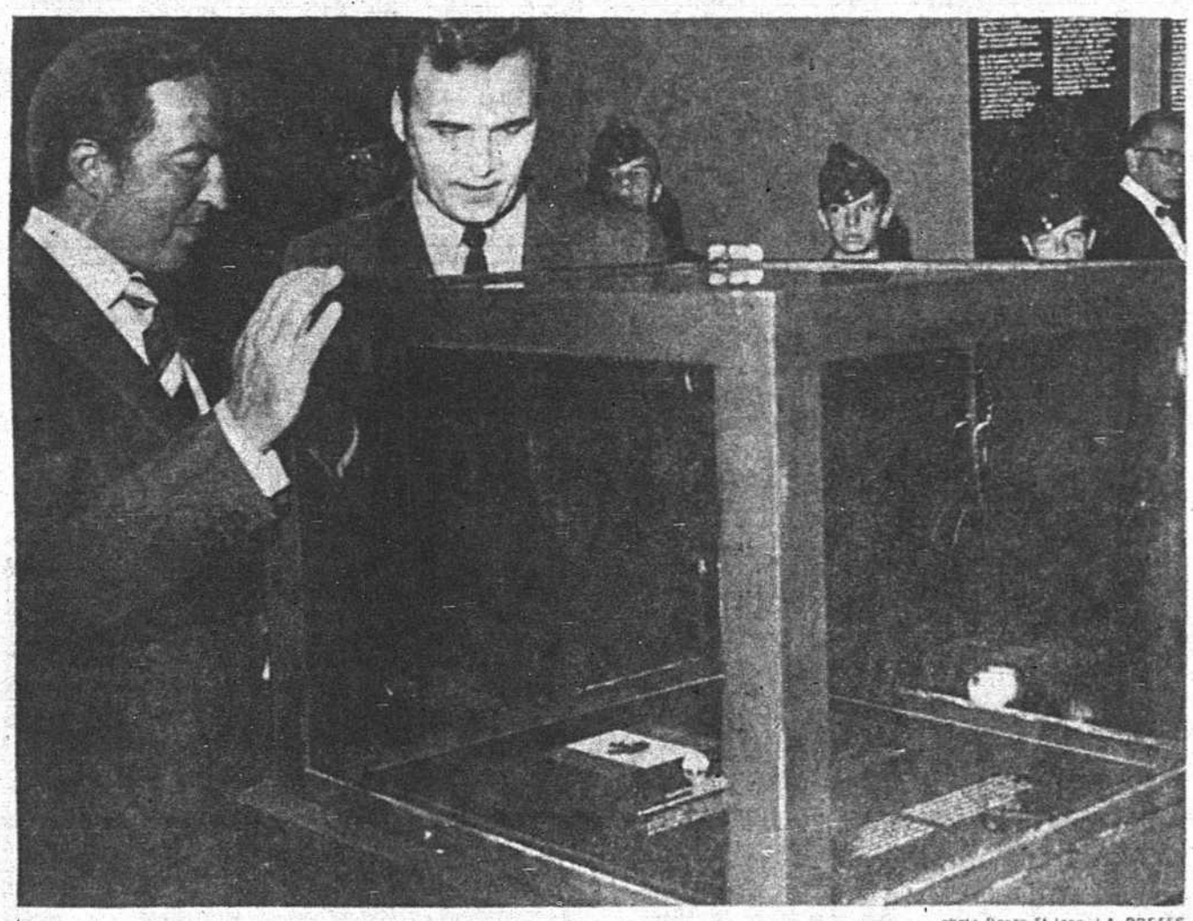

photo Roger St-Jean, LA PRESSE

A l'occasion du premier anniversaire du vol d'Apollo-XI, M. Jean-Paul Ostiguy (à gauche) a présenté à M. Guy Huot (à droite), ces échantillons de sol lunaire ramassés par Neil Armstrong et Edwin Aldrin.

Fragments lunaires à TdH

M. Jean-Paul Ostiguy, président du conseil d'administration des musées nationaux, a présenté hier après-midi, à M. Guy Huot, directeur de Terre des Hommes, quatre fragments de roche lunaire, qui demeureront exposés au pavillon de l'Espace jusqu'à la fermeture de l'Expo.

"C'est en commémoration de la première marche sur la Lune par les astronautes américains, que le département des Musées nationaux, a décidé d'exposer ces quelques échantillons du sol lunaire au pavillon de l'Espace de Terre des Hommes", a déclaré M. Ostiguy.

On sait que grâce à ces pierres, des savants ont pu établir l'âge approximatif de notre système solaire à quelque 4.6 milliards d'années.

En plus de la vitrine blindée contenant les pierres, un drapeau canadien qu'avait emporté l'équipage d'Apollo XI est exposé à titre de souvenir.

M. Ostiguy a de plus souligné que le premier ministre Pierre-Elliott Trudeau a formulé le souhait que les minéraux soient exposés à travers le pays entier afin que les Canadiens puissent se souvenir de cette nuit historique, le 20 juillet 1969. Ainsi, les pierres seront convoyées dans quarante villes du Canada, au cours des vingt-quatre prochains mois.

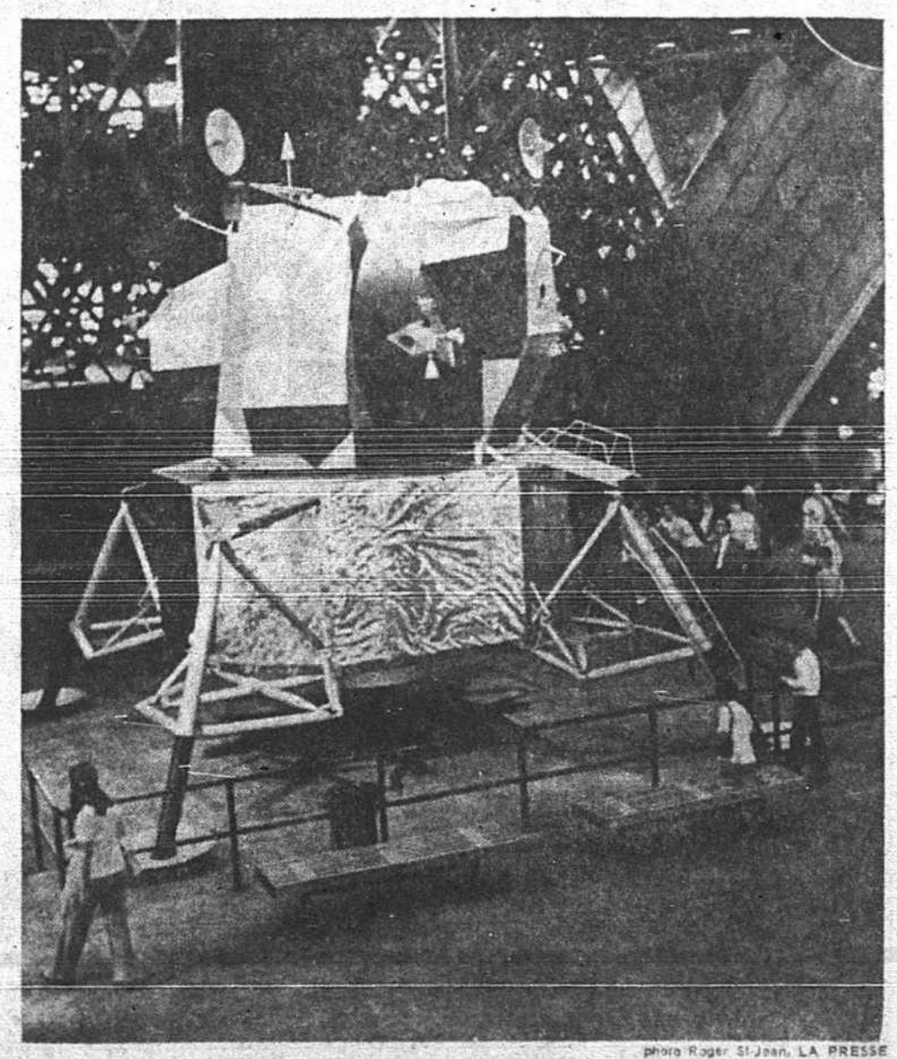

photo Roger St-Jean, LA PRESSE

C'est d'un module semblable à celui-ci, que les deux astronautes américains sont descendus afin d'effectuer la première marche de l'homme sur la Lune, le 20 juillet 1969.

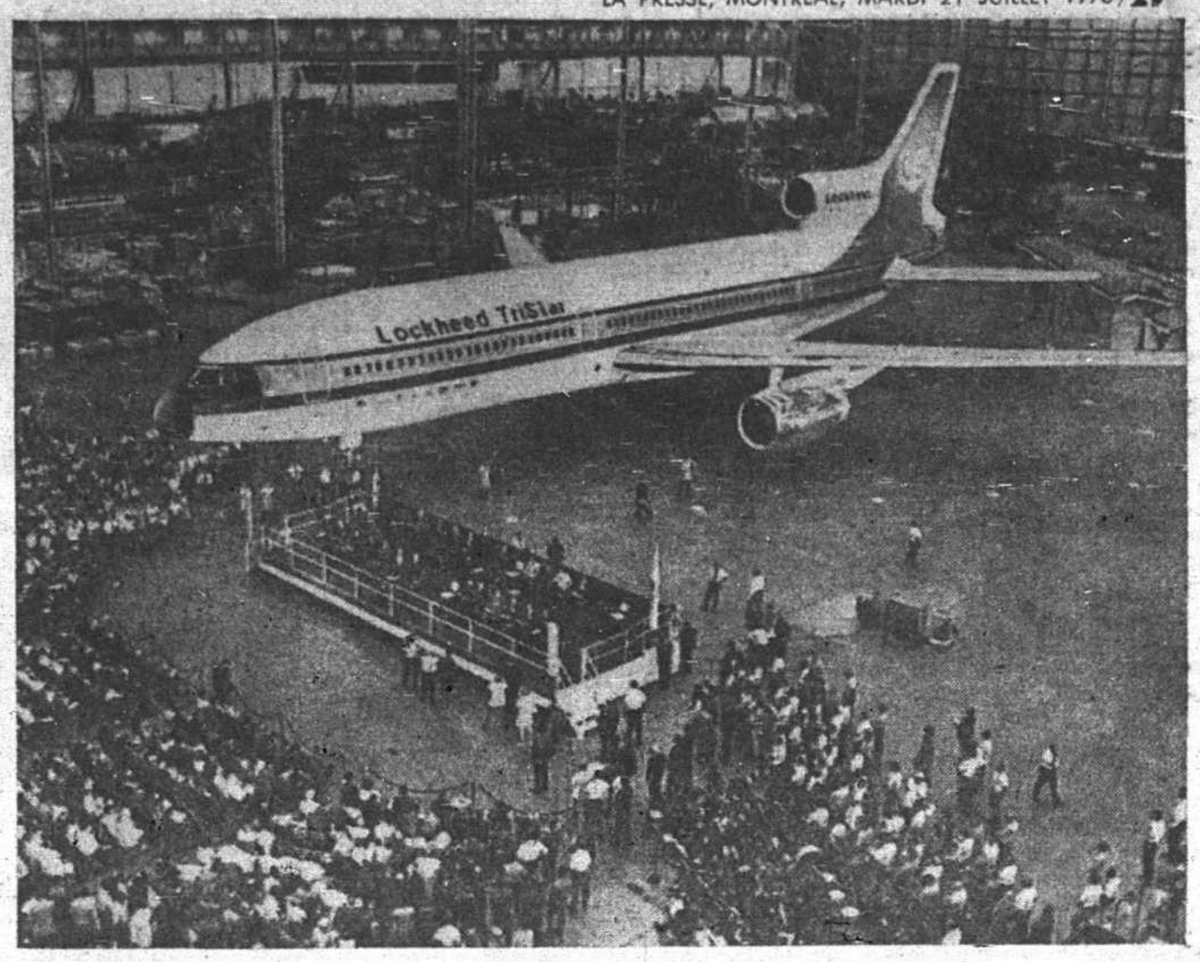

téléphoto PA

Le prémier avion géant Tri-Star L-1011, construit par la Lockheed-California Company, à Los Angeles, a été inauguré, hier. Le hangar mesure 900 pieds de long par 590 de large. Il recouvre une superficie comparable à 11 térrains de football.

Lockheed met au monde l'avion géant Tri-Star que convoite Air-Canada

par Denis MASSE

LOS ANGELES — L'avion géant Tri-Star L-1011, pour lequel la société Air Canada est prête à dépenser plus de 285 millions de dollars, a fait ses débuts dans le monde aéronautique hier à l'usine de Palmdale où la compagnie Lockheed Aircraft a commencé la construction des 175 appareils qui lui ont été commandés jusqu'ici par huit transporteurs aériens. Invité à inaugurer la nouvelle usine de montage de $50 millions de dollars que Lockheed a fait surgir du désert Californien, à quelque 60 milles au nord de Los Angeles, le gouverneur de l'Etat M. Ronald Reagan, a cloué le bec aux prophètes de malheur qui se plaisaient depuis quelque temps à chanter le requiem de l'industrie aéronautique de la Californie. "Il y aura toujours des gens qui nous expliqueront savamment pourquoi certains projets ne peuvent naître," a déclaré l'ancienne étoile de cinéma, devenue gouverneur de la Californie.

Projet financé par le capital privé

Mais, heureusement, il s'en trouve d'autres qui passeront leur temps à découvrir que ces projets sont réalisables". "Entre-temps, poursuit M. Reagan, nous assisterons aujourd'hui à la naissance d'un merveilleux engin réalisé dans la plus vaste usine qui ait été construite en Californie depuis huit ans." "Il doit être reconnu, a déclaré M. Reagan, que le projet L-1011 de Lockheed est financé entièrement par le capital privé, qu'il s'agit là d'un investissement de confiance de la part du secteur privé dans l'avenir de la nation, de l'Etat et du système économique dans lequel nous vivons." Le gouverneur s'adressait à l'intérieur de l'usine d'assemblage final, le plus grand de neuf bâtiments que la compagnie Lockheed ait à construire sur un terrain de 677 acres, situé à proximité du futur aéroport international de Los Angeles.

Mesurant 900 pieds sur 590 pieds, et atteignant une hauteur de 115 pieds, l'immeuble couvre une superficie équivalent à 11 terrains de football. L'usine de Palmdale emploiera 5,000 ouvriers mais 20,000 autres travailleront au même projet dans diverses usines plus petites reparties dans tout l'Etat de la Californie.

Le premier tri-réacteur monté à Palmdale, un géant de 256 sièges, qui se dressait flamboyant dans les couleurs orange, au milieu de l'usine devrait effectuer son premier vol au milieu de novembre. La société Air Canada, qui en a acheté 10 et a pris option d'achat pour neuf autres, compte recevoir son premier tri-star en mars 1971. Chacun des nouveaux tri-réacteurs coûte environ 15 millions de dollars. Selon Air Canada, le tri-star L-1011 doit répondre plus adéquatement que le Boeing 747 aux besoins du marché qui s'annonce pour les prochaines années.

Du moins, pour les services offerts par notre transporteur national. C'est un appareil de 178 pieds de longueur, caractérisé encore par une envergure d'aile de 155 pieds et un empennage de 55 pieds. Il pourra transporter de 250 à 345 passagers selon l'aménagement intérieur réalisé par le transporteur.

Sa vitesse s'établira à plus de 600 milles à l'heure à une altitude de 42 mille pieds. Outre Air Canada, sept autres compagnies ont misé sur cet appareil pour attirer une clientèle toujours croissante. Ce sont Eastern Airlines, TWA, Delta Airlines, Air Jamaica, Air Holdings, Air France, et Hoas-Turner.

Québec est confiant que l'ordre règnera aux festivals "Pop" mais ne se leurre pas

par Gilles NORMAND

Il est bien probable que nul ne pourra éviter que la drogue circule à travers l'immense population des festivals "pop" de Manseau et de Sainte-Croix, pas même le ministère de la Justice.

Le ministre de la Justice et des Institutions financières, Me Jérôme Choquette, ne l'a pas nié, hier après-midi, alors qu'il répondait aux questions des auditeurs d'une station radiophonique de Montréal.

Et ce n'est pas non plus au nom de l'argent, a-t-il dit en substance, que le gouvernement émettra vraisemblablement un permis pour que se tiennent ces démonstrations jugées bénéfiques par son homonyme l'ex-député libéral de Lotbinière aux Communes, Me Auguste Choquette.

Aucun festival "pop" n'a encore été définitivement autorisé dans la province, a dit le ministre Jérôme Choquette, qui n'a pas caché, toutefois, la probabilité de l'émission des permis. Il n'y aura pas de régime dictatorial...

A une interlocutrice qui soutenait que ces festivals auraient lieu au détriment de la jeunesse, à cause des "drogues", le député d'Outremont a répondu que les organisateurs seraient soumis à des exigences bien précises et à un minimum d'ordre.

Ces exigences: un espace suffisant, des conditions d'hygiène satisfaisantes, l'installation d'un service d'eau et d'alimentation ainsi que l'engagement, par les organisateurs, d'une agence de sécurité qui veillera au maintien de l'ordre.

Les droits du gouvernement

Il a répondu aussi par une question: "Le gouvernement a-t-il le droit de s'opposer à de telles démonstrations lorsque tout indique qu'elles se dérouleront dans le calme?"

A ce moment-là, ajoute le ministre, nous serions obligés d'interdire les attroupements de scouts, des dames de Sainte-Anne ou encore des Lacordaires, au cas où quelque chose de malheureux se produirait. "Mais on ne peut pas brimer la liberté des citoyens!"

"Je suis d'accord avec les parents qui soutiennent qu'ils ont de la difficulté à faire respecter leurs directives ou leurs recommandations. Mais nous vivons dans une période de bouleversement profond du point de vue social. Et il ne faut pas se faire d'illusions", a poursuivi Me Choquette en ajoutant qu'autrement les citoyens auraient à déplorer un régime dictatorial de la part du gouvernement Bourassa.

Dans la légalité

Quant à l'ex-député du comté de Lotbinière, Me Auguste Choquette, conseiller juridique de la compagnie Wood Productions, il a affirmé à LA PRESSE que le festival "pop" de Manseau se déroulera dans la légalité, "sans quoi je n'agirais plus comme conseiller juridique de l'organisation".

"Voilà ce que je tiens à déclarer à la suite d'un article paru dans LA PRESSE d'hier où on laissait planer le doute d'une collusion entre le ministre de la Justice et moi-même, pour faciliter les choses à l'organisation du festival de Manseau", a ajouté le disciple de Thémis.

Il a tenu à souligner: "Le festival "pop" de Manseau est une entreprise courageuse et bénéfique et je m'y emploierai avec la certitude que les exigences posées par les autorités seront satisfaites par les promoteurs".

Selon le ministre de la Justice, le droit de manifester est un droit fondamental

par Gilles NORMAND

Le ministre québécois de la Justice, M. Jérôme Choquette, a formulé l'opinion que le droit de manifester est un droit fondamental et que le règlement montréalais (3926) qui s'y oppose est anticonstitutionnel.

Il faut savoir que sur un plan strictement juridique, la cause est actuellement débattue devant les tribunaux, que la Cour d'appel se prononcera et... éventuellement la Cour Suprême.

M. Choquette, qui était, hier, l'invité d'une station radiophonique de Montréal, a ajouté:

"Sur le plan des principes, je suis parfaitement d'accord avec le droit de manifester. Et je veux dire qu'il me semble moi, que le droit d'exprimer son avis par sa présence physique lors d'une réunion est un droit fondamental, à condition que tout se déroule paisiblement".

Autre devoir de l'Etat

Soulignant que l'Etat ne doit pas empêcher les citoyens de manifester (lorsqu'ils sont paisibles), le ministre a fait entendre une autre voix, sur le ton de l'interrogation.

"Est-ce que, aujourd'hui, on ne peut pas s'interroger sur un autre devoir qui appartient aussi à l'Etat? En somme, celui d'assurer que les droits des participants à ces réunions soient respectés, comme les droits des citoyens, enfin les droits à la propriété ou les droits à la paix? Est-ce que le gouvernement n'a pas le devoir, dans certaines périodes particulièrement troublées, comme celles qui ont existé avant que ce règlement municipal soit adopté, d'approuver un certain moratoire ou de passer un règlement qui ferait cesser le droit de manifester du moins temporairement?

"Personnellement, d'ajouter le député d'Outremont, lorsque j'étais dans l'Opposition, j'avais proposé une solution qui me paraissait tenir compte de tous les aspects:

Contrôle judiciaire

Si l'on doit réglementer le droit de manifester, cette tâche devrait être soumise au contrôle judiciaire. C'est-à-dire que si, dans une période troublée, on craint des manifestations violentes, on craint pour la vie d'autrui, les organisateurs devraient être tenus de s'adresser à un juge qui, lui, dirait si, dans telle condition peut se tenir la manifestation.

Mais, a poursuivi à titre d'exemple M. Choquette, le juge peut exiger que la démonstration se déroule au parc Lafontaine plutôt que sur la rue Sainte-Catherine, à 4 h. de l'après-midi, le vendredi.

C'est un autre aspect dont on doit tenir compte, a dit le ministre. "On n'a pas le droit d'aller bloquer la circulation".

Le juge pourrait aussi exiger un service d'ordre interne.

A ce moment, précise-t-il, la police ou l'administration pourrait trouver des interlocuteurs avec les organisateurs et en entendant les deux côtés de la médaille, les juges pourraient en somme trancher la question et dire dans quelles conditions la manifestation devrait avoir lieu.

On peut alors prévoir qu'il serait un peu inquiétant pour les organisateurs d'une manifestation de passer outre aux directives d'un magistrat.

M. Choquette a terminé son exposé en se disant ouvert aux suggestions que pourraient apporter les citoyens quant aux manifestations et l'ordre dans lequel elles devraient se dérouler.

Visite de Nouvelle-Zélande

L'allure altière et le sourire espiègle d'Helena Wren en font une amazone moderne pour le moins sympathique ! Surtout depuis qu'elle a été élue Reine des Ranches de la Nouvelle-Zélande pour 1970 ! C'est ce sourire que promènera (pas à cheval, cependant !) Mlle Wren durant les trois semaines qu'elle passera à visiter le Canada.

Grand gala de la mode au Manitoba

L'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames présentera sa collection 1970-71, le mardi 18 août prochain, au nouveau Centre du Centenaire de Winnipeg, selon ce que vient d'annoncer son vice-président, M. Bernard Shane.

Ce grand gala de modes veut souligner le centenaire du Manitoba et rompt la tradition en recevant en même temps les consommateurs et les membres de la presse pour leur soumettre le choix des vêtements effectué par les acheteurs des différents magasins et boutiques, en vue des prochaines saisons d'automne et d'hiver.

La collection nationale des vêtements portant l'étiquette syndicale était auparavant montrée en grande première, en début de saison, aux acheteurs et journalistes plutôt qu'aux consommateurs.

Plus de 100 maisons de modes de Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver seront représentées au Gala qui mettra en lumière les produits des manufatures, modélistes et ouvriers canadiens. La collection comprend un vaste éventail de prix et de modèles de vêtement.

Cette présentation est réalisée par les "Productions Dean Morgan". Les modèles ont été choisis et coordonnés par Pat MacIntyre.

A Osaka, on suit comme des moutons pour voir des moutons dans un enclos

A l'Exposition d'Osaka, on a rassemblé toutes les nouveautés mécaniques, tous les robots, tous les gadgets, créés par la civilisation moderne. Mais il est un pavillon qui, au sens propre du terme, "ne désemplit pas". Du matin au soir, les enfants des écoles, avec ou sans leurs parents, les parents, avec ou sans leurs enfants, les employés, les dactylos, les acteurs souvent en costume de scène, les cuisiniers en toques blanches venus qui, des théâtres, qui, des restaurants voisins, tout ce beau monde s'y presse et s'y attarde jusqu'à ce que les gardiens les prient de laisser la place à d'autres visiteurs.

Ce qui les attire avec tant de force est un enclos, où sont rassemblées... trois douzaines de brebis. Ailleurs, ce spectacle serait banal: au Japon, il est aussi insolite que curieux, car dans ce pays le mouton est un animal rare.

L'effectif du cheptel ovin s'y chiffre, en effet, par moins de quatre vingt mille têtes et nombreux sont les Japonais qui vont contempler, pour la première fois de leur vie, des moutons.

Les Italiens réclament le divorce

Le Ligue italienne pour le Divorce a organisé récemment sur la Place Navona, à Rome, une importante manifestation à laquelle prenaient part de nombreux partisans du divorce en Italie.

Fruits et légumes en masques de beauté

Qu'il s'agisse d'un masque tout fait ou d'un masque que l'on a préparé soi-même, il doit être appliqué sur un visage bien démaquillé, net de fards ou d'impuretés. Signalons aussi que le résultat sera plus spectaculaire si toutes les précautions pour la détente et la relaxation sont réunies..

Préparer **les ustensiles nécessaires:** spatule, passoire pour le jus, coupelle ou petit bol de porcelaine ou de faïence, une serviette usagée ou un peignoir afin de ne pas vous tacher, un ou deux coussins que vous glisserez sous vos jambes quand vous vous allongerez, calme et détendue dans la demi-pénombre en essayant de ne penser à rien. La relaxation totale entre pour 50% dans la réussite de toute recette de masque de beauté.

Lorsque tout est en place, entourez vos cheveux d'une bande assez serrée, découvrez bien votre visage et procédez à un démaquillage profond. Passez ensuite avec un petit coton ou une petite éponge une lotion légère sur tout votre visage sans oubliez le cou afin d'en retirer toute trace de gras et d'obtenir une peau nette, prête à absorber tous les bienfaits du masque.

Comment utiliser le masque

Pour tous les fruits, très juteux, passer du bout des doigts le jus sur le visage, ensuite à l'aide d'une spatule, enduire le visage d'une épaisse couche de pulpe. Pour plus de facilité, étaler "la bouillie" sur une gaze (cataplasme). L'application dure de 20 à 30 minutes, l'eau distillée convient toujours pour retirer les masques aux fruits. Vous vous relaxerez mieux dans la pénombre, la tête plus basse que les pieds, une compresse d'eau de bleuet sur les yeux. Après le masque laissez votre peau se reposer sans maquillage, quelques heures.

Pour les peaux grasses nous recommandons d'écraser huit à dix **prunes rouges** genre quetsches. Vous les mélangerez à un peu d'huile d'amande douce ou d'olive. Vous les appliquerez comme un masque 20mm. et vous enlèverez à l'eau de rose.

Les pêches sont hydratantes, toniques et rafraîchissantes. Appliquez le jus. Elles donnent à la peau un beau velouté.

Le jus d'abricot, riche en vitamines A est conseillé pour les peaux irritées et après un coup de soleil.

Les bananes adoucissent la peau. Couper des bananes en rondelles. Les appliquer sur le visage. Garder 20 minutes et rincer.

Vous pouvez aussi avoir recours aux légumes. **Les carottes crues râpées,** éclaircissent le teint si on les mange, mais vous pouvez faire, aussi un masque de jus de carottes crues. Pour désincruster la peau, les faire bouillir légèrement, les écraser, les presser pour recueillir le jus, mélanger à du lait et frictionner le visage.

Les concombres sont calmants et adoucissants plus que comestibles. Vous frottez tout simplement une rondelle de concombre sur votre visage après le démaquillage; attendez un quart d'heure. Enlevez à l'eau de rose ou à l'eau pure. Couvrez aussi votre visage de fines lanières de concombres et gardez une demi-heure.

Le masque aux raisins
Ingrédients:

— une tasse à thé de peaux de raisins, de l'eau d'Evian ou de l'eau distillée.

Préparation: 5 minutes.

Temps de pose: 30 minutes.

Pressez sur le grain pour séparer le grain de la peau. Ouvrez les peaux pour les mettre à plat. Appliquez les peaux côté pulpe sur votre visage et sur votre cou en un tapis épais.

Retirer le masque à l'aide d'un coton imbibé d'eau d'Evian ou d'eau distillée. On peut l'utiliser seul ou le mélanger à d'autres fruits, en particulier à du citron dont il adoucira l'action astringeante.

(Agence Keystone)

Des études prouvent que le travail de nuit est néfaste pour la femme

(Agence Keystone)

Le cycle nuit-jour influe — nul ne l'ignore aujourd'hui — sur l'organisme humain. C'est la nuit, plus exactement entre 2 heures et 3 heures du matin que le pouls est le plus lent, la tension la plus basse, la production d'adrénaline la plus réduite, la respiration la plus ralentie, etc. D'où le danger de dormir le jour à la place de la nuit. Il faut plusieurs années aux personnes qui travaillent la nuit avant que leur organisme ne trouve un nouveau rythme.

Les plus désavantagés sont ceux qui travaillent par exemple trois jours par semaine du matin au soir et deux ou trois autres jours, du soir au lendemain matin.

Ce régime est de loin le plus épuisant. Il use avant l'âge la santé et les nerfs.

Pourtant, dans la société moderne, un pourcentage élevé d'hommes et même de femmes travaillent la nuit, à commencer par les cheminots, boulangers, infirmières et infirmiers, employés de restaurants, de café, de bar, d'hôtels, chauffeurs de taxi, typographes, journalistes, policiers, etc...

Le travail nocturne est particulièrement néfaste pour les femmes, a-t-on constater récemment lors d'un colloque médical, à San Francisco.

Trois cent cinquante femmes et bommes travaillant la nuit depuis au moins quinze ans ont été soumis à un examen médical minutieux. Tous souffraient de troubles nerveux ou de malaises physiques plus ou moins graves. Comparativement, ils étaient en moins bonne santé qu'un autre groupe de travailleurs qui avaient une occupation de jour.

Ce n'est pas étonnant quand on pense que le temps de sommeil d'une femme qui travaille le jour est en moyenne 7.3 heures, tandis que celui d'une travailleuse de nuit et dormant dans la journée, est seulement de 5.9 heures.

Répercussions sur les enfants

Les organismes internationaux, notamment le B.I.T. (Bureau International du Travail), l'OMS, etc., se sont occupés à plusieurs reprises de cette question, mais, faute de pouvoir législatif, leurs discussions n'ont jamais dépassé le stade des résolutions et recommandations... pieuses.

Quant aux mesures pour réduire le service de nuit des femmes dans les hôpitaux, par exemple, à trois ou à quatre nuits par semaine, répétons-le, qu'elles ne servent aucunement les intéressées car le rythme de l'organisme est au contraire déséquilibré davantage par un cycle de veillée nocturne irrégulière.

Inutile d'ajouter qu'une femme mariée et mère de famille qui travaille la nuit, perturbe aussi l'existence de toute sa famille.

On a observé que les enfants, même de bas âge, ont le sommeil inquiet et se réveillent plusieurs fois la nuit lorsqu'ils savent que leur mère n'est pas là. On a beau essayer de le leur cacher. Il suffit qu'ils s'en rendent comptent une seule fois pour qu'ils en soient traumatisés.

Augmentation dans les pays socialistes

Le fait est d'autant plus grave que le nombre des femmes qui travaillent la nuit est en constante augmentation, aussi bien dans les pays de l'Est que de l'Ouest. En Roumanie, en Yougoslavie, en Hongrie, et même en URSS, l'hôtellerie et les industries de vacances et de loisir, en général, sont celles qui attirent le plus les femmes, tant à cause des salaires (et pourboires) élevés que pour la diversité, l'intérêt de la profession.

A Bucarest et sur les plages roumaines de la Mer Noire (Mamaïa, etc.), la proportion des femmes travaillant la nuit ou tard le soir et ne se couchant par conséquent pas avant deux, trois, ou quatre heures du matin, est de trente-cinq à quarante pour cent de tous les employés.

En Hongrie, rien que l'industrie textile compte quarante mille femmes obligées de travailler la nuit. Plusieurs dizaines de milliers se trouvent dans la même situation dans les industries chimiques (plus malsaines encore), et dans les fabriques de papiers.

3 à 400,000 travailleuses de nuit à New York

A New York, trois à quatre cent mille femmes travaillent la nuit aux emplois les plus divers: infirmières aussi bien que strip teaseuses ou "respectueuses", serveuses dans des bars, dames de vestiaires, plongeuses dans des restaurants, ou simplement gardiennes d'enfants, téléphonistes... ou ouvrières dans certaines usines.

Retour au pays ancestral

Mme Elaine Wamba, originaire de Détroit, porte le Libaya, costume national du Congo, à Kinshasa, capitale du pays. Mme Wamba, âgée de 24 ans, a rencontré puis épousé un étudiant congolais à un collège du Michigan. Elle est maintenant une des douze Américaines de race noire à être "transplantée" dans le milieu de ses ancêtres, et à tenter de s'adapter à la vie africaine.

L'audace est ralentie par la grève

LONDRES (PC) — La grève nationale des dockers, en Angleterre, a empêché la Canadienne Marilyn Bradshaw de se rendre à son nouveau poste en tant que première femme officier à l'emploi de la marine marchande britannique.

Mlle Bradshaw, âgée de 28 ans, originaire de Victoria, devait être assignée au cargo Duncraig, jaugeant 15,000 tonnes, qui mouillait à Birkenhead, près de Liverpool. Mais à cause de la grève, le cargo a dû être détourné.

BAZAZZ
SOLDES
3000 PAIRES DE SOULIERS D'ÉTÉ
Vendus ordinairement $20.95
MAINTENANT UN SEUL PRIX
$8.95
TOUS LES SACS À MAIN
Vendus ordinairement jusqu'à $22
MAINTENANT UN SEUL PRIX $8.95
Dépêchez-vous alors qu'il y en a beaucoup
BAZAZZ
Place Ville-Marie • Ste-Catherine près Drummond

COURS DE
CERAMIQUE
avec Denise BEAUCHEMIN
486-6740
Centre des Arts Visuels
326 av. Victoria, Westmount

SKI NAUTIQUE ET PÊCHE GRATIS POUR LES CLIENTS À LA SEMAINE
Pour tous: repas de gourmets
Un site merveilleux, niché au creux des montagnes se mirant dans les eaux claires de nos lacs privés: voilà Alpina. Notre plan américain modifié comprend chambre et déjeuner complet (omelette, etc.) pour seulement $10.00 par jour par personne, 2 personnes par chambre. Le déjeuner étant servi jusqu'à 11 h 30, vous pouvez faire la grasse matinée — n'est-ce pas idéal pour les amoureux? — ou commencer la journée par un peu de natation. Les soupers, repas gastronomiques à la carte, sont servis à partir de 18 h 30 et de $3.50. Tennis, voile, golf à trois milles de l'hôtel, et bien d'autres jeux et divertissements. Demandez notre dépliant en couleurs.
ALPINA EN QUÉBEC
ALPINA EN QUÉBEC ST-DONAT
Téléphonez au bureau de Montréal 849-8673

Achetez-en au plus tôt chez Dupuis, Dupuis pour Elle, Eaton, Morgan, Simpson et la plupart des pharmacies.

TERRE DES HOMMES
DEMAIN

Lac des régates: Pêche toute la journée;
Enfants: Les aventures de Popette et Totoche, par la Troupe de l'Arabesque, à 14 h et 16 h;
Beffroi de la musique: Chimarosa: concerto pour haut-bois et cordes, de 11 h à 14 h et de 16 h à 17 h; Beethoven, 15 h; Teleman: sérénade pour instruments à vent, de 18 h à 21 h;
France: Long métrage, "Les perles de la couronne", à 11 h 30, 14 h, 16 h 30 et 19 h;
Musique du monde: Récitals: orgue classique, 12 h; chant, 13 h; piano, 14 h; orgue populaire, 16 h; orgue classique, 17 h; chant, 19 h; piano, 20 h; démonstration des méthodes d'enseignement Yamaha, 18 h; films documentaires, 20 h 30;
Femme: Démonstrations de soins esthétiques et maquillage, 13 h 30; Forum animé par Mme Françoise Gaudet-Smet, 15 h 30;
Kiosque international: Production de Radio-Canada "Oui ou Non", 14 h et 15 h; "Les Trois As", 20 h 30;
Kiosque du Canada: Folklore bulgare, 14 h 30; "Kellish Girls Pipe Band", fanfare, 16 h 30 et 18 h 30;
Théâtre du Canada: "Never Too Late", comédie par le Théâtre international de Montréal, 15 h et 19 h;
Lac des dauphins: Revue de ski nautique, 15 h, 17 h et 19 h; féerie des eaux, 21 h 30, 22 h 30 et 23 h 30;
Kiosque A: Folklore bulgare, 16 h 30 et 18 h 30;
La Balade: L'ensemble "Dixieland" de Terre des Hommes, 17 h à 20 h;
Place Continentale: Semaine de l'Inde, folklore 18 h 30 et 20 h 30;
Inde: Démonstrations du Centre de Yoga de Val-Morin, 19 h;
Chrétien: Programme audio-visuel et chansons sur le thème de "La Faim", 19 h à 21 h;
Le Village: Ensemble d'animation de Phil Gagné à partir de 20 h;
Jardin des Etoiles: Mick Michel du Casino de Paris, 20 h 30 et 22 h 30.
Kiosque A: Folklore bulgare, 16 h 30 et 18 h 30;
Place des Nations: Discothèque de 20 h 30 à 24 h.

Le Vatican affirme que ses "richesses productives" ne dépassent pas $128 millions

CITE DU VATICAN (PA) — Le Vatican a précisé dernièrement que ses richesses productives, incluant la banque de dépôts et les investissements, mais excluant les revenus des ordres religieux, sont de beaucoup inférieurs à $128,000,000.

Les autorités vaticanes ont de plus précisé que les chiffres de $11,200,000,000 et de $12,800,000,000 n'étaient que "pures fantaisies", même si l'on y ajoutait le capital des institutions catholiques romaines.

Cet aperçu sans précédent des finances du Vatican a été publié dans un article anonyme de l'édition quotidienne de l'Osservatore Romano. L'article dit, entre autres choses, que les intérêts du Vatican sont inférieurs à un pour cent pour chacune des trois corporations italiennes: "Italgas"; la "Montedison Chemical" et la Snia Viscosa Chemical and Fibres Co.". L'article précise plus loin que le Vatican n'a pas la majorité des actions dans quelque compagnie que ce soit à l'intérieur et à l'extérieur de l'Italie.

Cet article de l'Osservatore Romano répond à une série de publications récentes: livrés et articles, au sujet "des richesses du Vatican". Le livre le plus visé est celui de l'auteur américain, Nino Lo Bello: "The Vatican Empire".

L'article de l'Osservatore Romano rectifie en disant: "que les chiffres avancés dans ce livre ainsi que les termes employés, sont de la plus haute fantaisie. En réalité, le capital productif du Saint-Siège, incluant dépôts et investissements, en Italie et à l'extérieur, est loin même d'atteindre le centième de la somme de $12,800,000,000."

"Il y a du bon dans chaque voleur", dit l'assassin en tirant

CORAL GABLES, Fla. (UPI) — "Il y a du bon dans chaque voleur", dit-il avant de décharger son arme sur ses trois otages, tuant deux femmes et blessant gravement un homme, samedi soir, un peu au sud de Coral Gables.

L'unique survivant, M. Bruce E. Reitz, 39 ans, gérant de nuit d'un établissement bancaire, a réussi, hier, à se trainer jusqu'à une route assez achalandée d'où il a réussi à prévenir la police.

Le trio avait été enlevé au cours d'un vol à main armée dans la jolie banlieue de Miami. M. Reitz, blessé de deux balles à la tête, est dans un état critique à l'hôpital.

Le meurtrier a été décrit comme un homme portant des lunettes, un latin, mesurant 5 pieds et 11 pouces, pesant environ 200 livres et étant âgé d'environ 40 ans.

La police le recherche notamment pour le meurtre de deux femmes, Blanche Dolores Wheeler Palachino, 42 ans, et Judy Mary Messick Lamb, 40 ans.

Adolescente kidnappée trouvée morte dans un champ

LANSING, Michigan (UPI, PA) — Deux garçons qui longeaient une route rurale située près de Lansing, dans le Michigan, ont fait la macabre découverte, hier, du corps de Laurie Murninghan, une jeune fille de 16 ans qui avait été kidnappée il y a une douzaine de jours.

Le corps de l'adolescente, la fille d'un ancien maire de l'endroit, reposait sur le sol, à une quinzaine de pieds de la route et tout près d'un lac.

Elle avait été enlevée durant un vol à main armée commis dans une petite boutique de Lansing, où elle travaillait durant ses vacances d'été. Elle faisait l'objet d'intenses recherches, depuis ce temps, et divers organismes et autres donnateurs avaient souscrit à une récompense de $16,500 à qui la retrouverait vivante.

carnet scolaire

La CECM achète une église:

La CECM a convenu, la semaine dernière, d'acquérir au prix de $500,000, le terrain, l'église et le presbytère de la paroisse Saint-Georges situés au 125 ouest, rue Bernard, et au 5871, rue Waverly. L'achat de ce terrain de 48,541 pieds carrés, voisin de l'école actuelle, permettra de construire une nouvelle école élémentaire de 660 élèves.

Notes des examens officiels: le 21 juillet

Tous les élèves de langue française de la CECM qui se sont présentés en juin aux examens officiels du ministère de l'Education pourront obtenir le relevé de leurs notes en se présentant à leur école de juin dernier du 21 juillet au 19 août, du lundi au vendredi, de 9h. à 11h.30 et de 13h.30 à 16h. Après le 19 août, les résultats seront mis à la poste. Les élèves devant se présenter aux examens de reprise du mois d'août sont tenus de s'inscrire le ou avant le 29 juillet.

Cours de musique au CEGEP Lionel-Groulx:

En septembre, le CEGEP Lionel-Groulx de Sainte-Thérèse offrira un cours de musique d'ensemble. Ce cours s'adresse aux professeurs des classes élémentaires et à tous les gens qui désirent pratiquer la flûte douce. Ce cours sera crédité pour un brevet A ou un diplôme de CEGEP. On dit qu'il n'est pas nécessaire de connaître la musique pour suivre ce cours.

A Laval, nouveaux programmes à l'intention des enseignants:

Dès septembre, l'Université Laval offrira de nouveaux programmes pour la formation des enseignants de différents niveaux. Pour la formation des enseignants de l'élémentaire, l'Université dispensera un baccalauréat avec majeur en pédagogie comportant 90 crédits et un certificat d'enseignement élémentaire de 30 crédits faisant suite à un baccalauréat général. Il en sera de même pour l'enseignants du secondaire.

Nouvelle école élémentaire pour la Petite Bourgogne:

Une école pouvant accueillir 815 enfants — dont 115 au niveau de la maternelle — sera construite dans le quadrilatère formé par les rues Albert, au nord, Notre-Dame, au sud, et des Seigneurs, à l'ouest, dans le quartier de la Petite Bourgogne. Le bâtiment sera érigé en bordure d'une zone d'espaces verts, selon la formule parc-école. Le choix de l'emplacement tient compte de la disparition, d'ici cinq ans, des voies du CN, ce qui facilitera l'accès à l'école pour les enfants demeurant au nord de la voie ferrée.

Nomination d'un vice-doyen à Laval:

M. Armand Maranda a été nommé vice-doyen de la Faculté des sciences de l'éducation jusqu'à l'expiration du mandat de l'actuel doyen. M. Maranda est président du Comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation. Il est également l'auteur d'une dizaine de publications de caractère scientifique.

Au Brésil

L'"Escadron de la Mort" frappe de nouveau

SAO PAULO (AFP) — Le bain de sang commencé samedi matin par "l'Escadron de la Mort" pour venger le meurtre d'un policier s'est poursuivi dimanche à Sao Paulo, où deux personnes ont été tuées, et s'est étendu à Rio de Janeiro, où une autre personne a été étranglée hier matin.

Ces trois nouvelles exécutions portent déjà à neuf le nombre des "marginaux", expression qui désigne les repris de justice, assassinés pendant le week-end par "l'Escadron de la Mort".

Toutefois, le porte-parole des policiers "justiciers" à Sao Paulo, Lirio Branco, a annoncé par téléphone aux journaux que "vingt bandits seront exécutés pour chaque policier abattu". Le porte-parole a toujours formulé ainsi les annonces macabres:

"Ici Lirio Branco. Vous pouvez commencez à prier pour l'âme de (suit le nom de la victime). Il sera passé par les armes avec dix neuf autres camarades". Peu après, il téléphone de nouveau pour indiquer l'endroit où se trouvent les corps.

Toutes les victimes portent des traces de menottes aux mains et certaines des marques de coups. La victime de Rio a été étranglée avec une corde de nylon suivant la "coutume" des membres de "l'Escadron de la Mort" opérant dans le secteur de la ville où a été retrouvé le corps. Celui-ci portait des traces de coups et de brûlures de cigarettes. Les cadavres des personnes assassinées a Sao Paulo ont été retrouvés criblés de quinze balles chacun. Les "Justiciers" ont la plupart du temps laissé des pancartes sur leurs victimes; sur l'une d'elles on pouvait lire :

"Et maintenant, je suis le roi en enfer".

OPTOMETRISTE
ROBERT HETU
410 est, Jean-Talon, 277-3409
(angle St-Denis)
* Station métro Jean-Talon"

Démangeaison rectale vite soulagée

Remède spécial contre les hémorroïdes avec substance cicatrisante unique qui soulage et réduit les hémorroïdes

Un des malaises les plus courants est connu sous le nom de "hémorroïdes à démangeaison". Déjà embarrassant durant le jour, le malaise s'agrave avec la nuit.

Un laboratoire de recherche connu a découvert l'existence d'une substance cicatrisante, capable de soulager les douleurs et les démangeaisons, et même de provoquer une rétraction des hémorroïdes, tout en hâtant la cicatrisation et en aidant à prévenir l'infection.

Dans de nombreux cas d'hémorroïdes, on a constaté "une amélioration étonnante", maintenue durant plusieurs mois.

Ces succès sont dus à une substance cicatrisante, la Bio-Dyne.

Elle s'obtient en **onguent** ou en **suppositoires** sous le nom de **"Préparation H"**. Demandez la Préparation H en suppositoires, facile à transporter ou la Préparation H en onguent avec canule spéciale. En vente à tous les comptoirs pharmaceutiques.

Satisfaction ou remboursement.

Préparation H

4 cagoulards volent $15,800

Quatre cagoulards armés de mitraillettes et de carabines ont raflé, vers 2 h 45, ce matin, les $15,800 qui constituaient les recettes d'un encan à commission, à South Stukely, comté de Shefford.

Avant de prendre la fuite en auto, les voleurs ont ouvert le feu à deux reprises dans le plafond de l'immeuble, mais personne n'a été atteint. La police a entrepris des recherches.

Remercié le 24 mai

André Roy réintègre ses fonctions de commissaire national pionnier

Le Commissariat général des Scouts du Canada a revisé ses positions en ce qui concerne la branche des scouts-pionniers, dite "Dissidente", et a décidé de retenir à nouveau les services du commissaire André Roy qu'il avait remercié le 24 mai.

M. Roy occupera donc à nouveau ses fonctions de commissaire national pionnier et avec lui se retrouve toute l'équipe nationale formée du R. P. Paul Pirlot, o.m.i., d'Ottawa, de MM. Edouard Bond et Daniel Jutras, d'Ottawa, Lionel Brassard, de Chicoutimi, Jacques Brousseau, de Sherbrooke et Clément Séguin et Raymond Lévesque, de Montréal.

Un comité d'étude formé pour recommander de nouvelles structures administratives au scoutisme, a tenu sa première séance le 11 juillet; il doit présenter son rapport à l'assemblée générale qui aura lieu à l'automne.

Le scoutisme sort d'une impasse

Présentement tous les cadres du scoutisme attendent énormément du travail de ce comité qui veut avant tout situer le mouvement à l'heure des jeunes.

Avec le réengagement de M. Roy, le scoutisme vient de sortir d'une impasse dont le dénouement ne peut être que bénéfique aux jeunes qui font confiance à ce mouvement, fondé il y a plus de 50 ans, déjà.

La solution au différend qui éclatait en mai n'a été trouvée qu'après de multiples efforts de collaboration entre les deux parties, soit le commissariat général et l'équipe nationale pionnier.

Introduction par effraction chez un citoyen de Longueuil

Michel Comtois, 19 ans, domicilié au 1528 Labonté, à Longueuil, ne semblait pas particulièrement bouleversé de comparaître en Correctionnelle, hier matin, sous l'accusation de s'être introduit par effraction dans le domicile d'un citoyen de Longueuil.

Le 18 juillet, "avec l'intention d'y commettre un acte criminel", Michel Comtois se serait, en effet, introduit par effraction dans la maison de M. Richard Dubé, située au 516 Sainte-Hélène, à Longueuil.

Hier matin, devant le juge Maurice Allard, l'accusé a nié toute culpabilité, et le tribunal, qui l'a libéré sur parole, a fixé son enquête préliminaire au 28 juillet.

Et Michel Comtois, précédé de plusieurs amis, a quitté, le sourire aux lèvres, le banc des accusés.

District électoral de AHUNTSIC

Rapport sommaire des dépenses électorales de

M. EUCLIDE LALIBERTE

Candidat: UNION NATIONALE
aux élections générales du 29 avril 1970

1.	Dépenses personnelles du candidat	$ Nil
2.	Location de locaux	$ 655.00
3.	Services	$ 8,973.85
4.	Frais de voyage et louage de voiture	$ Nil
5.	Articles fournis	$ 2,652.13
6.	Publicité	$ 7,756.16
7.	Créances contestées	$ Nil
	TOTAL:	$20,037.14

Signé: ROGER HAMEL,
agent officiel.

Publié par le président d'élection dudit district électoral
Jean-Paul Drouin

DATE À SURVEILLER
Lundi 3 août
"LE 3 FAIT LE MOIS"
CKAC 73
Une station télémédia

POURQUOI

NE PAS LIRE
4.7 FOIS PLUS RAPIDEMENT?
...ET ASSIMILER
PLUS FACILEMENT

500,000 déjà le font

LES COURS DEBUTERONT
Le mercredi 22 juillet
et le samedi 25 juillet

institut de lecture dynamique evelyn wood
205 ouest, rue Sherbrooke, Montréal

844-1941

Prospectus sur demande

District électoral de LAURIER

Rapport sommaire des dépenses électorales de

M. J. ALFRED LEVESQUE

Candidat: RALLIEMENT CREDITISTE
aux élections générales du 29 avril 1970

1.	Dépenses personnelles du candidat	$ Nil
2.	Location de locaux	$ Nil
3.	Services	$ Nil
4.	Frais de voyage et louage de voiture	$ Nil
5.	Articles fournis	$ Nil
6.	Publicité	$272.45
7.	Créances contestées	$ Nil
	TOTAL:	$272.45

Signé: ROBERT LAVALLEE,
agent officiel.

Publié par le président d'élection dudit district électoral
L. Meilleur, 8270 rue Lajeunesse

Terre des Hommes
à meilleur prix grâce au VISA FAMILIAL
(Une nouveauté cette année)

70 pavillons entièrement rénovés ... plus de 300 heures de spectacle par semaine, boutiques, kiosques, restaurants, La Ronde ... le tour du monde en quelques heures ... tout pour vous renseigner et vous divertir. Le VISA FAMILIAL contenant 12 visas d'un jour, catégorie jeunesse (deux visas pour un adulte), vous permet d'épargner $3 puisqu'il ne coûte que $12 chez tous les dépositaires de visas de Terre des Hommes.

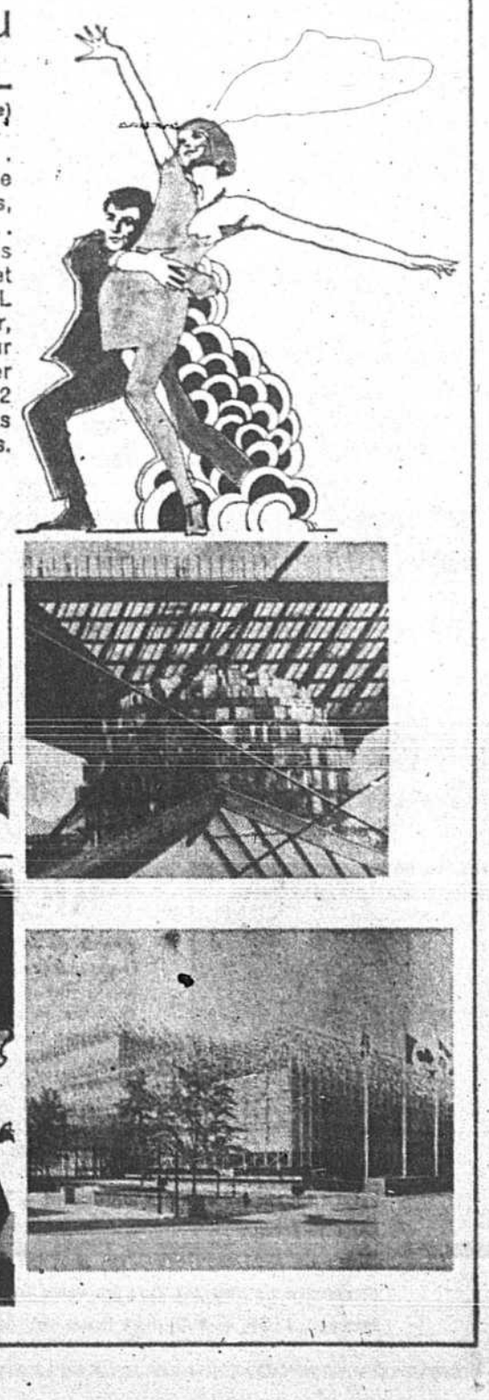

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

CAHIER No 4 / PAGES 37-48 — la presse — INFORMATIONS ETRANGERES / ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, MARDI 21 JUILLET 1970 — 86e ANNEE — No 167

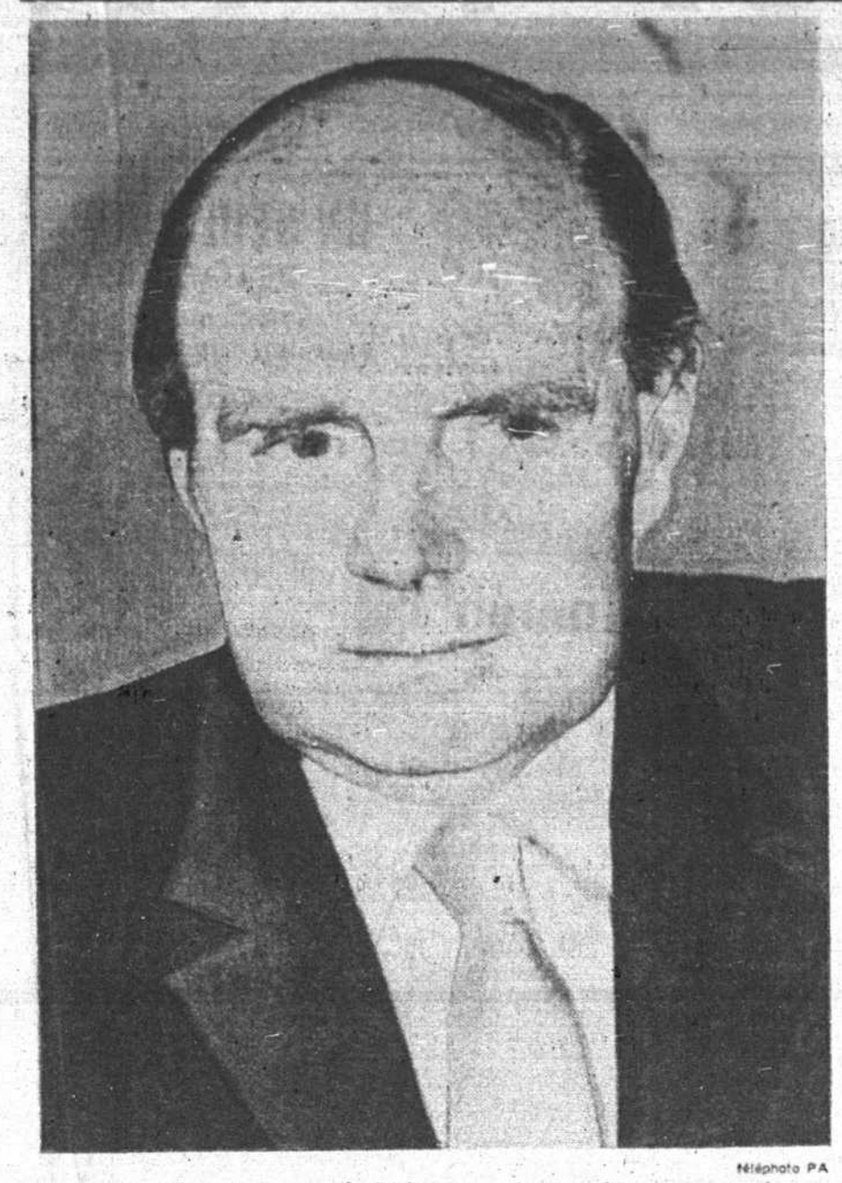

Téléphoto PA

M. Iain Macleod, chancelier de l'Echiquier, est mort subitement à Londres à l'âge de 57 ans 12 jours, après avoir été opéré de l'appendicite.

Mort de M. Iain Macleod, chancelier de l'Echiquier

LONDRES (AFP) — Le chancelier de l'Echiquier, M. Iain Macleod, est mort vers 18 h 30, hier soir, à sa résidence officielle, 11 Downing Street, des suites d'une crise cardiaque, indique-t-on officiellement. M. Macleod avait été opéré il y a quelques jours d'une appendicite aiguë et était rentré chez lui dimanche.

Lundi soir, un mois, jour pour jour, après avoir été nommé chancelier de l'Echiquier, M. Iain Macleod est mort d'une crise cardiaque sans avoir pu donner sa mesure à ce poste redoutable et envié qui commande les destinées de l'économie britannique.

Iain Norman Macleod, fils d'un modeste médecin de campagne écossais du village de Skilpton, dans le Yorkshire, a été l'un des hommes politiques conservateurs les plus doués, l'orateur le plus généreux, mais aussi le plus acerbe. Mordant et spirituel, M. Macleod avait été de 1965 au 18 juin dernier, en sa qualité de "chancelier de l'Echiquier du cabinet fantôme", la bête noire de MM. James Callaghan et Roy Jenkins, l'un après l'autre ministre des Finances du gouvernement travailliste, qu'il accablait souvent de ses sarcasmes.

Pendant trente ans, Iain Macleod a lutté contre la maladie. Grièvement blessé pendant la campagne de France en 1940, il souffrait d'une arthrite, provoquée par ses blessures, qui le rendait presque difforme à cinquante-sept ans (il était né en novembre 1913).

Immédiatement après la guerre, que malgré son invalidité, il continua dans l'état-major du maréchal Montgomery, M. Macleod entra dans la politique. Longtemps, il fut considéré comme l'un des leaders de la gauche conservatrice et c'est sans doute cette étiquette qui l'empêcha en octobre 1963 de succéder à M. Harold MacMillan comme premier ministre. On lui préféra alors Sir Alec Douglas-Home, aujourd'hui secrétaire au Foreign Office.

M. Macleod n'en a pas moins été, pendant la "traversée du désert" que constituait pour les "tories" leurs six ans d'opposition, l'une des personnalités conservatrices les plus marquantes avec MM. Quintin Hogg, Reginald Maudling et Sir Alec Douglas-Home — sans compter M. Edward Heath.

Licencié d'histoire de l'Université de Cambridge, il voulait être avocat, lorsqu'éclata la Seconde Guerre mondiale. Démobilisé en 1946, M. Macleod fut élu pour la première fois en 1950, à Enfield, circonscription qu'il représentait encore à sa mort. En 1952, il devint ministre de la Santé, puis du Travail, et enfin, des Colonies. A ce dernier titre, il avait été l'un des principaux artisans de l'indépendance de l'Afrique anglophone.

Après avoir été leader de la Chambre des communes, puis président du parti conservateur, M. Macleod avait abandonné pendant plus de trois ans la politique active, pour réapparaître en 1964, après la défaite électorale des "tories".

Lorsque M. Edward Heath remplaça Sir Alec Douglas-Home à la tête du parti conservateur, en août 1965, il appela M. MacLeod au poste de porte-parole de l'opposition pour les affaires financières et économiques.

Après la victoire électorale conservatrice du 18 juin dernier, il fut tout naturellement appelé à poursuivre au pouvoir le rôle qu'il avait joué avec tant d'efficacité dans l'opposition, M. Macleod est mort sans avoir eu la possibilité de remplir la tâche qui lui tenait le plus à coeur: être le chancelier de l'Echiquier d'une Angleterre à nouveau puissante et prospère.

Ingénieurs kidnappés en Bolivie

LA PAZ, Bolivie (UPI) — Les guérilleros boliviens, adversaires du gouvernement, ont menacé de tuer deux ingénieurs ouest-allemands kidnappés par eux si neuf prosonniers politiques ne sont pas remis en liberté dans les plus brefs délais.

Dans un communiqué transmis par une station de radio clandestine, les guérilleros indiquent que les neuf prisonniers devront être transportés par avion hors du pays avant que les Allemands tenus en otages soient libérés.

Le communiqué précise que si les conditions posées ne sont pas remplies dans les 24 heures, les Allemands, MM. Gunter Lech et Gene Schulhauser, seront exécutés.

Tous les prisonniers politiques dont la libération est demandée sont des membres des anciennes unités de guérilla du chef révolutionnaire Ernesto "Che" Guevara", qui a été tué par l'armée bolivienne en 1967.

Les ingénieurs allemands dont la vie est en jeu travaillent pour le compte d'une entreprise minière allemande.

Le gouvernement de Saigon ordonne la suppression des "cages à tigres"

SAIGON (AFP) — Après la signature, ce matin, par le premier ministre sud-vietnamien d'un décret ordonnant la suppression des "cages à tigres", un communiqué a été publié par les services du premier ministre.

"Deux délégations inter-ministérielles, comprenant des représentants des ministères de la justice, de l'intérieur et de l'information, se sont rendues les 14 et 19 juillet au centre de rééducation de l'île Con Son (ex-Poulo-Condore), déclare le communiqué. Elles ont procédé à un examen approfondi du camp No 4, quartier disciplinaire où se trouvent à titre temporaire des détenus ayant contrevenu à la discipline du camp".

"Ce quartier disciplinaire ayant été construit en 1895, c'est-à-dire sous les Français, ne correspond plus aux conditions actuelles, poursuit le communiqué. Aussi le gouvernement a décidé:

— De ne plus utiliser à partir d'aujourd'hui ces quartiers disciplinaires.

— D'ordonner la réparation immédiate des cellules disciplinaires afin que les prisonniers punis pour indiscipline puissent bénéficier de meilleures conditions sanitaires et de plus de confort.

— De procéder à une enquête dans l'ensemble des centres de rééducation du pays, et d'apporter des améliorations là où elles s'avéreront nécessaires et dans la mesure où le budget le permet".

Il y a environ un an le gouvernement de Saigon déclarait que la prison de l'île de Con Son, à 140 milles au sud-est de la capitale avait été évacuée. En fait, il s'y trouvait quelque 9,000 détenus quand les congressistes américains Augustus Awkins (démocrate, Californie) et William R. Anderson (démocrate, Pennsylvanie) la visitèrent il y a quelques semaines et découvrirent par ruse le camp No 4 dans lequel 500 personnes, à peu près, vivaient dans des conditions inhumaines, sans suffisamment d'eau, de nourriture et de soins médicaux. Plusieurs d'entre elles, immobilisées faute d'espace dans les "cages à tigres" ne pouvaient plus guère se servir de leurs bras et jambes. Enfin, divers autres mauvais traitements punissaient les prisonniers qui portestaient ou manifestaient "un mauvais esprit".

Devant les vives protestations du monde communiste et des pays occidentaux, Saigon a d'abord réagi en assurant que les fameuses "cages à tigres" servaient à punir d'incorrigibles communistes qui n'avaient pas réagi de la bonne manière au processus de rééducation.

L'ambassadeur du Cambodge aux Etats-Unis a indiqué que les troupes sud-vietnamiennes resteraient au Cambodge jusqu'au retrait des forces communistes.

L'ambassadeur, M. Sonn S. Voeunsal, a également déclaré que les Sud-Vietnamiens ont promis d'envoyer des renforts militaires dans son pays si les communistes intensifient leurs opérations, et que la Thaïlande a promis d'envoyer des troupes si les communistes attaquent en force.

Interrogé au sujet de savoir si les 18,000 soldats sud-vietnamiens actuellement au Cambodge y resteront indéfiniment, il a répondu: "Oui, jusqu'à ce que les effectifs communistes, actuellement de 35,000 hommes, auront été réduits. Si les Nord-Vietnamiens retirent leurs troupes, les Sud-Vietnamiens retireront les leurs."

Recrudescence des combats au Cambodge

SAIGON, (AFP) — Les forces vietcong et sud-vietnamiennes au Cambodge se livrent des combats de plus en plus âpres et de plus en plus fréquents, depuis que les effectifs sud-vietnamiens ont atteint leur chiffre minimum depuis le début de mai dernier, a indiqué aujourd'hui un porte-parole sud-vietnamien.

Des accrochages se sont produits hier sur les trois théâtres d'opérations où sont présents les 14,000 Sud-Vietnamiens restant au Cambodge: à l'extrême sud-est du pays (près de la frontière vietnamienne), dans le "bec de canard", et aux environs du bac stratégique de Neak Lung (sur le Mékong) à l'est de Kompong Cham. Au total, 100 vietcong ont été tués, alors que les Sud-Vietnamiens ont eu 3 tués et 28 blessés, a déclaré le porte-parole. Tout se passe comme si les "ennemis" voulaient exploiter à la fois la réduction des effectifs sud-vietnamiens et la saison des pluies, qui compromet la mobilité des troupes, estime-t-on dans les milieux militaires de Saigon.

Au Sud-Vietnam, l'activité militaire est devenue très faible après la légère recrudescence enrégistrée durant le dernier week-end, a déclaré un porte-parole américain. Deux hélicoptères ont été abattus dans le centre du pays, et deux membres de leurs équipages ont été tués. D'autre part, les 18 harcèlements vietcong au mortier enrégistrés ces dernières 24 heures ont tué 4 Américains et en ont blessé 6 autres. Enfin, un seul "marine" a été blessé hier dans un combat au sol.

Odd Bull démissionne

NATIONS-UNIES ("Washington Post") — Le lieutenant-général Odd Bull, chef du personnel de la Commission de l'ONU pour la surveillance de la trêve au Moyen-Orient, a remis sa démissio npour raisons personnelles.

Cette nouvelle vient d'être confirmée par des sources autorisées au siège de l'ONU.

C'est son adjoint, le major-général Ensio Siilasuo, de Finlande, qui lui succédera.

Le général Bull, qui a 63 ans, avait manifesté depuis plusieurs mois le désir de quitter son poste et de regagner son pays, la Norgège. Hier, le haut fonctionnaire de l'ONU effectuait une visite d'adieu à Amman et rencontre aujourd'hui des personnalités israéliennes à Jérusalem.

Le démissionnaire présidait aux destinées de la Commission de trêve depuis 1963, alors qu'il avait succédé au major-général Carl C. van Horn.

Téléphoto PA

Une fuite éperdue sous les bombes

Cette femme du service des transports du Vietcong s'enfuit sous une attaque aérienne. Cette photo provient d'une agence de nouvelles japonaise, qui l'aurait obtenue de sources officielles à Hanoï. La femme transporterait une caisse de munitions, dans les environs de Thua-Thien, au Sud-Vietnam.

La RAU remplace les missiles à mesure que nous les détruisons — Israël

d'après AFP-UPI-PA

Un officier d'état-major des Forces israéliennes a déclaré aujourd'hui à Tel-Aviv que l'Egypte a pu remplacer tous les missiles et emplacements de missiles détruits par les Phantom et Skyhawk de l'aviation israélienne au cours des raids incessants des 60 derniers jours.

Le porte-parole militaire de Tel-Aviv a déclaré que les appareils israéliens ont bombardé ce matin, pour la 61e journée d'affilée, toutes les positions égyptiennes étalées sur une distance de 102 milles tout le long du canal de Suez.

"Les missiles que nous réussissons à détruire sont immédiatement remplacés. La RAU n'a aucun problème de ce côté-là.

"Tout ce que notre aviation a pu accomplir, c'est d'empêcher l'installation de nouveaux emplacements de missiles", a déclaré l'officier israélien.

Un plan de procédure

Par ailleurs, au Caire, l'organe officieux du gouvernement Nasser "Al Ahram" annonce ce matin que la RAU a terminé l'étude détaillée du plan américain et transmettra dans quelques jours sa réponse à M. William Rogers, secrétaire d'Etat américain.

Le gouvernement égyptien estime toutefois, ajoute le journal, que les propositions américaines ne constituent ni "une initiative de paix", ni "un plan de paix", mais "un plan de procédure" suggérant notamment le rétablissement du cessez-le-feu pour une période de trois mois et la réactivation entretemps de la mission de M. Gunnar Jarring en vue de la mise en application de la résolution du Conseil de sécurité de novembre 1967.

"Al Ahram" indique d'autre part que les principaux points de la réponse égyptienne ont fait l'objet de consultations entre Le Caire et les capitales arabes directement engagées dans la guerre contre Israël.

D'ores et déjà, les organisations de guerilla palestiniennes exercent des pressions sur les gouvernements arabes, afin que ceux-ci n'acceptent aucun plan de paix au Moyen-Orient qui ne garantirait pas "la libération totale de la Palestine".

Les organisations palestiniennes ont lancé des avertissements aux dirigeants jordaniens et libanais, afin, croit-on, d'influencer indirectement le président Nasser avant que celui-ci remette sa réponse à Washington, dans son discours inaugural au Congrès de l'Union socialiste arabe, au Caire jeudi prochain.

Entre-temps, dans une lettre datée du 20 juillet, adressée au Conseil de sécurité, le représentant d'Israël à l'ONU, M. Yosef Tekoah, dénonce l'accord conclu le 7 juillet 1970 entre le gouvernement jordanien et "les Organisations terroristes" comme "un nouveau pas vers l'intensification des agressions par les forces régulières et irrégulières de Jordanie contre Israël".

M. Tekoah note que cet accord a été suivi d'une augmentation des attaques contre des villages israéliens dans les vallées du Jourdain et de Beit Shean, et contre la ville de Beit Shean elle-même: "Cent quatorze attaques ont eu lieu dans la période du 7 au 20 juillet", affirmé le représentant d'Israël.

Avant de livrer des armes à l'Afrique du Sud

Londres consultera les pays du Commonwealth

LONDRES (AFP-UPI-PA) — Le gouvernement britannique ne prendra pas de décision finale en ce qui concerne la livraison d'armes à l'Afrique du Sud, avant d'avoir eu de plus amples consultations avec les pays du Commonwealth.

C'est ce qu'a déclaré aux Communes hier, sir Alec Douglas-Home, secrétaire au Foreign Office, après avoir annoncé que le cabinet Heath songeait à lever l'embargo sur les armes, imposé au gouvernement du Cap en 1964, par le gouvernement travailliste qui se conformait alors à une résolution de l'Assemblée générale de l'ONU.

Intervenant hier à la suite de Douglas-Home, un député conservateur a déposé une motion, dénonçant la décision de l'ONU et susceptible de mettre en danger la survie de la communauté multiraciale du Commonwealth.

Interviewé à la télévision britannique, lord Caradon, l'ancien représentant de Londres aux Nations unies, a déclaré: "C'est un acte honteux" dont le gouvernement actuel va se rendre coupable.

Plaidant la cause du gouvernement, le secrétaire au Foreign Office a déclaré en Chambre, hier après-midi, que l'un des devoirs auxquels les dirigeants du pays ne pouvaient se soustraire était de subvenir aux besoins stratégiques et d'assurer plus particulièrement le libre passage des navires sur les routes vitales qui contournent l'Afrique du Sud.

"En conséquence, nous sommes prêts, dans ce contexte, à considérer les demandes sud-africaines pour l'exportations de certaines catégories limitées d'armes pourvu que ces armes servent à la défense navale directement reliée à la sécurité des routes océaniques", a dit sir Douglas-Home.

Partielle ou non, limitée aux besoins de la défense navale ou non, la livraison d'armes britanniques au régime d'apartheid de la République sud-africaine provoque déjà, même si elle n'en est encore qu'au stade de projet, un tollé presque mondial de protestations.

D'autant plus que, selon les observateurs près du gouvernement, tout indique que la décision est déjà prise et que le scénario des consultations avec les pays du Commonwealth, ne la modifiera pas.

Après la Tanzanie dont le président a menacé de retirer son pays du Commonwealth si Londres rompait l'embargo imposé en 1964, deux autres pays d'Afrique ont transmis à Londres leurs vives protestations. Il s'agit de la Malaisie et de l'Ouganda.

Par ailleurs, devançant la réaction de leur gouvernement, quelques 1,500 étudiants de l'Université de Zambie ont pris d'assaut les bureaux du haut-commissariat britannique à Lusaka pour protester contre la décision du gouvernement Heath. Les étudiants ont lapidé l'immeuble, fracassant une trentaine de vitres avant qu'une quarantaine de policiers armés de bâtons et de grenades lacrymogènes ne parviennent à les déloger.

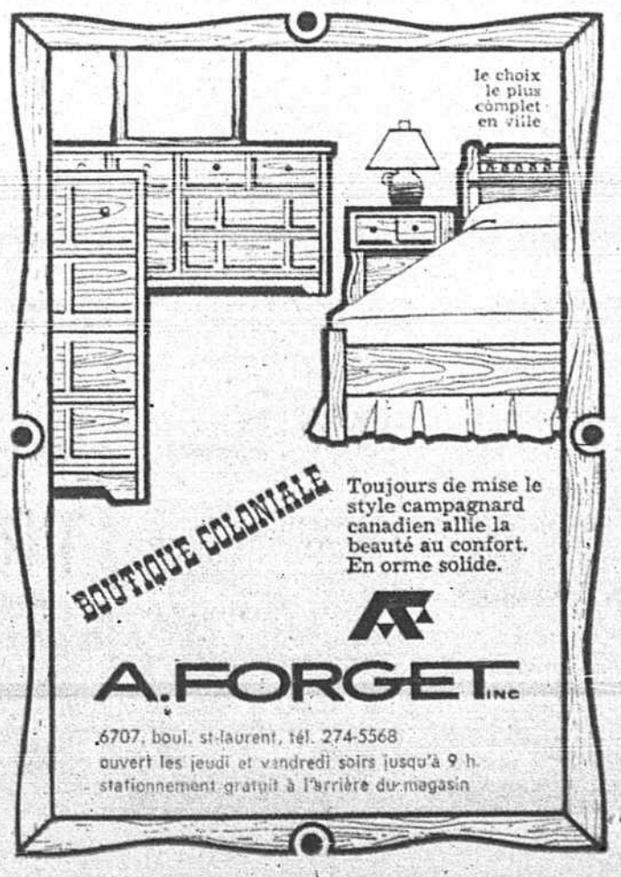

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'AMIANTE
Casier postal 29
5, rue Notre-Dame Sud
Thetford Mines

APPEL D'OFFRES

La Commission Scolaire Régionale de l'Amiante recevra jusqu'à 4:00 heures p.m., lundi le 10 août 1970, à son siège social, situé au 5 Rue Notre-Dame Sud, Thetford Mines, des offres sous enveloppes scellées pour les projets suivants:

70-71-300 Ameublement de bureaux
70-71-1200 Fibre de verre
70-71-1600 Audio-visuel
70-71-3200 Rembourrage

Les plans, devis et autres documents utiles pourront être obtenus au Bureau du Responsable de l'Equipement, Monsieur Yvan Métivier, les jours ouvrables du 16 juillet au 10 août 1970.

Garantie requise (chèque visé) avec la soumission équivalant à 5% du montant total de la soumission.

CLOTURE DES SOUMISSIONS: 4:00 heures p.m., lundi le 10 août 1970.

OMER ST-LAURENT,
Secrétaire-trésorier

DEMANDE DE SOUMISSIONS
Chaises et pupitres d'élèves
MUNICIPALITE SCOLAIRE de ST-BRUNO
1725, rue Montarville
St-Bruno-de-Montarville

La Municipalité Scolaire de St-Bruno demande des soumissions pour la fourniture de 800 chaises et pupitres d'élèves.

Les soumissionnaires pourront se procurer la copie de demande de soumission et les feuillets de soumission au bureau du secrétaire-trésorier de neuf heures à douze heures, et de treize heures trente (13:30) à dix-sept heures, ou par téléphone, 653-6134. Les soumissions seront reçues jusqu'à dix-sept heures mardi le 4 août 1970, au bureau du secrétaire-trésorier.

La Municipalité Scolaire de St-Bruno se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions lundi le 10 août à vingt heures à l'école de Montarville, 1725 rue Montarville, à St-Bruno.

Donné à St-Bruno, ce 17ième jour de juillet, 1970.

LOUIS P. FOURNIER,
Secrétaire-trésorier

TEINTURIER
demandé, avec expérience sur gabarit. S'adresser
FABRIC DYERS LTD.
637-5596

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE LaSALLE
AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par les soussignés, Docteur Lionel Boyer, Maire de la Cité de LaSalle, et Jacqueline Giguère, greffier de ladite Cité, qu'à une assemblée spéciale tenue le 21 avril 1970, suivant les dispositions de la charte de la Cité, en l'hôtel de ville, le Conseil de ladite Cité a passé et adopté un règlement portant le numéro 1240 et intitulé:

"REGLEMENT POURVOYANT A LA CONSTRUCTION DE CONDUITES D'AQUEDUC SUR LE BOULEVARD NEWMAN ET LA RUE ST-PATRICE ET A UN EMPRUNT DE $117,100.00 A CETTE FIN".

et que ledit règlement a été approuvé à l'unanimité par les personnes majeures et possédant la citoyenneté canadienne inscrites sur le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaires d'immeubles imposables, le 5 mai 1970 et en plus que ledit règlement a été approuvé par l'Honorable Ministre des Affaires Municipales en date du 29 juin 1970 et qu'il peut en être pris connaissance et communication au bureau du greffier de la Cité de LaSalle.

DONNE à LaSalle, ce 15ème jour de juillet, 1970.

Dr Lionel Boyer,
Maire de la Cité de LaSalle
Jacqueline Giguère,
Greffier de la Cité de LaSalle

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE LaSALLE
AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES majeures et possédant la citoyenneté canadienne, qui sont inscrites comme propriétaires sur le rôle d'évaluation en vigueur à l'égard d'un immeuble compris dans le territoire visé par le règlement No. 1246.

AVIS PUBLIC est, par le présent donné par la soussignée, Jacqueline Giguère, greffier de la Cité de LaSalle, que conformément à une résolution du Conseil de la Cité de LaSalle, adoptée à son assemblée régulière tenue le 14 juillet 1970 une assemblée publique des susdites personnes est convoquée et sera tenue le 4 août 1970 à 7:00 heures du soir dans l'hôtel de ville de la Cité de LaSalle, situé au numéro 13 avenue Strathyre, LaSalle, et qu'à cette assemblée le règlement numéro 1246 du Conseil de la Cité, passé et adopté à son assemblée régulière du 14 juillet 1970 intitulé:

"REGLEMENT AMENDANT LE REGLEMENT NUMERO 1091 RE: ARTICLE 3".

sera soumis à l'approbation desdites personnes et que si la votation est demandée conformément à la loi, un jour sera là et alors fixé pour la votation aux fins de constater l'approbation ou la désapprobation dudit règlement.

DONNE à LaSalle, ce 15ème jour de juillet 1970.

Jacqueline Giguere,
Greffier de la Cité de LaSalle.

Appel d'offres

Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation
Service de l'Hydraulique Agricole

Projet no. 2950-9-701

Exécution de travaux de drainage dans la RIVIERE SAINT-PIERRE et branches, en les municipalités des paroisses de Sainte-Catherine d'Alexandrie-de-Laprairie et Saint-Constant, comté de Laprairie, et de la paroisse de St-Rémi et ville St-Rémi, comté Napierville.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans la zone de l'Ouest, soit les districts électoraux d'Iberville, Maskinongé, Berthier, Joliette, Montcalm, L'Assomption, Labelle, Terrebonne, Argenteuil, Deux-Montagnes, Ile Jésus, Papineau, Rouyn-Norands, Gatineau, Pontiac, Hull, Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon, Vaudreuil-Soulanges, St-Jean, Napierville-Laprairie, Chambly, Abitibi-Est, Abitibi-Ouest et Témiscamingue.

Pour chacun de ces projets, les documents nécessaires sont obtenus du directeur du service de l'Hydraulique Agricole, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, Edifice "D", bureau 413, Hôtel du Gouvernement, tél. 643-2450.

Un versement de $10, sous forme de CHEQUE VISE ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans, devis et formules de soumission d'un projet.

Garantie: chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou cautionnement de soumission équivalant à 10 p. 100 du montant total de la soumission.

Clôture des soumissions: 2h30 de l'après-midi (h.a.e.), bureau D-617, Hôtel du Gouvernement, Québec.

LE JEUDI 6 AOUT 1970.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROMEO LALANDE,
Sous-ministre

MINISTERE DES FINANCES
Appel d'offres — Assurance No. 91-70

RISQUE: Blessures corporelles
LIMITE: $250,000.
ORGANISME: Ministère de l'Education

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurance ayant leur bureau d'affaires dans la province de Québec et détenant un permis en vigueur pour assurances générales.

Un versement de $5.00 (chèque visé ou mandat-poste), à l'ordre du ministre des Finances est requis pour obtenir les documents de soumission. Ce montant n'est pas remboursable.

Garantie requise (chèque visé) avec la soumission: $100.

Clôture des soumissions: 15 h. (h.a.e.), mercredi, 12 août 1970. Les documents nécessaires pour cette soumission pourront être obtenus du bureau du Contrôleur des assurances, ministère des Finances, bureau 15-C, Hôtel du Gouvernement, Québec. Les documents seront disponibles à compter du 22 juillet 1970.

Le Contrôleur des assurances,
CHARLES FAURE

APPELS D'OFFRES
SERVICE GENERAL DES ACHATS

Pour obtenir la documentation nécessaire à la présentation de soumissions pour les projets ci-après décrits, écrivez ou téléphonez au

Gouvernement du Québec,
Ministère Industrie et Commerce,
Service Général des Achats,
Bureau des appels d'offres,
Québec

Tél: 643-5438

IMPORTANT: Identifiez toujours le projet qui vous intéresse par son numéro de code et sa description, que ce soit par écrit ou au téléphone.

Projets	Descriptions	Livraisons
5584	Impressions: 15 numéros - 30,000 ex. 32 pages, 4 couleurs	Québec
	Clôture des soumissions: 31 juillet 1970	11.00 A.M.
5583	Essuie-mains en papier, Papier de toilette, Gobelets en papier	Différentes localités
	Clôture des soumissions: 14 août 1970	4.00 P.M.

Le directeur des achats,
Paul Brissette

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

naissances·décès·remerciements·in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

ACHIM (Bernard) — A Montréal, le 19 juillet 1970, à l'âge de 52 ans, est décédé Bernard Achim, époux de Marie-Paule Caron (Paulette), père de Laurent, Micheline et Raymond, demeurant rue French. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga,
à 10 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de St-Lambert. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AZIZ (Lillian) — A Montréal, le 20 juillet 1970 à l'âge de 48 ans, est décédée Mlle Lillian Aziz, soeur de Mary et Philip, demeurant à 716, place Fleury. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 est, rue Crémazie
pour se rendre à l'église Orthodoxe Syrienne St-Nicolas où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARRE (Lucienne) — A Brossard, le 20 juillet 1970 à l'âge de 60 ans est décédée Mme veuve Aimé Barré née Lucienne Giroux, demeurant au no 3424 Bréard à Brossard, elle laisse un fils Fernand. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise
à 8 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 9h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHAMP (Pulchéria) — A Longueuil, le 20 juillet 1970, à l'âge de 80 ans est décédée Pulchéria Ouimet, épouse de feu Jules Beauchamp, demeurant à l'hôpital St-François, mère de Jean-Paul, époux de Pierrette Martineau et Adélard. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Ed. Darche et Fils Inc.,
86 ouest, rue St-Charles, Longueuil,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Louise-de-Marillac, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELLEMARRE (Martial) — A Berthierville, le 20 juillet 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé Martial Bellemarre, époux d'Alice Gendron, demeurant au 85 rue Iberville, à Berthier. Outre son épouse, il laisse dans le deuil 1 fils, une belle-fille, M. et Mme Jacques Bellemarre, de Berthierville, deux frères et 2 belles-soeurs, M. et Mme Edgar Bellemarre, de Louiseville, M. et Mme Camille Bellemarre, de Berthierville, une soeur et un beau-frère, M. et Mme Léonard Vallières, de Boucherville, 3 petits-enfants, Yves, Line et Sylvie, plusieurs parents et amis. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Bernard Lanoix,
53, rue de Bienville
pour se rendre à l'église paroissiale Ste-Geneviève de Berthier, où le service sera célébré à 3 h. Inhumation au cimetière de Berthierville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction funéraire: Valère Paronteau, de Berthierville.

BERTRAND-REYNAULD (Henriette) — Accidentellement à St-Gérard-Magella (Vaucluse), le 18 juillet 1970 à l'âge de 55 ans est décédée Mme Sarto Bertrand, née Henriette Reynauld demeurant au 2921 Rang-Nord, St-Gérard-Magella. Les funérailles auront lieu mardi après-midi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Edgar Guilbault
371 Boul. Ange-Gardien, L'Assomption
à 2h30 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Gérard-Magella où le service sera célébré à 3h et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BIBEAU (Romulus) — A Montréal, le 20 juillet 1970, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Romulus Bibeau, fils de feu Edouard Bibeau et de feu Eugénie Sulvestre. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
à 8h45 pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Maskinongé, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BIENVENU (Eglantine) — A St-Bruno, le 20 juillet 1970, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Edouard Bienvenu, née Eglantine Bouchard, demeurant 1385, Oakwood Road, St-Bruno. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Tétrault & Fils Ltée
1559, rue Montarville
St-Bruno
à 3 h 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Bruno, où le service sera célébré à 4 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BINEAU (Gérard) — Subitement à Ste-Thérèse, le 20 juillet 1970, à l'âge de 53 ans, est décédé M. l'abbé lieutenant-colonel Gérard Bineau, aumônier militaire depuis 1948, fils de feu Rodolphe Bineau et de feu Antonia Cordeau; frère de Gratien de Sherbrooke, Jeanne (Mme R. Fierens), Thérèse (Mme A. Pelland). Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.A. Guilbault Inc.
3359 boul. St-Michel, Rosemont
à 1 h. 45 pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOIVIN (Yvonne) — A Montréal le 18 juillet 1970, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Lucien Boivin, née Yvonne Ménard; autrefois de St-Hyacinthe. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ubald Lalime Inc.,
900, av. Bourdages, St-Hyacinthe,
pour se rendre à la cathédrale, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière du même endroit.

BOURASSA (Antoinette) — A Montréal, le 20 juillet 1970, à l'âge de 87 ans, est décédée Antoinette Gendron, épouse de feu Napoléon Bourassa, elle laisse dans le deuil 1 frère: Emile Gendron, 1 soeur: Mme veuve Irène Chauret et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
2548 est, rue Beaubien,
pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARON (Bernadette) — A Chateauguay, le 19 juillet 1970 à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Willibrod Caron, née Bernadette Bourdon. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
J.R. Reid et Fils Inc.,
35, boul. Normand, Chateauguay,
à 1h. 45, pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de Chateauguay Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Salons fermés de 5 à 7.

CHARTIER (Charles) — A Montréal, le 20 juillet 1970 à l'âge de 84 ans, est décédé M. Charles Chartier, époux de Emilie Lachance, il laisse dans le deuil 3 garçons et 7 filles ainsi que plusieurs petits enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.A. Guilbault Inc.,
3359, boul. St-Michel, Rosemont,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Le ministère des Affaires Indiennes et Esquimaudes, Village Huron, Qué., recevra des **SOUMISSIONS CACHETEES**, adressées au surintendant, Direction des Affaires Indiennes et esquimaudes, Village Huron, Qué., jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'est) le 31 juillet 1970, pour exécution par contrat de: rénovation de la cour de l'école et construction d'un terrain de stationnement à l'école indienne du Village Huron, Qu.

Pour l'obtention des plans et devis faire parvenir une demande écrite à: Affaires Indiennes et Esquimaudes a-s de Monsieur E.-L. Levert, surintendant, Agence indienne Odanak-Lorette Village Huron, Qué.

S'il vous plait citer le dossier No 374-2120-003.

CHATIGNY (Alcide) — Subitement, à Beauharnois, le 20 juillet 1970, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Alcide Chatigny, époux de Dolorès St-Louis, demeurant rue St-Georges, à Beauharnois. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roch Montpetit Inc.
200, rue Champlain
à Valleyfield
pour se rendre à l'église St-Augustin de Valleyfield où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière du même endroit.

COMTOIS (Ginette) — A Montréal, le 18 juillet 1970 à l'âge de 16 ans est décédée Mlle Ginette Comtois, fille de Paul-Emile Comtois et de Blanche Gaudreau, demeurant à 5703 Roi-René. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Langlois
8628, rue Hochelaga
à 8h45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-d'Anjou où le service sera célébré à 9h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Adélard) — A Montréal, le 19 juillet 1970, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Adélard Corbeil, époux de feu Alice Lockhead du 3483 Aylwin. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher,
4240, rue Adam
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Emile, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORMIER (Julie) — A Montréal, le 18 juillet 1970, à l'âge de 70 ans, est décédée Julie Masse, épouse de Cyrice Cormier, mère de Mme Jean-Paul Lalond (Gertrude), Mme Fernand Lalumière (Lucille), Mme Bernard Beauchamp (Marie-Claire), Roger et son épouse May Weber et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga,
à 2 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 3 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEPAIRON (Albert) — A Ste-Julienne-de-Montcalm, le 19 juillet 1970, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Albert Depairon, époux de Julia Huot. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lionel Ricard,
35, rue Cartier,
à Ste-Julienne,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction: Maison Jean Labrèche de Rawdon.

DESCHAMPS (Armandine) — A Montréal, le 19 juillet 1970 à l'âge de 93 ans est décédée Mme veuve Victor Deschamps née Armandine Cléroux, demeurant à 1622 Le Caron. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame ouest
à 9h30 pour se rendre à l'église Saint-Paul où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Alcide) — A St-Charles-de-Mandeville, le 20 juillet 1970, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Alcide Desjardins, ex-maire de St-Charles-de-Mandeville, et ex-gérant de la Banque Canadienne Nationale; époux de Accée Bergeron. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yves Poitras,
65, rue Beausoleil, St-Gabriel,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Charles-de-Mandeville, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière du même endroit.

DUFORT (Bernard) — A Montréal, le 19 juillet 1970 à l'âge de 73 ans est décédé M. Bernard Dufort, époux de Carmélia Beaupré, père de Jean-Jacques, Jean-Louis, Pierre, Mme Joseph Carmel (Fabiola), Mme Al Olshesky (Jacqueline), Mme Claude Bergeron (Denise), Mme Robert Graveline (Monique), Mme Alain Leclerc (Cécile); demeurant au 12200 Saint-Evariste. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2095 boul. Salaberry
à 9h45 pour se rendre à l'église Sainte-Odile où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFOUR (Philias) — A Montréal, le 19 juillet 1970 à l'âge de 80 ans, est décédé M. Philias Phadée Dufour, époux en 1ères noces de Rose Tremblay et en 2èmes noces de Marie-Claire de Lamirande; demeurant 8575 rue Des Belges, autrefois de la Malbaie. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 est, rue Cremazie
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FARLEY (Louis-Charles) — A Outremont, le 20 juillet 1970, à l'âge de 80 ans, est décédé Louis-Charles Farley, époux de Marie-Reine Denis, demeurant 283 ave Querbes, père de Charles-Henri, Marcel Reynald, Claude, Mme Jean Ritchotte (Fernande), Mme Paul-A. Dupres (Rose-Aimée), Mme Paul Lacroix (Muguette), Mme André Gagnon (Micheline) et Mme Pierre Léonard (Denise). Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Valée Ltée.
1111 ouest, avenue Laurier
pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAUTEUX (André) — A St-Léonard, le 20 juillet 1970, à l'âge de 29 ans, est décédé M. André Fauteux, fils de feu Célestin Fauteux et de Antonia Chénier, demeurant 7105 Canes. Il laisse dans le deuil ses frères Réal, Jean, René, ses soeurs Mme Guy Mainville (Réjeanne), Mme Roland Perreault (Pierrette), Mme Ed. Gizlo Bell-Duca (Yolande), Mme David Goodfellow (Thérèse), Mme Fred Kiass (Carmen), et sa belle-soeur, Mme René Fauteux (Madeleine Lalonde). Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4036, rue Bélair
pour se rendre à l'église St-Gilbert où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

Bernard Dufort

A l'âge de 73 ans et 10 mois, ex-surintendant au Bien-Etre Social Cité de Montréal décédé le 19 juillet 1970, laisse dans le deuil son épouse née Camelia Beaupré, ses enfants Fabiola (Mme Joseph Carmel) Jacqueline (Mme A. J. Olsheski de Menlo Park Californie) Jean, Denise (Mme Claude Bergeron) Monique (Mme R. Graveline) New Britain Conn. Jean-Louis, Pierre, Cécile (Mme A. Leclerc) et ses soeurs de la Congrégation Notre-Dame, Soeur Bernard Dufort, Soeur Germaine Dufort, Soeur Marguerite Dufort ses brus Mme Jean Dufort (Gemma Poulin) Mme Jean-Louis Dufort (Marguerite Cyr) Mme Pierre Dufort (Lise Lefebvre), ses gendres: M. Joseph Carmel, M.A.L. Olsheski, M. Robert Graveline, M. A. Leclerc, ainsi que 24 petits-enfants, ses cousines Mlle Gertrude Major et Amanda Lemoyne. Les funérailles auront lieu mercredi 22 juillet à 10 hres a.m. en l'église St-Odile de Bordeaux. Le convoi funèbre partira de la résidence Funéraire Urgel Bourgie, 2095 De Salaberry.

FOURNIER, (Omer) — A Montréal, le 19 juillet 1970, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Omer Fournier, époux de Rose Lalumière; demeurant à 5741 Des Marmiers, Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée.
4419 est, rue Beaubien
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FUOCO (Edith) — A Montréal le 19 juillet 1970, à l'âge de 76 ans, est décédée Edith Chilvers, épouse de feu Antonio Fuoco, mère de Joseph Fuoco, tailleur, James Fuoco, marchand, Matte Fuoco, marchand, Frank Fuoco, marchand. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin,
835 est, ave Laurier,
pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GADOURY (Armand Gustave) — A Montréal, le 18 juillet 1970, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Armand Gustave Gadoury, pensionné de la ville de Montréal. Epoux en premières noces de Fabienne Girard, et en deuxièmes noces de Gabrielle Bissonnette. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Magnus Poirier,
10,526, rue St-Laurent,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Berthe) — A Beloeil, le 20 juillet 1970 à l'âge de 49 ans est décédée Mme Louis Philippe Gagné née Berthe Ouellette, autrefois de Ville LaSalle, demeurant à 547 Calixa Lavallée à Beloeil, mère de François et Pierrette (Mme Emile Bisaillon). Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers
231, boul. Laurier à Beloeil
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Maria-Goretti où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Marcel) — A Montréal, le 18 juillet 1970, à l'âge de 50 ans, est décédé Marcel Gagnon, époux de Jeanne Barrette, il laisse son frère François, ses soeurs Murielle (Mme Jacques Beauchamp), Fortunate (Mme Lucien Richard) et Georgette (Mme Jean-Charles Roy). Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée.
340 est, rue Jarry
à 9 h 30 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARIEPY (Adrien H.) — A Montréal, le 21 juillet 1970, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Adrien-H. Gariépy, veuf de Thérèse Dandurand. Il laisse ses enfants: Yves, Gilles, Pierre, Guy, Lise et Hubert, ainsi qu'un frère: Maurice. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée.
5650, Chemin Côte-des-Neiges,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Leo) — A Montréal, le 20 juillet 1970 à l'âge de 60 ans est décédé M. Léo Gauthier époux de Germaine Paquette, demeurant à 2359 Jacques-Hertel. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6359, boul. Monk
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Soeur Juliette) — A Montréal, le 19 juillet 1970 à l'âge de 65 ans est décédée Soeur Juliette Gauthier de la Congrégation des soeurs Grises elle laisse une soeur Mme Patrick Murphy de Beauharnois. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira,
de la Maison-mère
1190, rue Guy
pour se rendre à la Chapelle où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de Châteauguay lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction J.-S. Vallée Ltée.

GERMAIN (Claire) — Accidentellement, à Montréal, le 18 juillet 1970, à l'âge de 30 ans, est décédée Mlle Claire Germain, fille de feu Ernest Germain et de Véronique Coulombe. Lui survivent 2 frères, Léon et Claude, 2 soeurs, Thérèse (Mme Laurent Picard), Hélène (Mme John DeCorwin). Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650, Chemin Côte-des-Neiges
à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Dons aux Petites Soeurs de L'Assomption seraient appréciés (10,731, rue Hamel).

GRATTON (Hector-Thomas) — A Montréal, le 16 juillet 1970, à l'âge de 69 ans, est décédé Hector-Thomas Gratton, musicien, époux de Anne-Marie Bourgeau. Des funérailles privées ont eu lieu.

GUENETTE (Idola) — A Pointe-aux-Trembles le 19 juillet 1970, à l'âge de 72 ans 2 mois, est décédée Mme veuve Frédéric Alfred Guénette, née Idola Guénette, demeurant à 916, 13e Avenue, Pointe-aux-Trembles. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
11813, Notre-Dame est
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Sauveur-des-Monts, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Paul) — A St-Jean le 19 juillet 1970 à l'âge de 75 ans, est décédé M. Paul Hébert, époux de Gertrude Normandin, autrefois du Service des Douanes. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Le Sieur, et Frère Ltée
114, rue St-Jacques,
à 1 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de St-Jean, lieu de la sépulture.

JONES (James) A l'hôpital Grace Dart, le 19 juillet 1970, à l'âge de 46 ans, est décédé James Augustus Jones, époux de Rose-Clara Vandal, père bien-aimé de Suzanne et Raymond. La dépouille mortelle est exposée à la chapelle funéraire
Rosedale,
4711 chemin Côte-des-Neiges.
Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant à 10 heures a.m. à l'église St-Kevin. Au lieu de fleurs: dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

REMERCIEMENTS

Paul Labrecque

Mme Amédée Labrecque et ses enfants, frères et soeurs remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de M. Paul Labrecque survenu le 12 juin 1970, soit par offrande de messes, de fleurs, de sympathie, visite, ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

KELSO (Edouard) — A Montréal, le 19 juillet 1970, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Edouard Kelso, époux de Germaine Perron; demeurant 7123, rue Chabot. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée &
Société Coopérative de
Frais Funéraires,
2251 est, rue Jean-Talon,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Barthélémi, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHAPELLE (Léonise) — A St-Jérôme, le 20 juillet 1970 à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Arthur Lachapelle, née Léonise Latour, épouse en 1ères noces de feu Narcisse Lachapelle, en 2es noces de feu Isaïe Raymond, et en 3es noces de Arthur Lachapelle; demeurant rue Latour, St-Jérôme. Elle laisse 2 fils: Georges de Montréal, employé comme police à l'Expo, Emile de St-Jérôme, concierge à l'Institut Ambar; 2 filles: Fernande (Mme Réal St-Pierre) de ville Laval, contremaître à l'Hôpital Notre-Dame, et Adrienne (Mme Jean-Paul Desjardins) de St-Jérôme, concierge pour la cité de St-Jérôme. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Desrosiers & Therrien Inc.
470, rue Labelle, St-Jérôme,
pour se rendre à la Cathédrale, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière du même endroit.

LAFLAMME (Marie-Ange) — A Lévis, le 20 juillet 1970, à l'âge de 62 ans, est décédée dame Marie-Ange Blais, épouse du chevalier Georges Laflamme, imprimeur, demeurant 11, rue Frazer, à Lévis, mère de Luce, Louis, Gertrude (Mme Paul-A. Rochette), Robert, docteur Denis, notaire Georges, Gilles et Céline. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gilbert et Turgeon Ltée,
5 avenue Bégin, Lévis,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame; où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Mont-Marie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAJOIE (Clément) — A St-Bruno, le 18 juillet 1970 à l'âge de 56 ans est décédé M. Clément Lajoie époux bien-aimé de Aurélie Chapadas, et père de Jean, de Jean-Guy, François et Carole, demeurant à St-Bruno. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
4504, rue Ste-Catherine est
à 10 h 30 pour se rendre à l'église St-Bruno-de-Montarville où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Landreville (Arsène) — A Montréal, le 19 juillet 1970, à l'âge de 74 ans, est décédé Arsène Landreville, époux de feu Angélina Desjardins, demeurant autrefois 2243 Coupal. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.H. Benoit,
2102, rue Fullum,
à 8h. 45 pour se rendre à l'église St-Camille, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Marie-Louise) — A Montréal le 18 juillet 1970 à l'âge de 77 ans est décédée Mme veuve Adélard Lefebvre née Marie-Louise St-Denis, demeurant à la résidence Angelica. Elle laisse dans le deuil une fille Mme Roland Berthelet, (Lucille) et deux fils: Laurent (son épouse Simone Bureau) et Hervé (son épouse Annette Bonami). Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
2645 est, rue Henri-Bourassa
à 9h40 pour se rendre à l'église St-Damase (Boul. Métropolitain et 20e avenue) où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARRE (Victor) — A Montréal, le 20 juillet 1970, à l'âge de 85 ans, 9 mois, est décédé M. Victor Lamarre, époux de Antoinette Robert. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922 Boul. Rosemont,
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de Chambly, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMAY (Germaine) — A Montréal, le 20 juillet 1970, à l'âge de 68 ans, est décédée Germaine Bérard, épouse de Roger Lemay, mère de Fernand-Raynald Brouillette. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
2548 est, rue Beaubien,
pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Mathias, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LESCOM (Jeannette) — A Montréal, le 20 juillet 1970 à l'âge de 60 ans est décédée Mme veuve Jeannette Mongeau-Lescom épouse de feu J.-A.-R. Lescom, elle laisse dans le deuil sa soeur et son beau-frère M. et Mme Edgar Graveline, ainsi qu'une demi-soeur Mme Corine Gilbert de Lynn Mass. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse
angle boul. St-Michel
à 10h45 pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière St-Hyacinthe de la Cathédrale lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOISELLE (Joseph-Honoré) — A Montréal, le 20 juillet 1970, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Joseph-Honoré Loiselle, époux bien-aimé d'Aurore Paré, pensionnaire de la Jorns-Manville Canadian Ltd, demeurant 6842 rue de Lanaudière. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
angle boul. St-Michel,
pour se rendre à l'église St-Philippe (1420 est Bélanger), où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Césaire où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LONGPRE (Joseph) — A St-Paul-l'Ermite, le 19 juillet 1970 à l'âge de 85 ans est décédé M. Joseph Longpré, époux de feu Paméla Jobin demeurant au 665 rang de la Presqu'île à St-Paul-l'Ermite. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Edgar Guilbeault
371 Boul. Ange-Gardien, L'Assomption
à 9h.30 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Paul-l'Ermite où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LONGTIN (Guy) — Accidentellement à St-Luc, le 19 juillet 1970, à l'âge de 26 ans, est décédé M. Guy Longtin, époux de Nicole Bergeron. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.
130, rue Henri-Bourassa est,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Benoit, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LORTIE (Henri) — A Hawkesbury, le 20 juillet 1970, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Henri Lortie, époux de Corinne Dragon; demeurant la rue Principale ouest. Il laisse dans le deuil, outre son épouse: 1 fils: Robert de Hawkesbury, 2 frères: Armand de Cornwall, et Hector de Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Noël Ltée
416, rue McGill,
à Hawkesbury
pour se rendre à l'église St-Dominique de Hawkesbury, où le service sera célébré à 3 h et de là au cimetière du même endroit.

DEPUIS PLUS DE 23 ANS
Morin Inc.
VOTRE FLEURISTE DE CONFIANCE
504 e. Beaubien 270-4000

MARLEAU (Léo-Paul) — A Terrasse Vaudreuil, le 19 juillet 1970, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Léo-Paul Marleau, époux de Rosé-Hélène Larocque; demeurant 170 1er boul., Terrasse Vaudreuil. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry & Trudeau,
12, rue St-Charles, à Dorion,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Protection, Terrasse Vaudreuil, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la paroisse Ste-Jeanne-de-Chantal de l'Ile Perrot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAYER (Charles-A.) — A l'hôpital Général de Montréal, le 20 juillet 1970, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Charles-A. Mayer, époux de Carmen De Sève. Il laisse dans le deuil, sa fille Yolande, son gendre M. John Walsh et 3 petits-enfants; demeurant à Orford. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la maison
Robert et Marc Brien,
280 ouest, rue St-Patrice, Magog,
à 1 h. 45 pour se rendre à l'église St-Patrice de Magog, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs; des dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

MINEAU (Maurice) — A Sainte-Anne-de-Bellevue le 18 juillet 1970 à l'âge de 70 ans est décédé Maurice Mineau, époux de Thérèse Gauthier, demeurant au 40a rue Sainte-Anne. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.S. Vallée Ltée
107 rue Sainte-Anne
à 2h15 pour se rendre à l'église Sainte-Anne-de-Bellevue où le service sera célébré à 2h30 et de là au cimetière de Rigaud lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOFFATT (Arthur) — A Montréal, le 19 juillet 1970 à l'âge de 90 ans, est décédé M. Arthur Moffatt, au Foyer St-Mathieu. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier Ouest,
pour se rendre à la Cathédrale, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Vaudreuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOREAU (Robert) — Aux Cèdres, le 20 juillet 1970, à l'âge de 43 ans, est décédé M. Robert Moreau, fils de feu René Moreau et de Antonia De Montigny. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bissonnette & Frères
Cèdres, Co. Soulanges
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 3 h et de là au cimetière du même endroit.

NADON (Marie-Anne) — A St-Laurent, le 18 juillet 1970, à l'âge de 75 ans, est décédée Marie-Anne Faubert, épouse de feu Paul-Emile Nadon, mère de Jean-Guy, André, Louis-Philippe, Claude, Lucille (Mme R. Vidal), Jeannine (Mme Jean Therrien de Beauharnois). Elle laisse aussi un frère, Allan Faubert de Beauharnois. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix,
pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PIGEON (Marcel) — A l'Hôpital Notre-Dame, le 21 juillet 1970, à l'âge de 61 ans, est décédé Me Marcel Pigeon C.R., époux de Marcelle Boité; il laisse son frère, M. Roger Pigeon, sa belle-mère; Mme Rosaire Lemieux; 1 beau-frère; M. André Blanchard, et 1 belle-soeur; Mme Laurette Boité-Blanchard. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5650 Chemin Côte-des-Neiges,
pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRIMEAU (Guy) — Accidentellement au Lac Carré, le 18 juillet 1970 à l'âge de 23 ans est décédé M Guy Primeau fils bien-aimé de Léo Primeau et de Pierrette Mainville, demeurant à 2400 rue Montgommery, il laisse aussi ses frères Claude et Michel. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
2590, rue Rouen
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Anselme où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAYMOND (Herménégilde) — A Laprairie, le 20 juillet 1970, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Herménégilde Raymond, époux de Emélliana Roy, demeurant 321, rue St-Georges, Laprairie. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Henri Guérin Enrg.
425, Chemin St-Jean
Laprairie
à 2 h 30 pour se rendre à l'église Nativité où le service sera célébré à 3 h et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERT (Aline) — Accidentellement à Toronto, le 5 juillet 1970 à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Georges Robert, née Aline Legault. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095, rue de Salaberry,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Anges où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Saint-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIVEST (Eucharistè) — A Repentigny, le 18 juillet 1970, à l'âge de 59 ans 10 mois, est décédé M. Eucharistè Rivest, époux de Yvette Thibodeau, demeurant au 515, rue Notre-Dame à Repentigny. Il laisse dans le deuil 3 garçons, 5 filles et 6 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
438, rue Notre-Dame, Repentigny,
à 9 h. 50, pour se rendre à l'église de la Purification, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Purification, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-JACQUES (Jean) — A son domicile de Westmount, le 20 juillet 1970 à l'âge de 67 ans, est décédé M. Jean St-Jacques, époux de Flore Noël, ex-employé de la Banque Canadienne Nationale, demeurant à 3 Westmount Square, père de Gilles et René. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.M.D. Cyr Inc.,
3845, boul. StMartin,
Chomedey Ville de Laval,
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount, où le service sera célébré à 10 h. et de là au lot familial du cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SCRIMSHAW (Herbert) — Après une courte maladie, à sa résidence, le 20 juillet 1970, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Herbert Scrimshaw, époux de feu Georgina Mills, père bien-aimé de Tony, Donald et de Olga, décédée; Grand-père de Carol, Ian, Andrew et Robbie; arrière grand-père de Lee-Ann, Vicki et Debbie. La dépouille mortelle est exposée à la Maison Funéraire:
D. A. Collins,
5610, rue Sherbrooke ouest.
Une messe de requiem aura lieu, jeudi le 23 courant, à 9 heures a.m. à l'église Ste-Monica's.

SEGUIN (Achille) — Subitement à Rigaud le 19 juillet 1970 à l'âge de 78 ans est décédé M. Achille Séguin époux de feu Thérèse Campeau. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et fils à Rigaud
à 9h45 pour se rendre à l'église Sainte-Madeleine de Rigaud où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara inc.
526-5955
3033 SHERBROOKE E.

SEMANYSHYN (Michel) — Subitement à Marieville, le 19 juillet 1970, à l'âge de 42 ans, est décédé M. Michel Semanyshyn, contremaître de Canadair; époux de Ginette Côté; demeurant 10e rue à St-Antoine-des-Laurentides, autrefois de Pont-Viau. Les funérailles auront lieu mercredi après-midi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Desrosiers & Therrien Inc.
533, Boul. des Laurentides à
St-Antoine-des-Laurentides,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Antoine-des-Laurentides, où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière de St-Jérôme.

SENECHAL (Arthur) — A Montréal, le 19 juillet 1970, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Arthur Sénéchal, époux de Alice Pilon; demeurant 7322-9e avenue, St-Michel. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3661 est, rue Jean-Talon,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Granby, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SOEUR ELIANE LAREAU — Le 19 juillet 1970, à l'âge de 73 ans, à la Maison Mère du Bon Pasteur, 104 est, Sherbrooke, est décédée Soeur Eliane Lareau, (Soeur Marie-du-St-Sacrement), ex-missionnaire au Japon. Elle laisse dans le deuil 8 frères: M. Omer Lareau, de Montréal, Fabien, de Laval-sur-le-Lac, Gaston, Rodolphe, Charles, Hercule, Jean et le notaire Léo, de Chambly; 4 soeur: Mmes W. Lague (Germaine), Edmond Perrier (Armande), Hertel Roullier (Georgette), Mlle Irène de Chambly. Le service aura lieu mercredi le 22 juillet, à 7 h 30 p.m. en la Chapelle des Religieuses du Bon Pasteur, et de là au cimetière de Laval-des-Rapides, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction: Georges Godin Enrg.

THEORET (Alphonsine) — A Cité des deux Montagnes, le 20 juillet 1970 à l'âge de 93 ans est décédée Alphonsine Trépanier épouse de feu Eustache Théoret, autrefois de St-Eustache demeurant à 5521, 2ième avenue Rosemont, mère de Léo, François, Lucien, Fernande (Mme Léonard Fréfontaine), Laure (Mme Léon Charbonneau). Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant, le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette et Fils
147, rue 8ième avenue,
Cité-des-Deux-Montagnes
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Agapit où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Eustache lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THERRIEN (Eugène) — A l'hôpital Notre-Dame, le 20 juillet 1970, est décédé M. Eugène Therrien, époux de Irène Gaston, demeurant rue St-Georges, St-Jérôme, père de Réal Therrien de la Maison Funéraire Desrosiers & Therrien Inc., Rhénold, journalier, Vianney, employé à la General Motor, Jean-Claude, policier à la Cité de St-Jérôme. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Desrosiers & Therrien Inc.
470, rue Labelle, St-Jérôme
pour se rendre à la cathédrale de St-Jérôme où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière du même endroit.

TREMBLAY (Médora) — A l'Hôpital Marie-Claret de Montréal-Nord le 19 juillet 1970 à l'âge de 83 ans est décédée Mme veuve Victorien Tremblay, née Médora Laliberté autrefois de Lachine. Elle laisse dans le deuil sa fille Fernande, ses petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc
et J. A. Gauthier Enrg.
2521 est, rue Ste-Catherine
à 1h15 pour se rendre à l'église des Sts-Anges de Lachine où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de l'endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VESPA (Pasquale) — A Montréal, le 20 juillet 1970 à l'âge de 83 ans est décédé Pasquale Vespa époux de feu Rosina Ingrassia. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIGIARD (Marie-Anne) — A Montréal le 20 juillet 1970 à l'âge de 81 ans, est décédée Marie-Anne Goyette, épouse de feu Joseph Vigiard, demeurant 56 rue King-Edward, Lemoyne; mère de Eliane épouse de Noël-Yvon Auclair, Thérèse épouse de François Loranger, Maurice époux de Monique Bouchard, JeancPaul époux de Thérèse Daigle et Gabriel; 1 bru; Mme Roland Vigiard (Alphénais Auclair). Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils Inc.
200, rue St-Louis, LeMoyne,
à 2h.15 pour se rendre à l'église St-Maxime, où le service sera célébré à 2 h. 30 et de là au cimetière de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

GERVAIS (Roméo) — Mme Roméo Gervais, Mlle Blanche Gervais, Mme Béatrice Desjardins, Mme Ida Coulombe remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies lors du décès de M. Roméo Gervais, survenu le 4 juin dernier, soit par offrande de messe, de fleurs, visite ou assistance aux funérailles. Tous sont priés de considérer ces remerciements comme personnels.

DANS L'ESPRIT DE L'ANNÉE '70
LE NOUVEL APPAREIL AUDITIF
Z-70
DE ZENITH
Tout petit, confortable, c'est un appareil auditif agréable à porter et digne de confiance. Pas de cordon, pas de boîtier encombrants, juste l'essentiel pour que vous puissiez entendre mieux et à bon prix. Essayez le Z-70 aujourd'hui même.

ZENITH La qualité précède le nom.
ZENITH LES APPAREILS AUDITIFS AU SON VIVANT
DUPUIS CENTRE-VILLE
Rendez-vous à domicile sur demande
COMPOSEZ
842-5151, poste 316
Dupuis — Troisième
865 est, rue Ste-Catherine

20 voyageurs blessés dans le déraillement d'un train

PRINCE RUPERT, C.-B. (PC) — Quelque 20 passagers d'un train du Canadien National ont été blessés, hier, lorsque le convoi a déraillé dans une région écartée près de la rivière Skeena, à 20 milles à l'est de Prince Rupert et à un mille à l'ouest de Haysport. Au moins deux personnes ont été blessées grièvement.

Un porte-parole du Canadien National a fait savoir que le train, composé de neuf wagons, transportait 60 personnes. Le convoi se dirigeait vers Prince George et Jasper, en Alberta.

Deux enfants ont été grièvement blessés. Quatre personnes, y compris les deux enfants, ont été transportées à l'hôpital de Prince Rupert par hélicoptère. Aucune route ne mène à la scène de l'accident.

Un porte-parole de l'hôpital a identifié le principal blessé comme étant Marvin Craig Wilson, âgé de huit ans, de Ladner, Colombie-Britannique, qui repose dans un état critique.

L'autre enfant, Brian Becker, âgé de sept ans, de Smithers, en Colombie-Britannique, a subi une fracture à la jambe et des lacérations. Son état a été décrit comme bon.

Une troisième passagère, Helen Kalmback, de Barrhead, en Alberta, subissait des traitements pour des blessures au dos.

Train spécial

Un train spécial, composé de deux wagons, a été envoyé sur les lieux pour recueillir les autres passagers, dont la plupart s'en sont tirés avec des coupures et des contusions.

Selon un journaliste qui s'est rendu sur la scène de l'accident, quatre wagons, y compris deux des passagers, ont versé dans la rivière Skeena. Les autres wagons ont quitté les voies, mais sont restés sur leurs roues. Seule la locomotive est demeurée sur la voie ferrée.

Les wagons se sont immobilisés dans les eaux peu profondes de la rivière, à environ 20 pieds de la voie. Mais à marée haute, l'eau les recouvrait.

L'accident s'est produit dans une courbe environ 55 minutes après le départ du train de Prince Rupert. La cause est toujours inconnue.

La voie ferrée a été arrachée sur une distance d'environ 200 pieds. Un porte-parole du CN a indiqué qu'il faudra environ 30 heures pour réparer les dégâts.

Pointe-aux-Trembles: un échange de terrains permettra d'agrandir un parc

par Florian BERNARD

A la suite d'une entente intervenue avec la compagnie Provincial Raceways, propriétaire de la piste de course Richelieu, Pointe-aux-Trembles pourra quadrupler la superficie du parc municipal Maria-Goretti, au bout de l'île, sans avoir à exproprier des terrains.

En efet, la ville accepte de céder deux rues à la piste de course, en retour de cinq lots de formes irrégulières, en bordure de Notre-Dame. Les rues cédées à Richelieu traversaient déjà les propriétés de Provincial Raceways, de sorte qu'elles ne servaient pas à l'ensemble des citoyens. De plus, ces rues étaient entièrement contenues dans les limites du parc Richelieu et devenaient, par la force des choses, des terrains de stationnement. En vertu de l'entente ratifiée hier soir, Pointe-aux-Trembles cède l'assiette cadastrale desdites rues et renonce à leur utilisation.

En retour, la Provincial Raceways a cédé à la ville les lots 229, 229-33, 229-34, 229-35 et 229-37, déjà adjacents au parc Maria-Goretti. Grâce à ces nouvelles emprises, Pointe-aux-Trembles pourra aménager un vaste parc dans cette région du bout de l'île. A la piscine déjà existante, on ajoutera des espaces de jeux pour les tout-petits, de même qu'un terrain de baseball.

438 nouveaux logements

A cette même séance du conseil, Pointe-aux-Trembles a accordé divers permis de subdivisions à deux entreprises privées, Salaberry Estates Inc., et les Développements Midev, en vue de la construction de 438 nouveaux logements dans cette ville.

Ces deux programmes sont financés en vertu de la loi de la SHQ. Ils s'inscrivent dans le programme fédéral-provincial des logements à revenus modiques.

Le maire de Pointe-aux-Trembles, M. Bernard Benoit, a profité de cette assemblée pour annoncer qu'un troisième projet d'envergure sera bientôt divulgué. Il s'agira, une fois de plus, d'un programme de logements à prix modiques.

Enfin, il a signalé que ces projets ont été conçus selon les normes modernes d'esthétique et que des espaces très larges ont été réservés aux parcs de verdure.

Les travaux des deux premiers projets doivent débuter d'ici quelques semaines.

vente AVANT-SAISON de fourrures

Ne rêvez plus d'un manteau de fourrure... venez vous en choisir un parmi notre collection 70-71. C'est une occasion à ne pas manquer, vous y trouverez toutes les variétés de fourrures, les plus nouveaux modèles, les teintes les plus en vogue. Et à ce moment de l'année les prix sont à leur plus bas.

A — Ordinairement 1300.00
Manteaux vison peaux allongés, pastel naturel, perle et violet. 8 à 44.
847.00 ch.

B — Ordinairement 325.00
Manteaux rat musqué uni, Manteaux renard des prairies. (Illustré): Manteaux loup canadien. Naturel. 6 à 16.
217.00 ch.

C-D — Ordinairement 399.00 à 449.00
Manteaux chat sauvage vertical, naturel, retouché et teint blaireau ou rat musqué teint ocelot. 8 à 16.
307.00 ch.

E — Ordinairement 799. à 999.
Manteaux vison pleines peaux horizontales ou verticales, pastel naturel, violet, perle, kohénor, d'élevage et saphir. 10 à 16.
557.00 à 757.00 ch.

Non-illustrés

Ordinairement 350.00
Manteaux rat musqué, midi. Naturel. 12 à 16.
257.00 ch.

Ordinairement 399.00
Manteaux rat musqué, garnis de chat sauvage (horizontal), naturel, 8 à 16.
307.00 ch.

Ordinairement 749.00
Manteaux lynx canadien vertical, naturel. 8 à 16.
577.00 ch.

Ordinairement 799.00
Manteaux renard, ambre naturel, 12 à 14, renard norvégien bleu pastel, 8 à 14.
597.00 ch.

Ordinairement 399.00
Manteaux mouton de Perse, teint noir ou gris naturel, 8 à 20.
317.00 ch.

Ordinairement 450.00
Manteaux rat musqué, garnis de chat sauvage, midi, naturel ou teint ocelot. 12 à 16.
347.00 ch.

Ordinairement 549.00
Manteaux renard roux naturel. 8 à 16.
407.00 ch.

Ordinairement 650.00
Manteaux chat lynx, naturel. 8 à 16.
547.00 ch.

DUPUIS
MONTRÉAL ET TROIS-RIVIÈRES

DUPUIS — DEUXIÈME — SALON DE LA FOURRURE — RAYON 590

SALON CLIMATISÉ — PERSONNEL EXPÉRIMENTÉ ET COURTOIS — FACILITÉS DE PAIEMENT (PLAN MISE DE CÔTÉ)

Le plus grand quotidien français d'Amérique

COTES BOURSIÈRES DE CLÔTURE

la presse

Montréal, mardi 21 juillet 1970, 86e année, no 167, 48 pages, 4 cahiers

DERNIÈRE ÉDITION 10¢

La mariée... insatisfaite

Les avatars d'un régime d'austérité risquent d'être plus nombreux qu'on ne serait porté à le croire. Inette Nathan, 21 ans, ne le prend pas ainsi. Son mari, Bernard, économe et rempli de bons sentiments, avait jugé sage de lui refuser la robe à $15 qu'elle lui demandait. En guise de protestation, elle s'est rendue dans les couloirs du métro de Toronto, une semaine après l'hyménée, habillée du grand apparat, boîte à lunch en mains (celle de son mari). L'époux, il n'en faut pas douter, n'a mis guère de temps à se décider à se rendre à la demande de la jeune stratège.

Par ordre du CRTC

CFCM-TV doit changer de mains

par Claude TURCOTTE

OTTAWA — Le conseil de la Radio-Télévision Canadienne a menacé formellement la télévision de Québec Limitée de lui retirer son permis d'exploitation pour les stations CKMI-TV et CFCM-TV de Québec, si la majorité des actions n'est pas transférée à des intérêts canadiens.

En fait, le CRTC accorde à la télévision de Québec jusqu'au 31 mars 1971 pour se soumettre aux conditions établies.

On sait que le Gouverneur général en conseil a adressé au CRTC une instruction en date du 20 septembre 1968, stipulant qu'après le 1er septembre 1969 le Conseil ne pourrait plus accorder aux citoyens étrangers et aux sociétés détenues à plus de 50% par des étrangers le renouvellement de leur licence.

Or, dans le cas de la télévision de Québec, c'est Famous Players Canadian Corporation Ltd., une société contrôlée par des intérêts américains, qui détient plus de 50% des actions. Une première tentative, en vue de transférer les actions à Teltron Communications Ltd. n'a pas été endossée par le CRTC. Le Conseil a accordé une autre chance à cette compagnie de se conformer au règlement. Télévision de Québec perdra sa licence si elle ne fait pas les changements requis d'ici au 31 mars 1971. Par la suite, le CRTC sera libre de donner les fréquences à d'autres entreprises de télédiffusion.

Par ailleurs, le CRTC a refusé deux demandes d'une compagnie de Kitchener en Ontario, en invoquant le danger de la concentration de média d'information. La demande a été faite par Electrohome Ltd. qui est déjà installé dans la région pour fabriquer des postes récepteurs de radio-télévision.

Le CRTC a signalé que par cette transaction, la famille Pollock détiendrait environ 54% des actions dans la nouvelle compagnie de gestion.

Claude Robert à EDIMBOURG

Aujourd'hui, l'envoyé spécial de LA PRESSE aux Jeux du Commonwealth, à Edimbourg, raconte comment une intervention de Guy Morin, en cyclisme, a amené les responsables des épreuves du cyclisme à renverser une décision, eux qui venaient de disqualifier Jocelyn Lovell, dans le 1,000-mètres-sprint. Puis il nous parle d'un exploit sans précédent pour le Canada, qui a remporté trois médailles dans une même épreuve pour la première fois de son histoire, en natation, des espoirs du cycliste Magella Tremblay, et de la déception du boxeur montréalais Paride Baldassarre.

AUJOURD'HUI

- Le sort des enseignants sans emploi — *page 3*
- Match sans point ni coup sûr de Bill Singer — *page 13*
- Alexis Nihon ...le lutteur! — *page 14*
- Lockheed lance un avion géant — *page 27*

Conflit des postes

La norme de six pour cent ne lie pas nécessairement le gouvernement — Mackasey

TORONTO (PC) — "Le gouvernement fédéral n'est pas nécessairement lié, en ce qui concerne les négociations sur le conflit des postes, par le plafonnement de 6 pour cent fixé aux augmentations de salaires par la Commission des prix et des revenus", a déclaré, hier soir, le ministre fédéral du Travail, M. Bryce Mackasey, au cours d'une conférence de presse.

D'autre part, un autre collaborateur gouvernemental, le Dr Stanley Haidasz, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, M. John Munro, a révélé, lundi, dans une interview, qu'il a écrit la semaine dernière au premier ministre Trudeau pour demander que le gouvernement fasse un plus grand effort en vue de sortir les négociations de l'impasse.

Faisant valoir que le taux de 6 pour cent ne constitue qu'une directive générale ("only guidelines"), le ministre du Travail a pour sa part souhaité que l'augmentation de 6.3 pour cent recommandée par le juge René Lippé, dans son rapport de conciliation, serve de base de règlement au conflit des postes. "A ma connaissance, toutefois, le gouvernement ne s'est pas rendu jusque-là dans ses offres, mais les syndicats ne sont pas non plus descendus jusqu'à ce niveau dans leurs exigences", a-t-il dit.

Blâmes

Député libéral de Toronto-Parkdale aux Communes, le Dr Haidasz a pour sa part porté un jugement sans équivoque sur les demandes salariales des postiers. Il a fait valoir qu'au rythme où évolue le coût de la vie, il doit lui-même compter ses sous. Il sympathise donc avec les postiers qui doivent se débrouiller pour vivre avec $100 ou moins par semaine.

"Et lorsqu'ils voient tous les autres obtenir des augmentations qui varient entre 10 et 20 pour cent, je comprends ce qu'ils peuvent ressentir", a-t-il ajouté.

Soulignant qu'il reçoit de nombreuses plaintes de ses électeurs au sujet de la situation postale, le Dr Haidasz a précisé: "Certains blâment les postiers,

M. Bryce Mackasey

mais la majorité d'entre eux blâment le gouvernement de n'avoir pas réussi à présenter une solution à ce conflit".

Pédiatres en alerte!

Une épidémie de rubéole se dessine au Canada

WINNIPEG (PCF) — La Société canadienne de pédiatrie a adopté, hier, une résolution demandant aux services de santé de tous les ordres de gouvernement d'instaurer des programmes de vaccination massive, de façon à circonscrir l'épidémie de rubéole qui se dessine au Canada.

La résolution, adoptée à la réunion annuelle de la Société, souligne qu'un bon nombre d'enfants, qui naîtront au cours de l'hiver prochain au Canada, pourraient être atteints de troubles divers si aucun effort n'est entrepris pour combattre la maladie.

QUEBEC. — Le ministère de la Santé se prépare depuis quelques mois à faire face à une épidémie possible de rubéole et envisage un programme de vaccination si cette maladie prend des proportions épidémiques.

C'est ce qu'a déclaré mardi matin le Dr Jean-Paul Breton, assistant directeur du service de l'épidémiologie du ministère de la Santé, au cours d'une interview.

Le président du comité des maladies infectieuses de la société, le Dr Donald McLean, a déclaré que malgré les dangers que cette maladie représente pour les futurs enfants, les services de santé ne semblent pas prendre avantage du nouveau vaccin contre la rubéole, qui est à leur disposition depuis le mois de mai.

"Nous ne parvenons pas à les persuader du fait qu'il y a une épidémie qui nous menace," a soutenu le microbiologiste de l'université de Colombie-Britannique, au cours d'une conférence de presse.

Le Dr McLean a précisé qu'une femme enceinte, exposée à une maladie infectieuse au cours des trois premiers

Voir EPIDEMIE en page 6.

sommaire

Annonces classées / 38 à 46
Arts et Spectacles / 32 - 33
Bandes dessinées / 34
Cinéma / 33
Décès, naissances, etc. / 47
Editorial / 4
Etes-vous observateur ? / 44
Finance / 8 à 10
Horoscope / 26
Informations étrangères / 37
Informations nationales / 2 et 25
L'auto / 20 à 23
Les secrets de polichinelle / 26
Mots croisés / 39
"Mot-mystère" / 34
Radio et télévision / 33
Sports / 13 à 19, 22, 23, 35
Tribunaux / 11
Terre des Hommes / 31
Vie dans les parcs / 34
Vie féminine / 26 et 28 à 30
Vie mondaine / 29
Votre médecin / 30

IL Y A PLUS QUE L'ARGENT...

Le gérant de succursale de la Banque Canadienne Nationale peut vous aider de bien des manières. Consultez-le.

Cinq milliards d'hommes menacés de famine d'ici trente ans

Spécial à La Presse et au Washington Post

ROME — Dans la plupart des pays du monde, des experts particulièrement aptes à voir au-delà du présent s'alarment. Ils prévoient qu'à la fin de notre siècle il y aura quelque sept milliards d'humains sur notre planète, soit le double de la population actuelle. Déjà la moitié de celle-ci souffrant de la faim, on peut aisément envisager que quatre ou cinq milliards d'hommes ne pourront pas s'alimenter dans une trentaine d'années.

De surcroît, ils n'auront pas l'espace vital suffisant, même par rapport aux normes actuelles qui comportent des entassements et des congestions pénibles. Les plus riches pourront peut-être vivre à 50,000 milles du plus proche gratte-ciel, mais les plus pauvres habiteront des réduits de béton ressemblant à des termitières et couvrant toute la surface de la terre.

Il y aura une tragique pénurie d'espace, de parcs, de forêts où fuir les villes aux dimensions quasi infinies. Il se peut même que manque l'espace pour les déplacements libres, l'air respirable, l'eau potable, etc.

Ainsi le lac de Zurich n'est plus rien d'autre aujourd'hui qu'une étendue d'eau morte irrémédiablement, tout comme le lac Erié; le Rhin est plus pollué que l'Hudson; les forêts suédoises dépérissent par la faute de pluies acides qui proviennent du bassin de la Ruhr; des Japonais, des Finlandais, des Hollandais meurent après avoir consommé des poissons qui eux ont absorbé des eaux contenant une trop forte quantité de mercure.

De la mer Caspienne disparaissent l'esturgeon et le caviar; l'oxygène disparaît des eaux de la Baltique à un rythme alarmant. A cause de la brume et de la pollution de l'air un Milanais vit maintenant trois ans de moins que d'autres citadins italiens.

Des barrages artificiels auraient provoqué des tremblements de terre; des déserts se formeraient à la suite de l'épuisement de certains sols. Un nouvel âge glaciaire pourrait survenir, causé par des interventions humaines dans l'atmosphère, par la mort de la faune marine et par des inondations terrestres.

Il s'agit de problèmes dont l'immensité ne nous est pas encore totalement connue, loin de là. Des spécialistes se réunissent en conférences internationales pour en discuter; ils se servent des ordinateurs pour faire les calculs nécessaires. Faut-il bannir la technologie, le progrès économique, industriel et revenir à la vie simple et naturelle?

Question à laquelle aucun pays ne peut répondre seul, si riche soit-il et si savants et bien outillés que soient ses experts. Les pays communiquent entre eux par l'atmosphère, par les cours d'eau, etc.

La Baltique, déjà mentionnée, se trouve à l'intérieur des terres et ne communique que par un étroit canal avec l'Atlantique. D'où difficulté de vidanger ses eaux polluées dans cet océan. Il faudrait plus de 30 ans pour le faire. Ces eaux polluent aussi les pays environnants, Danemark, Suède, Allemagne, Pologne, Finlande, URSS, etc.

Un mètre cube de pétrole léger peut se répandre sur un kilomètre carré en deux jours. Alors on peut imaginer la pollution des eaux résultant de l'éventrement d'un navire-citerne transportant 250,000 tonnes de pétrole. Le pétrole tue toute vie marine et produit des effets incalculables dans l'atmosphère, sans parler des ravages causés à la faune terrestre des environs.

L'été dernier, M. Kossyguine et des représentants de la Suède, après avoir visité la Baltique, ont décidé qu'il est d'une importance extrême de faire quelque chose pour la nettoyer. Mais quoique l'URSS et la Suède fassent, ainsi que les autres pays concernés directement, rien n'assure que ce sera suffisant, efficace. Par exemple, les vents peuvent contrecarrer leurs efforts. A Hiroshima, il est arrivé que les vents, en transportant des retombées radioactives, ont fait des dégâts encore beaucoup plus considérables, en quinze jours, bien au-delà de la ville. Les vents ont aussi transporté des insecticides depuis l'Afrique jusqu'aux Antilles. En un quart de siècle, les glaces de l'Arctique ont été empoisonnées par quelque 2,000 tonnes de DDT.

Bref, si notre espèce ne veut pas disparaître d'ici l'an 2,000, nous avons d'incommensurables problèmes d'écologie à résoudre.

Aujourd'hui une mer humaine, demain un raz-de-marée.

Friction chez les libéraux

Isabelle quitte le caucus régional

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le député de Hull à la Chambre des communes, M. Gaston Isabelle, a démissionné du caucus des députés libéraux de la région de la capitale nationale.

Il reproche à ses collègues de s'intéresser principalement et en priorité aux problèmes de la ville d'Ottawa et d'ignorer les questions qui touchent à l'ensemble de la région et notamment à la ville de Hull.

M. Isabelle a fait remarquer qu'en se présentant sous l'étiquette libérale aux élections de 1968, ses collègues libéraux

Voir CAUSUS en page 6

météo

Ensoleillé aujourd'hui devenant nuageux tard dans l'après-midi. Clair la nuit prochaine. Demain, partiellement nuageux. Venteux.

Max. 75°. Min. 70° ● Détails à la page 6

POLLUTION

Pollution de l'air à Montréal: 0.01 partie par million d'anhydride sulphureux.
Niveau dangereux: 0.10

la presse

MONTREAL, MARDI 21 JUILLET 1970 — 86e ANNEE — No 167 REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272 /2

200 enseignants, réunis à Montréal, formulent des propositions afin d'améliorer le sort de 1,500 de leurs confrères sans emploi

par Lysiane GAGNON

Au cours d'une assemblée passablement houleuse où les représentants du ministère de l'Education et de la Fédération des Commissions scolaires ont été plus d'une fois pris à partie, près de 200 enseignants et normaliens fraîchement diplômés ont transmis hier soir au ministre de l'Education une série de recommandations visant à faire place, dans le système scolaire, aux quelque 1,500 enseignants qui seraient actuellement sans emploi.

L'Assemblée a entériné, à quelques amendements près, les treize recommandations proposées par le Comité des Enseignants sans emploi — lequel, avec le soutien de la Fédération des enseignants de l'île de Montréal, a commencé de regrouper cette nouvelle catégorie de "chômeurs instruits".

Les enseignants réclament, entre autres mesures, la diminution du rapport maître-élèves défini dans la convention collective (un enseignant par 27 élèves à l'élémentaire, par 17 au secondaire), ce qui aurait évidemment pour effet d'augmenter le nombre d'enseignants.

Limites précises

Ils recommandent l'établissement de limites précises à la charge d'enseignement (pas de cours du soir excédant la charge normale, pas de concessions, même rémunérées, au régime de double horaire qui prévaut dans plusieurs écoles, diminution de la charge d'enseignement pour assurer la suppléance à même le peronnel régulier, libération partielle des enseignants qui suivent des cours de perfectionnement, engagement d'enseignants à plein temps pour les activités parascolaires, mise sur pied du régime de tutorat, etc.). Toutes ces mesures seraient évidemment susceptibles de faire place aux nouveaux venus, en empêchant les enseignants déjà en exercice de cumuler plusieurs fonctions.

L'assemblée a enfin demandé au ministère d'exercer des pressions auprès des universités pour qu'elles acceptent les inscriptions des enseignants sans emploi qui voudraient poursuivre leurs études (la date-limite des inscriptions est passée).

Ce à quoi le directeur adjoint de la direction générale de l'enseignement supérieur au ministère, M. Pierre-Yves Paradis, qui était invité à "comparaître" devant l'assemblée, a répondu que le ministère accepterait de faire des démarches auprès des universités, à condition qu'on lui présente des demandes d'inscriptions précises et individuelles.

On a en outre recommandé l'élargissement d'un projet soumis récemment au ministère : un programme de formation d'animateurs pédagogiques en collaboration avec l'Université du Québec. Selon les porte-parole du comité, le ministre aurait donné son assentiment verbal, et deux commissions scolaires se seraient engagées à y collaborer. Selon la première phase du projet, une centaine d'enseignants déjà expérimentés recevraient une formation d'animateurs, ce qui libérerait autant de postes.

On demande maintenant l'extension de ce projet à plusieurs centaines d'enseignants.

Permis temporaire

Autre problème, sur lequel M. Paradis s'est longuement étendu parce que c'est l'un des facteurs du manque des débouchés dans l'enseignement : la présence dans les commissions scolaires, en 1969-70, d'environ 2,000 enseignants qui ont un permis d'enseignement temporaire (ces personnes ont généralement un diplôme universitaire, mais pas de formation psycho-pédagogique), et un nombre indéterminé de gens qui enseignent illégalement, c'est-à-dire sans les qualifications requises et sans même de permis temporaire : dans ce cas-là, la responsabilité est directement imputée aux commissions scolaires. Mais tout cela, précise M. Paradis à l'agacement manifeste de l'auditoire, fait encore l'objet d'études. La question des débouchés, a-t-il expliqué, est un problème complexe — et ses solutions aussi. Pour l'instant, le ministère poursuit son enquête par l'intermédiaire d'une mission spéciale, et l'on a interrompu l'émission de permis temporaires.

L'assemblée d'hier soir, toutefois, loin d'être satisfaite des explications d'ordre technique fournies par les représentants du ministère, a clairement manifesté son impatience : "Le ministère avait prévu cette baisse de la natalité, ces surplus d'enseignants dans certaines disciplines... Pourquoi nous avez-vous laissés étudier ? Pourquoi n'avez-vous rien fait ? Et l'an prochain, la situation s'empirera ?"

Le président de l'Alliance des professeurs de Montréal, M. Matthias Rioux qui, avec des représentants d'autres syndicats d'enseignants, assistait à l'assemblée, a fait part, quant à lui, au reporter de LA PRESSE de deux solutions qui pourraient régler au moins temporairement le problème des enseignants sans emploi: outre la formation d'animateurs (particulièrement pour le programme-cadre de français qu'on va mettre sur pied sans préparation suffisante), l'engagement d'un personnel de soutien à l'élémentaire, qui répondrait à un besoin urgent, en permettant une certaine spécialisation.

Première élection à la mairie de St-Lambert depuis 15 ans

par Claude MASSON

Pour la première fois en 15 ans, les 10 000 citoyens majeurs de la ville de Saint-Lambert, municipalité mi-anglophone et mi-francophone de la rive sud de Montréal, auront à se choisir un maire, le premier dimanche de novembre.

En effet, l'entente cordiale qui existait depuis 15 ans, à savoir, de faire élire à l'unanimité, et tour à tour, un maire de langue anglaise et un maire de langue française, n'existe plus.

Le maire actuel, M. James K. Stewart, qui termine son premier mandat après avoir succédé "automatiquement" au maire Filion, a décidé de briguer à nouveau les suffrages.

Et il aura de l'opposition.

Au moins deux autres candidats, dont un est actuellement conseiller municipal, ont annoncé qu'ils seraient sur les rangs lors de cette élection du 1er novembre.

M. Léo A. Thibault, un homme d'affaires, qui est conseiller municipal depuis un an, a déjà commencé sa campagne électorale.

Une lutte un peu vive?

Un autre homme d'affaires, M. John Gravel, a également confirmé sa candidature à la mairie de Saint-Lambert.

Les trois personnalités sont bien connues. Le maire Stewart, qui occupe une importante fonction à Shell Canada, a été remarqué depuis quelques années par ses prises de position fermes face à l'avenir de la rive sud, en général. M. Thibault, un imprimeur, a participé à plusieurs organismes dans cette région. M. Gravel, un propriétaire de garage d'autos, est lui aussi très connu.

La lutte électorale promet d'être au moins un peu vive: tout d'abord parce qu'il n'y en a pas eu depuis 15 ans, et ensuite parce que la population de Saint-Lambert est presque séparée également entre francophones et anglophones, d'où l'aspect linguistique qui entrera en ligne de compte.

Une explosion réveille les clients de l'hôtel Mont-Royal

Les dormeurs du neuvième étage de l'hôtel Sheraton Mont-Royal, rue Peel, dans l'ouest de Montréal, ont eu le sommeil quelque peu perturbé, vers 1 h. ce matin, quand des cambrioleurs y ont éventré un coffre-fort à la nitroglycérine.

Personne, toutefois, n'a été blessé par les débris volants de l'explosion qui a fait des dégâts évalués sommairement à $1,000.

La force de la déflagration a fait fuir les voleurs par une fenêtre laissée ouverte. Ils n'ont rien emporté, laissant sur leurs talons des fils et des détonateurs.

La police est à leur recherche.

. photo Antoine Désilets, LA PRESSE

Jeune femme blessée

Il est quasi providentiel que la jeune femme qui conduisait cette voiture (ou ce qu'il en reste) sur la Transcanadienne, hier après-midi, ait échappé à la mort. Elle est toutefois sérieusement blessée. L'accident est survenu sur l'autoroute, à la hauteur de Côte-Vertu, à Ville Saint-Laurent. Le véhicule a fait une embardée — sans cause apparente — et a percuté contre un lampadaire. Des automobilistes ont porté secours à la jeune femme avant l'arrivée des policiers.

Importants changements au ministère de l'Education

par Lysiane GAGNON

Deux changements d'importance se préparent actuellement au ministère de l'Education.

- La nomination d'un nouveau sous-ministre associé de foi protestante, en remplacement de M. C.W. Dickson, et l'élargissement du champ d'action du titulaire de ce poste (qui assure de fait la représentation de l'élément anglophone au sein de l'équipe des sous-ministres). Selon des sources fiables, le successeur de M. Dickson serait un haut fonctionnaire de carrière qui est présentement directeur général adjoint à la direction de l'élémentaire et du secondaire, M. Kenneth Annett.

- La nomination d'un nouveau sous-ministre adjoint, qui remplacerait vraisemblablement M. Eugène Houde (qui fut, rappelons-le, l'organisateur de la campagne à la direction de l'UN de l'ex-ministre Cardinal, et, aux dernières élections, candidat unioniste défait dans le comté de Montmorency).

La nomination de M. Annett comme successeur de M. Dickson (qui doit prendre sa retraite) s'accompagnera aussi d'une réforme du poste en question.

En effet, la structure du ministère prévoit, outre les postes de sous-ministre (détenu par M. Yves Martin) et de sous-ministres adjoints (postes détenus par Mlle Thérèse Baron et M. Eugène Houde), deux postes de sous-ministres associés, l'un de foi catholique (occupé par M. Jean-Marie Beauchemin), l'autre de foi protestante. Ce dernier poste équivaut aussi, implicitement, à assurer à l'élément anglophone une représentation dans l'équipe des sous-ministres. En principe, les sous-ministres associés sont secrétaires des comités catholique et protestant du Conseil supérieur de l'Education... ce qui, de l'avis de plusieurs, ne constitue pas une tâche "à plein temps". En outre, au cours d'une entrevue qu'il accordait la semaine dernière à LA PRESSE, le ministère de l'Education évoquait la nécessité de donner plus de responsabilités au sous-ministre associé de langue anglaise.

En fond de scène: le sentiment, assez répandu dans les milieux anglophones, et exacerbé des derniers mois par la menace" du bill 62 et le style nationaliste de l'ex-ministre Cardinal, d'être à toutes fins utiles exclus du ministère... où, d'ailleurs, les fonctionnaires anglophones sont extrêmement minoritaires. Il semble, en outre, que les anglophones ont eu l'impression de n'être pas assez fortement "protégés" par M. Dickson... qui, selon ceux qui l'ont fréquenté, aurait une personnalité attachante mais assez effacée, ne cherchant jamais à imposer ses vues. Ces deux dernières années, il aurait été profondément "tiraillé", dit-on, entre son milieu d'origine et son réel souci de travailler à l'intérêt public.

Quant à M. Annett, il passe pour être lui aussi préoccupé du "bien public", ayant acquis à l'instar de M. Dickson une mentalité de "serviteur de l'Etat" par une longue carrière au ministère. Ceux qui le connaissent le décrivent comme un homme discret, pragmatique, responsable et minutieux, qui parle bien français. On estime qu'il pourrait être plus efficace que M. Dickson, lequel, en outre, n'était pas très bien vu dans les milieux anglophones.

La "relavorisation" du poste de sous-ministre associé de foi protestante, la nomination à ce poste d'un homme énergique, ainsi que la présence du Dr Goldbloom au ministère (comme ministre d'Etat), devrait normalement avoir pour effet de donner à l'élément anglophone le sentiment de participer davantage aux politiques scolaires.

En ce qui concerne la nominaiton d'un nouveau sous-ministre adjoint (il s'agirait d'un remplacement, précisait la semaine dernière le ministre Saint-Pierre, sans indiquer de qui il s'agirait), on peut penser que c'est M. Houde qui se verra remplacé par quelqu'un d'autre : la déduction, en tout cas, paraît s'imposer d'elle-même à cause du passé très "politisé" de M. Houde.

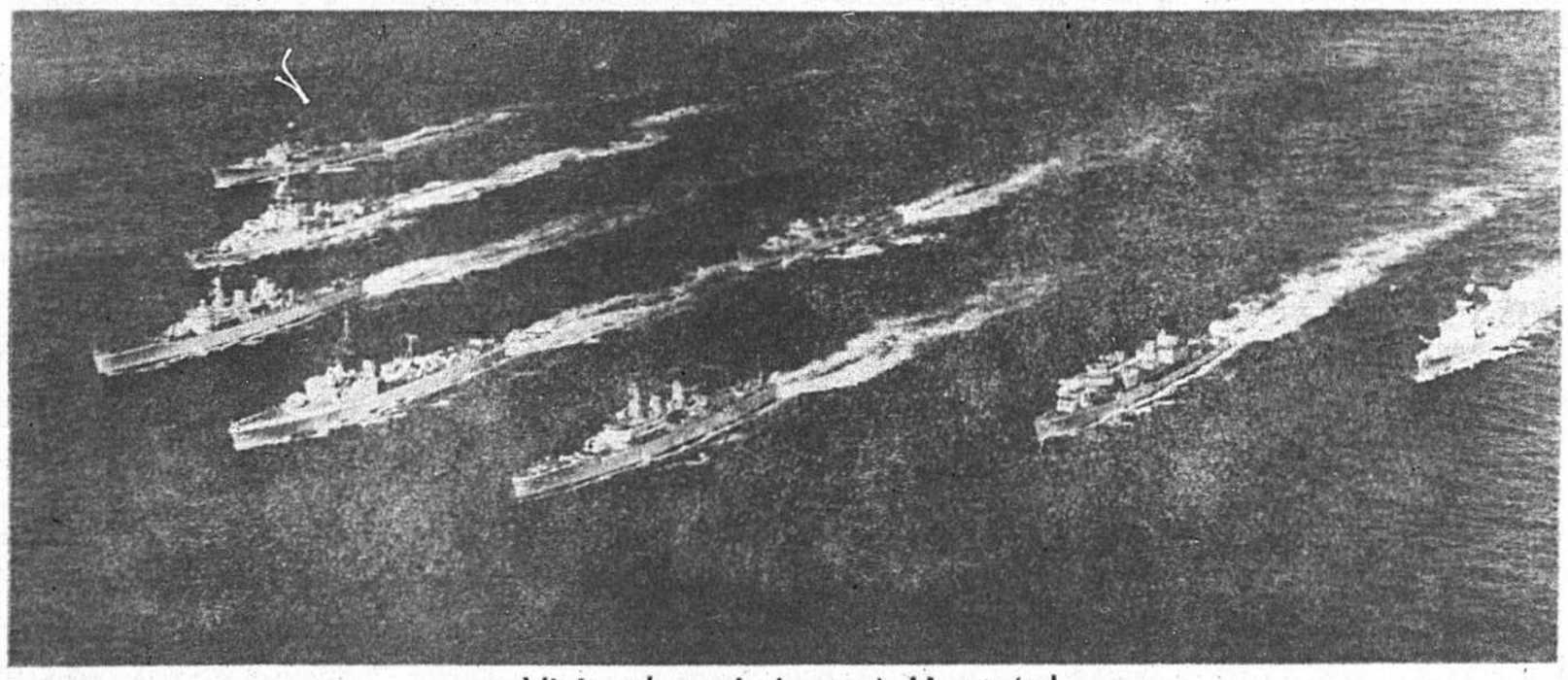

Visite de trois jours à Montréal

Une escadre de cinq navires de guerre, représentant cinq nations de l'OTAN, accostera au quai du bassin Bickerdike, face au complexe Habitat, samedi le 25 juillet, à 9 h, pour une visite de trois jours à Montréal. L'escadre, commandée par le commodore D. S. Boyle, de Revelstoke, C.-B., fait partie d'une force navale permanente formée en 1968. Celle-ci comprend le destroyer porte-hélicoptères canadien Nipigon, le destroyer de l'Allemagne de l'Ouest Hessen, le destroyer américain Richard E. Kraus, la frégate portugaise Almirante Gago Coutinho et la frégate britannique Bacchante.

Montréal-Est: pas de sollicitation commerciale par les policiers!

par Florian BERNARD

Un conflit d'une nature particulière oppose la Fraternité des policiers de Montréal-Est aux membres du conseil municipal. Le litige porte sur la sollicitation commerciale que font les policiers auprès des marchands de la ville, en vue d'obtenir des annonces publicitaires pour leur revue professionnelle.

Or, le maire Edouard Rivest ne semble pas du tout apprécier cet "à-côté commercial" des gardiens de la paix. Dans une lettre qu'il adressait le 14 juillet au président de la Fraternité, M. Marcel Burns, le maire signalait que l'autorisation accordée en 1968, et tolérée en 1969 ne serait définitivement pas renouvelée cette année. Il ajoutait que la "permission spéciale" accordée en 1968 ne valait que pour un an. Cette disposition était contenue dans la résolution du 2 juillet 1968.

S'adressant aux membres du conseil, hier après-midi, le maire Rivest a signalé que cette sollicitation commerciale place les policiers dans un certain conflit d'intérêt. Il a ajouté que la ville de Montréal-Est est saturée de sollicitation pour diverses revues, programmes ou autres bulletins.

Le conseiller juridique de Montréal-Est devait toutefois quelque peu refroidir les espoirs du maire Rivest de mettre fin à la sollicitation des policiers. Selon le conseiller juridique, les policiers ne font pas eux-mêmes la sollicitation d'annonces publicitaires, mais confient ce travail à d'autres personnes, de sorte que toute poursuite judiciaire deviendrait difficile. "Ils font, aussi je crois, de la sollicitation par téléphone. C'est comme ça qu'ils m'ont sollicité personnellement. Je pense que c'est également comme ça pour beaucoup d'autres".

Selon le conseiller juridique, le contrat de travail des policiers stipule que ces derniers ne doivent, en aucun moment, se trouver dans un conflit d'intérêt. Mais, il a ajouté que si les policiers ne sollicitent pas directement les commerçants, il devient difficile de "monter une cause".

En conclusion de cet exposé, les membres du conseil ont décidé de charger le maire Edouard Rivest de rencontrer, personnellemnt, le président de la Fraternité, M. Marcel Burns, et de faire rapport au conseil à la prochaine séance.

La Fédération de la construction du Québec dénonce un document, et se retire de la négociation

par Hervé DUFF

Dénonçant le document remis par les médiateurs aux sept parties en cause dans le conflit de la construction comme une "intervention gouvernementale", l'une des cinq associations patronales à la table des négociations, la Fédération de la construction du Québec s'est retirée hier de la négociation.

La FCQ a alors demandé au gouvernement du Québec de cesser toute intervention et de "corriger la situation qu'il a provoquée en déclarant que conformément au pacte du 10 juillet 1969 il n'y aura pas de parité salariale universelle dans l'industrie de la construction".

Devant ce retrait, les médiateurs ont ajourné indéfiniment les négociations, qui reprenaient hier, après plus d'un mois et demi d'interruption et la présentation du document des médiateurs le 8 juillet. Ce document, selon les médiateurs, représente la position du gouvernement dans le présent conflit et recommande la parité salariale.

"Cette intervention de l'Etat dans les négociations, dit le communiqué remis hier à la presse, alors que les parties mettent pour la première fois la nouvelle loi ("bill 49") à l'essai, est inacceptable et dévie complètement de la philosophie de la loi, laquelle reconnait à des groupes représentatifs le droit exclusif de négocier et de conclure des ententes.

"Le gouvernement, par cette intervention, remplace certaines parties à la table de négociations ou, pour le moins, contrôle leurs droits à la négociation directe."

Selon la FCQ, le document des médiateurs ainsi que la déclaration faite par le ministre du Travail, M. Pierre Laporte, à ce moment, à l'Assemblée nationale, ont "provoqué" la grève dans le secteur de la construction.

Si la parité salariale était adoptée, comme le veut le gouvernement, il en résulterait, selon la FCQ, une hausse à long terme du coût de la construction au Québec de 25 p. 100 et, jusqu'à 50 p. 100 dans le cas des travaux routiers.

"Nous sommes convaincus, ajoute la FCQ, que les ministres du présent cabinet seront surpris d'apprendre que le coût de leurs écoles, hôpitaux, ponts, routes, etc., seront accrus de 25 à 50 p. 100 et qu'ils auront sans doute à refaire leur budget."

La FCQ se dit, par ailleurs, persuadée que, n'eût été ce qu'elle qualifie "d'intervention du gouvernement", les dernières clauses de la première convention collective provinciale de travail dans le secteur de la construction du Québec auraient été réglées "à court terme" par "le libre-jeu de la négociation". La FCQ rappelle, à cette fin, qu'après cinq mois de négociations, les négociateurs des cinq associations patronales et des deux grandes centrales syndicales (CSN et FTQ) avaient pu régler 60 p. 100 des clauses du futur contrat de travail de la construction.

Aux dires de la fédération, la mesure du ministère du Travail laisserait supposer qu'une fois la négociation par secteur instaurée au Québec, les autres secteurs industriels feraient les objets des mêmes "pressions" de la part de ce ministère.

D'autre part, contrairement à la FCQ, la Corporation des maitres électriciens du Québec, avait jugé bon jeudi dernier, de faire sienne la position gouvernementale en acceptant le principe de la parité salariale. La CMEQ est une autre association patronale qui fait partie de la négociation dans le présent conflit de la construction.

Paul E. TALBOT O.D. OPTOMÉTRISTE
6741, rue SAINT-HUBERT
272-7611 • 7616
HEURES DE BUREAU :
Lundi au jeudi : 9 h à 6 h
Vendredi : 9 h à 9 h
Samedi : 9 h à 1 h

Vente d'armes à l'Afrique du Sud

Le Royaume-Uni tente de s'expliquer devant l'ONU

NATIONS-UNIES, N.Y. (AFP) — Répondant à un réquisitoire prononcé par les orateurs africains de la séance du 17 juillet contre l'intention du gouvernement britannique d'accroître ses ventes d'armes à l'Afrique du Sud, le représentant du Royaume-Uni, M. F.A. Warner, a commencé son plaidoyer en donnant lecture au Conseil de sécurité de la déclaration faite à ce sujet à la Chambre des communes par le secrétaire au Foreign Office, sir Alec Douglas Home. A cette déclaration de politique, M. Warner a ajouté les considérations suivantes:

"Il ne s'agit pas de lever l'embargo dans son ensemble: il sera généralement maintenu. Tout ce dont il est question est l'examen de toute demande qui pourrait être reçue à l'avenir portant sur l'achat de catégories limitées d'armes destinées à la défense des voies maritimes.

"Quelle que sera la décision prise en définitive, le gouvernement britannique est résolu à éviter toute fourniture d'armes destinées au renforcement de l'apartheid et aux répressions intérieures. On a pu soulever des doutes durant les débats du Conseil sur la validité d'une telle distinction, mais je dois souligner que mon gouvernement y croit."

Le Ghana accuse...

Le représentant du Ghana, M. Richard Akwei, estime pour sa part qu'il y a lieu de penser que les fabricants européens d'armes en tous genres ont établi des filiales en Amérique latine — en Argentine et au Brésil notamment — pour pouvoir violer l'embargo à leur aise. Le représentant ghanéen cite la France, la Belgique, la Suisse, l'Italie, le Canada et les Etats-Unis parmi les fournisseurs d'armements et de matériel de guerre à l'Afrique du Sud. Il met particulièrement l'accent sur les fournitures par la France d'hélicoptères et de sous-marins.

Protestations afro-asiatiques

Après une suspension du débat du Conseil pour permettre à ses membres d'assister à la cérémonie de la remise à l'ONU par les Etats-Unis d'un fragment de roche lunaire, le représentant du Sierra Leone, M. Davidson Nicol, souligne notamment que le gouvernement britannique et les autres pays fournisseurs d'armes à l'Afrique du Sud feraient preuve de force et non pas de faiblesse s'ils s'associaient à la mise en quarantaine de ce pays.

Pour le Népal, le général Padma Bahadur Khatri fait valoir que grâce au renforcement de son potentiel militaire, l'Afrique du Sud est devenue "un camp retranché d'où l'on est prêt à frapper dans n'importe quelle direction": lui fournir des armes représente un acte d' "irresponsabilité internationale". Le représentant du Pakistan, M. Agha Shahi souligne qu'aucun embargo ne sera efficace s'il ne s'applique pas aussi au potentiel industriel de l'Afrique du Sud, à l'émigration vers ce pays de personnel technique pour les industries d'armement et à l'apport de capitaux à ces industries.

Les USA maintiennent l'embargo

"Le gouvernement des Etats-Unis n'a pas l'intention de modifier sa politique à l'égard de l'Afrique du Sud", a déclaré le porte-parole du département d'Etat, en réponse à une question portant sur l'annonce de Londres.

Cette déclaration équivaut à une réaffirmation de l'embargo américain sur toute fourniture d'armes au gouvernement de Pretoria.

Réaction en Afrique du Sud

Dans les milieux officiels du Cap, on interprète la déclaration de sir Alec Douglas Home comme indiquant que les ventes d'armes britanniques seront limitées au domaine naval et aéro-naval.

On rappelle en outre, dans les milieux gouvernementaux, que la future coopération militaire anglo-sud-africaine n'affectera en rien — comme l'avait souligné récemment le ministre de la Défense, M. P.W. Botha — les programmes d'achat d'armes modernes déjà en cours d'exécution ou à l'état de projets à long ou à moyen terme.

Cela est notamment vrai en ce qui concerne la France, qui va livrer cette semaine, à Nantes, le premier des trois sous-marins du type "Daphné", commandés en 1967 par l'Afrique du Sud, le "Maria Van Ribeek", et qui a conclu en 1969 avec Pretoria un accord portant sur la cession à l'Afrique du Sud des licences de production avec assistance technique française, du système de défense anti-aérien "Cactus" utilisant des fusées du type "Crotale".

téléphotos PC

Un sport épuisant... | Le jeune Alex Yurcak, âgé de 10 ans, de Brantford en Ontario, semble trouver que la pêche est un sport fort épuisant. Aussi a-t-il décidé de faire un petit somme, histoire d'enlever le surplus de fatigue.

le TEMPS qu'il fera

Nuageux

Alors que Dorval prévoyait plus tôt dans la journée que la région de Montréal serait la seule ensoleillée dans la province, les météorologistes revisaient leurs prévisions et annonçaient, vers midi, un ciel couvert pour le reste de la journée, avec quelques averses en soirée également.

Le ciel devrait être dégagé demain et la température devrait être sensiblement la même qu'aujourd'hui, ne dépassant guère les 75 degrés.

Le ciel des régions d'Ottawa, des Laurentides, des Cantons de l'Est et de Québec restera aussi terne que celui de Montréal.

Maximum aujourd'hui : 75°
Minimum la nuit prochaine : 70°

Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Montréal :

Régions d'Ottawa et de Montréal : ensoleillé aujourd'hui, devenant nuageux, avec possibilité d'une averse. Demain, partiellement ensoleillé. Minimum et maximum aujourd'hui et demain : 70 à 75. Minimum la nuit prochaine : de 55 à 60.

Régions des Laurentides, des Cantons de l'Est, de Québec : nuageux avec quelques averses aujourd'hui. Maximum : près de 70. Généralement ensoleillé demain, avec un maximum de 70 à 75. Minimum la nuit prochaine : 55.

Régions du Lac-Saint-Jean, du Saint-Maurice, de Baie-Comeau et de Rimouski : nuageux avec quelques périodes de pluie légère aujourd'hui. Maximum : de 70 à 75 dans les régions du Sud et près de 60 pour les régions du Nord. Demain, le temps deviendra généralement ensoleillé vers le milieu de la journée. Maximum : près de 65. Minimum la nuit prochaine : de 50 à 55.

Fête : saint Laurent de Brindisi

Après l'accalmie, une nouvelle "action" des postiers de l'ouest du pays ne tarderait pas à venir

OTTAWA (PC) — Une heure et demie de discussions, hier matin, ont convaincu une fois de plus les représentants du Conseil du Trésor fédéral et ceux du Conseil des unions des postes qu'il n'y avait eu aucun changement dans leurs positions respectives.

Un porte-parole du gouvernement et un autre du syndicat ont tous deux dit ignorer l'heure de la prochaine réunion, prévue pour aujourd'hui. En fin d'après-midi, selon eux, cette heure n'avait pas été déterminée.

Les deux parties se sont rencontrées de 10 h. 30 à midi, hier, autour de la même table de l'édifice de la Confédération, où elles se réunissent maintenant depuis plusieurs mois.

Un porte-parole gouvernemental a affirmé que la séance n'avait produit "aucun résultat perceptible" et l'on a d'autre part appris que ni les syndicats ni le gouvernement n'ont fait de nouvelles propositions.

Par ailleurs, ce fut hier une accalmie complète dans le service postal. On ne rapportait, au début de la journée, aucune grève tournante des employés postaux, ni fermeture de bureaux de poste au Canada.

C'était, pour le public et pour le gouvernement, une agréable surprise que l'on n'avait point connue depuis le 2 juillet.

Un porte-parole gouvernemental explique que c'était probablement à cause de la livraison des chèques de pensions et d'allocations familiales que les employés postaux avaient interrompu leurs grèves tournantes.

Le CUP s'était engagé, il y a une dizaine de jours, à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la distribution de ces chèques, tout en rejetant à l'avance le blâme sur le gouvernement s'il y avait retard.

En fin d'après-midi, des rumeurs mentionnaient cependant qu'une nouvelle "action" des employés postaux de l'Ouest du pays ne tarderait pas à venir.

EPIDEMIE

SUITE DE LA PAGE 1

mois de sa grossesse, a de 30 à 40 pour cent de chances de donner naissance à un enfant qui souffre de cataractes, de trouble cardiaque, d'arriération mentale ou de troubles auditifs.

Les médecins affirment que, si tous les enfants âgés de un à 11 ans étaient vaccinés, toute possibilité d'épidémie serait éliminée.

L'un des spécialistes va même jusqu'à affirmer : "C'est l'année où il ne faut pas avoir d'enfant."

Les enfants âgés de un à 11 ans sont plus susceptibles d'avoir la rubéole que les personnes qui l'ont déjà eu ou que les enfants immunisés au cours de l'épidémie de 1964.

Les deux types de vaccins, le HPV 77 et le Cendehill, sont offerts aux gouvernements à un coût de $1 par enfant.

"Plusieurs régions du Canada ont échappé à l'épidémie de 1964, précise le Dr McLean, mais, cette fois, nous n'y échapperons pas. Il faut que nous soyons prêts au pire."

Les spécialistes soulignent qu'une femme qui contracte la maladie au cours de son premier mois de grossesse a 60 pour cent de chance de donner naissance à un enfant souffrant de troubles graves.

Seulement en Colombie-Britannique, le nombre de cas de rubéole pour les mois d'avril, mai et juin, ont décuplé.

On souligne aussi que les symptômes sont souvent si bénins — légère pigmentation saumonée, glandes enflées et fièvre légère — que, pour chaque cas qui est rapporté, on estime qu'il y en a trois ou quatre qui ne sont pas décelés.

A Halifax, le Dr David G. McCurdy, administrateur des services de consultation du département de Santé de la Nouvelle-Ecosse, soutient qu'aucune augmentation du nombre de cas de rubéole n'avait été rapportée. Il a ajouté que le département établirait un programme préventif de vaccination contre cette maladie cet automne.

Le Dr O.H. Curtis, ministre de la Santé de l'Ile-du-Prince-Edouard, a affirmé pour sa part que sa province considérait aussi la possibilité d'un programme de vaccination pour cet automne, soulignant toutefois qu'il n'y avait pas eu d'augmentation du nombre de cas de rubéole.

A Fredericton, le Dr Guy St-Pierre, directeur des services préventifs de la santé, a déclaré que le Nouveau-Brunswick n'avait aucun projet cette année de programme d'immunisation, défrayé par le gouvernement.

le Dr St. Pierre a ajouté que le nouveau vaccin contre la rubéole était disponible sur le marché dans la province et que plusieurs médecins l'avaient employé.

Le prix de gros établi par le gouvernement s'est élevé considérablement à plus de $1 par tête.

Le Dr St. Pierre a conclu qu'il n'était pas au courant d'aucune épidémie.

L'Homme n'a pas fait le moindre petit bond vers la paix — Thant

d'après AFP-UPI

De brèves cérémonies ont marqué, hier, à Washington, New York et Jefferson City, le premier anniversaire de la conquête humaine de la Lune par l'équipage de la mission Apollo-11, Neil Armstrong, Michael Collins et Edwin Aldrin.

A Washington, le président Richard Nixon a notamment déclaré que cet exploit "avait apporté un moment de grandeur que nous avons tous partagé, un instant inestimable qui a permis à tous les peuples de la Terre de s'unir dans la joie et l'émerveillement d'un rêve réalisé". Et M. Nixon a ajouté que "l'esprit d'Apollo a été un esprit de fraternité, un esprit de camaraderie et de réalisation humaine. C'est dans cet esprit que nous célébrons cet anniversaire."

A New York, le secrétaire général des Nations unies, U Thant, a reçu des mains des astronautes un fragment de roche lunaire et le drapeau de l'ONU que l'équipage avait emporté sur la Lune.

En remerciant les astronautes de leurs cadeaux, M. Thant n'a pu s'empêcher de mettre un accent politique dans ses paroles. "On a pu parler, a-t-il dit, d'un bond de géant pour l'humanité, quand Neil Armstrong a posé le pied sur la Lune, mais il est regrettable et même désolant que dans l'année qui s'est écoulée depuis, l'Homme, sur terre, n'a pas fait le moindre petit bond vers la paix dans des zones atrocement dévastées par la guerre comme l'Indochine et le Moyen-Orient".

U Thant a ajouté : "Si seulement les nations du monde, particulièrement les deux super-puissances qui sont à la pointe du progrès dans l'espace, pouvaient consacrer à la paix les ressources, la résolution, la coopération et la vision qui ont permis le triomphe d'Apollo-11, les horizons de l'Homme sur Terre seraient infiniment plus lumineux".

Plus tôt dans la journée, l'équipage d'Apollo-11, accompagné de M. Thomas O. Paine, directeur général de la NASA, s'était rendu à Jefferson City, dans le Missouri, où se trouve actuellement la cabine spatiale "Colombia" qui voyage de ville en ville aux Etats-Unis à l'occasion d'expositions.

"Nous avons laissé quelques empreintes de pas sur la Lune, a dit Edwin Aldrin. Nous les y avons laissées particulièrement pour la population des Etats-Unis et pour tous les peuples du monde".

Pour sa part, Neil Armstrong a rappelé qu'à leur retour, les astronautes d'Apollo-11 avaient effectué un voyage à travers le monde sans jamais rencontrer d'hostilité.

CAUCUS

SUITE DE LA PAGE 1

de la région d'Ottawa avaient endossé le principe du bilinguisme et d'une capitale nationale bilingue et biculturelle qui tiendrait non seulement compte d'Ottawa et de la rive ontarienne, mais de Hull et de la rive québécoise.

"Ces gars-là, a ajouté M. Isabelle, sont pour le principe de la chose, mais quand le temps vient de concrétiser les politiques, ça ne marche pas."

Le député de Hull s'en est pris tout particulièrement à la sortie du député libéral d'Ottawa-Ouest, M. Lloyd Francis, par suite des recommandations de la commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme sur la région de la capiatle nationale. Il a regretté l'attitude de ses collègues parmi lesquels figurent deux ministres, le ministre de la Justice, M. John Turner (Ottawa-Carleton), et le solliciteur général du Canada, M. George McIlbraith (Ottawa-Centre), concernant la construction d'un nouveau pont entre Ottawa-Hull aménagé pour desservir la future place du Portage à Hull qui recevra des bureaux du gouvernement fédéral.

Deux autres députés libéraux de l'Ouest du Québec, MM. Tom Lefebvre (Pontiac) et Gaston Clermont (Gatineau) font également partie de ce caucus de neuf membres.

La décision de M. Isabelle fait éclater au grand jour le malaise suscité à Ottawa par suite de la nomination de M. Douglas Fullerton à la présidence de la Commission de la capitale nationale (l'agence responsable de l'aménagement de la région Ottawa-Hull) et de la décision du gouvernement Trudeau de répartir ses investissements de façon plus équitable entre les villes d'Ottawa et Hull.

"Nous constituons 25 pour cent de la population de la région de la capitale nationale et nous n'avons jamais reçu plus de 5 pour cent des investissements fédéraux, a dit M. Isabelle. Il est temps que ça change."

Moyen-Orient, Vietnam, Laos... et l'économie

Nixon rassure les Américains

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon a convoqué, hier après-midi, les journalistes accrédités à la Maison Blanche pour tenir une conférence de presse-surprise, la seconde depuis son avènement à la présidence.

Dans son exposé, le chef de l'exécutif américain a fait un tour d'horizon pour expliquer ses politiques présentes et à venir sur les principaux points chauds du globe : Moyen-Orient, Vietnam, avec une incursion au Laos. Il a mentionné les contacts américano-chinois de Varsovie pour conclure ensuite avec prospective sur la situation économique de l'Union.

Voici les principaux points de cette conférence de presse de 40 minutes:

Moyen-Orient

Tant les Etats-Unis que l'URSS tiennent à éviter une confrontation entre super-puissances, que ce soit en Asie, au Moyen-Orient ou ailleurs. Une escalade militaire se traduisant par l'introduction d'hommes et d'armements dans une région telle que le Moyen-Orient augmente le risque d'une telle confrontation: "C'est pourquoi, a dit M. Nixon, les Etats-Unis accordent une importance aussi grande à la dernière de leurs initiatives de paix, c'est pourquoi ils s'abstiennent d'annoncer quelque livraison d'armes que ce soit à Israël." Lorsque l'administration Nixon a dit qu'elle pourrait être amenée à devoir expulser les Soviétiques de la RAU, elle n'entendait pas faire croire qu'elle s'apprêtait à intervenir militairement. Une fois un règlement négocié intervenu, nulle puissance étrangère n'éprouvera le besoin d'envoyer des armes ou des soldats dans ce secteur:

"En attendant, a ajouté le Président, il est essentiel de préserver le rapport des forces existant de façon à dissuader l'une et l'autre parties de déclencher une offensive de grande envergure."

Vietnam

Les Etats-Unis rejettent l'idée d'un gouvernement de coalition au Sud-Vietnam qui ne résulterait pas d'un choix librement exprimé par le peuple sud-vietnamien lui-même. M. Nixon a rappelé que les Etats-Unis étaient prêts à négocier n'importe quoi, sauf le droit du peuple sud-vietnamien à l'autodétermination:

"Ce droit, a-t-il ajouté, ne saurait s'exercer qu'au travers d'élections libres, sous supervision internationale, et tant Washington que Saïgon sont d'accord sur ce point. Je comprends pourquoi le président Thieu a exprimé certaines inquiétudes concernant l'usage du mot coalition", a dit M. Nixon. Ce choix doit nécessairement refléter le rapport des forces existant, mais il est "hautement improbable" qu'une solution politique puisse être atteinte directement entre le gouvernement de Saïgon et l'opposition communiste, que ce soit à Paris ou au Sud-Vietnam même.

M. Nixon s'est refusé à dire s'il entendait impartir à M. David Bruce, le nouveau chef de la délégation américaine à Paris, des instructions modifiant l'actuelle position américaine, mais il a affirmé que cet ambassadeur de haut rang jouira d'une grande liberté de manoeuvre pour la discussion de toutes les propositions de paix sur le tapis, qu'elles soient publiques ou privées, qu'elles viennent de Washington, de Saïgon, de Hanoï ou du FNL. M. Bruce sera libre, également, d'offrir ses propres suggestions.

D'ici à avril prochain, les Etats-Unis retireront 150,000 soldats de plus du Sud-Vietnam, mais s'il y a quelque progrès d'accompli, soit à Paris, soit sur le plan de la "vietnamisation" du conflit, soit sur celui de la diminution des hostilités, le rythme de ces retraits pourrait être accéléré.

Laos

Les Etats-Unis n'ont pas l'intention d'envoyer des troupes au Laos pour assurer l'interdiction de la piste Ho Chi Minh. M. Nixon a indiqué cependant que l'interdiction aérienne de cette même piste se poursuivra comme il l'avait réaffirmé lors de son bilan final sur l'intervention américaine au Cambodge. Le bombardement de cette piste s'étend sur toute la région frontière, tant au Laos que du Cambodge avec le Sud-Vietnam.

Varsovie

Le Président a laisse entendre que les contacts bilatéraux qui se poursuivaient à Varsovie entre les Etats-Unis et la République populaire de Chine en étaient actuellement au point mort:

"Nous espérons, a-t-il dit, que ces conversations reprendront, mais je n'ai rien de nouveau à vous dire à ce sujet pour le moment".

Economie

Le président Nixon a promis à ses concitoyens que "la deuxième moitié de l'année en cours verra, très certainement, une amélioration de la conjoncture économique et une augmentation de la productivité". Il a souligné que la normalisation de la situation économique, c'est-à-dire le ralentissement de l'inflation sans récession, rencontrait deux obstacles: l'humeur dépensière du Congrès, qui ne cesse d'ajouter des dépenses au budget de l'Etat, et le fait que l'économie américaine vit en état de transition d'une économie de guerre à une économie de paix.

Les policiers "pensent" aussi aux libérations conditionnelles

par Jean DE GUISE

Les policiers n'aiment pas qu'on libère un criminel aussitôt qu'ils l'arrêtent.

La Conférence internationale des associations de policiers, en congrès à l'hôtel Bonaventure, cherche une solution à ce problème.

Les autorités, pourtant interrogées, ne veulent pas se prononcer pour le moment.

"Attendez la fin du congrès", a-t-on dit au représentant de LA PRESSE.

On leur a demandé: "La Commission des libérations conditionnelles, qu'est-ce que vous en pensez ?"

La réponse: on y pense.

Guy Marcil, président de la Fraternité des policiers de Montréal, hôte de cette conférence, ne tient pas à se prononcer pour le moment.

Le congrès se termine mercredi soir. On n'a pas voulu y inviter de "politiciens".

L'affaire se déroule en chambre close, à toutes fins utiles.

On a formulé la décision de "descendre dans la rue"... si besoin il y a.

On veut que le législateur pense au sort du criminel... et à celui du policier.

Les quelque 200 délégués, qui représentent environ 250,000 policiers, depuis Ste-Rose à Panama, sont accompagnés pour la plupart de leurs femmes et de leurs enfants.

Ils disent en général : "La loi, elle fait défaut !"

On a parlé, à ce congrès, du 7 octobre dernier à Montréal.

Les policiers canadiens, en général, sont mieux traités que leurs collègues des Etats-Unis.

On se demande si on a le droit de grève, jusqu'à quel niveau les salaires devraient grimper, quelles sont les responsabilités sociales... et le reste.

Mais

On a décidé: de descendre dans la rue, s'il le faut ; de demander des contrats de travail à la mesure des exigences du métier.

Selon M. Marcil, la Fraternité des policiers de Montréal, pour sa part, présentera d'ici à deux ou trois semaines au Conseil de sécurité publique de la Communauté urbaine de Montréal un contrat type susceptible de régir le travail des autres services policiers de la région.

La loi qui régit la Communauté urbaine prévoit qu'on devra procéder, à compter du premier janvier, à une intégration tout au moins partielle des services de police du territoire métropolitain.

Pat Murphy, un sergent de la police de Washington, déclarait: "Vous allez vite, vous autres !"

Victime d'un avortement

NEW YORK (UPI) — Une première victime a succombé à un avortement, a-t-on découvert lundi, à New York, à peine trois semaines après la légalisation de cette opération médicale.

Le Dr Milton Helpern, après examen, a déclaré que Mme Carmen Rodriguez était tombée dans le coma le 12 juillet, après avoir subi l'avortement dans un hôpital de New York. Elle succombait quatre jours plus tard.

La victime avait souffert, dans le passé, de rhumatisme articulaire aigu et de légers troubles cardiaques qui ont contribué à sa mort, selon le Dr Helpern.

La mort de Mme Rodriguez a fait l'objet d'une manifestation de la part des "Jeunes Lord" un groupe d'activistes portoricains. Ils ont qualifié l'hôpital de boucherie.

Projet de la CUM

Enfouir tous les fils électriques

par Florian BERNARD

La Communauté urbaine de Montréal a l'intention de faire disparaître, d'ici la fin de 1971, la jungle des fils électriques dans les 29 municipalités de la région métropolitaine.

Le projet consiste à construire un vaste conduit souterrain, genre pipeline, reliant les municipalités de la CUM, et contenant tout ce qu'il y a de fils aériens sur le territoire de la CUM.

Ce conduit souterrain serait rentable puisqu'il serait loué, selon des critères à établir, à l'Hydro-Québec ou autres organismes ou sociétés commerciales.

C'est le maire de Pointe-aux-Trembles, M. Bernard Benoit, qui a divulgué ce projet à la suite d'une entrevue qu'il a eue avec le secrétaire exécutif de la CUM, M. Jean-Charles Desjardins.

L'exploitation et l'administration de ce tunnel communautaire seraient confiées à l'Office hydro-électrique de Montréal, un organisme municipal destiné à être intégré à la CUM dans un avenir rapproché.

S'adressant au conseil, le maire Benoit a dit que sa ville retardait actuellement un projet de construction de trottoirs jusqu'en 1971, afin de permettre la construction du tunnel en question. Il a également ajouté que le déplacement de certains poteaux de l'Hydro-Québec, à Pointe-aux-Trembles, est également retardé par ce projet.

A la suite de son entrevue avec le secrétaire de la CUM, le maire Benoit a signalé au conseil que cette disparition des fils aériens constitue une heureuse initiative dans le domaine de l'embellissement et de l'aménagement du territoire métropolitain. Les municipalités du Québec, a-t-il ajouté, ont toujours été enlaidies par la jungle des fils.

Répondant aux questions de LA PRESSE, le maire Benoit a ajouté, à l'issue de la séance, que la CUM a déjà entamé une série de consultations avec les municipalités en vue de réaliser ce projet. Il a toutefois précisé qu'aucune décision n'a encore été prise et qu'un rapport détaillé devra faire l'objet d'une acceptation du comité exécutif de la CUM avant le dépôt d'un projet de loi devant les maires des banlieus et les représentants de Montréal.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Abitibi	600	$7½	7⅜	7⅜	—⅛
Alcan	1050	$21½	21⅛	21⅛	—⅛
Alcan 4½ pr	1050	$26½	26⅛	26⅛	+⅛
Algoma Stl	265	$12⅝	12⅝	12⅝	+⅛
Aquitaine	935	$19⅛	18⅞	18⅞	—⅛
Asbestos	50	$27	27	27	+½
Bank Mont	3224	$15	14⅞	15	
Bank NS	1406	$16⅞	16¾	16⅞	
Bq C Nat	385	$11⅛	11⅛	11⅛	
Bq Pv Can	1121	$10	9¾	9¾	—¼
Bell Can	5116	$42⅞	42⅝	42¾	+¼
Bell C A pr	184	$49⅝	49½	49½	—⅜
Bardier	1930	$12¼	12	12⅛	
Bo.Brascan	1342	$13⅝	13⅛	13½	¼
Br C Phone	550	$59	59	59	+3
Br C Ph 4½	500	$56	56	56	
Brinco	705	410	410	410	
Can Ce La	350	$36⅛	36	36	
Can D Sugar	400	$32	32	32	
Can Per Mt	100	$10	10	10	
Can Stmp L	100	$20½	20½	20½	+½
Can Brew	1950	$6¾	6½	6¾	+⅛
Can Hydro	1500	$12¼	12⅛	12⅛	+⅛
Can Im BC	2370	$19	18⅞	19	—⅛
CIL	320	$8½	8⅛	8⅛	—⅛
Can Pa I p	1925	$20¾	20⅛	20½	—½
Can Pa I wt	325	460	460	460	—10
CPR	4120	$53¼	52¾	52¾	—½
Can Tire A	500	$19¼	19⅛	19¼	—¼
Canron	200	$13½	13½	13½	
Cent D Rio	100	900	900	900	—10
Cent Dyn	2100	70	70	70	
Chart Ind	100	125	125	125	—20
Chemc	225	490	485	485	
Cockf Brn	350	$5¼	5¼	5¼	—⅛
Cominco	375	$20¼	20	20¼	+¼
Con Bath	985	$11¾	11⅝	11⅝	—⅛
Con Bath pr	450	$16⅝	16½	16½	—½
Cons Text	600	$12	12	12	
Credit Fonc	60	$41	41	41	—6¼
Crush	500	$11	11	11	
Denison	100	$26¾	26¾	26¾	
3Dist Seag	474	$46½	46¼	46½	+½
Dome Pete	330	$46	45¼	45½	—1¾
Dofasco	286	$20½	20¼	20¼	—⅜
Dom Glass	1100	$10½	10½	10½	
Dom Stores	825	$12¼	12½	12½	—¼
Dom Text	1910	$10¾	10½	10¾	+¼
Domtar	350	$12⅞	12⅝	12⅝	—¼
Donohue pr	400	$17¼	17¼	17¼	
Falcon ½	475	$145½	145	145	
Fam Player	280	$9	9	9	—¼
Fulcrum	400	350	350	350	+25
Glengair	200	225	225	225	
Greyhound	500	140	125	130	—20
Gulf Oil C	1520	$15¾	15⅛	15⅜	+⅛
Hawk Sid	900	180	175	175	
Hollinger	225	$29½	29½	29½	+¼
Home A	350	$14	13⅞	14	
HBay MS	1400	$21⅞	21½	21⅞	+⅛
HBay Cp	4100	$13¼	13⅛	13¼	—⅛
Husky Oil	2910	$8⅛	8	8⅛	
Imp Oil	1403	$16½	16⅛	16⅛	+⅛
Imp Tob	1805	$13½	13¼	13¼	—¼
Ind Acc	1360	$13⅜	13⅜	13⅜	+¼
Ind Acc W	300	450	450	450	+15
Inglis	100	$7	7	7	
Inf Nickel	6065	$40½	40	40	—¼
Int Util	575	$21¾	21⅛	21⅛	—½
Inter PL	6585	$22¼	21⅞	21⅞	—½
I O S Ltd	700	210	205	205	—10
Ivaco	600	$6	6	6	—⅛
Jamaica P	12700	48	48	48	
Labatt	350	$23⅞	[illegible]	23⅞	
Labatt pfd	300	$24½	[illegible]	[illegible]	+⅞
Loblaw A	1000	6	6	6	+¼
Loeb M	100	$5	5	5	+¼
MacMillan	4775	$22⅞	22⅛	22¼	+¼
Mass Ferg	2795	$9⅞	9½	9¾	—⅛
Microsyst	200	$6¼	6¼	6¼	
Molson A	3525	$13⅞	13⅝	13¾	—½
Molson B	2700	$13¾	13¼	13½	—½
Moore Corp	825	$29½	29¼	29¼	—⅜
Nat Sea Pr	100	$7⅝	7⅝	7⅝	
N B Tel	760	$11⅛	11⅛	11⅛	
Noranda	1971	$27¼	27	27⅛	—½
Nor Cent G	160	$11⅛	11⅛	11⅛	
Pac Petrol	450	$22	21½	21½	—½
Petrofina C	4865	$15⅞	15¾	15¾	
Placer	1500	$31¼	31¼	31¼	—1¼
Popular Ind	175	190	190	190	—15
Pow Corp	210	$5⅞	5⅞	5⅞	
Pow Cor Spr	100	$8½	8½	8½	+½
Price	350	$7⅞	7⅞	7⅞	—⅛
Q S P Ltd	100	$13¾	13¾	13¾	+¼
Que Phone	150	$11	11	11	
Rio Algom	190	$18	18	18	
Rothmans	205	$9¼	9¼	9¼	+⅛
Roth B pr	1500	$12½	12½	12½	—⅛
Royal Bk	2455	$21⅛	20⅞	21	+⅛
Royal Tr	1000	$27½	27	27⅛	—⅜
StL Cem A	950	$19½	19½	19½	—¼
Scott Las	100	$22	22	22	—¼
Shell Can	1330	$28⅜	28	28	—¼
Shell In p	50	$26½	26½	26½	
Shell In w	600	$12¼	12	12	—½
Sher Will pr	25	$80	80	80	—4
Sicard 6 pr	100	$19	19	19	—1
Simpsons	1215	$15	15	15	—⅛
Southam	225	$49	49	49	
Steel Can	865	$21½	21⅛	21½	
EINBG A	1150	$14⅝	14¼	14¼	—¼
Superior E	1358	375	370	370	—5
Texaco Can	827	$21⅞	21½	21¾	+¼
Tor Dom	105	$18	18	18	
Trans C PL	225	$27¼	27⅛	27⅛	+¼
Trans C 275	30	$53½	53½	53½	+1½
Untd Cor B	100	$13	13	13	
Velcro Ind	300	$19¾	19	19¾	+½
Walk GW	600	$41¼	41¼	41¼	+¼
West Cst T	105	$17	17	17	+⅜
Weston	150	$21¾	21¼	21¾	—⅛
Wood Store	2400	$15⅛	15⅛	15⅛	+½
Zellers	250	$9⅛	9⅛	9⅛	+¼

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
All Build	200	200	200	200	—25
Belgium	2200	$20¼	18½	18½	—1½
C Secur A	500	215	215	215	
Cassidys	100	350	350	350	—20
C Holding	6100	385	360	385	—5
Comodor	1100	335	330	335	
Cross W B	500	350	350	350	
Davis D V	100	170	170	170	+5
Inid Chem	400	230	230	230	+5
Kambern D	1300	215	200	200	—15
Prodac	400	225	225	225	—25
Proflex	800	165	160	160	—15
Resort D	1000	275	275	275	—15
Canuc M	900	125	100	110	+10
Capri M	18500	45	40	40	—5
Caprive O	5000	14	13½	14	
Cartier Q	2000	12½	12½	12½	
Cassiar	2400	$20	20	20	
Chipman	3500	8	7	7	—1½
Cominga	47500	21	17½	17½	—2½
C Dolsan	2000	14	14	14	
C Man	6000	20½	20	20	—1
C Virginia	600	200	196	196	—9
Corgem	7000	45	43	45	+5
Credo	4500	33	31	33	
Cresus M	500	44	44	44	—3
Dumont	1500	20	20	20	+1
Sogena	300	$10	10	10	—1
Spartan	400	95	95	95	+5
Superpack	100	$9	9	9	—½
Val Mar	400	190	190	190	+10
Visa Bella	500	235	230	230	—10

MINES PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Abitibi Asb	100	430	430	430	—45
Ameran	63500	14	12½	13	+1
Baker Talc	500	53	53	53	+1
Bateman	200	10½	10½	10½	+½
Cadillac Ex	100	335	35	335	+5
Camflo	400	210	210	210	—15
C Keeley	1000	4½	4½	4½	—½
Cannon	2000	18½	18	18½	—1
Canuc M	900	125	100	110	+10
Capri M	18500	45	40	40	—5
Caprive O	5000	14	13½	14	
Cartier Q	2000	12½	12½	12½	
Cassiar	2400	$20	20	20	
Chipman	3500	8	7	7	—1½
Cominga	47500	21	17½	17½	—2½
C Dolsan	2000	14	14	14	
C Man	6000	20½	20	20	—1
C Virginia	600	200	196	196	—9
Corgem	7000	45	43	45	+5
Credo	4500	33	31	33	
Cresus M	500	44	44	44	—3
Dumont	1500	20	20	20	+1
Duvan Cop	12000	5½	5½	5½	
Eagle M	800	153	150	150	—1
East Suil	100	575	575	575	
Fab Metal	5000	5	4	4	—1
Fidelity	500	14	14	14	+4
Fontana	2500	4	4	4	
Gibraltar	100	415	415	415	+15
Glen Lake	1500	64	64	64	—2
Guardian	3000	26	24	26	+2
Imp Min	9500	14	12	12	—3½
James Bay	2000	16½	16½	16½	—½
Lynx Can	6000	101	100	100	—6
Mal Hyg	2300	290	285	285	+5
Mars Bsn 1	3500	85	80	80	—5
Mija	5000	66	66	66	
Miro	1000	10	10	10	
Mistango	30500	23½	21	23	—½
Monteagle	2000	85	81	85	+3
Mt Laurier	4500	58	58	58	+3
Mt Jamie	2000	23	23	23	+1
Mt Pleasant	3250	41	40	40	—2
N Formaq	16000	6½	6	6	—1
N Glacier					
Phoenix C	300	525	515	520	
P Potash	56034	8	5	7	+1
Probe M	500	12	12	12	
Prov Ex	500	45	45	45	
Que Explor	6500	8	8	8	
Queenstn	5000	17	17	17	—1
Ranger	200	865	865	865	—5
StFab C	4000	14½	14½	14½	+1
StL Colum	1000	270	270	270	—7
Scand M	2500	24	23	23	—1
Sliv Sum	500	7½	7½	7½	+2½
S Dufault	4600	7	7	7	
Stand Gold	1000	10½	10½	10½	+½
Sullivan	300	590	590	590	
Timrod	2000	28	27	27	+2
Triton Ex	1500	225	215	215	—25
Twenty C	11800	137	137	137	+5
Universal	200	120	120	120	—5
W Q Mine	1000	14	14	14	—1
West Hill	1000	25	25	25	+3
Wisconsin	1000	20	20	20	—2

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.30	Ch. net
AbbotL 1.10	6	64¾	63⅞	64⅞	+⅛
Addres 1.40	72	26¼	25¾	26⅛	—⅜
Admirl	7	7⅛	7⅛	7⅛	—⅛
AirRed .40e	45	15⅜	14⅞	14⅞	—¾
Alcan 1.20	56	20½	20⅛	20⅛	—⅛
AllegC .10e	51	6½	6	6	—⅛
AllegL 2.40	44	28⅛	27⅜	27⅜	—½
Alld C 1.20	126	18	17½	18	—⅜
AllisChalm	20	16½	16⅛	16⅛	+⅛
AHess .15r	135	30⅞	29¼	30⅛	+⅛
AAirlin .80	166	17⅛	16⅜	16⅜	—¼
ABrnd 2.10	135	37⅞	36½	36⅞	—⅞
ABC 1.20	34	24	23½	23¾	—⅛
AmCan 2.20	80	41⅜	40⅞	40⅞	—⅜
ACyan 1.25	139	28⅞	28½	28½	—⅜
AmElP 1.64	508	25⅜	25⅛	25⅜	
AHome 1.50	196	57⅞	57	57⅛	—⅜
AHosp .24	182	34⅜	33¼	33¼	—1
AmMot	1193	6⅛	5⅞	6	—⅛
AmPhot .12	46	8⅛	8⅛	8⅛	—⅛
AmStd 1	128	33⅜	33	33⅛	
AT T 2.60	555	45⅜	44⅞	44⅞	—⅜
AmZinc	1	8⅛	8⅛	8⅛	
Anacond 1.90	119	23⅞	23⅛	23⅛	—⅜
Arlans .20	31	7⅞	7⅛	7⅞	+⅛
Armco 1.60	82	21⅛	20⅞	21⅛	—⅛
ArmC .80	131	24¾	24¼	24⅞	
ArmRub 1.60	18	25½	25⅛	25⅛	—⅜
AtlRich 2	353	57	56¼	56¼	
Avco .60e	168	10⅜	10⅛	10⅛	—⅛
Avon 1.10	232	68¼	66¾	67	—2
Babck .50	90	16⅛	16⅛	16⅛	+⅜
Bathl	17	10⅛	9⅞	9⅞	—⅛
Baxter .10	136	25⅛	24⅞	24⅞	—⅜
Beckmn .50	18	22½	22⅛	22⅛	—⅜
BeechA .75b	36	9⅛	8⅞	9⅛	+⅛
BellH .60	40	25⅛	24⅞	25	—⅛
Bndix 1.60	49	24⅛	23⅝	23⅞	—⅛
BenF 1.60	30	39	38½	38½	—⅛
BethSt 1.80	149	23	22½	22½	—⅛
BlackD 1.20	75	69⅝	67⅛	67⅛	—2⅛
BlissL 1	11	19⅛	19⅛	19⅛	+⅛
Boeing .40	177	14⅜	14⅛	14⅛	
Bordn 1.20	154	21⅛	21⅛	21⅛	—⅛
CampSp 1.10	102	26⅛	25½	26	—½
CPR 2.20	6	51¼	51⅛	51⅛	+⅛
Carrier .60	91	33⅛	32½	33⅛	+⅛
CartW .40a	107	14	13½	13½	—½
Case JI	8	12⅛	12⅛	12⅛	—⅛
CatTr 1.20	382	33⅞	32¾	33⅜	+1⅛
Celanese 2	52	57⅛	55½	56	—2
Cessna .80b	22	13½	13⅛	13⅛	+⅛
ChesOn 4	21	45⅛	44⅞	45	—⅛
ChocFN .15r	4	6⅛	6⅛	6⅛	
ChrisCft .30t	7	6½	6⅛	6½	
Chryslr .60	770	20⅛	19½	19⅞	—⅞
CitFn 1.80	48	35⅞	35⅛	35⅞	+⅛
CitiesSv 2.20	83	46⅛	45	45⅛	—⅛
Cluett P .90	36	16⅛	15⅞	15⅞	—⅛
CocaCol 1.44	104	74	72⅞	72⅞	—⅛
ColPal 1.30	22	38⅛	38⅛	38⅛	+⅛
ColtAik 1	28	28⅛	28	28	—⅛
CollinR .20p	157	10⅛	10⅛	10⅛	—⅛
CBS 1.40a	174	27⅜	27	27⅛	—⅜
ColuGas 1.68	71	30⅛	30	30⅛	
ComEd 2.20	223	31⅛	30½	30⅞	—½
CollRef .60	35	19⅛	19	19	—⅛
ConEd 1.80	211	25⅛	25⅛	25⅛	
CFds 1.10	45	30⅞	30	30⅛	+½
ContCan 2.40	22	66⅛	66⅛	66⅛	—⅛
ConOil 1.50	793	22⅞	22⅛	22⅜	—½
CnrData	400	30	29½	29⅞	—⅛
Coopin 1.40	86	26⅛	25⅛	26⅛	+1⅛
CPCIntl 1.70	53	29⅛	29	29⅛	—⅛
Crane 1.60b	62	32½	31	32	+1
Cr Zell 1.60	51	29	28	28	—1
Culligan .28	8	11½	11⅛	11⅛	—⅛
Curtiss Wr 1	69	11⅛	10⅞	11	—⅛
Cyprus 1.60	4	55	54½	54½	—1
DanR .25p	20	8⅛	7⅞	8	
Dartl .30b	39	29⅞	29½	29½	—⅜
Deere 2	39	32⅞	32	32	—1⅛
Dexter .24	58	18½	18	18	—⅛
DiaSh 1	52	13¼	13	13⅛	+⅛
Diversin .36	44	10	9⅞	9⅞	—⅛
DowC 2.60	152	69	67⅞	68	—1⅛
Dresin 1.40	34	27⅛	26⅛	26½	—⅜
duPon 2.50e	145	119⅛	117⅛	117⅞	—3⅛
DuqLt 1.66	52	21⅞	21½	21½	—⅜
EastAir	230	13⅞	13½	13⅛	+⅛
EastK 1a	318	67⅜	66⅞	66⅞	—1
Elect As	7	4⅛	4½	4½	+⅜
ElPasNG 1	82	17⅛	17	17⅛	
EmerEl 1	336	51	50⅛	51	+½
ESB 1.20	14	18⅛	18⅛	18⅛	—⅛
EthylCo .84	41	20	19⅞	19⅞	—⅛
ExCel 1.25	10	19⅛	19⅛	19⅛	—⅛
Fairch .50	259	24	22⅞	22⅞	—1⅛
Fed Pac El	9	9⅛	9½	9⅞	+½
Firest 1.60	9	42⅛	42⅛	42⅛	
FChart 2.29f	31	37½	36⅞	37½	+⅞
Flintkote 1	35	22⅛	22	22	—⅛
FlaPw 1.60	39	44	43⅛	43⅞	+⅛
Ford 2.40	232	45½	44⅞	44⅞	—1⅛
Frueh 1.70	52	24⅞	24	24⅞	—⅜
GAF .40	125	9⅛	8⅞	8⅞	—⅛
GenDyn 1	32	20⅛	19½	19½	—⅜
GenEle 2.60	371	75⅛	74	74	—1⅛
GFds 2.60	119	79⅞	79	79⅞	+⅛
GMC 1.70e	498	66⅛	66	66	—⅜
GPubU 1.60	172	19⅛	18⅞	18⅞	—⅛
GTelEl 1.52	1342	23⅞	22⅞	23⅛	—⅞
GTire 1b	75	16⅛	16⅛	16⅛	—⅛
Gillette 1.40	96	42⅞	42	42½	+⅜
Goodrh 1.72	109	22⅛	21⅞	21⅞	—⅛
Gdyr .85	164	25⅞	25⅞	26	
Grace 1.50	87	24⅛	23⅞	24⅛	+⅛
GrndU .80	x215	28	27⅛	28	+⅛
Gt A&P 1.30	19	26⅛	25⅞	26⅛	
GreenGt .96	3	19	18⅛	18⅛	+⅛
Greyhnd 1	92	13⅛	13⅛	13⅛	—⅛
GrumAir 1	84	157	15⅛	15⅛	—⅛
GulfO 1.50	4712	26⅛	25½	25⅞	—⅛
GulfWI .50	137	12⅛	11⅞	12⅛	—⅛
Gulton	15	7½	7⅛	7⅛	—⅛
Harrisl 1	8	42⅛	41½	41½	—1
Heinz .92	54	33⅛	32⅞	33	+⅛
HeleneCurf	10	8½	8⅛	8⅛	—½
HershFd 1.10	9	25	25	25	
Hmstk .40	87	23⅞	23	23⅞	+⅜
Hnywl 1.30	172	74⅞	73	73⅞	—⅞
Borg 1.25	30	21⅞	21⅛	21⅛	—⅜
BristMy 1.20	877	53½	52	52½	—1⅛
Brown	12	5	4⅞	4⅞	
Brnswk .10	58	13⅛	12⅞	13	—½
BucyEr 1.20	9	18⅛	17⅞	18⅛	+½
Budd .80	31	9	9	9	
Bulova .60	65	16½	16	16⅛	+⅛
Burndy .70	5	14⅛	14⅛	14⅛	—⅛
Burrghs .60	279	92⅞	90⅜	91⅞	—6
HFC 1.10	77	34⅞	34½	34⅞	+½
Howmet .70	11	13⅛	12⅞	12⅞	
HuntChm .12	56	17	15⅞	16	—1⅛
IllCent 1.14	14	18⅛	18½	18⅛	
INA 1.40	133	26	25⅛	25½	—⅜
IngRand 2	31	37½	37⅛	37⅛	—⅜
InlandStl 2	70	25⅛	24⅞	24⅞	—⅜
IBM 4.80	192	258⅛	256⅛	256¼	—1⅛
IntFF .50b	31	56⅞	56⅛	56⅛	—⅜
IntHar 1.80	66	24⅞	24⅛	24⅞	+⅛
IntMnr	32	11	10½	10⅞	—⅛
IPap 1.50	239	35⅛	33⅞	34	—1⅜
IntT&T 1.05	829	37⅛	36⅛	36⅛	—⅜
Ipco .34	6	23⅛	23⅛	23⅛	+⅛
ITEC .60	28	22½	22	22⅛	+⅛
JoMan 1.20	32	32⅛	32⅛	32⅛	—⅜
JohnJ .32	368	50⅞	49⅛	49⅞	
JoneL .24p	5	12⅛	12	12	+⅛
Joy 1.40	47	41⅛	39⅞	39⅞	—1⅛
KaiserAl 1	32	28	27⅞	27⅞	—⅛
KaysRo .60	14	16⅛	16⅛	16⅛	+⅛
Kellogg 1.70	8	42⅛	41⅞	42	
Kendall .60	9	30⅛	29⅛	29⅛	—⅛
Kennec 2.60	56	44	43⅛	43⅛	—⅜
KerrM 1.50	73	81⅜	81⅛	81⅛	—⅜
KimbC 1.20	32	34⅞	34⅛	34⅞	+⅛
KLMA	8	32⅛	32	32⅛	+⅛
Kraftco 1.70	71	37⅛	36⅛	37	—⅛
Kresge .44	243	39	37⅞	39	+1⅛
Kroehl .20p	9	14⅛	13⅞	13⅞	—⅛
Leasco	87	8⅞	8⅛	8⅛	
LehPC .40	10	10⅛	10⅛	10⅛	+⅛
LibbMcN	20	5⅛	5⅛	5⅛	—⅛
LiggM 2.50	29	39⅛	39	39	—⅛
Ling .33p	82	11⅛	11⅛	11⅛	
Litton 1.12f	163	16⅛	16⅛	16½	—⅛
Lockh A	215	8⅛	8⅛	8⅛	—⅛
Loews .13	120	23⅛	22½	23⅛	
Macy	34	26½	26	26	—⅜
Monvt 1.20	235	29	28⅞	28⅞	
Manpow .72	1	22⅛	22⅛	22⅛	—⅛
Marathn 1.60	457	23⅛	22⅞	23⅛	+½
MartM 1.10	43	13⅞	13⅛	13⅛	—⅛
MascoCp .24	17	35	34⅞	34⅞	+⅛
MassF 1	85	9⅛	9⅛	9½	—½
McDnD .40	24	16⅛	15⅞	15⅞	—⅜
McGEd 1.40	21	26⅛	26⅛	26½	—⅜
McGrH .60a	263	14⅛	13⅞	13⅞	—1
McIntyre 2	250	154⅛	154⅛	154⅛	—1½
Memrx	265	55⅛	52⅞	53⅛	—1⅜
MGM	6	14	13⅛	13⅛	—⅛
MidldR 1.40	88	17½	17	17⅛	
MMM 1.75	156	79⅞	78⅞	79⅛	+⅛
Mobil 2.40	206	47⅞	47⅛	47½	—⅜
Msant 1.80	85	33⅞	32⅞	33⅛	—⅜
Motrla .60	70	35⅛	34⅞	34⅞	—⅜
NatBisc 2.20	26	45⅛	44½	44⅞	—⅜
NatCan .45	10	21⅛	20⅞	21⅛	—⅛
N Cash .72	227	34⅞	33½	33⅞	—⅜
NDist .90	35	15⅛	14⅞	15⅛	
Nat Genl .20	37	12⅞	11⅞	12⅛	—⅛
NGyps 1.05	65	18½	17⅞	18	—⅛
NLead .85e	97	20⅞	19½	19⅞	—½
NatStl 2.50	58	36⅛	35⅞	36	—⅛
NatTea .80	26	11⅛	11⅛	11⅛	—⅛
Newmt 1.04	153	28⅞	27⅛	27⅞	—⅜
NiaMo 1.10	104	14⅛	14	14	—⅛
NoAmR 1.20	41	16	15⅛	15⅞	+⅛
Nthgate .25e	24	10⅛	10⅛	10⅛	+⅛
NwstAir .45	303	16	15⅛	15⅞	+⅛
NortS .99t	159	33⅛	33	33⅛	—⅛
Occidt 1b	477	14⅛	13⅞	14	+⅛
OlinCo .88	77	15⅛	15⅛	15⅛	—⅛
OutbMar 1	47	15⅛	14⅞	15	—⅛
OwensC 1.40	10	72½	72	72	—1
PacGEl 1.50	140	26⅛	26⅛	26⅛	—⅛
PanA	301	9	8⅞	8⅞	—⅛
ParkeD .60	92	16⅛	15⅞	16	+⅛
PenCn	213	6⅛	6	6	
PenneyJC	140	41⅛	40⅞	41	+⅛
Pennzo .80	160	20⅞	19⅛	19⅛	—1⅛
PepsiCo 1	39	48⅛	47⅛	47½	—⅜
Pfizer .60	595	31⅞	31	31⅛	—⅜
PhelD 2.10	58	44½	43⅞	44	—⅛
PhilMr 1	167	38⅛	37½	37½	—1⅛
PhilP 1.30	444	27½	26⅞	27⅛	—⅛
PitneyB .68	324	24⅛	23⅛	23⅞	—⅛
Pitsfn .50	216	30⅞	29⅛	29⅛	—1⅛
Polroid .32	302	57⅞	55⅛	55⅞	—1
Plimn 2.80	12	36	35⅛	36	
Ralst P .70	46	23⅛	23	23⅛	—⅛
Raythn .60	253	19	18⅛	18⅞	—⅛
RCA 1	499	20⅛	19⅛	19⅞	—⅛
ReichCh .50	73	8⅛	8⅛	8⅛	—⅛
RepSt 2.50	22	29⅞	29⅛	29⅞	—⅛
Revere 1.50	127	17½	17	17	—⅛
RexCh 1.50	7	27⅛	27	27⅛	—½
RichM .90	30	51⅛	50⅛	50⅞	—1
Ronsn .40	8	6⅛	6⅛	6⅛	+⅛
RCCola .54	14	13	12⅞	13	—⅛
RoyD 1.03e	109	38	37⅛	37⅞	+⅛
Safew 1.10	77	28⅛	28⅛	28½	+⅛
StReg 1.60	100	33⅛	32⅞	33	+⅛
SaFel 1.60	128	18⅛	18½	18⅛	—⅛
Schenl 1.40	7	21⅛	20⅞	20⅞	—⅛
Schlbg 1.40	118	71	70	70	—1½
Scientif	65	3	2⅞	2⅞	
SCM .60b	52	13⅛	13⅛	13⅛	—⅛
ScottPap 1	140	24⅛	23½	23⅛	—⅜
SrsR 1.20a	195	60⅞	60⅛	60⅛	—⅜
Sellon	2	3½	3½	3½	
ShellO 2.40	45	43⅛	43⅛	43⅛	
Simmn 1.40a	12	46⅛	45	45	—1½
Singer 2.40	75	55⅛	54½	54½	—⅜
SkilCp .90	22	16	15½	15½	
SmitA 1.40	11	31⅛	30⅞	30⅞	—⅛
SmithKF 2	121	46⅛	45⅛	45⅞	—⅛
SouPac 1.80	61	27⅛	26½	26⅞	—1⅛
SouRy pt 1	18	13	12½	13	+⅛
SprryR .37e	168	26⅛	25⅛	25⅞	—⅜
StdBr 1.60	139	42½	41⅛	42⅛	—⅛
StOCal 2.80	425	43	42⅛	42⅛	—⅛
StdInd 2.30	118	46	45½	45⅞	+⅛
StdNJ 1.80e	358	59⅞	59⅛	59⅞	—⅜
StdOh 2.70	53	62½	61⅛	61⅞	—⅛
Std Pkg	24	5⅛	5⅛	5⅛	
SterlDr .75	63	33⅛	32⅞	32⅞	—⅜
StewW 1.80	7	25⅛	25	25⅛	
StudeW 1	94	44⅛	43½	43⅛	—1⅛
SunOil 1b	18	43	43	43	—⅛
Sunbm .80	44	18⅛	17⅞	17⅞	—⅛
SuperOil 1.40	8	139⅛	139	139	—1
Swift .60	57	27⅞	27⅛	27⅛	—⅜
Teledn 1.09t	164	14½	14	14	—⅜
TelexC	549	12⅞	12⅛	12⅞	—⅛
Tenco 1.32	94	19⅛	19⅛	19½	—⅛
Txco 1.60	634	29⅛	28½	28⅞	—⅛
TexGS .60	108	14⅛	13⅞	13⅞	—⅛
Textr .90	23	19⅞	19⅛	19⅞	
Thiok .40	28	8⅛	8⅛	8⅛	
Time 1.90a	37	33⅛	33⅛	33⅛	—⅛
Timkn 1.80	15	27⅛	27⅛	27⅛	
TWAir	66	12⅛	11⅞	11⅞	—½
Transm .55	183	13⅛	13	13⅛	—⅛
Transctl	190	5½	5⅛	5½	
TriC 2.24e	43	25⅛	25⅛	25⅛	—¼
TRWInc 1	64	28½	28⅛	28⅛	—½
TwntC	78	8½	8	8⅛	—⅛
UALInc 1	155	13⅞	13⅛	13⅞	—⅛
UnilNV .68e	1	24½	24½	24½	+⅜
Un Carb 2	244	38½	37⅛	37⅞	—1⅛
UOilC 1.60	99	30⅛	29⅞	29⅞	—⅜
UPacif 2	5	32⅛	32⅛	32⅛	—⅛
UAirc 1.80	108	31⅛	30⅛	30⅛	—⅜
UnitCp .92e	31	9	8½	8⅞	—⅛
UnFin Cal	10	6⅛	6⅛	6⅛	—⅛
UnNucir .92f	39	10	9⅞	9⅞	—¼
USGyps 3a	23	51⅞	50½	50½	—1⅜
USSmlt 1b	7	23⅛	23⅛	23⅛	—⅜
USStl 2.40	209	30⅛	30	30⅛	—⅛
Vorna	5	9½	9⅛	9½	+⅛
WarnL 1.20	128	61⅛	60½	60½	—⅞
WnUnion 1.40	135	35⅜	35	35⅛	+⅛
WstgEl 1.80	129	64⅞	63½	63½	—⅜
WheelPitt Stl	14	11⅛	10⅞	10⅞	—⅛
WhiteC .40	31	11⅛	11⅛	11⅛	
WhiteMf .50p	139	11½	10⅞	11	—½
Wwth 1.20	115	31⅞	31½	31½	—¼
Xerox .60	519	74½	72⅞	73	—1
YngstSD 1.20	4	17⅜	17¼	17¾	+¼
Zenith 1.40	32	27⅛	27⅛	27½	+⅛

Dow-Jones de clôture

—11.84 à 722.07

américaine

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.30	Ch. net
AllArt	1	3⅛	3⅛	3⅛	
Amco In	3	3⅛	3⅛	3⅛	
Barnes E	1	7½	7½	7½	
Brascan 1	15	13⅛	12⅞	12⅞	—⅛
Camp Ch	21	7⅛	7½	7⅛	—3-16
Cdn Javelin	32	8⅞	7⅞	8	—⅛
CnCdnF	33	11⅛	11⅛	11⅛	—⅛
Creole 2.60	16	27⅞	27⅛	27⅞	—⅛
Dome Pet	23	45	44	44⅛	—⅜
Dynalec	6	5⅛	5	5	—⅛
FiltDyn .01g	4	11	10⅞	11	+⅛
Hofmind	11	2⅛	2½	2½	
ImpOil .50a	61	16⅛	15⅞	15⅞	—⅛
Molybd 1.96f	21	32⅛	32	32	—⅜
NewPk	21	4½	4⅛	4⅛	
Nuclear A	40	2⅛	2⅛	2⅛	
Pac Ind	7	2⅛	2⅛	2⅛	
PeelEl	1	9⅛	9⅛	9⅛	—⅛
PlantInd	30	14½	13⅞	14⅛	+⅛
ScurryRain	2	13⅛	13⅛	13⅛	—⅛
Seeman Br	22	5⅛	5⅛	5⅛	—⅛
Syntex .40b	59	23⅛	22½	22⅞	—⅛
Techcol .40b	31	8⅛	8⅛	8⅛	—⅛
UnAircPd .50	2	7⅛	7⅛	7⅛	
U Asb .07e	9	3⅛	3	3⅛	+⅛
Wheelab .60a	11	20⅛	20⅛	20⅛	—⅛
WorkWr .60	2	9⅛	9⅛	9⅛	+⅛
WrHarg	24	1 11-16	1⅛	1 11-16	+⅛

du parquet de la bourse

Net recul des cours à Wall Street

Wall Street continue de se replier et s'inscrit nettement en baisse cet après-midi sous la poursuite de la phase de consolidation qui a été amorcée depuis hier et à la suite des fortes hausses qui ont été enregistrées la semaine dernière.

L'avantage des baisses sur les hausses l'emporte dans la proportion d'environ 2 contre 1 mais dans un marché par ailleurs relativement calme.

Le baromètre des "blue chips", le Dow Jones industriel, en baisse de 1.17 hier après avoir enregistré des gains durant les huit séances précédentes, s'inscrit à 723.92 en baisse de 9.99 au début de l'après-midi. L'indice des 60 titres clés, établi par la PA, perd 1.8 à 242.4.

* * *

La tendance générale des cours se maintient en hausse de justesse au début de l'après-midi à la **Bourse de Montréal.**

Les industrielles, les services publics et les papeteries évoluent légèrement en hausse tandis que les banques s'inscrivent en baisse modérée dans un marché plus ou moins actif. L'indice combiné à 151.31 enregistre un gain étroit de 0.08.

Parmi certains des titres les plus activement traités, Hudson Bay Co. perd .25 à 13.125 de même que Canadien Pacifique à 53. Molson "B" perd .50 à 13.50. Woodward gagne .50 à 15.75. Interprovincial de même à 22.25. Inco gagne .125 à 40.375 ainsi que Macmillan à 22.125.

Aux écarts les plus sensibles, B. C. Telephone hausse de 3.00 à 59.00 et Dome Pete baisse de 1.125 à 46 sur un échange de 100 actions. Seagrams à 46.50 et Asbestos à 27 gagnent .50 chacun. Aquitaine à 19 et Noranda à 27.25 se replient de .375 chacun. Canadian Hydrocarbons à 12.125 et Bombardier à 12.25 gagnent .125 chacun. Placer Development enregistre un recul de 1.25 à 31.25.

A la **Bourse Canadienne** aux industrielles, Canadian International Investment Trust, inactive depuis quelque temps, hausse de 7.625 à 41.625 sur un échange de seulement 100 actions. Sogena se replie de 1.00 à 10.00.

Aux minières, St. Lawrence Columbium perd 15 cents à 2.70 et Cominga 2 à 18 cents. Twentieth Century Explorations gagne .03 à 1.37 et Ameranium .01 et demi à 13 cents et demi.

* * *

A Toronto, les indices des industrielles, des aurifères et des métaux non ferreux s'inscrivent en hausse étroite en fin de matinée dans un marché peu actif. Seul, l'indice des pétroles de l'Ouest se replie légèrement de 0.53.

L'indice clé des industrielles sous la conduite des raffineries de pétrole et des pipelines enregistre un gain de 0.03 à 154.46 mais dans l'ensemble les baisses l'emportent quand même sur les gains dans la proportion de 102 contre 73 tandis que 138 titres restent inchangés.

* * *

TORONTO, PC — Les prix étaient en légère hausse ce matin, à l'ouverture de la Bourse de Toronto.

Home A a avancé de ½ à 14⅝; Moore, ⅛ à 28½; Asbestos, ¼ à 27; Cassiar, ¼ à 20¼ et Inco, ⅛ à 40⅝.

Slater Steel a fléchi de ⅛ à 12⅛; Mattagami, ½ à 22; Patino, ¼ à 37¼; Hudson Bay Co., ⅛ à 21⅝ et Vulcan, ¼ à 9.

* * *

La **Bourse de Londres** se raffermit légèrement après un début de séance quelque peu hésitant. Quelques achats sélectifs sont enregistrés parmi les leaders industriels mais l'avance des cours est loin d'être générale. Vers l'approche de la clôture l'indice industriel du Financial Times s'inscrit en hausse de 1 point à 344.4.

* * *

PARIS — Les bonnes dispositions dont avait fait preuve en fin de séance hier la Bourse de Paris s'estompent quelque peu aujourd'hui, le marché se montre toutefois bien résistant avec quelques traces d'irrégularité.

La rente Pinay s'effrite de 0.40 à 157.8 et la parité de l'once d'or s'est établie à 36.07 dollars.

* * *

L'indice des 225 titres clés à la **Bourse de Tokyo** aujourd'hui clôture en hausse de 15.05 à 2,148.94, ce qui équivaut à une hausse de 81.18 points depuis sa clôture de jeudi dernier. L'indice général à 159.93 gagne 0.54, soit 0.34 pour cent.

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Acme Gas	2000	9	9	9	—1
Aetna In	200	100	100	100	—10
Agnico	4400	216	208	208	—8
Allied Mng	1362	52	52	52	—5
Am Larder	5184	58	55	55	—3
Ang U Dev	2500	50	48	50	+2
Argosy	1500	40	40	40	
Armore	7500	12½	11½	12½	+½
All C Cop	1000	50	50	50	
Atlas Yk	2000	9	9	9	
Bankeno	6500	299	280	299	+14
Barex	1000	45	45	45	
Belcher	2000	42	40	42	+1
Belletere	2000	15	15	15	—1
Bettm	631	$13	12⅞	13	+⅛
Bl Bay	11500	8	7½	7½	—½
Bral Can F	2220	210	205	205	
Brameda	2450	250	245	245	—5
Broul Reef	2500	21½	21	21½	—1
Brunswk	880	505	500	505	—5
Bunker H	2000	9	9	9	—2½
Cam Mine	1500	21½	21	21½	—½
Camflo	2700	225	210	215	—10
Camp RL	250	$23	23	23	
C Tung	3220	212	207	212	+2
C Jamiesn	1150	200	200	200	—5
C Lencour	5000	17	16½	17	
C Mal	11000	22	20	22	+1
Cdn Nisto	500	13	13	13	
Cassiar	3110	$20⅛	20	20⅛	+⅛
Cent Pat	250	220	220	220	
Chemaloy	2000	130	126	130	—10
Chimo	700	126	125	125	—5
Chrom	300	155	155	155	
Comb Met	2157	11	11	11	+1
Coniagas	2000	26	25½	26	+1
Con Fardy	232	135	125	125	
C Marben	3520	330	330	330	+10
C Morisn	6040	195	191	193	—2
Con Nichol	1000	9½	9½	9½	—½
C Rambler	800	85	85	85	—1
C Red Pop	571	6½	6½	6½	+½
Conwest	460	930	925	925	—25
Coprcorp	6600	45	42	45	+3
Cop Fields	1500	149	146	146	—1
Cop Man	2041	10	10	10	—1
Coulee	3000	27	27	27	+1
Craigmt	1000	$10⅞	10⅞	10⅞	+⅛
Csfland	2000	13	13	13	+1
Crobk	50000	22	16	17	—3
D'Aragon	2100	19	18½	18½	—½
D'Elda	23200	99	95	96	—3
Delhi Pac	1000	9½	9½	9½	—½
Denison	1471	$27¼	26⅞	26⅞	—⅛
Dome	225	$56½	55	56½	+1½
D Explor	9800	112	105	108	+1
Donalda	6500	29	28	29	
Dighrale	2167	23	21	21	+2
Dynasty	925	690	680	690	
East Sull	200	580	570	570	—10
Endako	603	$12¾	12½	12¾	+¼
Farwest	500	8	8	8	—1
F Mar	1200	115	115	115	
Frobex	214	21	21	21	
Gnt Mascot	2405	285	281	285	+4
Giant K	200	810	805	805	—5
Goldray	1500	85	80	80	
Goldrim	500	26	26	26	
Gortdrm	800	330	325	330	+5
Grandroy	3000	27	27	27	
Granduc	510	790	785	790	—10
Green Pnt	4000	13	12	12	—½
Gunnar	1000	120	115	115	—5
High-Bl	100	280	280	280	+5
Huds Bay	900	$21⅞	21⅛	21⅞	+⅛
Hydra Ex	225	16	16	16	
Int Halliw	200	270	270	270	—15
Int Mogul	1437	$10	990	10	—⅛
Irish Cop	1500	11	11	11	—1
Iso	6800	155	145	146	—5
Jelex	41000	20½	20	20	—½
Jonsmith	2300	11	11	11	—1
Jorex Ltd	1700	105	100	105	+5
Joutel	300	114	114	114	—1
Jowsey	2333	28	28	28	
Kam Kotia	3000	195	186	186	—14
Kenn Hold	2000	22	22	22	—2
Kerr Add	1063	$10⅞	10⅛	10⅛	+⅛
K Anacon	2400	38	38	38	
Kirk Min	5000	9	9	9	
Kirk Twns	2000	36	34	34	—2
Lab Min	100	$29	29	29	+½
Lacanex	900	105	100	105	+5
L Dufault	2100	$16⅛	16	16⅛	+⅛
Lakehead	3000	15½	15	15	—1
L Osu	8000	11	10½	10½	
L Shore	333	335	330	330	+5
Leitch	400	160	160	160	+4
LL Lac	1000	220	215	215	—10
Louvicrt	2300	8	8	8	
Lytton M	830	226	221	221	—11
Madeline	2406	380	360	360	—20
Madsen	650	81	81	81	—4
Man Bar	511	55	55	55	+2
Marchant	500	42	42	42	+2
Martin	1000	10½	10½	10½	—½
Match	4000	11	10	10	
Mattgml	2150	$22⅛	22	22⅛	—⅛
M Adam	36200	90	87	87	—3
Mc Intyre	260	$160½	160½	160½	
Mont	10000	52	52	52	+2
Midrim	1000	30	30	30	
Min Ore	2000	12	10	10	+1
Moneta P	210	70	70	70	
Mt Wright	5000	28½	28	28	—½
Multi-Ml	1100	87	57	57	—3
Mymar M	722	55	55	55	
New Bet	500	5½	5½	5½	+½
New Cal	3000	24	24	24	
N Imperial	5450	169	165	169	+1
N Kelore	500	4	4	4	—½
N Senator	2000	14	14	14	+1
Nick Rim	2000	14	14	14	+1
Noqia	11500	165	140	145	—30
Norlex	17000	30½	29	29	—1
N Coldstm	150	102	102	102	—3
Noringat	1550	$10	10	10	
N Beaut	1500	22	21	21	—4
Obaska	25500	17	16	16	—1
Opemiska	1990	$12⅞	12⅛	12⅛	+⅛
Orchan	300	335	330	330	+5
Osisko	6000	37	32	37	
Pamour	200	182	182	182	—5
Patino	410	$37⅛	37⅛	37⅛	+⅛
Pce Expl	6100	22	20	22	
Pick Crow	250	72	72	72	—5
Pine Point	175	$30⅛	30⅛	30⅛	—⅛
Preston	375	910	910	910	+10
Pura Silv	1000	240	230	230	—5
Pyrmo	15000	29	24½	25	—1½
Q Mattcml	2000	40	40	40	
Que Sturg	500	11	11	11	—2
Radiore	1000	30	30	30	—1
Rayrock	1400	131	126	130	
Rio Algom	1575	$18	18	18	—⅛
Rio Alg c w	300	180	180	180	—5
Roman	850	740	700	710	—40
Ryanor	2000	9	8½	8½	
St Fabien	1000	15½	15½	15½	+2
Satellite	2000	10	10	10	
Sherritt	3935	$18⅞	18⅛	18⅛	—⅛
Silvrflds	100	230	230	230	+10
Silvmq	9500	25	24	24½	—½
Sisco	3600	185	185	185	—2
Stanrck	600	70	70	70	—5
Steep R	835	310	305	310	+10
Sud Cont	4000	40	38	40	
Sullivan	457	585	585	585	—5
Teck Cor A	1650	580	570	575	—15
Texmont	5000	49	48	48	—½
Te&ore	2500	24	22	22	—2
Tex-Sol	500	21½	21½	21½	—1½
Tribag	1000	95	95	95	+3
Trin Chib	2500	12	11	11	
U Mining	500	23	23	23	—1
U Asbesto	500	325	325	325	+10
UN Keno	200	600	600	600	
Upp Can	1900	146	145	145	
Urban Q	1000	13	13	13	—1
Vespar	1500	23	22	23	+1
West Mine	2300	430	425	425	—5
Willroy	7406	159	150	157	+12
Wr Harg	150	147	147	147	—3
Yk Bear	1150	425	405	405	—15
Yukon C	200	105	105	105	—15

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Alt East G	1100	390	390	390	—5
Almihex	1520	450	435	450	
Am Leduc	1000	9	9	9	+1
Asamera	3100	$11⅛	10½	10½	+¼
Banff	9300	920	890	900	—10
BP Oil Gas	4600	375	360	365	—5
Braisa	300	315	315	315	
CS Pete	3200	295	280	290	—5
C Ex Gas	1300	345	325	325	—15
C Gridoil	200	625	625	625	—5
C Homestd	4250	615	590	600	—15
C Ll Pete	2500	72	68	68	—2
Cdn Sup O	545	$26⅛	26⅛	26⅛	—⅛
Cent Del	1800	905	895	895	—10
Chieftan D	500	680	625	625	—65
Clark Can	2750	161	140	152	—11
Dynamic	5800	113	110	113	+1
Ensign Oil	1000	155	155	155	+4
Francana	600	305	300	300	—15
French Pt	1800	505	490	500	—10
Gr Plains	600	$19¾	19¼	19¾	+⅜
Gt Collsds	100	380	380	380	—5
Houston O	800	155	152	152	
Houston w	2600	65	65	65	
Inf Helium	500	20	20	20	—1
Midcon	1500	48	45	45	—6
Mill City	800	126	125	125	—5
Nat Pete	2500	155	153	153	—2
N Davies	4000	9	9	9	
Northld	4700	33	32	33	—2
Numac	2367	525	485	485	—40
Permo I	1100	69	67	69	+4
Peruv	2500	28	26½	28	—2
Petrol	100	101	101	101	
Pinnacle P	500	72	72	72	—3
Place G	3250	110	106	110	+1
Ponder	1200	45	45	45	
Rang	20210	880	825	825	—50
Scurry Rn	500	$14	13⅞	14	
Siebens	1250	640	635	640	—10
Spooner	4325	130	126	130	+2
Sycyse	17300	192	186	190	—2
Un Bata	24155	289	280	285	+4
U Canso	200	360	350	350	—10
Un Reef P	1000	17	17	17	+1
Ulster Pet	9700	160	153	156	
Wespac	600	20	20	20	
Wcoast P	300	665	650	655	+5
W Decalta	2200	410	390	390	—15

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Abel Black	200	240	240	240	—15
Abitibi	2705	$7⅛	7½	7½	—⅛
Acklands	2400	$5⅛	5¼	5¼	—⅛
Acklnd 2p	200	$10⅛	10⅛	10⅛	—½
Acres Ltd	705	$9⅞	9⅞	9⅞	
Acres A pr	70	$36½	36½	36½	+⅜
Acres wt	220	225	225	225	
A.G.F.M	400	440	440	440	
Agra Vegt	250	470	470	470	
Aimco Ind	5245	$11	9⅞	10⅛	—⅛
Alta Gas T	9405	$41⅛	41¼	41½	+¼
Alta Gas p	25	$70	70	70	—½
Alta G D p	22	$113	113	113	
Alta Nat	400	$19	19	19	
Algo Cent	770	$6½	6¼	6¼	—⅛
Algoma St	1655	$12½	12¼	12¼	—⅛
Alcan	6645	$21⅞	21⅛	21⅛	—⅛
Alcan pr	1300	$26⅛	26⅛	26⅛	+⅛
Anglo-c pr	125	$13⅛	13⅛	13⅛	
Ang CT 265	125	$32⅞	31	32	+1
Ang CT 315	25	$42½	42½	42½	+3½
Aquitaine	1930	$19⅛	18⅞	18⅞	—⅛
Args 260 p	215	$32⅜	32⅜	32⅜	
Argus C pr	250	$8½	8½	8½	—⅛
Asbestos	983	$27¼	27	27	+⅛
Atco Ind	300	$9½	9⅛	9⅛	+⅛
Atl Rich	200	$58⅛	58⅛	58⅛	+5⅛
Atl Sugar	105	$6	6	6	+⅛
Atl Sug A	25	$13½	13½	13½	
Bank Mtl	2431	$15	14⅞	14⅞	—⅛
Bank N S	4203	$17	16⅞	16⅞	—⅛
Bartaco	100	$7⅛	7⅛	7⅛	—⅛
Beavr Eng	100	$5⅛	5⅛	5⅛	—⅛
Beaver L	700	$9⅛	9⅛	9⅛	—⅛
Becker B p	100	$6⅛	6⅛	6⅛	—⅛
Belding L	250	$9	9	9	
Beldng w	600	260	250	250	—10
Bell Canad	6686	$42⅛	42⅛	42½	
Bell A pr	839	$49⅞	49½	49½	—⅛
Block Bros	2050	300	295	295	—10
Bombrder	285	$12⅛	12	12	—⅛
Bow Valy	700	$10½	10⅛	10⅛	—⅜
Bramalea	1300	300	290	295	
Bramal w	100	190	190	190	+25
Brascan	1760	$13⅛	13⅛	13½	—⅛
BC Forest	300	$23⅛	23½	23⅞	+⅛
BC Sugar	2200	$16	15⅞	16	
BC Sugar p	120	$14½	14½	14½	—½
BC Ppone	200	$59	59	59	
BCPh 6 pr	210	$75½	75½	75½	
BCPh 4½ p	30	$60⅛	60⅛	60⅛	+⅛
BCPh 6.80	240	$23½	23½	23½	
Brinco	1588	410	405	405	
Budd Auto	2140	420	410	410	
Burns Fds	200	$8	8	8	+⅛
Burrard	575	$5	5	5	+25
Cad Dev	3080	495	495	495	—17
CAE Ind	350	420	420	420	—5
Calgary P	1700	$20⅛	20⅛	20⅛	—⅛
Calvrt Dle	500	92	85	92	
Campeau	635	335	300	300	—15
CD Sugar	350	$32	32	32	+⅛
Can Cem L	685	$36⅛	36	36	
C Packrs	300	$18⅛	18⅛	18⅛	
Can Perm	315	$10	10	10	
C Safway p	25	$80	80	80	
Cdn Brew	4035	$6¾	6⅞	6⅞	+⅛
CGE pr	175	$23⅛	22⅞	22⅞	
CG Sec A	2104	$8½	8½	8½	
C Goldie	500	300	285	300	+25
C Hydro	1000	$12⅛	12	12⅛	+⅛
C Imp Bank	4065	$19	18⅞	19	—⅛
CGOL	18415	$9	8⅞	8⅞	+⅛
C Ind Gas p	100	$20⅛	20⅛	20⅛	—⅛
CIL	1788	$8½	8⅛	8⅛	—⅛
C Intrurb p	600	$6⅛	6	6	—⅛
CP Inve pr	2655	$20⅛	20⅛	20⅛	—⅛
CP Inve w	4060	465	455	460	—15
CPR	3315	$53⅛	52½	52½	—⅛
CPR $2 pr	200	$8⅛	8⅛	8⅛	
Cdn Tire A	150	$19⅛	19⅛	19⅛	
C Utilies	25	$31	31	31	
C Util Spr	150	$58	58	58	+3½
C Util w	100	500	500	500	+15
Canron	350	$13⅛	13⅛	13⅛	
Capit Div	1150	115	110	110	
Cara	600	$5	5	5	+25
Carrier JD	250	$5⅛	5⅛	5⅛	
CDRH Ltd	250	400	400	400	
Chemcell	1425	490	490	490	+5
Chrysler	1905	$21⅛	20⅞	20⅞	—⅛
CHUM B	400	$5⅛	5⅛	5⅛	
Clairton	400	40	40	40	
Clairton w	1000	4	4	4	
Columbi p	955	$14⅛	14⅛	14⅛	—⅛
Cominco	4190	$20⅛	20	20	—⅛
C Holiday I	400	$8	8	8	—⅛
Compro	200	220	200	200	—5
Con Bath	2210	$11⅛	11⅛	11⅛	—⅛
Con Bath p	250	$16⅛	16⅛	16⅛	
Con Bath w	150	75	75	75	
C Bath 68 w	250	360	360	360	+15
Con Bldg	900	97	95	95	—4
Con Textile	300	$12	12	12	
Cons Gas	3192	$16	15⅛	15⅛	—⅛
Con Gas B	25	$75	75	75	
C Glass	10000	$13½	13½	13½	+½
Corby vt	510	$23	23	23	
Cornat Ind	1630	110	110	110	
Corontn p	600	140	140	140	
Coron 2w	300	15	15	15	
Crain R L	250	$12	12	12	
Crwn Life	100	$21⅛	21⅛	21⅛	+⅛
Crush Intl	700	$10⅛	10⅛	10⅛	—⅛
Cunninam	250	$8⅛	8⅛	8⅛	
Cygnus B	400	415	400	400	—40
Cygnus A	180	430	430	430	—20
Distl Seag	545	$46⅛	46⅛	46⅛	
Dome Pete	475	$46⅛	45⅛	45⅛	—2⅛
D Bridge	650	$14⅛	14⅛	14⅛	
D Citrus	200	$5½	490	490	—22
Dofasco	2475	$20⅛	20	20	—⅛
Dofasco p	50	$71	71	71	+½
D Magnes	100	$5½	5½	5½	+¼
Dom Store	1040	$12½	12½	12½	—⅛
Domtar	3375	$12⅛	12⅛	12⅛	—½
Donlee M	100	55	5	5	
Douglas L	700	160	155	155	—15
DRG Ltd	2100	$9⅛	9⅛	9⅛	
Dupont	270	$17⅛	17⅛	17⅛	
Dustbane	100	$6⅛	6⅛	6⅛	—⅛
Dylex D A	1000	405	400	400	—10
Econ Inv p	210	$25½	25½	25½	
E-L Fin w	225	190	190	190	½
Erie D A	100	$5½	5½	5½	
Falcon	2410	$145	143½	143½	—⅛
Fam Play	1000	$9⅛	9	9	—¼
F Play w	1010	120	120	120	+15
Fed Farm	3653	160	155	160	—5
Fed Grain	300	$5⅛	5½	5½	—⅛
Fleet Mfg	300	86	86	86	—4
Ford USA	125	$46⅛	46½	46½	
Ford Cnda	820	$56⅛	56⅛	56⅛	—⅛
Fruehauf	150	$15	15	15	—⅛
Galt Ml Irn	350	$9	8½	8½	—½
Gaz Metr	626	350	350	350	
Gaz M 66w	100	120	120	120	+10
Gen Distrb	100	$9½	9½	9½	
GMC	233	$68⅛	67⅞	68	—1
G P Mfg A	50	$29	29	29	+2
Genstar L	215	$8½	8½	8¼	
Gnstar L w	125	205	205	205	+5
Glendale	500	380	380	380	+5
Glengair	400	220	220	220	—5
Genair B w	600	110	110	110	
Glenair U	100	$5½	5½	5½	
Goodyer	210	$87	87	87	
Greb Ind	200	$5	5	5	
GL Paper	2100	$17½	17½	17½	
GN Capital	200	420	410	420	+15
Gt West Int	950	325	315	325	—5
Gt W Life	33	$41½	41½	41½	
Greyhnd	250	$10½	10⅛	10⅛	
Guar Trst	280	$8⅛	8⅛	8⅛	+⅛
Gulf Can	1842	$15½	15¼	15⅛	+⅛
Halifax D	300	150	150	150	
Hardee	1000	79	79	79	+3
Hard Crp A	275	$8⅛	8⅛	8⅛	—⅛
Harveys F	350	130	125	125	+10
Hawker S	262	190	175	190	
Hays Dna	2115	$7⅛	7⅛	7⅛	
Home A	4225	$14⅛	13⅞	14¼	+⅛
Home B	200	$15⅛	15⅛	15¼	+½
Howdn DH	400	255	255	255	—20
H Bay Co	8575	$13¼	13⅛	13¼	—⅛
HB Oil Gas	190	$35⅛	35⅛	35⅛	—⅛
HB Oil G pr	100	$52	52	52	+1
Huron Eri	1400	$16	15⅞	16	
Husky Oil	5650	$8⅛	8	8⅛	—⅛
Husky D w	100	230	230	230	
Imp O	10280	$16½	16⅛	16½	+¼
Imp Tob	3000	$13⅛	13⅛	13⅛	—⅛
Indal Can	250	$5⅛	5⅛	5⅛	
Indusmin	340	$13⅛	13⅛	13¼	—⅛
Ind Accept	1005	$13⅛	13⅛	13⅛	
In Acc	200	450	450	450	
Inland Gas	530	$9⅛	9⅛	9⅛	—⅛
Inland G p	240	$13⅛	13½	13⅛	+⅛
Inter-City	100	$6	6	6	+⅛
IBM	42	$269⅞	269⅞	269⅞	—1⅛
Int Nickel	6502	$40½	39⅞	39⅞	—⅛
Int Util	3097	$22	21½	21½	—⅛
Int Div	600	100	100	100	
Intpr Pipe	7232	$22⅛	21⅞	21⅞	—⅛
Int Pipe w	1100	900	885	890	+15
Intpr Steel	400	$5⅛	5⅛	5⅛	+⅛
Intpr Stl pr	200	$18⅛	18⅛	18⅛	—⅛
Inv Grp A	200	$6⅛	6⅛	6⅛	
Inv Grp 5 p	330	$17⅞	17⅞	17⅞	—⅛
In Ovrseas	200	$6	6	6	—⅛
IOS Ltd	10500	210	200	200	—15
Icwin Toy	250	$10⅛	10⅛	10⅛	
Ivaco Ind	1400	$6⅛	6	6	—⅛
IWC Ind	900	190	185	190	+10
James Ind	4900	75	70	75	+1
Jefferson	200	$8	8	8	—⅛
Jeffersn w	300	140	130	130	—10
Jockey C	100	335	335	335	
Jockey A p	525	$7½	7⅛	7½	+⅛
Kaiser Re	1760	$13	13	13	
Kaps Tran	685	$7⅛	7⅛	7⅛	—⅛
Keeprite P	150	$9⅛	9⅛	9⅛	+½
Kelvinatr	225	475	475	475	
Labatt	1681	$23⅞	23⅛	23⅛	
Labatt pr	100	$24⅛	24⅛	24⅛	+⅛
Lablaw A p	300	$9½	9½	9½	
LOnt Cem	1150	190	190	190	
Lau Fin	225	370	370	370	
Lau Fn 140	100	$14⅛	14⅛	14⅛	
Leigh Inst	2130	$11⅛	11½	11½	—½
Levy	21	$15	15	15	
Levy A pr	200	$6⅛	6⅛	6⅛	+1
Living w	150	400	400	400	+50
Lob Co A	1050	$5⅛	5⅛	5⅛	—⅛
Lob Co B	700	$6	5⅛	5⅛	—⅛
Lob Co pr	210	$30⅛	30⅛	30⅛	
Lob G A pr	400	$20	19⅞	20	+⅛
Lob G B pr	200	$21	21	21	—⅛
Bahama	9300	31	29	30	
Lob Inc	2000	$6⅛	6⅛	6⅛	
Loeb M	2150	$5	495	5	+10
Logistec C	200	$6½	6½	6½	+⅛
Maclean H	225	$10½	10½	10½	
MH Cable	270	440	425	440	+5
MB Ltd	3491	$22⅛	22⅛	22¼	+⅛
Magnetcs	1409	95	91	91	+1
Maritime	370	$16⅛	16	16	—⅛
Markboro	500	330	330	330	
Mass-Fer	3799	$10	9½	9¾	—⅛
MEPC	200	340	340	340	—15
MEPC w	300	70	65	70	+5
Meichers	100	$12½	12½	12½	—1½
Met Stores	100	$17½	17½	17½	
Met Trust	100	$15⅛	15⅛	15⅛	—⅛
Microsyst	352	$6⅛	6⅛	6⅛	+⅛
Milt Brick	100	390	390	390	—10
Molson A	1775	$14	13⅞	13⅞	+⅛
Molson B	100	$13⅛	13⅛	13⅛	+⅛
Mnt Trst	550	$11½	11½	11½	—⅛
Moore	3206	$29½	29⅛	29⅛	—⅜
Mrphy pr	120	$21	21	21	+1
Murritt B	300	$5⅛	5	5	—⅛
Murrit B w	400	325	325	325	+25
Nabors	30000	59	8	9	+1
Nat Groc p	2100	$21⅛	21⅛	21⅛	
Nat Hees	210	180	180	180	
Neonex I	3050	335	330	335	
NB Tel	282	$11⅛	11⅛	11⅛	
N Provid D	500	62	62	62	+1
Nfld LP	250	$7⅛	7⅛	7⅛	
Noranda	2600	$27⅛	26⅞	26⅞	—½
Nor Ctl G	2010	$11⅛	11⅛	11⅛	
Nor Ctl B p	770	$25	25	25	+½
Nor Ctl w	100	450	450	450	
NW Util p	27	$50	49	50	
NS L P	2160	$7⅛	7	7	
NS Savngs	900	$7⅛	7½	7½	
NuWest H	1500	400	390	400	+10
Okanagan	100	300	300	300	
Orlando R	700	55	490	490	—1
OSF Ind	15850	450	415	440	—10
Oshawa A	780	$12⅞	12⅞	12⅞	+⅛
Oshawa w	212	195	195	195	
Overind 2 p	100	200	200	200	
Pac Pete	5027	$22⅛	21¾	21½	—½
Pembina	300	$18⅛	18⅛	18⅛	—⅛
Penningtn	160	$6	6	6	
Petrofina	595	$15⅛	15⅛	15⅛	
Phillips Cb	100	$7⅛	7⅛	7⅛	—⅛
Pow Corp	2890	$6	6	6	
Price Com	325	$7⅛	7⅛	7⅛	—⅛
Quinte A	500	200	200	200	
Rank Org	2300	$12⅛	12⅛	12⅛	+⅛
Reed Osir	1100	$16⅛	16⅛	16⅛	
Reichhold	175	$5⅛	5⅛	5⅛	—⅛
Rileys D	150	105	105	105	
Rothman	1975	$9⅛	9⅛	9⅛	
Rothmn w	1525	195	190	175	+5
Rothm A p	150	$71½	71	71	+1
Rothm B p	4900	$12⅛	12½	12½	—⅛
Royal Bnk	4147	$21⅛	21	21⅛	+⅛
Royal Trst	1155	$27¼	27	27¼	—½
Russell H	100	$16⅛	16⅛	16⅛	+⅛
StL Cem A	250	$19	19	19	
St Maurice	300	64	64	64	+4
Sayvette	100	305	305	305	+5
Schneid	250	$9½	9½	9½	
Scintrex	125	$10	10	10	
Scot York	500	$8⅛	8⅛	8⅛	—⅛
Scotts	1200	$7⅛	7⅛	7⅛	+⅛
Seaway M	220	$9⅛	9⅛	9⅛	+⅛
Seaway pr	891	$5	490	490	—10
Seaway w	500	91	91	91	—4
Secor Cap	125	330	330	330	+5
Selkirk A	100	$11½	11½	11½	
Shaw Pipe	100	$6	6	6	+⅛
Shell Inv p	2150	$27⅛	26½	26½	—1
Shell Inv w	2100	$12⅛	12	12	—⅛
Shell Can	3215	$28½	27¾	27¾	—⅛
Silverwd A	178	$15⅛	15⅛	15⅛	+⅛
Silverwd B	215	$15½	15½	15½	
Simpsons	832	$15	14⅞	15	
Simpson S	253	$20½	19⅞	20½	
Slater Stl	1400	$12½	12¼	12⅛	—⅛
Slate Walk	216	435	425	435	
Soby Stor	245	$7⅛	7½	7⅛	
Southam	3500	$49½	48¼	49½	+1¼
St Brodcst	400	$9½	9½	9½	
Steel Can	1811	$21½	21¼	21⅛	—⅛
Stinbg pr	50	$70	70	70	
Supist com	250	$8⅛	8⅛	8⅛	
Tamblyn	225	$20	20	20	
Teledyne	1000	$5⅛	5	5⅛	—½
Texaco	757	$21⅞	21¼	21¼	—¼
Texas Gu S	100	$14½	14½	14½	—¼
Thom Nes	100	$16⅛	16⅛	16⅛	
Toromont	2400	68	67	68	+1
Tor Dm Bk	3960	$18	17¾	17¾	—⅛
Tor Star B	250	$11	11	11	
Traders A	1200	$8½	8½	8½	+⅛
Trader 65 w	100	72	72	72	+2
Trader 69 w	200	170	150	150	—25
Tr Can PL	998	$27⅛	27	27⅛	+⅜
Tr Can Pi p	140	$36	36	36	
Tr Can A pr	70	$53¼	53¼	53¼	+⅛
Tr Can P w	1285	710	700	705	+5
Trans Mt	1150	$15⅛	15½	15⅛	
Trizec Crp	200	130	125	130	+5
Un Carbid	375	$12	11¾	12	—⅛
Un Gas	3688	$13⅛	13	13⅛	—⅛
Union Oil	100	$31⅛	31⅛	31⅛	—3⅛
U Sections	360	$6⅛	6⅛	6⅛	
Van Der e	500	375	365	375	
Van Ness	100	60	60	60	+10
Versatd	140	$7	7	7	
Venpower	2200	50	50	50	
Versatile	200	275	275	275	+20
Versatil A	600	140	140	140	
Vic G Tr	200	$16⅛	16⅛	16⅛	+⅛
V Wood A p	100	$6⅛	6⅛	6⅛	+⅛
Vulcan	600	$9	8⅛	8⅛	—⅛
Wainoco O	200	270	270	270	+20
Walk GW	2955	$41⅛	40⅞	40⅞	—½
Weldwod	125	$13	13	13	+1
Wstburne	550	$5⅛	5⅛	5⅛	—⅛
Wbur A p	245	$23	23	23	
Westc'st	250	$16⅛	16⅛	16⅛	+⅛
Westfair	220	$26	26	26	
West Ind	100	150	150	150	—20
Westeel	520	$9⅛	9	9⅛	+⅛
W Brdcast	200	$14	14	14	—⅛
W Bcas A p	270	$21	21	21	+1
W Cdn Seed	400	220	215	215	—5
W Pacific	950	425	425	425	+5
W Realty	300	440	440	440	+10
Weston	300	$21⅛	21⅛	21⅛	—⅛
Wstn 4½p	210	$62⅛	62⅛	62⅛	
White Pas	225	$13⅛	13⅛	13⅛	
White P A	290	$19½	19½	19⅛	+½
Woodwd A	1100	$15⅛	15⅛	15⅛	—⅛
YR Prop	100	$5⅛	5⅛	5⅛	—⅛
Zellers	2010	$9⅛	9⅛	9⅛	
Zenith	1000	135	135	135	+5

calgary

par la PRESSE CANADIENNE

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Acroll	1250	75	75	75	—5
Brett	2000	15	15	15	+2
C Hydropas	3500	40	40	40	
Lassiter	1000	21	21	21	+1
Leduc Cal	13000	6½	6½	6½	
New York	1000	50	50	50	
Omega	500	20	20	20	—5
Peyto	1400	100	100	100	

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Balindry	500	90	90	9	
Pac Cop	100	210	210	210	+5
Scope	500	13	13	13	—3
Studer	2000	30	30	30	
Terra Min	600	510	505	505	+5

titres au comptoir

	Ventes	Haut	Bas
A G F Special	200	200	200
Alscope Cons	1500	80	80
Black Cricket	2000	30	30
Chessbar wts	1300	265	233
CSC Yachts	1100	225	200
Cons Durham	6000	165	155
J L P Div	4000	175	15
G B Automated	200	625	588
Gaspe Copper	50	[illegible]	[illegible]
Gray Ind	100	325	275
Grt Lk Nick	100	375	373
Home Superm	8700	45	45
Hytec Elect	800	263	200
Janus Mns	3000	13	12
Killarney	2000	32	30
Lk Beaver	12000	18	17
Macland Expl	1500	95	95
Murky Fault	500	40	40
Natl Malartic	300	190	190
New Assoc Dev	1500	40	39
Newbaska Mns	2000	75	75
North Que Expl	9000	75	65
Nouvelle Mng	1000	52	52
Paramaque Mns	1000	4	4
Parr Mns Ltd	3500	92	85
Peoples Dept	100	800	800
Richore	1000	10	10
San Judas	3600	130	130
Sklar Mfg	1000	85	65
Spar Aerospace	100	100	100
Supersol Ltd	600	325	313
Systems Dim	200	700	613
Wingait Div	3000	400	400
Yellowknife B	1000	14	14

marché des BESTIAUX

PC — Les arrivages étaient moyens et le commerce actif lundi aux marchés de Montréal. La demande était bonne et les prix étaient stables.

Arrivages : 499 bêtes à cornes, 453 veaux, 17 porcs et 3 ovins.

Les bons **bouvillons** se vendaient de 2.75 à 37.35, les moyens de 29.25 à 29.75, les communs de 26.25 à 28.75.

Les **génisses** de qualité moyenne valaient 25, les communes de 20.50 à 24.50.

Les bonnes **vaches** ont rapporté de 23 à 25, les moyennes de 21.50 à 23.25, les communes de 20 à 21.25, pour la **charcuterie** et la mise en **conserve** de 16.75 à 18.

Les bons **taureaux** se vendaient de 26.50 à 29.50, les moyens et les communs de 24.25 à 28.75.

Les **veaux** de qualité moyenne ont rapporté de 36 à 37.50, les communes de 30 à 35.50.

Il n'y a eu aucune vente de porcs et d'ovins.

fruits et LEGUMES

(PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par le ministre de l'Agriculture.

Pommes: Macintosh A. C., $3.50 8 cellos de 5 lbs; Cortland, $2 à $2.25; A. C. $3 le boisseau.

Fraises: $2.50 à $3.50 pour 12 chop.

Framboises: $4 à $4.50 pour 12 chop.

Bleuets: $3.50 à $3.75 pour 12 chop. $8.50 à $9 pour 16 pintes.

Brocoli: $3 la douz.

Chicorée et escarole: $1.50 la douz.

Betteraves: .35 à .45 la ½ douz.; $2.50 à $3 pour 50 lbs.

Carottes: .90 la douz.

Choux de Bruxelles: $6 pour 16.

Choux: verts, $1.25 à $1.35 pour 16; rouge et savoy $2.50 à $3 pour 18.

Choux chinois: $2.75 à $3 pour 12.

Choux-fleurs: $2.75 à $3 pour 12.

Ciboulette: .90 à $1 la douz.

Concombres: de couches, .75 à .90 la douz.

Gourganes: $2.75 à $3 les 20 lbs.

Fèves jaunes: $1.50 à $1.75; vertes: $1.75 à $2 les 20 lbs.

Epinards: $2 à $2.25 le minot; $2.25 pour 12 cellos de 10 onces.

Persil: .50 la douz.

Céleri: $3.50 pour 24; jumbo: $3 pour 15.

laitue: frisée, $1 à $1.50 pour 16; Iceberg, $1 à $1.50 pour 18; Romaine, $1.25 à $1.50 pour 20.

Navets: $2 à $2.25 la manne.

Oignonnets: $1.25 à $1.50 pour 3 douz.

Poireaux: $1 à $1.25 la douz.

Pommes de terre: Nouvelles: $2.60 à $2.75 les 50 lbs.

Radis: .50 à .65 la douz.; $1.75 à $2 les 30 cellos de 6 ozs.

Rattini: $3 pour 2 douz.

Rutabaga: $6 à $7 les 50 lbs; .50 paquet de six.

Tomates: rouges: $5 à $5.50; roses: $6.50 à $7 pour 20 lbs.

Zucchini: $2 à $2.50 les 20 lbs.

denrées agricoles

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: arrivages courants, 92 points .64; 93 points .65. Prix de vente de la Commission canadienne du lait: .65.

Fromage: livré à Montréal: arrivages courants, Québécois Coloré 47.8, blanc 47.5.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation no 1 en sacs 22 à 22, procédé par rouleau no 1 en sacs 19 à 19½. Pour nourrissage en sacs 17-17½.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage: 15, poudre de lait, 3½ à 3½.

Pommes de terre: prix de gros, Québec, nouvelle récolte blanche $2.60 à $2.75 les 50 livres, N.-B. $3.25 à $3.50 les 50 livres, .70 à .72 les 10 livres.

Prix des oeufs: en cartons d'une douzaine, A extra gros 58.4, A gros 55.3, A moyens 48.3, A petits 38.5.

COURS du dollar

NEW YORK — Le dollar canadien par rapport à la devise américaine est en baisse aujourd'hui de 1/64 à $0.96 53/64 et la livre sterling de 1/32 à $2.38 27/64.

MONTREAL — Le dollar américain par rapport à la devise canadienne est inchangé à $1.03 9/32 et la livre sterling est en baisse de 1/16 à $2.46⅛.

COTES de l'or

Le fixing de l'or aujourd'hui sur le marché de Londres reste inchangé par rapport à la veille à $35.31 l'once.

A Zurich, son prix est aussi inchangé, 35.25-35.35 tandis qu'à Francfort il gagne 1 cent à $35.35.

A Paris, le fixing du kilo gagne 5 francs à 6,390 francs.

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Abbey Ntn Am Fund	1.01	1.01
Adanac	1.78	1.95
A.G.F. Special	2.03	—
All Cdn Com	6.13	6.70
All Cdn Div	7.15	7.82
All Cdn Ven	3.07	3.35
American Growth	4.19	4.60
Beaubran	36.90	40.07
Andreae Equity	3.60	3.93
Associate Investors	4.47	4.54
Beacon Growth	5.39	5.89
Canada Growth	4.66	5.12
Canagex	8.16	8.30
Cdn Gas Energy	11.41	12.54
Cdn Invest Fund	3.92	4.26
Cdn Scudder Fund	16.67	16.67
Cdn Sec Growth	4.08	4.48
Cdn S.A. Gold Fund	4.80	5.25
Cdn Trusteed	4.46	4.87
Canafund	52.19	54.90
Capital Growth	7.37	7.56
xChase Fund	6.88	7.32
Champion Mutual	6.47	7.07
Collective Mutual	4.93	5.39
Commonwealth Intl	10.81	11.85
xCompetitive Capital	5.45	5.97
Corporate Investors	4.66	5.09
Corporate Invest Stock Fund	4.26	4.66
Commonwealth Intl Lev	2.67	2.92
Dominion Compound	4.21	4.58
xDreyfus	9.76	10.72
Enterea Investment	4.94	5.39
Exec Fund Cda	5.54	6.07
Exec Inv Intl	3.56	—
xFidelity Trend	19.02	20.79
xFirst Participating	14.23	15.55
Fonds Desjardins A	3.50	—
Fonds Desjardins B	4.28	—
Fonds Collectif A	5.57	6.09
Fonds Collectif B	4.74	4.88
Fonds Collectif C	7.45	8.14
Fonds P.E.P.	2.86	3.11
Fraser Growth	2.38	2.61
Gis Compound	7.00	7.65
Gis Income	2.73	2.99
Growth Equity	5.36	5.89
Growth Oil and Gas	16.81	—
Guardian Growth	6.31	—
Harvard	5.75	6.20
IOS Intl	4.58	5.02
IOS Venture	3.00	3.28
Industrial Growth	4.65	5.11
Ivest	12.12	13.25
Investors Growth	9.40	10.28
Investors Intl Mutual	5.66	6.19
Investors Mutual	4.63	5.06
Keystone Cda	5.11	5.62
xKeystone Cust S-1	15.34	16.77
xKeystone Cust S-4	3.44	3.77
xKeystone Cust K-2	4.04	4.42
xKeystone Polaris	2.96	3.24
xLexington Research	12.14	13.27
Magna Carta	1.82	1.97
Maritime Equity	2.62	2.86
Marlborough	3.61	3.94
Mutual Accumulating	4.22	4.61
Mutual Bond	8.39	8.79
Mutual Growth	3.67	[illegible]
Mutual Income	4.13	[illegible]
Natrusco	10.53	11.07
Natural Resources	6.36	6.95
N.W. Equity	4.15	4.54
N.W. Financial	3.22	[illegible]
N.W. Growth	3.89	[illegible]
xOne William Street	12.10	[illegible]
xOppenheimer Fund	6.21	[illegible]
Pension Mutual	6.14	[illegible]
xPerformance Plus	2.57	2.81
Planned Resources	4.88	[illegible]
Principal Growth	3.49	[illegible]
Provident Mutual	5.75	[illegible]
Prov Stock Fd	4.64	[illegible]
xPutnam Growth	8.29	[illegible]
Radisson	2.48	—
Regent Fund	7.03	[illegible]
Royfund	4.59	[illegible]
Sav Inv Pret et Rev	5.35	[illegible]
Sav Inv Am Pret	5.42	[illegible]
Spec	7.31	[illegible]
Taurus	3.66	[illegible]
xTechnol	5.99	[illegible]
Timed Investment Fund	5.87	[illegible]
United Accumulative	4.07	[illegible]
United Horizon	2.33	[illegible]
United American	1.83	2.01
United Venture	3.19	3.51
Universal Savings Equity	5.77	6.30
Western Growth	5.28	[illegible]
xWinfield Growth	3.50	3.81
Xanadu	3.25	3.56
York Fund Cda	4.00	4.39

x — Fonds americains.

Début des négociations des Six avec la G.-B.

BRUXELLES (AFP) — A la veille du début des négociations avec la Grande-Bretagne, les Six ont eu hier à Bruxelles une journée laborieuse, constructive, et en somme satisfaisante.

1. Préparation de la rencontre d'aujourd'hui avec les Britanniques.—Il faut en retenir surtout le parfait accord entre les Six. Ceux-ci admettent, bien sûr, que l'entrée dans le Marché commun agricole pose au Royaume-Uni des problèmes à première vue insolubles. Ils demandent aux Britanniques de dire franchement et carrément comment ils conçoivent leur intégration dans le système, et comment ils conçoivent la négociation — c'est-à-dire que les Six sont d'accord pour ne pas se laisser entraîner sur le terrain des marchandages de détail.

2. L'Europe politique — On a posé en pleine lumière un principe qui n'avait jamais été exprimé d'une façon aussi nette. C'est que la Communauté économique débouche inéluctablement sur la Communauté politique, et que toute idée de dissocier l'économie du politique (c'est-à-dire, éventuellement, de les opposer) est écartée. Ceci admis, il va de soi que "L'Europe politique" n'est pas mûre. On aborde sa construction avec prudence, en commençant par une concentration au niveau des laboratoires diplomatiques.

3. Harmonisation des politiques économiques — Les six ministres des Finances et des Affaires économiques n'ont pas acompli un progrès très spectaculaire dans le volet du "plan Barre" inscrit à leur ordre du jour: le concours financier à moyen terme en faveur d'un membre en difficulté. En revanche, ils ont pris, à l'unanimité, une position très ferme dans la lutte commune contre l'inflation et pour le retour coordonné aux "équilibres fondamentaux".

Importations de talc au Québec

Le Dr J.H. Morgan, président de Baker Talc Ltd., a annoncé hier que la nouvelle usine de la compagnie située à Highwater, Qué., est maintenant en mesure de livrer du talc de première qualité grâce à des importations de 10,000 à 11,000 tonnes des Etats-Unis en 1969.

Le Dr Morgan a déclaré aux actionnaires de la compagnie lors de l'assemblée annuelle et générale qui avait lieu ici que le nouvel assortiment "Super Hi-Talc" de Baker possède la plus petite dimension granulométrique du talc produit au

Le Canada aux Jeux du Commonwealth

Claude Robert à EDIMBOURG

Guy Morin intervient et le Canada a gain de cause

EDIMBOURG — "C'est incroyable", s'est exclamé Mike Breckon directeur technique de l'équipe cycliste du Canada. Jocelyn Lovell a été à deux doigts de secouer le contingent canadien. Il a été disqualifié.

Durant 45 minutes, Lovell a été disqualifié pour avoir refusé de prendre le départ de l'épreuve, tel que l'exigeaient les officiels d'Edimbourg. Il s'est suicidé: il a dit non! C'est un fait unique dans les annales de cette rencontre internationale.

"Veut-on que je me tue pour faire plaisir aux spectateurs?" a demandé Lovell. La pluie avait rendu la piste glissante. Voire dangereuse, presque mortelle.

Guy Morin, juge international depuis les jeux, est intervenu. Tous se sont inclinés.

Il ne crie pas uniquement au Québec. Ici, à Edimbourg, le président de l'Association cycliste du Canada s'est imposé. Lovell n'est plus disqualifié. Il a été réinstallé. Tous les pays ont approuvé Lovell, et le Canada a été soutenu tellement fort que tout est rentré dans l'ordre après 45 minutes de délibérations qui feront date dans les annales du cyclisme mondial.

Le Canada a eu chaud. Les milliers de spectateurs sont sortis glacés de cet épouvantable après-midi. 50 degrés au soleil et sans un seul rayon pourtant, ici à Edimbourg.

Une journée que personne ne peut oublier. Lovell, lui, avait le sourire. Barry Harvey est lui devenu le héros sur la piste, et le favori logique pour remporter une médaille d'or du sprint.

"Ça va, dit-il, arborant une médaille d'or qu'il porte au cou, celle que son épouse Mell lui a offert le jour de son mariage, le 6 mai 1970. L'ex-champion du monde, le Britannique Regg Harris lui a offert le modèle, dit-il, avec lequel il a remporté le championnat du monde 1954, contre l'Italien Mastes.

"Il me faut une vraie médaille d'or pour l'offrir", ajoute Harvey.

Mais c'est Lovell qui une nouvelle fois aura retenu l'attention. Refuser de courir n'est pas chose courante; mais pour Lovell le sérieux avait remplacé le ton de PLAISANTERIE, qui est habituelle pourtant chez lui.

"Ils son fous les juges, a-t-il précisé. Moi, je veux gagner des médailles d'or, mais pas me tuer pour laisser le Canada faire une collecte pour mes obsèques!" Tel est Lovell. Le Torontois était tellement sincère qu'on le croit facilement.

Sa disqualification n'est heureusement pas demeurée trop longtemps, mais encore est-il facile de comprendre dans quel état d'esprit se trouvait l'équipe de cyclisme du Canada, mais aussi toute l'équipe du Canada, qui s'était rendue immédiatement sur les lieux pour constater ce qui a risqué de faire, hier, à Edimbourg, la plus grande discussion de toute l'histoire des Jeux du Commonwealth.

Comme Harvey il s'est finalement qualifié pour les quarts-de-finale du sprint.

Curieuses qualifications elles aussi. Fantasque, ce Lovell, jusqu'au bout des pédales.

Les milliers de spectateurs ont assisté hier à un spectacle de clowneries, mais c'est Lovell qui était encore et quand même le roi le vrai, le seul.

Il s'est embarqué sur la piste comme sur celle du cirque, tellement confiant qu'il en avait oublié son adversaire de la Guyanne. Ce dernier avait ri aussi, et voyant Lovell enfourcher son vélo à l'envers: "Pour rigoler, précise-t-il, mais je ne trouvais pas le guidon." Oui, réenchérit Maurice Jeoffries, son directeur technique, mais, il a été battu, précise ce dernier et pourtant, c'est vrai, Lovell avait été battu.

Il s'est repris en triomphant par la suite, et il a enfin gagné les repêchages mais pourtant devait faillir être disqualifié. Une pitrerie que le drame est venu près de transformer en catastrophique dénouement. Heureusement, Guy Morin était là aussi. Sinon le Canada perdait Lovell et les médailles d'or que tout le monde espère encore ici.

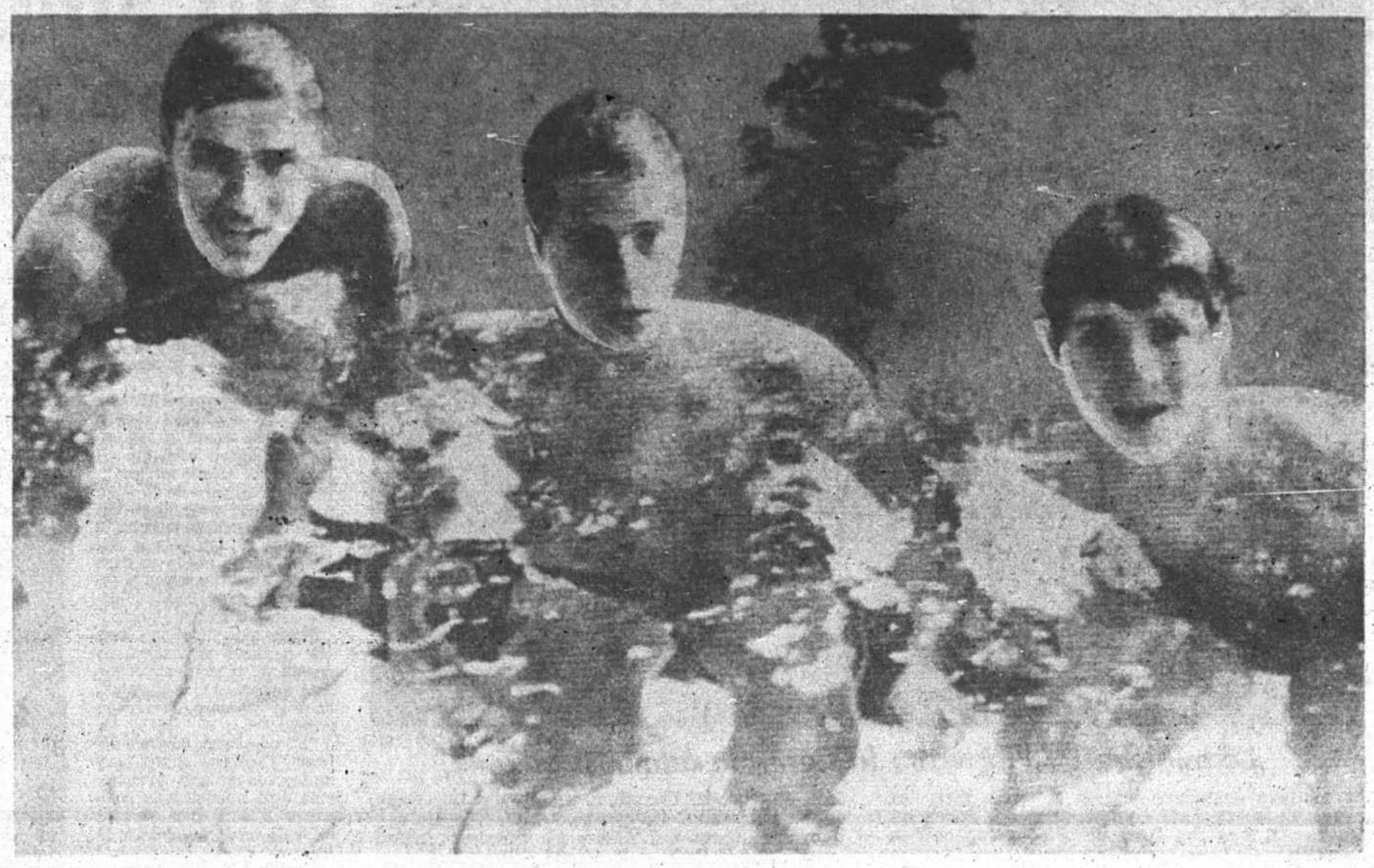

téléphoto AP

Un triplé canadien

Le Canada a réussi un exploit sans précédent dans ses annales sportives, en balayant les honneurs d'une épreuve en natation, quand Byron Macdonald (au centre), Toomas Trusoo (à gauche) et Ron Jacks ont terminé dans l'ordre, en finale du 100-mètres-papillon.

Le Canada gagne les trois médailles du 100-mètres-papillon

EDIMBOURG (PC-AFP) — Les temps ont bien changé.

Jadis, les athlètes canadiens étaient au comble du bonheur de gagner une médaille. Oui, une seule petite médaille.

Aujourd'hui, les nôtres trouvent le moyen de manifester du mécontentement après avoir raflé les trois médailles d'une même épreuve de natation.

L'exploit des Canadiens Byron MacDonald, Toomas Arusoo et Ron Jacks, qui ont terminé dans l'ordre le 100-mètres-papillon, a été le fait saillant de la journée aux Jeux du Commonwealth. C'était le premier balayage canadien en natation dans une compétition internationale.

Au chapitre des médailles, le Canada a ajouté une seule médaille d'or à son total mais il a continué à s'approcher du deuxième rang, détenu par l'Angleterre.

Les nageurs et plongeurs canadiens ont mérité une médaille d'or, trois d'argent et une de bronze au cours de la troisième journée de compétition.

Les nageurs, les Australiens, ont remporté trois autres victoires et totalisent 35 médailles. L'Angleterre suit avec 20, trois de plus que le Canada.

Revenons au succès des trois nageurs canadiens, et à leur mécontentement.

Tout d'abord, c'est le vainqueur, Byron MacDonald, un Canadien qui réside à Chicago, qui se dit déçu de son temps en finale.

"J'espérais être en dessous de 57 secondes", a dit MacDonald, qui a gagné en 58.44 secondes. Il pense pouvoir battre le record du monde de 55.6 de l'Américaine, Mark Spitz, mais "pas cette année, peut-être l'an prochain. De toutes façons, je vise surtout les Jeux Olympiques de Munich en 1972", a ajouté l'étudiant de l'Université du Michigan.

MacDonald et les deux autres gagnants de médailles Arusoo et Jacks, se sont plaints amèrement du système de départ employé au cours des Jeux, c'est-à-dire, un klaxon et un choc électrique qu'ils reçoivent au départ. Ils estiment que le klaxon avec le revolver traditionnel serait préférable.

"Cette méthode de départ est terrible. Les Européens semblent y être habitués et s'ils la critiquent, ils sont bannis de leur équipe nationale", a dit Arusoo.

Au sujet des critiques canadiennes, Norman Sarsfield, secrétaire de l'association anglaise de natation et membre de l'organisation mondiale, a déclaré: "Je n'ai qu'un mot pour les qualifier, arriérés. Il s'agit d'un nouveau système mondial et les nageurs n'ont qu'à s'y habituer".

Ken Sully, de White Rock, Colombie-Britannique, était un autre Canadien heureux, de même que Ron Friesen, de Saskatoon, qui ont remporté les médailles d'argent et de bronze derrière l'Australien Don Wagstaff en plongeon sur tremplin de trois mètres.

"J'étais beaucoup plus confiant ici qu'à Mexico", a dit Sully. Wagstaff a totalisé 557.63 points, contre 497.37 pour le jeune Canadien de 19 ans.

Sue Smith, d'Edmonton a terminé deuxième dans le 100-mètres papillon.

En haltérophilie, le poids moyen montréalais Pierre St-Jean s'est assuré une médaille de bronze. Du même coup, il a perdu son record du Commonwealth. Le champion australien, Neville Pery a soulevé 903 livres, éclipsant le record que St-Jean détenait depuis les jeux de Kingston, Jamaïque en 1966. A Perth, en 1962, St-Jean avait gagné une médaille d'argent, puis une d'or à Kingston, en 1966.

En boxe, le poids lourds Jack Meda, de Prince George, C.B., a vaincu son premier adversaire, un représentant du Ghana, et est assuré de remporter une médaille.

Le Montréalais Paride Baldassare a subi la défaite par décision unanime aux mains d'un boxeur indien.

Hier, seulement huit titres de Jeux ont été déterminés, la moitié allant à des athlètes australiens.

A Edimbourg, aujourd'hui...

Une 2e médaille d'or pour Mahony et Smith

EDIMBOURG (AFP et PC) — Les Canadiens Bill Mahony et George Smith ont chacun remporté leur deuxième médaille d'or, aujourd'hui.

L'équipe masculine canadienne a ainsi pris les devants sur ses rivaux australiens dans la course aux médailles d'or. Mahony a ajouté le 100-mètres-brasse à sa précédente première place dans le 200-mètres, puis Smith a suivi dans le 200-mètres-quatre-nages individuel.

Mahony, un étudiant de 20 ans de l'Université du Michigan, a défait le Montréalais Peter Cross (médaille d'argent) et l'Australien Paul Jarvie (bronze). Smith, un autre étudiant âgé de 20 ans, a devancé Ken Campbell, de Vancouver, argent) et Martyn Woodroffe, du Pays de Galles, (bronze).

Le Canada a également récolté une médaille d'argent dans le 200-mètres-dos féminin alors que Donna-Marie Gurr, 15 ans, de Vancouver, a suivi l'Australienne Lynne Watson au fil. Une autre Australienne, Debbie Cain, a terminé troisième.

Mahony est devenu le premier membre de l'équipe canadienne à remporter deux médailles d'or. Smith en était, pour sa part, à sa troisième médaille, dont deux d'or. Il avait terminé premier dans le 400-mètres-quatre-nages individuel et faisait partie de l'équipe qui a enlevé la même épreuve, relais.

Un incident cocasse a marqué l'octroi de la médaille d'or à Mahony. Quand la reine Elizabeth la lui a remise, le nageur lui a donné, à son tour, la broche qui identifie chaque membre de l'équipe canadienne. "Elle m'a dit qu'elle m'avait déjà vu nager en Jamaïque, a dit Mahony, et je lui ai remis l'épinglette. J'étais très excité. Mais, épinglette pour médaille d'or... la reine a fait un très mauvais marché."

Mahony a ensuite déclaré qu'il ne s'était pas inquiété quand la lumière rouge a indiqué que Cross avait gagné. "Je savais que c'était moi, le vainqueur."

La médaille d'or de Smith dans le quatre-nages était la septième de l'équipe canadienne de natation et plongeon, soit autant que la production canadienne totale, il y a quatre ans, dans les sports nautiques. Et il reste encore autant d'épreuves à disputer en natation qu'il y en a de terminer à Edimbourg.

Smith l'a emporté en 2:13.72
Mahony en 1:09

Dans le 200-mètres-dos féminin, les 1ère et 2e ont battu le record du Commonwealth qui appartenait à Elaine Tanner depuis 1967.

Mlle Watson a été chronométrée en 2:22.86 et Mlle Gurr en 2:24.33. La marque de Mlle Tanner était de 2:24.5.

L'Anglais John Sherwood a enlevé le 400-mètres-haies devant deux Africains, Billi Koskei, de l'Uganda, et Charles Yego, du Kenya. Sherwood a été chronométré en 50 secondes.

Bill Gairdner, le seul Canadien en finale, a été chronométré en 51.6 pour le 6e rang.

Trois Canadiens, Tony Powell, Don Domansky et Doug Chapman, ont atteint la deuxième ronde des séries pour le 200 mètres. Le meilleur, Powell a toutefois été chronométré en 21.6 alors que six autres coureurs franchissaient la distance en moins de 21 secondes.

Stephanie Berto et Patti Loverock ont atteint les demi-finales du 200-mètres féminin.

Jenny Meldrum se reprend

La Torontoise Jenny Meldrum, après un mauvais début, détenait le troisième rang après les trois premières épreuves du pentathlon. Mme Meldrum a totalisé 2,359 points, contre 3,224 pour Mary Peters, d'Irlande du Nord, et 2,958 pour l'Anglaise Ann Wilson. Diane Jones, de Saskatoon, était 4e avec 2,772 points.

Les deux autres épreuves auront lieu demain.

Mme Meldrum a déçu dans le 100-mètres-haies avec un temps de 14.2 secondes. Elle a toutefois repris du poil de la bête avec un lancer du poids de 43 pieds, la deuxième meilleure performance du peloton de 15 concurrentes. Elle a très bien fait aussi dans le saut en hauteur.

La meilleure dans l'épreuve du 100-mètres-haies (13.3), l'Australienne Pam Kilborn, s'est retirée, imitée par sa compatriote Penny McCallum. Les deux se sont plaintes du froid. Une autre Australienne a abandonné dans le lancer du poids: Maureen Caird souffrait de crampes à l'estomac.

— Le Montréalais Barry Harvey a atteint les quarts-de-finale du 1,000-mètres-sprint scratch.

— Chez les mi-lourds, l'haltérophile Nicolo Cianco a établi un record des Jeux avec 986¼ livres. Il a mérité une médaille d'or.

Magella Tremblay impressionne vivement à l'entraînement

EDIMBOURG — Le cyclisme est, quoi que l'on puisse dire, devenu la passion ici à Edimbourg, où se déroulent les Jeux du Commonwealth. Où il fait aussi un froid épouvantable, où des dizaines de personnes souffrent d'une grippe affreuse, en plein mois de juillet. J'en suis hélas une de ses victimes, et heureusement les bonnes nouvelles viennent quand même de l'eau pour le Canada.

Cette eau de la piscine, où les Canadiens poursuivent une récolte sous-marine de ce précieux métal qu'est l'or. Hier encore une fois, le Canada a fait mal aux autres pays.

Trois médailles dans la même épreuve! Celle du 100-mètres-papillon, où les Canadiens sont venus s'adjuger les trois première places, sans jamais avoir été mis en difficulté. Mais cependant dans des temps relativement moyens. Les héros de cet exploit sans précédent: Byron Macdonald, Toomas Arusoo et Ron Jacks. Arusoo, seul Montréalais de ce trio unique dans les annales de l'histoire de la natation canadienne était heureux mais aussi déçu.

Il terminait second après avoir dominé sur les trois quarts du parcours. "Je voulais gagner. Heureusement, le Canada s'est imposé. C'est l'équipe qui en a profité. L'honneur est sauf, mais j'airais tellement aimé remporter une médaille d'or."

Les trois médailles revenaient cependant au Canada, soit une médaille d'or, une médaille d'argent et une médaille de bronze.

Mais si le Montréalais Paride Baltassarre est venu s'incliner de justesse, hier en huitième-de-finale, lors du tournoi de boxe, il n'en reste pas moins que le cyclisme, avec Gino Cadorin et surtout Magelle Tremblay, risque de causer de très agréables surprises, mieux, des sensations que l'on appelle aussi exploits.

"Nos gars sont prêts, et moi j'ai confiance", a reconnu Guy Morin, qui ne savait, en arrivant, cet incroyable concours de circonstances: "J'ai appris que j'étais juge suprême en me faisant enguirlander", avoue-t-il en souriant. Le président des Jeux M. Campbell lui parlait à la troisième personne et en... français, depuis hier soir.

Mais c'est Tremblay qui l'impressionne.

"Il est formidable, ce petit gars", dit le président. Magella n'a même pas sprinté, au moment où il aurait pu gagner la course avec trois longueurs en avance s'est exclamé Guy Morin. 60 coureurs au départ, et pourtant Tremblay est devenu la grande vedette sur route et le grand favori, aussi incroyable que cela puisse paraître pour ces Jeux du Commonwealth. Même les anglais le redoutent. Ils en ont peur et on lui a proposé de faire partie de l'équipe du Commonwealth, qui disputera le Tour d'Ecosse, à partir du 27.

C'était donc à cet effet que Tremblay a déclaré hier soir

"Moi j'aime bien le Canada, mais c'est un honneur, je pense, de pouvoir particioer au Tour d'Ecosse, puisque les plus grandes équipes au monde vont y être et que, en compagnie de Paul Morris et de Max Grant, je vais pouvoir participer à un Tour sensationnel. Et ce qui m'intéresse ce serait de pouvoir amener à la Malbaie et à tous mes amis une médaille d'or. Elle se gagnera ici, à Edimbourg.

"Mais, devait terminer le jeune cycliste de la Malbaie, il pleut, il vente à Edimbourg et c'est dommage pour ceux qui aiment le sport et rêvent de soleil. Lui, Magella Tremblay, rêve surtout d'or. Et c'est ce qui est aussi très important, ici à Edimbourg où il pleut continuellement.

téléphoto AP

L'Indien Bhouslas atteint le Montréalais Baldassarre

TERRE DES HOMMES DEMAIN

Lac des régates: Pêche toute la journée;

Enfants: Les aventures de Popette et Totoche, par la Troupe de l'Arabesque, à 14 h et 16 h;

Beffroi de la musique: Chimarosa: concerto pour hautbois et cordes, de 11 h à 14 h et de 16 h à 17 h; Beethoven, 15 h; Teleman: sérénade pour instruments à vent, de 18 h à 21 h;

France: Long métrage, "Les perles de la couronne", à 11 h 30, 14 h, 16 h 30 et 19 h;

Musique du monde: Récitals: orgue classique, 12 h; chant, 13 h; piano, 14 h; orgue populaire, 16 h; orgue classique, 17 h; chant, 19 h; piano, 20 h; démonstration des méthodes d'enseignement Yamaha, 18 h; films documentaires, 20 h 30;

Femme: Démonstrations de soins esthétiques et maquillage, 13 h 30; Forum animé par Mme Françoise Gaudet-Smet, 15 h 30;

Kiosque international: Production de Radio-Canada "Oui ou Non", 14 h et 15 h; "Les Trois As", 20 h 30;

Kiosque du Canada: Folklore bulgare, 14 h 30; "Keilish Girls Pipe Band", fanfare, 16 h 30 et 18 h 30;

Théâtre du Canada: "Never Too Late", comédie par le Théâtre international de Montréal, 15 h et 19 h;

Lac des dauphins: Revue de ski nautique, 15 h, 17 h et 19 h; féerie des eaux, 21 h 30, 22 h 30 et 23 h 30;

Kiosque A: Folklore bulgare, 16 h 30 et 18 h 30;

La Balade: L'ensemble "Dixieland" de Terre des Hommes, 17 h à 20 h;

Place Continentale: Semaine de l'Inde, folklore 18 h 30 et 20 h 30;

Inde: Démonstrations du Centre de Yoga de Val-Morin, 19 h;

Chrétien: Programme audio-visuel et chansons sur le thème de "La Faim", 19 h à 21 h;

Le Village: Ensemble d'animation de Phil Gagné à partir de 20 h;

Jardin des Etoiles: Mick Michel du Casino de Paris, 20 h 30 et 22 h 30.

Place des Nations: Discothèque de 20 h 30 à 24 h.

Le Vatican affirme que ses "richesses productives" ne dépassent pas $128 millions

CITE DU VATICAN (PA) — Le Vatican a précisé dernièrement que ses richesses productives, incluant la banque de dépôts et les investissements, mais excluant les revenus des ordres religieux, sont de beaucoup inférieurs à $128,000,000.

Les autorités vaticanes ont de plus précisé que les chiffres de $11,200,000,000 et de $12,800,000,000 n'étaient que "pures fantaisies", même si l'on y ajoutait le capital des institutions catholiques romaines.

Cet aperçu sans précédent des finances du Vatican a été publié dans un article anonyme de l'édition quotidienne de l'Osservatore Romano. L'article dit, entre autres choses, que les intérêts du Vatican sont inférieurs à un pour cent pour chacune des trois corporations italiennes: "Italgas"; la "Montedison Chemical" et la Snia Viscosa Chemical and Fibres Co.". L'article précise plus loin que le Vatican n'a pas la majorité des actions dans quelque compagnie que ce soit à l'intérieur et à l'extérieur de l'Italie.

Cet article de l'Osservatore Romano répond à une série de publications récentes: livres et articles, au sujet "des richesses du Vatican". Le livre le plus visé est celui de l'auteur américain, Nino Lo Bello: "The Vatican Empire".

L'article de l'Osservatore Romano rectifie en disant: "que les chiffres avancés dans ce livre ainsi que les termes employés sont de la plus haute fantaisie. En réalité, le capital productif du Saint-Siège, incluant dépôts et investissements, en Italie et à l'extérieur, est loin même d'atteindre le centième de la somme de $12,800,000,000."

"Il y a du bon dans chaque voleur", dit l'assassin en tirant

CORAL GABLES, Fla. (UPI) — "Il y a du bon dans chaque voleur", dit-il avant de décharger son arme sur ses trois otages, tuant deux femmes et blessant gravement un homme, samedi soir, un peu au sud de Coral Gables.

L'unique survivant, M. Bruce E. Reitz, 39 ans, gérant de nuit d'un établissement bancaire, a réussi, hier, à se traîner jusqu'à une route assez achalandée d'où il a réussi à prévenir la police.

Le trio avait été enlevé au cours d'un vol à main armée dans la jolie banlieue de Miami. M. Reitz, blessé de deux balles à la tête, est dans un état critique à l'hôpital.

Le meurtrier a été décrit comme un homme portant des lunettes, un latin, mesurant 5 pieds et 11 pouces, pesant environ 200 livres et étant âgé d'environ 40 ans.

La police le recherche notamment pour le meurtre de deux femmes, Blanche Dolores Wheeler Palachino, 42 ans, et Judy Mary Messick Lamb, 40 ans.

Adolescente kidnappée trouvée morte dans un champ

LANSING, Michigan (UPI, PA) — Deux garçons qui longeaient une route rurale située près de Lansing, dans le Michigan, ont fait la macabre découverte, hier, du corps de Laurie Murninghan, une jeune fille de 16 ans qui avait été kidnappée il y a une douzaine de jours.

Le corps de l'adolescente, la fille d'un ancien maire de l'endroit, reposait sur le sol, à une quinzaine de pieds de la route et tout près d'un lac.

Elle avait été enlevée durant un vol à main armée commis dans une petite boutique de Lansing, où elle travaillait durant ses vacances d'été. Elle faisait l'objet d'intenses recherches, depuis ce temps, et divers organismes et autres donnateurs avaient souscrit à une récompense de $16,500 à qui la retrouverait vivante.

carnet scolaire

La CECM achète une église:

La CECM a convenu, la semaine dernière, d'acquérir au prix de $500,000, le terrain, l'église et le presbytère de la paroisse Saint-Georges situés au 125 ouest, rue Bernard, et au 5871, rue Waverly. L'achat de ce terrain de 48,541 pieds carrés, voisin de l'école actuelle, permettra de construire une nouvelle école élémentaire de 660 élèves.

Notes des examens officiels: le 21 juillet

Tous les élèves de langue française de la CECM qui se sont présentés en juin aux examens officiels du ministère de l'Education pourront obtenir le relevé de leurs notes en se présentant à leur école de juin dernier du 21 juillet au 19 août, du lundi au vendredi, de 9h. à 11h.30 et de 13h.30 à 16h. Après le 19 août, les résultats seront mis à la poste. Les élèves devant se présenter aux examens de reprise du mois d'août sont tenus de s'inscrire le ou avant le 29 juillet.

Cours de musique au CEGEP Lionel-Groulx:

En septembre, le CEGEP Lionel-Groulx de Sainte-Thérèse offrira un cours de musique d'ensemble. Ce cours s'adresse aux professeurs des classes élémentaires et à tous les gens qui désirent pratiquer la flûte douce. Ce cours sera crédité pour un brevet A ou un diplôme de CEGEP. On dit qu'il n'est pas nécessaire de connaître la musique pour suivre ce cours.

A Laval, nouveaux programmes à l'intention des enseignants:

Dès septembre, l'Université Laval offrira de nouveaux programmes pour la formation des enseignants de différents niveaux. Pour la formation des enseignants de l'élémentaire, l'Université dispensera un baccalauréat avec majeur en pédagogie comportant 90 crédits et un certificat d'enseignement élémentaire de 30 crédits faisant suite à un baccalauréat général. Il en sera de même pour l'enseignants du secondaire.

Nouvelle école élémentaire pour la Petite Bourgogne:

Une école pouvant accueillir 815 enfants — dont 115 au niveau de la maternelle — sera construite dans le quadrilatère formé par les rues Albert, au nord, Notre-Dame, au sud, et des Seigneurs, à l'ouest; dans le quartier de la Petite Bourgogne. Le bâtiment sera érigé en bordure d'une zone d'espaces verts, selon la formule parc-école. Le choix de l'emplacement tient compte de la disparition, d'ici cinq ans, des voies du CN, ce qui facilitera l'accès à l'école pour les enfants demeurant au nord de la voie ferrée.

Nomination d'un vice-doyen à Laval:

M. Armand Maranda a été nommé vice-doyen de la Faculté des sciences de l'éducation jusqu'à l'expiration du mandat de l'actuel doyen. M. Maranda est président du Comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation. Il est également l'auteur d'une dizaine de publications de caractère scientifique.

Au Brésil

L'"Escadron de la Mort" frappe de nouveau

SAO PAULO (AFP) — Le bain de sang commencé samedi matin par "l'Escadron de la Mort" pour venger le meurtre d'un policier s'est poursuivi dimanche à Sao Paulo, où deux personnes ont été tuées, et s'est étendu à Rio de Janeiro, où une autre personne a été étranglée hier matin.

Ces trois nouvelles exécutions portent déjà à neuf le nombre des "marginaux", expression qui désigne les repris de justice, assassinés pendant le week-end par "l'Escadron de la Mort".

Toutefois, le porte-parole des policiers "justiciers" à Sao Paulo, Lirio Branco, a annoncé par téléphone aux journaux que "vingt bandits seront exécutés pour chaque policier abattu". Le porte-parole a toujours formulé ainsi les annonces macabres:

"Ici Lirio Branco. Vous pouvez commencez à prier pour l'âme de (suit le nom de la victime). Il sera passé par les armes avec dix neuf autres camarades". Peu après, il téléphone de nouveau pour indiquer l'endroit où se trouvent les corps.

Toutes les victimes portent des traces de menottes aux mains et certaines des marques de coups. La victime de Rio a été étranglée avec une corde de nylon suivant la "coutume" des membres de "l'Escadron de la Mort" opérant dans le secteur de la ville où a été retrouvé le corps. Celui-ci portait des traces de coups et de brûlures de cigarettes. Les cadavres des personnes assassinées à Sao Paulo ont été retrouvés criblés de quinze balles chacun. Les "Justiciers" ont la plupart du temps laissé des pancartes sur leurs victimes; sur l'une d'elles on pouvait lire:

"Et maintenant, je suis le roi en enfer".

OPTOMETRISTE
ROBERT HETU
410 est, Jean-Talon, 277-3409
(angle St-Denis)
* Station métro Jean-Talon

Deux femmes meurent à la suite d'avortements

NEW YORK (AFP) — Le bureau médical de la ville de New York a fait savoir aujourd'hui que deux femmes sont mortes des suites d'un avortement thérapeutique, depuis que la nouvelle loi légalisant l'avortement dans l'Etat de New York est entrée en vigueur le 1er juillet dernier.

Le Dr Milton Helpern, du bureau médical, a déclaré que Carmen Rodriguez est décédée dimanche à l'hôpital Lincoln dans le quartier de Bronx "des suites d'un avortement", mais qu'une infection qu'elle avait déjà "aurait contribué" à provoquer les complications post-opératoire de la patiente.

Il n'a cependant pas révélé l'identité de l'autre victime, une femme de 42 ans, décédée le 12 juillet dans un autre hôpital de la ville. Le Dr Helpern a ajouté que cette patiente était morte des suites de l'opération et que le décès ne pouvait être entièrement attribuable à l'avortement provoqué.

La nouvelle législation new-yorkaise permet l'avortement sur demande avec le consentement du médecin traitant.

Prêtre montréalais assassiné à Calgary

CALGARY (PC) — L'abbé Joseph Hadjusik, âgé de 58 ans, un prêtre catholique, a été tué d'une décharge de fusil de chasse, hier soir, après qu'il eut été appelé à se rendre dans une maison du sud-ouest de Calgary.

L'abbé Hadjusik, auparavant de Montréal, exerçait son ministère à Calgary depuis un an et demi.

Un individu de 58 ans, Anton Szabo, de Calgary, est présentement détenu par la police en rapport avec cet attentat et il sera accusé de meurtre.

4 cagoulards volent $15,800

Quatre cagoulards armés de mitraillettes et de carabines ont raflé, vers 2 h 45, ce matin, les $15,800 qui constituaient les recettes d'un encan à commission, à South Stukely, comté de Shefford.

Avant de prendre la fuite en auto, les voleurs ont ouvert le feu à deux reprises dans le plafond de l'immeuble, mais personne n'a été atteint. La police a entrepris des recherches.

André Roy réintégré chez les scouts du Canada

Le Commissariat général des Scouts du Canada a revisé ses positions en ce qui concerne la branche des scouts-pionniers, dite "Dissidente", et a décidé de retenir à nouveau les services du commissaire André Roy qu'il avait remercié le 24 mai.

M. Roy occupera donc à nouveau ses fonctions de commissaire national pionnier et avec lui se retrouve toute l'équipe nationale formée du R. P. Paul Pirlot, o.m.i., d'Ottawa, de MM. Edouard Bond et Daniel Jutras, d'Ottawa, Lionel Brassard, de Chicoutimi, Jacques Brousseau, de Sherbrooke et Clément Séguin et Raymond Lévesque, de Montréal.

Un comité d'étude formé pour recommander de nouvelles structures administratives au scoutisme, a tenu sa première séance le 11 juillet; il doit présenter son rapport à l'assemblée générale qui aura lieu à l'automne.

Le scoutisme sort d'une impasse

Présentement tous les cadres du scoutisme attendent énormément du travail de ce comité qui veut avant tout situer le mouvement à l'heure des jeunes.

Avec le réengagement de M. Roy, le scoutisme vient de sortir d'une impasse dont le dénouement ne peut être que bénéfique aux jeunes qui font confiance à ce mouvement, fondé il y a plus de 50 ans, déjà.

District électoral de AHUNTSIC

Rapport sommaire des dépenses électorales de

M. EUCLIDE LALIBERTE

Candidat: UNION NATIONALE
aux élections générales du 29 avril 1970

1.	Dépenses personnelles du candidat	$ Nil
2.	Location de locaux	$ 655.00
3.	Services	$ 8,973.85
4.	Frais de voyage et louage de voiture	$ Nil
5.	Articles fournis	$ 2,652.13
6.	Publicité	$ 7,756.16
7.	Créances contestées	$ Nil
	TOTAL:	$20,037.14

Signé: ROGER HAMEL,
agent officiel.

Publié par le président d'élection dudit district électoral
Jean-Paul Drouin

District électoral de LAURIER

Rapport sommaire des dépenses électorales de

M. J. ALFRED LEVESQUE

Candidat: RALLIEMENT CREDITISTE
aux élections générales du 29 avril 1970

1.	Dépenses personnelles du candidat	$ Nil
2.	Location de locaux	$ Nil
3.	Services	$ Nil
4.	Frais de voyage et louage de voiture	$ Nil
5.	Articles fournis	$ Nil
6.	Publicité	$272.45
7.	Créances contestées	$ Nil
	TOTAL:	$272.45

Signé: ROBERT LAVALLEE,
agent officiel.

Publié par le président d'élection dudit district électoral
L. Meilleur, 8270 rue Lajeunesse

Démangeaison rectale vite soulagée

Remède spécial contre les hémorroïdes avec substance cicatrisante unique qui soulage et réduit les hémorroïdes

Un des malaises les plus courants est connu sous le nom de "hémorroïdes à démangeaison". Déjà embarrassant durant le jour, le malaise s'agrave avec la nuit.

Un laboratoire de recherche connu a découvert l'existence d'une substance cicatrisante, capable de soulager les douleurs et les démangeaisons, et même de provoquer une rétraction des hémorroïdes, tout en hâtant la cicatrisation et en aidant à prévenir l'infection.

Dans de nombreux cas d'hémorroïdes, on a constaté "une amélioration étonnante", maintenue durant plusieurs mois.

Ces succès sont dus à une substance cicatrisante, la Bio-Dyne.

Elle s'obtient en **onguent** ou en **suppositoires** sous le nom de **"Préparation H"**. Demandez la Préparation H en suppositoires, facile à transporter ou la Préparation H en onguent avec canule spéciale. En vente à tous les comptoirs pharmaceutiques.

Satisfaction ou remboursement.

Préparation H

DATE À SURVEILLER
Lundi 3 août
"LE 3 FAIT LE MOIS"
CKAC 73
Une station télémédia

POURQUOI
NE PAS LIRE
4.7 FOIS PLUS RAPIDEMENT?
...ET ASSIMILER
PLUS FACILEMENT
500,000 déjà le font
TOU
LES COURS DEBUTERONT
Le mercredi 22 juillet
et le samedi 25 juillet
MAINTE
titut de lecture dynamique evelyn wood
205 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
Dépêche
844-1941
Prospectus sur demande
Place Vil

Terre des Hommes
à meilleur prix grâce au VISA FAMILIAL
(Une nouveauté cette année)
70 pavillons entièrement rénovés... plus de 300 heures de spectacle par semaine, boutiques, kiosques, restaurants, La Ronde... le tour du monde en quelques heures ... tout pour vous renseigner et vous divertir. Le VISA FAMILIAL contenant 12 visas d'un jour, catégorie jeunesse (deux visas pour un adulte), vous permet d'épargner $3 puisqu'il ne coûte que $12 chez tous les dépositaires de visas de Terre des Hommes.

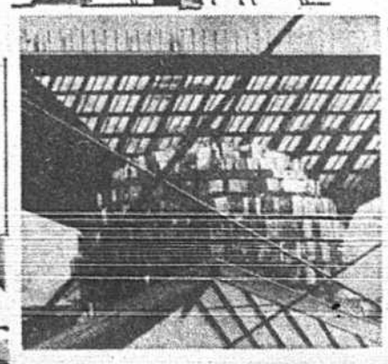

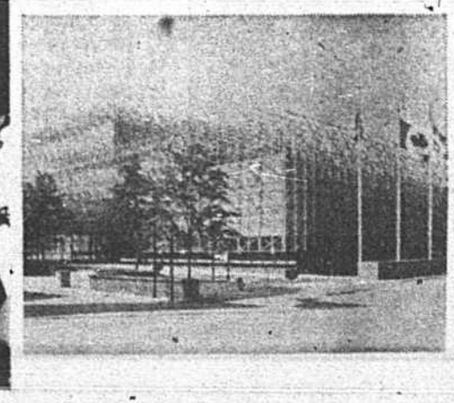

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'AMIANTE

Casier postal 29
5, rue Notre-Dame Sud
Thetford Mines

APPEL D'OFFRES

La Commission Scolaire Régionale de l'Amiante recevra jusqu'à 4:00 heures p.m., lundi le 10 août 1970, à son siège social, situé au 5 Rue Notre-Dame Sud, Thetford Mines, des offres sous enveloppes scellées pour les projets suivants:

70-71-300 Ameublement de bureaux
70-71-1200 Fibre de verre
70-71-1600 Audio-visuel
70-71-3200 Rembourrage

Les plans, devis et autres documents utiles pourront être obtenus au Bureau du Responsable de l'Equipement, Monsieur Yvan Métivier, les jours ouvrables du 18 juillet au 10 août 1970.

Garantie requise (chèque visé) avec la soumission équivalant à 5% du montant total de la soumission.

CLOTURE DES SOUMISSIONS: 4:00 heures p.m., lundi le 10 août 1970.

OMER ST-LAURENT
Secrétaire-trésorier

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Chaises et pupitres d'élèves

MUNICIPALITE SCOLAIRE de ST-BRUNO
1725, rue Montarville
St-Bruno-de-Montarville

La Municipalité Scolaire de St-Bruno demande des soumissions pour la fourniture de 300 chaises et pupitres d'élèves.

Les soumissionnaires pourront se procurer la copie de demande de soumission et les feuilles de soumission au bureau du secrétaire-trésorier de neuf heures à douze heures, et de treize heures trente (13:30) à dix-sept heures, ou par téléphone, 653-6114. Les soumissions seront reçues jusqu'à dix-sept heures mardi le 4 août 1970, au bureau du secrétaire-trésorier.

La Municipalité Scolaire de St-Bruno se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions lundi le 10 août à vingt heures à l'école de Montarville, 1725 rue Montarville, à St-Bruno.
Donné à St-Bruno, ce 17ième jour de juillet, 1970.

LOUIS P. FOURNIER,
Secrétaire-trésorier

TEINTURIER
demandé, avec expérience sur gabarit. S'adresser
FABRIC DYERS LTD.
637-5596

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE LaSALLE
AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par les soussignés, Docteur Lionel Boyer, Maire de la Cité de LaSalle, et Jacqueline Giguère, greffier de ladite Cité, qu'à une assemblée spéciale tenue le 21 avril 1970, suivant les dispositions de la charte de la Cité, en l'hôtel de ville, le Conseil de ladite Cité a passé et adopté un règlement portant le numéro 1240 et intitulé:

"REGLEMENT POURVOYANT A LA CONSTRUCTION DE CONDUITES D'AQUEDUC SUR LE BOULEVARD NEWMAN ET LA RUE ST-PATRICE ET A UN EMPRUNT DE $117,100.00 A CETTE FIN".

et que ledit règlement a été approuvé à l'unanimité par les personnes majeures et possédant la citoyenneté canadienne inscrites sur le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaires d'immeubles imposables, le 5 mai 1970 et en plus que ledit règlement a été approuvé par l'Honorable Ministre des Affaires Municipales en date du 29 juin 1970 et qu'il peut en être pris connaissance et communication au bureau du greffier de la Cité de LaSalle.

DONNE à LaSalle, ce 15ème jour de juillet 1970.

Dr Lionel Boyer,
Maire de la Cité de LaSalle
Jacqueline Giguère,
Greffier de la Cité de LaSalle

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE LaSALLE
AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES majeures et possédant la citoyenneté canadienne, qui sont inscrites comme propriétaires sur le rôle d'évaluation en vigueur à l'égard d'un immeuble compris dans le territoire visé par le règlement No. 1246.

AVIS PUBLIC est, par le présent donné par la soussignée, Jacqueline Giguère, greffier de la Cité de LaSalle, que conformément à une résolution du Conseil de la Cité de LaSalle, adoptée à son assemblée régulière tenue le 14 juillet 1970 une assemblée publique des susdites personnes est convoquée et sera tenue le 4 août 1970 à 7:00 heures du soir dans l'hôtel de ville de la Cité de LaSalle, situé au numéro 13 avenue Strathyre, LaSalle, et qu'à cette assemblée le règlement numéro 1246 du Conseil de la Cité, passé et adopté à son assemblée régulière du 14 juillet 1970 intitulé:

"REGLEMENT AMENDANT LE REGLEMENT NUMERO 1091 RE: ARTICLE 3".

sera soumis à l'approbation desdites personnes et que, si la votation est demandée conformément à la loi, un jour sera là et alors fixé pour la votation aux fins de constater l'approbation ou la désapprobation dudit règlement.

DONNE à LaSalle, ce 15ème jour de juillet 1970.

Jacqueline Giguère,
Greffier de la Cité de LaSalle.

Appel d'offres

Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation

Service de l'Hydraulique Agricole

Projet no 2950-9-701

Exécution de travaux de drainage dans la RIVIERE SAINT-PIERRE et branches, en les municipalités des paroisses de Sainte-Catherine d'Alexandrie-de-Laprairie et Saint-Constant, comté de Laprairie, et de la paroisse de St-Rémi et ville St-Rémi, comté Napierville.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans la zone de l'Ouest, soit les districts électoraux d'Iberville, Maskinongé, Berthier, Joliette, Montcalm, L'Assomption, Labelle, Terrebonne, Argenteuil, Deux-Montagnes, Ile Jésus, Papineau, Rouyn-Noranda, Gatineau, Pontiac, Hull, Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon, Vaudreuil-Soulanges, St-Jean, Napierville-Laprairie, Chambly, Abitibi-Est, Abitibi-Ouest et Témiscamingue.

Pour chacun de ces projets, les documents nécessaires sont obtenus du directeur du service de l'Hydraulique Agricole, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, Edifice "D", bureau 413, Hôtel du Gouvernement, tél. 643-2450.

Un versement de $10, sous forme de CHEQUE VISE ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans, devis et formules de soumission d'un projet.

Garantie: chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou cautionnement de soumission équivalant à 10 p. 100 du montant total de la soumission.

Clôture des soumissions: 2:30 de l'après-midi (h.a.e.), bureau D-617, Hôtel du Gouvernement, Québec.

LE JEUDI 6 AOUT 1970.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROMEO LALANDE
Sous-ministre

MINISTERE DES FINANCES

Appel d'offres — Assurance No 91-70

RISQUE: Blessures corporelles
LIMITE: $250,000.
ORGANISME: Ministère de l'Education

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurance ayant leur bureau d'affaires dans la province de Québec et détenant un permis en vigueur pour assurances générales.

Un versement de $5.00 (chèque visé ou mandat-poste), à l'ordre du ministre des Finances est requis pour obtenir les documents de soumission. Ce montant n'est pas remboursable.

Garantie requise (chèque visé) avec la soumission: $100

Clôture des soumissions: 15 h. (h.a.e.), mercredi, 12 août 1970.
Les documents nécessaires pour cette soumission pourront être obtenus du bureau du Contrôleur des assurances, ministère des Finances, bureau 15-C, Hôtel du Gouvernement, Québec. Les documents seront disponibles à compter du 22 juillet 1970.

Le Contrôleur des assurances,
CHARLES FAURE

APPELS D'OFFRES

SERVICE GENERAL DES ACHATS

Pour obtenir la documentation nécessaire à la présentation de soumissions pour les projets ci-après décrits, écrivez ou téléphonez au

Gouvernement du Québec,
Ministère Industrie et Commerce,
Service Général des Achats,
Bureau des appels d'offres,
Québec

Tél.: 643-5438

IMPORTANT: Identifiez toujours le projet qui vous intéresse par son numéro de code et sa description, que ce soit par écrit ou au téléphone.

Projets	Descriptions	Livraisons
5584	Impressions: 15 numéros - 30,000 ex. 32 pages, 4 couleurs	Québec
	Clôture des soumissions: 31 juillet 1970	11.00 A.M.
5583	Essuie-mains en papier, Papier de toilette, Gobelets en papier	Différentes localités
	Clôture des soumissions: 14 août 1970	4.00 P.M.

Le directeur des achats,
Paul Brissette

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

naissances·décès·remerciements·in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h. et 22 h

ACHIM (Bernard) — A Montréal, le 19 juillet 1970, à l'âge de 52 ans, est décédé Bernard Achim, époux de Marie-Paule Caron (Paulette), père de Laurent, Micheline et Raymond, demeurant rue French. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Giguère et Tomasso Inc., 8989, rue Hochelaga, à 10 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de St-Lambert. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AZIZ (Lillian) — A Montréal, le 20 juillet 1970 à l'âge de 48 ans, est décédée Mlle Lillian Aziz, soeur de Mary et Philip, demeurant à 716, place Fleury. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 745 est, rue Crémazie pour se rendre à l'église Orthodoxe Syrienne St-Nicolas où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARRE (Lucienne) — A Brossard, le 20 juillet 1970 à l'âge de 60 ans est décédée Mme veuve Aimé Barré née Lucienne Giroux, demeurant au no 3424 Bréard à Brossard, elle laisse un fils Fernand. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons L. Thériault Inc. 513, rue de l'Eglise à 8 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 9h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHAMP (Pulchéria) — A Longueuil, le 20 juillet 1970, à l'âge de 80 ans, est décédée Pulchéria Ouimet, épouse de feu Jules Beauchamp, demeurant à l'hôpital St-François, mère de Jean-Paul, époux de Pierrette Martineau et Adélard. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Ed. Darche et Fils Inc., 86 ouest, rue St-Charles, Longueuil, à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Louise-de-Marillac, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELLEMARRE (Martial) — A Berthierville, le 20 juillet 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé Martial Bellemarre, époux d'Alica Gendron, demeurant au 85 rue Iberville, à Berthier. Outre son épouse, il laisse dans le deuil 1 fils, une belle-fille, M. et Mme Jacques Bellemarre, de Berthierville, deux frères et 2 belles-soeurs, M. et Mme Edgar Bellemarre, de Louiseville, M. et Mme Camille Bellemarre, de Berthierville, une soeur et un beau-frère, M. et Mme Léonard Vallières, de Boucherville, 3 petits-enfants, Yves, Line et Sylvie, plusieurs parents et amis. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Bernard Lanoix, 53, rue de Bienville pour se rendre à l'église paroissiale Ste-Geneviève de Berthier, où le service sera célébré à 3 h. Inhumation au cimetière de Berthierville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction funéraire: Valère Parenteau, de Berthierville.

BERTRAND-REYNAULD (Henriette) — Accidentellement à St-Gérard-Magella (Vaucluse), le 18 juillet 1970 à l'âge de 55 ans est décédée Mme Sarto Bertrand, née Henriette Reynauld demeurant au 2921 Rang-Nord, St-Gérard-Magella. Les funérailles auront lieu mardi après-midi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Edgar Guilbault 371 Boul. Ange-Gardien, L'Assomption à 2h30 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Gérard-Magella où le service sera célébré à 3h et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BIBEAU (Romulus) — A Montréal, le 20 juillet 1970, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Romulus Bibeau, fils de feu Edouard Bibeau et de feu Eugénie Sylvestre. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., 6520, rue St-Denis, à 8h45 pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Maskinongé, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BIENVENU (Eglantine) — A St-Bruno, le 20 juillet 1970, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Edouard Bienvenu, née Eglantine Bouchard, demeurant 1365, Oakwood Road, St-Bruno. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons E. Tétrault & Fils Ltée 1559, rue Montarville St-Bruno à 3 h 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Bruno, où le service sera célébré à 4 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BINEAU (Gérard) — Subitement à Ste-Thérèse, le 20 juillet 1970, à l'âge de 53 ans, est décédé M. l'abbé lieutenant-colonel Gérard Bineau, aumônier militaire depuis 1948, fils de feu Rodolphe Bineau et de feu Antonia Cordeau; frère de Gratien de Sherbrooke, Jeanne (Mme R. Fierens), Thérèse (Mme A. Pelland). Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.A. Guilbault Inc. 5359 boul. St-Michel, Rosemont à 1 h. 45 pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOIVIN (Yvonne) — A Montréal le 18 juillet 1970, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Lucien Boivin, née Yvonne Ménard; autrefois de St-Hyacinthe. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons Ubald Lalime Inc., 900, av. Bourdages, St-Hyacinthe, pour se rendre à la cathédrale, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière du même endroit.

BOURASSA (Antoinette) — A Montréal, le 20 juillet 1970, à l'âge de 87 ans, est décédée Antoinette Gendron, épouse de feu Napoléon Bourassa, elle laisse dans le deuil 1 frère: Emile Gendron, 1 soeur: Mme veuve Irène Chaurét et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée. 2548 est, rue Beaubien, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARON (Bernadette) — A Chateauguay, le 19 juillet 1970 à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Willibrod Caron, née Bernadette Bourdon. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire J.R. Reid et Fils Inc., 35, boul. Normand, Chateauguay, à 1h. 45 pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de Chateauguay Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Salons fermés de 5 à 7.

CHARTIER (Charles) — A Montréal, le 20 juillet 1970 à l'âge de 84 ans, est décédé M. Charles Chartier, époux de Emilie Lachance. Il laisse dans le deuil 3 garçons et 7 filles ainsi que plusieurs petits enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.A. Guilbault Inc., 5359, boul. St-Michel, Rosemont, à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Le ministère des Affaires Indiennes et Esquimaudes, Village Huron, Qué., recevra des **SOUMISSIONS CACHETEES**, adressées au surintendant, Direction des Affaires Indiennes et esquimaudes, Village Huron, Qué., jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'est) le 31 juillet 1970, pour exécution par contrat de: rénovation de la cour de l'école et construction d'un terrain de stationnement à l'école indienne du Village Huron, Qu.

Pour l'obtention des plans et devis faire parvenir une demande écrite à: Affaires Indiennes et Esquimaudes a-s de Monsieur E.-L. Levert, surintendant, Agence indienne Odanak-Lorette Village Huron, Qué.

S'il vous plait citer le dossier No 374-2120-003.

CHATIGNY (Alcide) — Subitement, à Beauharnois, le 20 juillet 1970, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Alcide Chatigny, époux de Dolorès St-Louis, demeurant rue St-Georges, à Beauharnois. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roch Montpetit Inc. 200, rue Champlain à Valleyfield pour se rendre à l'église St-Augustin de Valleyfield où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière du même endroit.

COMTOIS (Ginette) — A Montréal, le 18 juillet 1970 à l'âge de 16 ans est décédée Mlle Ginette Comtois, fille de Paul-Emile Comtois et de Blanche Gaudreau, demeurant à 5703 Roi-René. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Langlois 8620, rue Hochelaga à 8h45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-d'Anjou où le service sera célébré à 9h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Adélard) — A Montréal, le 19 juillet 1970, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Adélard Corbeil, époux de feu Alice Lockhead du 3483 Aylwin. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher, 4240, rue Adam à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Emile, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORMIER (Julie) — A Montréal, le 18 juillet 1970, à l'âge de 70 ans, est décédée Julie Massé, épouse de Cyrise Cormier, mère de Mme Jean-Paul Lafond (Gertrude) Mme Fernand Lalumière (Cucille), Mme Bernard Beauchamp (Marie-Claire), Roger et son épouse May Weber et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Giguère et Tomasso Inc., 8989, rue Hochelaga, à 2 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 3 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEPAIRON (Albert) — A Ste-Julienne-de-Montcalm, le 19 juillet 1970, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Albert Depairon, époux de Julia Huot. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Lionel Ricard, 35, rue Cartier, à Ste-Julienne. pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction: Maison Jean Labrèche de Rawdon.

DESCHAMPS (Armandine) — A Montréal, le 19 juillet 1970 à l'âge de 93 ans est décédée Mme veuve Victor Deschamps née Armandine Cléroux, demeurant à 1822 Le Caron. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 4505, rue Notre-Dame ouest à 9h30 pour se rendre à l'église Saint-Paul où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Alcide) — A St-Charles-de-Mandeville, le 20 juillet 1970, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Alcide Desjardins, ex-maire de St-Charles-de-Mandeville, et ex-gérant de la Banque Canadienne Nationale; époux de Accée Bergeron. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Yves Poitras, 65, rue Beausoleil, St-Gabriel, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Charles-de-Mandeville, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière du même endroit.

DUFORT (Bernard) — A Montréal, le 19 juillet 1970 à l'âge de 73 ans est décédé M. Bernard Dufort, époux de Carmélia Beaupré, père de Jean-Jacques, Jean-Louis, Pierre, Mme Joseph Carmel (Fabiola), Mme Al Olshesky (Jacqueline), Mme Claude Bergeron (Denise), Mme Robert Graveline (Monique), Mme Alain Leclerc (Cécile); demeurant au 12200 Saint-Evariste. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 2095 boul. Salaberry à 9h45 pour se rendre à l'église Sainte-Odile où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFOUR (Philias) — A Montréal, le 19 juillet 1970 à l'âge de 80 ans, est décédé M. Philias Phadée Dufour, époux en 1ères noces de Rose Tremblay et en 2ièmes noces de Marie-Claire de Lamirande; demeurant 8575 rue Des Belges, autrefois de la Malbaie. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 745 est, rue Crémazie à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FARLEY (Louis-Charles) — A Outremont, le 20 juillet 1970, à l'âge de 80 ans, est décédé Louis-Charles Farley, époux de Marie-Reine Denis, demeurant 283 ave Querbes, père, de Charles-Henri, Marcel Reynald, Claude, Mme Jean Ritchotte (Fernande), Mme Paul-A. Dupras (Rose-Aimée), Mme Paul Lacroix (Muguette), Mme André Gagnon (Micheline) et Mme Pierre Léonard (Denise). Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée 1111 ouest, avenue Laurier pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAUTEUX (André) — A St-Léonard, le 20 juillet 1970, à l'âge de 29 ans, est décédé M. André Fauteux, fils de feu Célestin Fauteux et de Antonia Chénier, demeurant 7105 Canes, il laisse dans le deuil ses frères Réal, Jean, René, ses soeurs Mme Guy Mainville (Réjeanne), Mme Roland Perreault (Pierrette), Mme Ed. Gizio Bell-Duca (Yolande), Mme David Goodfellow (Thérèse), Mme Fred Klass (Carmen), et sa belle-soeur, Mme René Fauteux (Madeleine Lalonde). Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 4036, rue Bélair pour se rendre à l'église St-Gilbert où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

Bernard Dufort

A l'âge de 73 ans et 10 mois, ex-surintendant au Bien-Etre Social Cité de Montréal décédé le 19 juillet 1970, laisse dans le deuil son épouse née Camelia Beaupré, ses enfants Fabiola (Mme Joseph Carmel) Jacqueline (Mme A. J. Olsheski de Menlo Park California) Jean, Denise (Mme Claude Bergeron) Monique (Mme R. Graveline) New Britain Conn., Jean-Louis, Pierre, Cécile (Mme A. Leclarc) et ses soeurs de la Congrégation Notre-Dame, Soeur Bernard Dufort, Soeur Germaine Dufort, Soeur Marguerite Dufort ses brus Mme Jean Dufort (Gemma Poulin) Mme Jean-Louis Dufort (Marguerite Cyr) Mme Pierre Dufort (Lise Lefebvre), ses gendres: M. Joseph Carmel, M.A.L. Olsheski, M. Robert Graveline, M. A. Leclerc, ainsi que 24 petits-enfants, ses cousines Mlle Gertrude Major et Amanda Lemoyne. Les funérailles auront lieu mercredi 22 juillet à 10 hres a.m. en l'église St-Odile de Bordeaux. Le convoi funèbre partira de la résidence Funéraire Urgel Bourgie, 2095 De Salaberry.

FOURNIER, (Omer) — A Montréal, le 19 juillet 1970, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Omer Fournier, époux de Rose Lalumière; demeurant à 5741 Des Marmiers, Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée. 4419 est, rue Beaubien pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FUOCO (Edith) — A Montréal le 19 juillet 1970, à l'âge de 76 ans, est décédée Edith Chilvers, épouse de feu Antonio Fuoco, mère de Joseph Fuoco, tailleur, James Fuoco, marchand, Matte Fuoco, marchand, Frank Fuoco, marchand. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Paul et Fortin. 835 est, ave Laurier, pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GADOURY (Armand Gustave) — A Montréal, le 18 juillet 1970, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Armand Gustave Gadoury, pensionné de la ville de Montréal, Epoux en premières noces de Fabienne Girard, et en deuxièmes noces de Gabrielle Bissonnette. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Magnus Poirier, 10,526, rue St-Laurent. à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Berthe) — A Beloeil, le 20 juillet 1970 à l'âge de 49 ans est décédée Mme Louis Philippe Gagné née Berthe Ouellette, autrefois de Ville LaSalle, demeurant à 547 Calixa Lavallée à Beloeil, mère de François et Pierrette (Mme Emile Bisaillon). Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Maurice Demers 231, boul. Laurier à Beloeil à 9 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Maria-Goretti où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Marcel) — A Montréal, le 18 juillet 1970, à l'âge de 50 ans, est décédé Marcel Gagnon, époux de Jeanne Barrette, il laisse son frère François, ses soeurs Murielle (Mme Jacques Beauchamp), Fortunate (Mme Lucien Richard) et Georgette (Mme Jean-Charles Roy). Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Savaria Ltée. 340 est, rue Jarry à 8 h 30 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARIEPY (Adrien H.) — A Montréal, le 21 juillet 1970, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Adrien-H. Gariépy, veuf de Thérèse Dandurand. Il laisse ses enfants: Yves, Gilles, Pierre, Guy, Lise et Hubert, ainsi qu'un frère: Maurice. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée, 5650, Chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Léo) — A Montréal, le 20 juillet 1970 à l'âge de 60 ans est décédé M. Léo Gauthier époux de Germaine Paquette, demeurant à 2359 Jacques-Hertel. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 6259, boul. Monk à 9 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Soeur Juliette) — A Montréal, le 19 juillet 1970 à l'âge de 65 ans est décédée Soeur Juliette Gauthier de la Congrégation des soeurs Grises elle laisse une soeur Mme Patrick Murphy de Beauharnois. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la Maison-mère 1190, rue Guy pour se rendre à la Chapelle où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de Châteauguay lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction J.-S. Vallée Ltée.

GERMAIN (Claire) — Accidentellement, à Montréal, le 18 juillet 1970, à l'âge de 30 ans, est décédée Mlle Claire Germain, fille de feu Ernest Germain, et de Véronique Coulombe. Lui survivent 2 frères, Léon et Claude, 2 soeurs, Thérèse (Mme Laurent Picard), Hélène (Mme John DeCorwin). Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée 5650, Chemin Côte-des-Neiges à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Dons aux Petites Soeurs de L'Assomption seraient appréciés (10,731, rue Hamel).

GRATTON (Hector-Thomas) — A Montréal, le 16 juillet 1970, à l'âge de 69 ans, est décédé Hector-Thomas Gratton, musicien, époux de Anne-Marie Bourgeau. Des funérailles privées ont eu lieu.

GUENETTE (Idola) — A Pointe-aux-Trembles le 19 juillet 1970, à l'âge de 72 ans 2 mois, est décédée Mme veuve Frédéric Alfred Guénette, née Idola Guénette, demeurant à 916, 13e Avenue, Pointe-aux-Trembles. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc. 11813, Notre-Dame est à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Sauveur-des-Monts, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Paul) — A St-Jean le 19 juillet 1970 à l'âge de 75 ans, est décédé M. Paul Hébert, époux de Gertrude Normandin, autrefois du Service des Douanes. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Le Sieur, et Frère Ltée 114, rue St-Jacques, à 1 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de St-Jean, lieu de la sépulture.

JONES (James) A l'hôpital Grace Dart, le 19 juillet 1970, à l'âge de 46 ans, est décédé James Augustus Jones, époux de Rose-Clara Vandal, père bien-aimé de Suzanne et Raymond. La dépouille mortelle est exposée à la chapelle funéraire Rosedale, 4911 chemin Côte-des-Neiges. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant à 10 heures a.m. à l'église St-Kevin. Au lieu de fleurs, dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

REMERCIEMENTS

Paul Labrecque

Mme Amédée Labrecque et ses enfants, frères et soeurs remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de M. Paul Labrecque survenu le 12 juin 1970, soit par offrande de messes, de fleurs, de sympathie, visite, ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

KELSO (Edouard) — A Montréal, le 19 juillet 1970, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Edouard Kelso, époux de Germaine Perron; demeurant 7123, rue Chabot. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée & Société Coopérative de Frais Funéraires, 2251 est, rue Jean-Talon. à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Barthélémi, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHAPELLE (Léonise) — A St-Jérôme, le 20 juillet 1970 à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Arthur Lachapelle, née Léonise Latour, épouse en 1ères noces de feu Narcisse Lachapelle, en 2es noces de feu Isaïe Raymond, et en 3es noces de Arthur Lachapelle; demeurant rue Latour, St-Jérôme. Elle laisse 2 fils; Georges de Montréal, employé comme police à l'Expo, Emile de St-Jérôme, concierge à l'Institut Ambar; 2 filles; Fernande (Mme Réal St-Pierre) de ville Laval, contremaître à l'Hôpital Notre-Dame, et Adrienne (Mme Jean-Paul Desjardins) de St-Jérôme, concierge pour la cité de St-Jérôme. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Desrosiers & Therrien Inc. 470, rue Labelle, St-Jérôme, pour se rendre à la Cathédrale, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière du même endroit.

LAFLAMME (Marie-Ange) — A Lévis, le 20 juillet 1970 à l'âge de 62 ans, est décédée dame Marie-Ange Blais, épouse du chevalier Georges Laflamme, imprimeur, demeurant 11, rue Frazer, à Lévis, mère de Luce, Louis, Gertrude (Mme Paul-A. Rochette), Robert, docteur Denis, notaire Georges, Gilles et Céline. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Gilbert et Turgeon Ltée, 58 avenue Bégin, Lévis, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Mont-Marie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAJOIE (Clément) — A St-Bruno, le 18 juillet 1970 à l'âge de 56 ans est décédé M. Clément Lajoie époux bien-aimé de Aurélie Chapadas, et père de Jean, de Jean-Guy, François et Carole, demeurant à St-Bruno. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc. 4504, rue Ste-Catherine est à 10 h 30 pour se rendre à l'église St-Bruno-de-Montarville où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Landreville (Arsène) — A Montréal, le 19 juillet 1970, à l'âge de 74 ans, est décédé Arsène Landreville, époux de feu Angélina Desjardins, demeurant autrefois 2243 Coupal. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.H. Benoit, 2102, rue Fullum, à 8h. 45 pour se rendre à l'église St-Camille, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Marie-Louise) — A Montréal le 18 juillet 1970 à l'âge de 77 ans est décédée Mme veuve Adélard Lefebvre née Marie-Louise St-Denis, demeurant à la résidence Angelica. Elle laisse dans le deuil une fille Mme Roland Berthelet, (Lucille) et deux fils: Laurent (son épouse Simone Bureau) et Hervé (son épouse Annette Bonami). Les funérailles auront lieu, mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc. 2645 est, rue Henri-Bourassa à 9h40 pour se rendre à l'église St-Damase (Boul. Métropolitain et 20e avenue) où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARRE (Victor) — A Montréal, le 20 juillet 1970, à l'âge de 85 ans, 9 mois, est décédé M. Victor Lamarre, époux de Antoinette Robert. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Bazinet Inc. 1922 Boul. Rosemont, à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à [illegible] 30 et de là au cimetière de Chambly, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMAY (Germaine) — A Montréal, le 20 juillet 1970, à l'âge de 68 ans, est décédée Germaine Bérard, épouse de Roger Lemay, mère de Fernand-Raynald Brouillette. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée, 2548 est, rue Beaubien, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Mathias, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LESCOM (Jeannette) — A Montréal, le 20 juillet 1970 à l'âge de 60 ans est décédée Mme veuve Jeannette Mongeau-Lescom épouse de feu J.-A.-R. Lescom, elle laisse dans le deuil sa soeur et son beau-frère M. et Mme Edgar Graveline, ainsi qu'une demi-soeur Mme Corine Gilbert de Lynn Mass. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc. 3254, rue Bellechasse angle boul. St-Michel à 10h45 pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière St-Hyacinthe de la Cathédrale lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOISELLE (Joseph-Honoré) — A Montréal, le 20 juillet 1970, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Joseph-Honoré Loiselle, époux bien-aimé d'Aurore Paré, pensionnaire de la Jorns-Manville Canadian Ltd, demeurant 6842 rue de Lanaudière. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse, angle boul. St-Michel, pour se rendre à l'église St-Philippe (1420 est Bélanger), où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Césaire où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LONGPRE (Joseph) — A St-Paul-l'Ermite, le 19 juillet 1970 à l'âge de 85 ans est décédé M. Joseph Longpré, époux de feu Paméla Jobin demeurant au 665 rang de la Presqu'île à St-Paul-l'Ermite. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Edgar Guilbeault 371 Boul. Ange-Gardien, L'Assomption à 9h.30 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Paul-l'Ermite où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LONGTIN (Guy) — Accidentellement à St-Luc, le 19 juillet 1970, à l'âge de 26 ans, est décédé M. Guy Longtin, époux de Nicole Bergeron. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Enrg. 130, rue Henri-Bourassa est. à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Benoit, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LORTIE (Henri) — A Hawkesbury, le 20 juillet 1970, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Henri Lortie, époux de Corinne Dragon; demeurant la rue Principale ouest. Il laisse dans le deuil, outre son épouse; 1 fils; Robert de Hawkesbury, 2 frères; Armand de Cornwall, et Hector de Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Noël Ltée 416, rue McGill, à Hawkesbury pour se rendre à l'église St-Dominique de Hawkesbury, où le service sera célébré à 3 h et de là au cimetière du même endroit.

DEPUIS PLUS DE 23 ANS
Morin Inc.
VOTRE FLEURISTE DE CONFIANCE
504 e. Beaubien 270-4000

MARLEAU (Léo-Paul) — A Terrasse Vaudreuil, le 19 juillet 1970, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Léo-Paul Marleau, époux de Rose-Hélène Larocque; demeurant 170 1er boul., Terrasse Vaudreuil. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Aubry & Trudeau, 12, rue St-Charles, à Dorion, à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Protection, Terrasse Vaudreuil, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la paroisse Ste-Jeanne-de-Chantal de Ile Perrot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAYER (Charles-A.) — A l'hôpital Général de Montréal, le 20 juillet 1970, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Charles-A. Mayer, époux de Carmen De Sève, il laisse dans le deuil, sa fille Yolande, son gendre M. John Walsh et 3 petits-enfants; demeurant à Orford. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la maison Robert et Marc Brien, 280 ouest, rue St-Patrice, Magog, à 1 h. 45 pour se rendre à l'église St-Patrice de Magog, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs; des dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

MINEAU (Maurice) — A Sainte-Anne-de-Bellevue le 18 juillet 1970 à l'âge de 70 ans est décédé Maurice Mineau, époux de Thérèse Gauthier, demeurant au 40a rue Sainte-Anne. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.S. Vallée Ltée 307 rue Sainte-Anne à 2h15 pour se rendre à l'église Sainte-Anne-de-Bellevue où le service sera célébré à 2h30 et de là au cimetière de Rigaud lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOFFATT (Arthur) — A Montréal, le 19 juillet 1970 à l'âge de 90 ans, est décédé M. Arthur Moffatt, au Foyer St-Mathieu. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.S. Vallée Ltée 1111, rue Laurier Ouest, pour se rendre à la Cathédrale, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Vaudreuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOREAU (Robert) — Aux Cèdres, le 20 juillet 1970, à l'âge de 43 ans, est décédé M. Robert Moreau, fils de feu René Moreau et de Antonia De Montigny. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bissonnette & Frères Cèdres, Co. Soulanges pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 3 h et de là au cimetière du même endroit.

NADON (Marie-Anne) — A St-Laurent, le 18 juillet 1970, à l'âge de 75 ans, est décédée Marie-Anne Faubert, épouse de feu Paul-Emile Nadon, mère de Jean, Guy, André, Louis-Philippe, Claude, Lucille (Mme R. Vidal), Jeannine (Mme Jean Therrien de Beauharnois). Elle laisse aussi un frère, Allan Faubert de Beauharnois. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée, 790, boul. Ste-Croix, pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PIGEON (Marcel) — A l'Hôpital Notre-Dame, le 21 juillet 1970, à l'âge de 61 ans, est décédée Me Marcel Pigeon C.R., époux de Marcelle Boité; il laisse son frère, M. Roger Pigeon, sa belle-mère, Mme Rosaire Lemieux; 1 beau-frère: M. André Blanchard, et 1 belle-soeur: Mme Laurette Boité-Blanchard. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée, 5650 Chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRIMEAU (Guy) — Accidentellement au Lac Carré, le 18 juillet 1970 à l'âge de 23 ans est décédé M Guy Primeau fils bien-aimé de Léo Primeau et de Pierrette Mainville, demeurant à 2400 rue Montgommery, il laisse aussi ses frères Claude et Michel. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc. 2590, rue Rouen à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Anselme où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAYMOND (Herménégilde) — A Laprairie, le 20 juillet 1970, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Herménégilde Raymond, époux de Emiliana Roy, demeurant 521, rue St-Georges, Laprairie. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Henri Guérin Enrg. 425, Chemin St-Jean Laprairie à 2 h 30 pour se rendre à l'église Nativité où le service sera célébré à 3 h et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERT (Aline) — Accidentellement à Toronto, le 5 juillet 1970 à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Georges Robert, née Aline Legault. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée. 2095, rue de Salaberry, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Anges où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Saint-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIVEST (Eucharisté) — A Repentigny, le 18 juillet 1970, à l'âge de 59 ans 10 mois, est décédé M. Eucharisté Rivest, époux de Yvette Thibodeau, demeurant au 515, rue Notre-Dame à Repentigny. Il laisse dans le deuil 3 garçons, 5 filles et 6 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 438, rue Notre-Dame, Repentigny, à 9 h. 50, pour se rendre à l'église de la Purification, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Purification, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-JACQUES (Jean) — A son domicile de Westmount, le 20 juillet 1970 à l'âge de 67 ans, est décédé M. Jean St-Jacques, époux de Flore Noël, ex-employé de la Banque Canadienne Nationale, demeurant à 3 Westmount Square, père de Gilles et René. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.M.D. Cyr Inc., 3845, boul. StMartin, Chomedey Ville de Laval, à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount, où le service sera célébré à 10 h. et de là au lot familial du cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SCRIMSHAW (Herbert) — Après une courte maladie, à sa résidence, le 20 juillet 1970, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Herbert Scrimshaw, époux de feu Georgina Mills, père bien-aimé de Tony, Donald et de Olga, décédée; Grand-père de Carol, Ian, Andrew et Robbie; arrière grand-père de Lee-Ann, Vicki et Debbie. La dépouille mortelle est exposée à la Maison Funéraire: D. A. Collins, 5610, rue Sherbrooke ouest. Une messe de requiem aura lieu, jeudi le 23 courant, à 9 heures a.m. à l'église Ste-Monica's.

SEGUIN (Achille) — Subitement à Rigaud le 19 juillet 1970 à l'âge de 78 ans est décédé M. Achille Séguin époux de feu Thérese Campeau. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Aubry et fils à Rigaud à 9h45 pour se rendre à l'église Sainte-Madeleine de Rigaud où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara Inc.
526-5955
3033 SHERBROOKE E.

SEMANYSHYN (Michel) — Subitement à Marieville, le 19 juillet 1970, à l'âge de 42 ans, est décédé M. Michel Semanyshyn, contremaître de Canadair; époux de Ginette Côté; demeurant 10e rue à St-Antoine-des-Laurentides, autrefois de Pont-Viau. Les funérailles auront lieu mercredi après-midi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Desrosiers & Therrien Inc. 533, Boul. des Laurentides à St-Antoine-des-Laurentides. pour se rendre à l'église paroissiale de St-Antoine-des-Laurentides, où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière de St-Jérôme.

SENECHAL (Arthur) — A Montréal, le 19 juillet 1970, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Arthur Sénéchal, époux de Alice Pilon; demeurant 7322-9e avenue, St-Michel. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée. 3661 est, rue Jean-Talon. à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Granby, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SOEUR ELIANE LAREAU — Le 19 juillet 1970, à l'âge de 73 ans, à la Maison Mère du Bon Pasteur, 104 est, Sherbrooke, est décédée Soeur Eliane Lareau, (Soeur Marie-du-St-Sacrement), ex-missionnaire au Japon. Elle laisse dans le deuil 8 frères: M. Omer Lareau, de Montréal, Fabien, de Laval-sur-le-Lac, Gaston, Rodolphe, Charles, Hercule, Jean et le notaire Léo, de Chambly; 4 soeur: Mmes W. Lague (Germaine), Edmond Perrier (Armande), Hertel Rouiller (Georgette), Mlle Irène de Chambly. Le service aura lieu mercredi le 22 juillet, à 2 h 30 p.m. en la Chapelle des Religieuses du Bon Pasteur, et de là au cimetière de Laval-des-Rapides, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction: Georges Godin Enrg.

THEORET (Alphonsine) — A Cité des deux Montagnes, le 20 juillet 1970 à l'âge de 93 ans est décédée Alphonsine Trépanier épouse de feu Eustache Théoret, autrefois de St-Eustache demeurant à 5521, 2ième avenue Rosemont, mère de Léo, François, Lucien, Fernande (Mme Léonard Prétontaine), Laure (Mme Léon Charbonneau). Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant, le convoi funèbre partira des salons Alban Maillette et Fils 147, rue 8ième avenue, Cité-des-Deux-Montagnes à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Agapit où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Eustache lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THERRIEN (Eugène) — A l'hopital Notre-Dame, le 20 juillet 1970, est décédé M. Eugène Therrien, époux de Irène Gaston, demeurant rue St-Georges, St-Jérôme, père de Réal Therrien de la Maison Funéraire Desrosiers & Therrien Inc., Rhénold, journalier, Vianney, employé à la Général Motor, Jean-Claude, policier à la Cité de St-Jérôme. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Desrosiers & Therrien Inc. 470, rue Labelle, St-Jérôme pour se rendre à la cathédrale de St-Jérôme où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière du même endroit.

TREMBLAY (Médora) — A l'Hôpital Marie-Claret de Montréal-Nord le 19 juillet 1970 à l'âge de 83 ans est décédée Mme veuve Victorien Tremblay, née Médora Laliberté autrefois de Lachine. Elle laisse dans le deuil sa fille Fernande, ses petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc et J. A. Gauthier Enrg. 2521 est, rue Ste-Catherine à 1h15 pour se rendre à l'église des Sts-Anges de Lachine où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de l'endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VESPA (Pasquale) — A Montréal, le 20 juillet 1970 à l'âge de 83 ans est décédé Pasquale Vespa époux de feu Rosina Ingressia. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Granato Enrg. 293, rue Jean-Talon est pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 10n et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIGIARD (Marie-Anne) — A Montréal le 20 juillet 1970 à l'âge de 81 ans, est décédée Marie-Anne Goyette, épouse de feu Joseph Vigiard, demeurant 56 rue King-Edward, Lemoyne; mère de Eliane épouse de Noël-Yvon Auclair, Thérèse épouse de François Lorenger, Maurice époux de Monique Bouchard, Jean-Paul époux de Thérèse Daigle et Gabriel; 1 bru Mme Roland Vigiard (Alphénais Auclair). Les funérailles auront lieu jeudi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons Ed. Darche & Fils Inc. 200, rue St-Louis, LeMoyne. à 2h.15 pour se rendre à l'église St-Maxime, où le service sera célébré à 2 h. 30 et de là au cimetière de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

GERVAIS (Roméo) — Mme Roméo Gervais, Mlle Blanche Gervais, Mme Béatrice Desjardins, Mme Ida Coulombe remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies lors du décès de M. Roméo Gervais, survenu le 4 juin dernier, soit par offrande de messe, de fleurs, visite ou assistance aux funérailles. Tous sont priés de considérer ces remerciements comme personnels.

DANS L'ESPRIT DE L'ANNÉE '70
LE NOUVEL APPAREIL AUDITIF
Z-70
DE ZENITH
Tous petit, confortable, c'est un appareil auditif agréable à porter et digne de confiance. Pas de cordon, pas de boîtier encombrants, juste l'essentiel pour que vous puissiez entendre mieux et à bon prix. Essayez le Z-70 aujourd'hui même.

ZENITH La qualité précède le nom.
ZENITH LES APPAREILS AUDITIFS AU SON VIVANT
DUPUIS CENTRE-VILLE
Rendez-vous à domicile sur demande
COMPOSEZ
842-5151, poste 316
Dupuis — Troisième
865 est, rue Ste-Catherine